TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9149

44 PAGES

SAMEDI 15 JUIN 1974

Le nouveau ministre de l'éducation veut « élargir et approfondir » la réforme Fontanet

LIRE PAGE 15



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le franquisme déchiré

L'offensive brutale des ultras contre le général Manuel Diez Alegria, qui, selon des rumeurs persistantes, pourrait être écarté de son poste de chef du haut état-major de l'armée espagnole, met de nouveau en pleine lumière les dissensions internes d'un régime franquiste sévèrement secoué en décembre dernier par l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, et aujourd'hui troublé par le rétablissement de la démocratie au Portugal.

En décembre, c'était déjà le général Iniesta Cano, alors commandant en chef des redoutables gardes civils, qui avait tenté d'exploiter la disparition tragique du président du conseil pour stopper toute amorce de libéralisation. Il était soutenu par le noyau, civil et militaire, des irréductibles et des nostalgiques d'un secteur minoritaire phalangiste qui n'a rien appris ni rien oublié. Car d'autres anciens phalangistes ont choisi, eux, la voie des réformes progressives et d'un retour raisonnable à la démocratie. Mais les ultras, brandissant les vieilles bannières de la « croisade » et se drapant dans les « principes du Mouvement », spéculaient également sur l'inquiétude latente qui existe encore dans une fraction des classes moyennes, réservées à succès, en raison notamment de être périlleux pour elles.

Or, à l'époque, le général Manuel Diez Alegria, chef d'une armée qui se proclame apolitique, avait vigoureusement et discrètement fait obstacle à la manœuvre des ultras. Le commandant de la garde civile, ami personnel de l'ancien ministre du travail de Franco, M. José-Antonio Giron, s'opposait au numéro un des forces armées : le symbole était éclatant, bien que peu commenté dans une presse qui n'avait pas encore pris certaines libertés, octroyées depuis par l'actuel ministre de l'information, M. Pio Cabanillas.

Battus en décembre, affaiblis par le départ en retraite, en mars, du général Iniesta Cano, les ultras n'ont pas désarmé. La nomination comme président du conseil de M. Carlos Arias Navarro, ancien ministre de l'intérieur à poigne, pouvait en apparence leur donner satisfaction. Mais les tenants du franquisme « pur et dur » ont dû constater avec amertume que M. Arias Navarro choisissait lui aussi la voie prudente d'une certaine libéralisation. Tel était en tout cas le sens de son discours-programme du 12 février dernier.

A plusieurs reprises, mais sans succès en raison notamment de l'hostilité de la majorité des généraux consultés, les ultras ont tenté d'obtenir le limogeage du général Diez Alegria, bouc émissaire malgré lui, et considéré peut-être abusivement comme l'un des porte-parole du courant libéral au sein du régime.

Le putsch portugais a naturellement contribué à aiguiser ces contradictions et à aviver les rivalités personnelles ou politiques. A l'exception de quelques organes de l'extrême droite et du phalangisme le plus orthodoxe, la presse espagnole a commenté avec enthousiasme le rétablissement des libertés dans le pays voisin. Le général Spinola a été couvert d'éloges par un journal aussi peu suspect de sympathie pour la gauche que « Pueblo », organe des syndicats officiels. Des revues et des hebdomadaires ont salué avec des titres énormes « la chute de la dictature » et « le retour de la démocratie ». Le rôle du parti communiste portugais, mesuré et prudent, a été unanimement relevé avec satisfaction.

Les Espagnols ont tiré les leçons du coup d'Etat portugais et de l'élection présidentielle française. Ils estiment qu'aucun grand homme ne peut prétendre se survivre longtemps dans un régime à son image. Or le Caudillo a quatre-vingt-deux ans, et le franquisme est déchiré. Tout indique que les péripéties d'aujourd'hui sont les derniers soubresauts avant le début d'une ère nouvelle souhaitée par la majorité des citoyens d'une nation prête, dans ses profondeurs, à rejoindre réellement l'Europe démocratique à laquelle elle appartient.

(Lire nos informations page 3.)

A LA VEILLE DE L'ARRIVÉE DE M. NIXON A DJEDDAH

Une junte favorable à l'Arabie Saoudite a pris le pouvoir au Yémen du Nord

Une junte militaire a pris le pouvoir dans la République arabe du Yémen (du Nord), le jeudi soir 13 juin. L'Arabie Saoudite, où était attendu ce vendredi après-midi le président Nixon, a reconnu implicitement le nouveau régime, qualifiant le coup d'Etat de « problème intérieur » et mettant en garde contre toute « immixtion étrangère ». Cette attitude suffit à prouver que les militaires qui ont renversé le régime du cadi Iriani entretiendront les relations les plus étroites avec Ryad.

Vendredi matin, un communiqué égypto-américain publié au Caire, avant le départ de M. Nixon, affirme qu'« *une paix juste et durable au Proche-Orient, basée sur l'application totale de la résolution 242 du 22 novembre 1967 du Conseil de sécurité, devrait prendre en considération les intérêts légitimes de tous les peuples de la région, y compris le peuple palestinien, et le droit à l'existence de tous les Etats de la région* ».

Le communiqué prévoit en outre une importante aide économique et technologique des Etats-Unis à l'Egypte. Celle-ci pourra notamment disposer de techniques et d'équipements dans le domaine de l'énergie nucléaire et de la recherche spatiale. Les officiels de la Maison Blanche ont vivement réagi lorsque les journalistes mis au courant de la teneur du communiqué avant sa publication, se sont étonnés que l'Egypte puisse bénéficier de moyens qui pourraient accroître son potentiel militaire. M. Ziegler, chef du service de presse de la présidence, a souligné qu'il y aurait, en ce qui concerne l'énergie atomique, « *le droit d'inspection par les Américains et l'interdiction totale du transfert de matières fissiles et de la communication de techniques nucléaires à des pays tiers* ».

L'ombre du roi Fayçal

La réaction saoudite au coup d'Etat a été surprenante par sa célérité. Moins de deux heures après la diffusion de la première proclamation des insurgés, le cabinet du roi Fayçal — lequel se manifeste rarement et avec une particulière lenteur — diffusait un communiqué péremptoire : les événements de Sanaa n'étaient rien d'autre qu'un « *problème d'ordre intérieur* », et le royaume wahabite « *ne permettra aucune immixtion étrangère, d'où qu'elle vienne* ».

Les putschistes, qui se présentent comme des redresseurs de torts, « contraints » de prendre le pouvoir en raison de l'« incurie » et de la « corruption » qui sévissent dans l'administration, n'ont pas tardé à rendre la politesse au roi Fayçal. La radio de Sanaa faisait part, en fin de soirée jeudi, de la gratitude du nouveau régime « *envers les pays qui ont fourni de l'aide au Yémen et, en premier lieu, à l'Arabie Saoudite, notre grand voisin* ».

Le contraire aurait été étonnant. Le haut commandement militaire du Yémen, qui remplit également les fonctions de ministère de la défense (inexistant à Sanaa), tire le plus clair de ses ressources du budget saoudite. On pourrait même soutenir qu'il est rattaché au gouvernement wahabite puisqu'il reçoit les fonds et les crédits directement de Ryad, sans passer par les hautes instances politiques de Sanaa.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3, 1re col.)

APRÈS L'ANNONCE DES MESURES D'AUSTÉRITÉ

Le gouvernement augmenterait de plus de 10 % l'allocation-vieillesse minimale et les prestations familiales

Le gouvernement prépare activement le conseil des ministres du 19 juin, qui sera consacré aux questions sociales et complétera le plan de « refroidissement de l'inflation », adopté le 12 juin. Selon les confidences faites par M. Chirac aux dirigeants syndicaux qu'il a reçus, on s'oriente vers un relèvement de plus de 10 % des prestations familiales et des allocations minimales de vieillesse, ce qui constituerait un début d'application des promesses électorales de M. Giscard d'Estaing.

Au ministère de l'industrie, on continue à préparer le dispositif de rationnement du fuel domestique. Au système des tickets, qui comporterait des risques de marché noir, M. d'Ornano semble préférer un recensement des consommations de 1973, permettant de fixer pour chaque usager un « quota » annuel d'utilisation de fuel, qui pourrait varier en fonction de la température.

Au cours de la campagne électorale, M. Giscard d'Estaing avait annoncé que l'allocation minimale versée à quelque deux millions de personnes âgées serait portée à 20 F en un an, au lieu de 14,25 F actuellement (+ 40,4 %). M. Chirac a confirmé cette orientation en précisant que la promesse serait tenue en deux étapes et qu'une grande partie des dépenses supplémentaires serait à la charge de l'Etat (le chiffre de 3 milliards de francs par an a été avancé).

En ce qui concerne les prestations familiales, la majoration attendue serait, elle aussi, supérieure à 10 % et un accroissement du pouvoir d'achat de ces prestations sera, pour la première fois, réalisé cette année. Mais qu'il s'agisse de ces deux types d'allocations ou du SMIC, qui sera « *substantiellement* » révisé, le premier ministre a précisé qu'il opterait « *pour un compromis entre les exigences sociales et économiques* ».

Favorable à une relance des négociations et de la politique contractuelle, M. Chirac a aussi annoncé qu'il inciterait vivement le patronat à engager des discussions lors de l'entretien qu'il aura au début de la semaine prochaine avec les représentants du C.N.P.F. Un effort législatif sera en même temps entrepris. Un projet de loi sera présenté à l'automne prochain sur les licenciements afin de créer un fonds de garantie de ressources. M. Chirac a en outre confié à M. Durafour, ministre du travail, un dossier prioritaire : celui de la réforme de l'entreprise. Le premier ministre a en effet rappelé qu'il avait « *pris l'engagement de s'avancer dans la voie de la démocratie dans les entreprises* », et qu'il envisageait « *un nouveau type de société anonyme* ».

LE GOUVERNEMENT TENTERA D'ÉVITER LA DISTRIBUTION DE TICKETS DE FUEL DOMESTIQUE

Reverra-t-on cet hiver les tickets de fuel domestique et les queues devant les mairies avant de les obtenir ? Une telle évocation fait frémir au ministère de l'industrie et de la recherche, où l'on a parfaitement conscience aussi bien des désagréments d'une telle méthode de rationnement pour les consommateurs que des dangers qu'elle pourrait présenter : trafics, vols, etc. Bref, on fera tout ce qui est possible pour éviter les tickets.

Il faut donc trouver un autre procédé. Rue de Grenelle, on précise d'abord qu'il n'est pas question d'atteindre un objectif quantitatif de réduction de la consommation. Il ne s'agit pas de décréter aujourd'hui « *la demande doit baisser de tant pour cent* » : les conditions climatiques ont une trop grande importance pour que l'on puisse procéder ainsi. Le rationnement sera donc modulé selon... le temps. Il sera également « personnalisé ».

On aurait pu imaginer que les pouvoirs publics fissent appel aux distributeurs de fuel domestique pour procéder au rationnement. Puisqu'ils sont en contact avec les clients, il aurait été facile de leur dire : vous vendrez x... tonnes de fuel en moins en répartissant l'économie sur tous. Cette solution a été écartée, car elle aurait donné un énorme pouvoir d'arbitrage aux distributeurs, qui se seraient en quelque sorte substitués à la puissance publique.

Alors comment va-t-on procéder au rationnement « personnalisé » ? Comme on peut aisément l'imaginer, tous les détails de l'opération ne sont pas encore arrêtés. Mais on peut d'ores et déjà en dessiner les grandes lignes.

● Un recensement de tous les consommateurs de fuel domestique va être entrepris. Ces clients peuvent correspondre soit à un groupe d'immeubles, soit à un seul immeuble, soit encore être des particuliers (habitants d'appartements, de pavillons, de résidences secondaires...).

● Le recensement achevé, un quota de consommation sera établi pour chaque client. La référence retenue pourrait être la consommation de l'ensemble de l'année 1973. On sait, en effet, que l'hiver 1973-1974 a été particulièrement clément ; il était donc impossible de ne s'en tenir qu'à cette seule période de comparaison.

● En toute hypothèse, les quotas ne seront pas fixés définitivement. Ils seront modulés selon les conditions climatiques et peut-être selon les habitations (les quotas des résidences secondaires devraient logiquement être inférieurs aux autres).

● Un problème se pose pour les nouveaux utilisateurs. On peut penser que, dans ce cas, un arbitrage administratif interviendra qui fixera le quota en fonction du nombre de pièces occupées et du type de chaudière utilisée.

● Comment sera constatée l'utilisation de son quota par l'usager ? Des tickets à remettre au livreur pourraient engendrer du « marché noir ». Aussi le système de cartes personnelles remises aux usagers a de bonnes chances d'être envisagé par les pouvoirs publics. Mais rien n'est encore définitivement décidé dans ce domaine.

(Lire nos informations p. 38 à 40.)

LA CHINE SANS UTOPIE

Moins de dix mois après le dixième congrès du P.C. chinois, qui paraissait avoir mis en place les structures d'un pays rénové par la révolution culturelle, de nouveaux remous secouent la Chine.

C'est, en effet, une étape toute nouvelle de la campagne contre Confucius et Lin Piao qu'ouvrent les attaques lancées dans les rues de Pékin contre le comité révolutionnaire de la capitale.

On lira ci-dessous le premier d'une série d'articles de M. François Wahl, philosophe, qui a effectué au mois d'avril, en compagnie d'un groupe d'intellectuels français, un voyage d'étude de trois semaines en Chine et qui nous livre ses impressions et ses conclusions personnelles.

I. — Pi Lin pi Kong

Par FRANÇOIS WAHL

La critique (*pi*) explicite, nominale, de Lin Piao (*Lin*) — à quoi s'associe sans exception la critique de Confucius (*Kong*), — il est impossible de loin, malgré ce qu'on a pu en lire, d'en mesurer l'insistance, l'omniprésence et l'ampleur. Pas de jour, pas d'heure sans son *pi Lin pi Kong*. Nous entrons dans la classe d'anglais de l'école secondaire d'une commune populaire (élèves ruraux de treize ans) : le professeur vient d'écrire au tableau : « *Lin Piao and Confucius are...* ».

Les enfants d'une école primaire de Nankin (sept ans) dansent gravement autour d'un masque de bois au milieu duquel une sorte de trappe s'ouvre, pour le faire grimacer : c'est le masque de Lin. Dans les cours, les escaliers et les cantines des usines, des immeubles d'habitation, des écoles, mais aussi bien dans chaque atelier, chaque classe, dans les magasins et parfois dans les rues, les *tatzepao* de la campagne *pi Lin pi Kong* revêtent toutes les formes possibles : idéogrammes à la craie blanche ou de couleur sur ardoise, au pinceau noir ou de couleur sur papier blanc ; caricatures en noir, caricatures peintes ou imprimées, bandes dessinées ; manifestes épinglés, manifestes flottants.

Chauve, le crâne allongé, les sourcils très noirs, le nez très long, la bouche étroite et dévoreuse, Lin, rêvant de fonder sa dynastie, s'est assis sur un trône, et porte sur ses épaules son fils. Il s'avance, « *personnalité à double face* », révolutionnaire par devant, révisionniste par derrière (ou bien il est un monstre-balançoire à deux têtes, la seconde tendue entre les jambes comme un mouchoir), et un petit Confucius barbu vient lui souffler à l'oreille.

Il serait tout à fait futile de ne retenir que l'aspect insolite, la drôlerie souvent et parfois la cruauté mal réfrénée d'une campagne dont nous ne saisirions alors que les illustrations. La Chine entière, à sa façon, est en train de liquider ainsi — mais il aura fallu trois ans — une crise en tentant de la comprendre.

De quoi s'agit-il ?

En ce qui concerne Confucius, les choses sont très claires : la campagne prend appui non pas banalement sur ce qu'il serait réactionnaire de rester aujourd'hui encore confucéen, mais bien sur ceci, que l'histoire « classique » (confucéenne) avait refoulé et qui semble en effet indiscutable : que Confucius était réactionnaire déjà en son temps

(Lire la suite page 7, 1re col.)

AU JOUR LE JOUR

Échanges

C'est une technique qui n'est pas nouvelle. MM. Nixon et Kissinger sont allés au Moyen-Orient quêter les applaudissements dont les Américains leur sont en ce moment assez chiches. Encore que certains observateurs prétendent que les Egyptiens ont dosé, sinon modéré, leur enthousiasme, ils auront trouvé là un de ces bains de popularité qui permettent à l'homme politique de se sentir heureux comme un poisson dans l'eau.

On sait d'autre part que l'élection de M. Giscard d'Estaing a rencontré beaucoup plus de faveur parmi les communistes soviétiques que parmi les communistes français.

Tout cela permet de penser que si les pays échangeaient périodiquement leurs dirigeants à un rythme suffisamment rapide pour éviter l'usure du pouvoir, ce serait pour les peuples un éternel printemps.

ROBERT ESCARPIT.

Un peintre dans une cathédrale

Chagall à Reims

M. Jean Taittinger, maire de Reims, ancien garde des sceaux, inaugure ce vendredi les nouveaux vitraux de Chagall, installés dans la chapelle axiale de la cathédrale de Reims. Réservée aux petits offices, cette chapelle fut ouverte au culte en 1221. Depuis le dix-septième siècle, c'est la première fois que ses hautes fenêtres se parent de couleurs. Chagall est dans la cathédrale.

Voilà trois cents ans que les chanoines de Reims avaient retiré les vitraux colorés de la partie basse de la cathédrale, pour les remplacer par des verres blanchâtres, parce qu'on n'y voyait pas assez clair pour lire l'office. Elle retrouve aujourd'hui des couleurs neuves et flamboyantes. La cathédrale est en feu. Dès l'entrée, à l'ouest, on voit surgir ces embrasements bleus, le bleu de Reims, proche de l'outremer, avec à gauche des bleus froids où s'allument des éclats de vert, et à droite des bleus chauds, où brûlent des nuages pourpres et jaunes.

La veille encore, les visiteurs de la cathédrale découvraient les vitraux comme une apparition soudaine. Quelque chose a changé. On s'arrête longuement devant cette nébuleuse bleue en forme d'ogive et que huit croisillons recouvrent en haut, comme un dais de pierre. Un grand Christ en croix, droit comme une statue romane, y flotte. Il danse presque, dans une certaine extase, noyé dans la couleur — de la couleur-lumière — qu'on regarde d'abord comme quelque chose de global avant de commencer à découvrir les figures qui l'animent. Les touristes vont à la librairie de la cathédrale et demandent : « *Des cartes postales du vitrail de Chagall.* » Il n'y en a pas encore. Ces vitraux sont tout neufs, fraîchement posés la veille.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 29, 1re col.)

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT NIXON AU PROCHE-ORIENT

Les présidents Nixon et Sadate ont signé, ce vendredi 14 juin, à l'issue de la visite en Egypte du chef de la Maison Blanche, une déclaration de principe sur l'avenir des relations entre les deux pays. Cette déclaration, qui a été rendue publique au Caire, où les deux chefs d'Etat étaient rentrés dans la matinée, venant d'Alexandrie, affirme *notamment* :

« Une paix juste et durable au Proche-Orient, basée sur l'application totale de la résolution 242 du 22 novembre 1967 au Conseil de sécurité, devrait prendre en considération les intérêts légitimes de tous les peuples de la région, y compris le peuple palestinien, et le droit à l'existence de tous les Etats dans la région. La paix ne peut être réalisée que par le processus de négociation continue, comme le stipule la résolution 338 du 22 octobre dernier du Conseil de sécurité, dans le *cadre de la conférence de la paix de Genève.*

» Le président Sadate et le président Nixon sont déterminés à développer les relations bilatérales entre leurs deux pays dans un esprit d'estime, de respect et d'intérêt mutuel. »

La déclaration fait état ensuite de plusieurs décisions adoptées à cet effet au cours des entretiens :

● Les Etats-Unis vont aider au renforcement de l'infrastructure financière de l'Egypte ;

● Les Etats-Unis vont aider l'Egypte à construire une centrale nucléaire à des fins pacifiques et vendre à ce pays des réacteurs atomiques, afin de permettre à l'Egypte de produire de l'électricité *d'origine nucléaire au début de 1980* ;

● Des groupes de travail conjoints seront formés *pour établir une coopération* bilatérale *dans* la reconstruction de la zone du canal de Suez, pour ouvrir à nouveau la voie aux investissements américains en Egypte, et enfin pour aider l'Egypte dans le domaine de l'agriculture, de la technologie, de la culture et de la médecine. Un conseil économique conjoint sera également formé. Les Etats-Unis contribueront au maximum au développement économique de l'Egypte.

D'autre part, le président Nixon a annoncé jeudi soir, au cours d'un *dîner qu'il offrait* en l'honneur du président Sadate à Alexandrie, que « le président et Mme Sadate avaient accepté l'invitation de se rendre aux Etats-Unis et que cette visite aurait lieu avant la fin de l'année en cours ». M. Nixon a ajouté que les nouvelles relations d'amitié et de coopération qui se sont établies entre les Etats-Unis et l'Egypte allaient profiter aux deux peuples.

Dans sa réponse au président Nixon, le président Sadate a rendu un vibrant hommage au rôle joué par les Etats-Unis et leur secrétaire d'Etat, M. Kissinger, « pour le rétablissement de la paix dans le monde et la détente internationale ». « Je suis convaincu, a dit le président Sadate, que vous et votre peuple n'épargnerez aucun effort pour que soit réalisée une paix juste et durable dans cette région. » M. Sadate a encore exprimé son admiration pour « le courage et la sagesse politique » dont, selon lui, le chef d'Etat américain a toujours fait preuve.

Le président Nixon devait quitter *Le Caire* vendredi en début d'après-midi à destination de l'Arabie Saoudite, deuxième étape de sa tournée au Proche-Orient. Un seul entretien officiel entre le président et le roi Fayçal est prévu pour samedi matin.

Le chef de la Maison Blanche a conquis les Égyptiens

De notre correspondant

Le Caire. — Alexandrie n'a pas voulu être en reste. Les Cairotes avaient réservé un accueil enthousiaste au président Nixon. La « seconde capitale » de l'Egypte a fait un triomphe au chef de l'exécutif américain. La traversée d'Alexandrie, de la gare ferroviaire de Sidi-Gaber au *palais* de Ras-El-Tine, *mis* à la disposition des hôtes américains, s'est effectuée, pour *MM. Nixon et Sadate, sous* les acclamations d'une foule innombrable, littéralement en délire. Auparavant, le train présidentiel avait accompli le trajet Le Caire-Alexandrie (220 km), en ralentissant dans les gares des principales agglomérations du delta du Nil, afin que les fellahs rassemblés puissent apercevoir les deux présidents. Là aussi les vivats ne leur avaient pas été ménagés. Ce succès populaire a fait dire à M. Nixon que l'état dans lequel se trouvaient les relations égypto-américaines depuis 1967 lui paraissait maintenant encore plus « inacceptable ».

Un entretien d'une heure et demie

Les propos entendus au Caire dans divers milieux confirment que M. Nixon a conquis les Egyptiens. La chaleur particulière de l'accueil des Alexandrins est expliquée en partie par la russophobie du grand port méditerranéen, où les Soviétiques furent nombreux à résider lorsque leur pays entretenait des installations militaires sur le littoral. La popularité de M. Nixon est telle qu'à ceux qui prononcent le mot de Watergate, il est généralement rétorqué que cette affaire a été transformée en machine de guerre contre le chef de la Maison Blanche « *par les groupes de pression juifs américains soutenus en sous-main par Tel-Aviv* ».

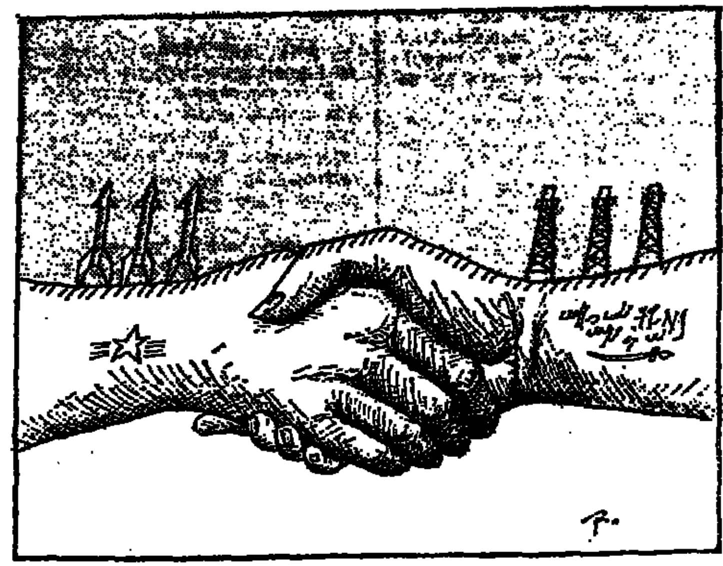
L'ultime test de la cote de M. Nixon devait être sa traversée du Caire, ce vendredi. Depuis les pyramides de Guizeh, où il sera arrivé en hélicoptère, venant d'Alexandrie, jusqu'au palais d'Abdine, au cœur de la capitale, où il devait donner une conférence de presse avant de s'envoler pour l'Arabie Saoudite, au milieu de la journée. Jeudi soir, dans *la* grande avenue de Guizeh, non loin de la résidence du président Sadate, on achevait d'édifier une série d'arcs de triomphe tendus d'étoffes multicolores. Chacun s'attendait à une apothéose.

La journée de *jeudi* s'est achevée par un grand dîner offert par M. et Mme Nixon à M. et *Mme Sadate*, au palais de Ras-El-Tine, réaménagé pour l'occasion, car il n'avait plus été utilisé depuis l'abdication du roi Farouk en 1952. Avant cette soirée, les deux chefs d'Etat s'étaient entretenus pendant moins d'une heure et demie, à Maamoura, résidence balnéaire du Raïs. On croit savoir que ces conversations auraient permis aux deux présidents de confronter leurs conceptions d'une « *solution globale obtenue par étapes* » du problème proche-oriental.

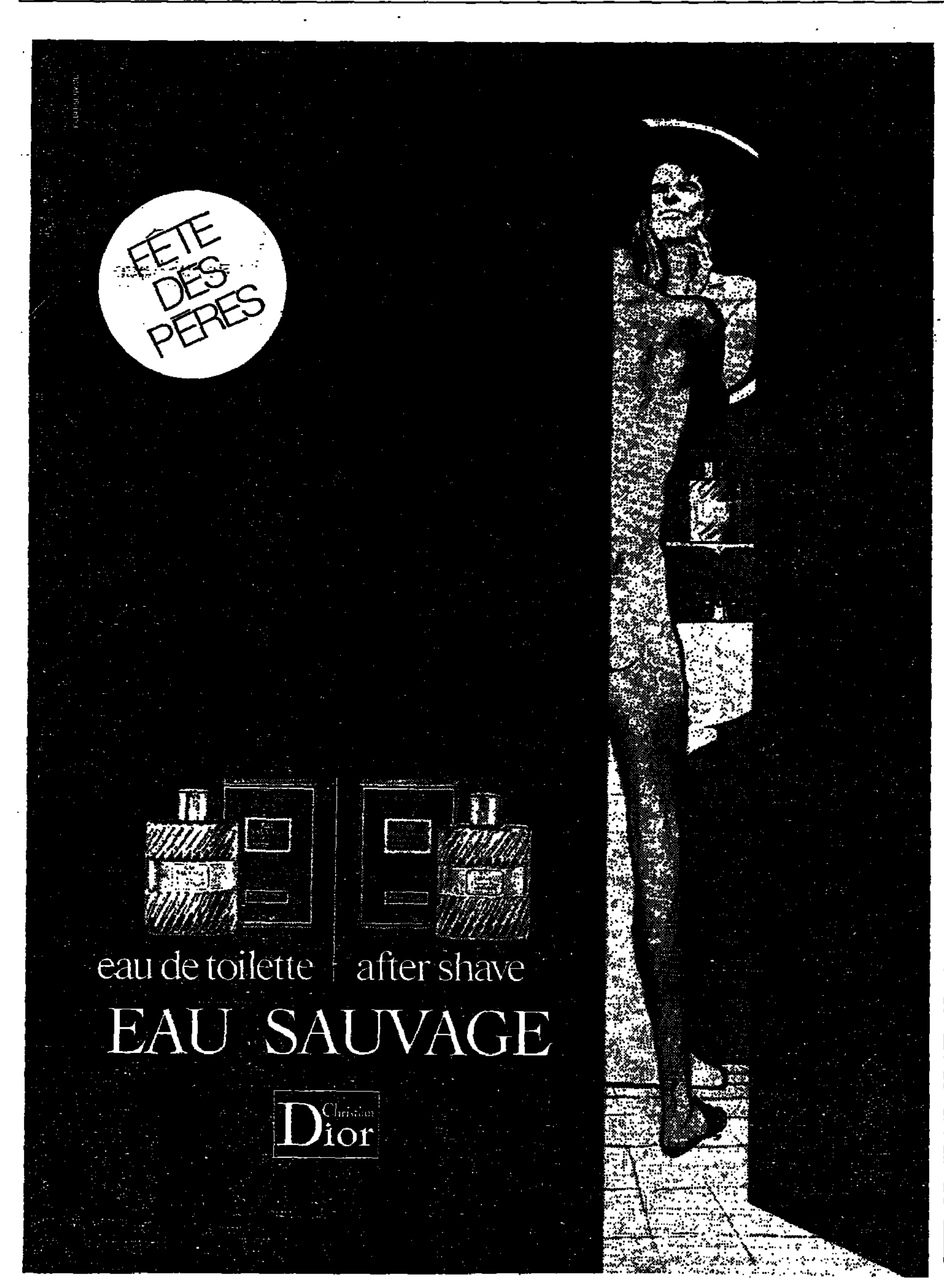
M. Nixon n'a toujours pas cité publiquement le nom des Palestiniens, mais cet « *oubli* » a été moins remarqué jeudi que la veille, éclipsé qu'il a été par l'annonce, par M. Nixon lui-même, de la prochaine visite de M. Sadate aux Etats-Unis.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans le deuxième paragraphe de l'article du *Monde* du 14 juin, intitulé : Deuxième étape — l'Arabie Saoudite. Il fallait lire à la fin de ce paragraphe : « *La première concession octroyée à une compagnie américaine datait de 1933* » et non : « *La première concession octroyée à une compagnie américaine, l'Aramco...* »



(Dessin de BONNAFFE.)



Israël

APRÈS L'ATTAQUE DE CHAMIR
Jérusalem redoute de nouvelles actions des fedayin

Le Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général a finalement reconnu, jeudi 13 juin dans l'après-midi, dans un communiqué publié à Beyrouth, que les fedayin qui avaient attaqué *dans la matinée le kibboutz* de Chamir, près de la frontière libanaise, avaient été tués, comme les Israéliens l'avaient aussitôt annoncé. Le communiqué maintient cependant que les fedayin s'étaient emparés d'otages, et qu'à l'expiration du délai fixé aux Israéliens « *le commando s'était fait sauter, ainsi que les otages qu'il détenait* ».

Selon le F.P.L.P.-Commandement général, l'opération se serait soldée par 59 morts, dont 31 otages, 15 soldats israéliens, 4 femmes, 5 autres Israéliens et les 4 fedayin. L'organisation extrémiste de Ahmed Jebril affirme aussi qu'au-delà de la libé*ration de quelque cent prisonniers* palestiniens son but était de « *rappeler la position du peuple palestinien à l'égard des tentatives visant à soumettre la région aux Etats-Unis* ».

Les Israéliens, de leur côté, maintiennent leur version des événements. Le *porte-parole des forces armées* israéliennes a démenti catégoriquement, jeudi après-midi, toutes les informations faisant état d'un ultimatum avec prise d'otages. L'attaque du kibboutz de Chamir *se* solde, selon les Israéliens, par sept morts, les quatre fedayin et trois femmes, dont une jeune volontaire étrangère de nationalité néo-zélandaise.

Le ministre de l'information, M. Aharon Yariv, a déclaré jeudi que *le moment choisi par les fedayin n'était pas une coïncidence, et que cette opération était en relation directe avec la visite en Egypte du président Nixon. Nous ne devons pas,* a-t-il ajouté, *nous faire d'illusions en espérant qu'ils ne feront pas de nouvelles tentatives de cette sorte dans les prochains jours.* » Le général Gur, chef d'état-major de l'armée israélienne, a déclaré de son côté à la radio que les fedayin *étaient venus du territoire libanais* en passant au pied du mont Hermon. Il a précisé qu'ils portaient des vêtements civils, et avaient des tracts demandant effectivement la libération de cent personnes. — *(A.F.P., A.P., UPI, Reuter.)*

● *Le CLESS* (Comité de liaison des étudiants sionistes socialistes) exprime « *son indignation et son horreur devant le massacre odieux et lâche* » du kibboutz de Chamir. Le CLESS « *dénonce l'attitude de certains* « dirigeants palestiniens » *qui, d'une part, prêchent le dialogue et, d'autre part, se manifestent par des violences criminelles dont le caractère sanguinaire n'a plus à être démontré* », et ajoute : « *On ne peut que mieux comprendre leur mascarade et aussi condamner le silence complice de gouvernements tels que celui de la France.* »

● *Le Conseil des intellectuels juifs pour Israël* a publié, vendredi, un communiqué pour dénoncer « les tueurs patentés à la solde des prétendus représentants du peuple palestinien qui, comme à Kiryath Shmoneh et à Maalot, ont pris pour cible, au kibboutz Shamir, *non des soldats, mais des* civils (hommes et femmes) qui vaquaient tranquillement à leurs occupations, assassinant froidement trois d'entre eux ». Ils ont ainsi démontré : « 1) Qu'ils n'ont nullement l'intention de se mettre au service des Palestiniens épris de paix et de dignité nationale ; 2) que leur seule motivation est de semer la mort et la terreur parmi des civils innocents et inoffensifs, israéliens ou non ; *3) que leur objectif véritable* est de torpiller systématiquement toute tentative de règlement poli*tique du conflit du Proche-Orient*, dans le respect des personnes et des peuples de la région. Le *Conseil en appelle à l'opinion* pour qu'au lieu de se laisser leurrer sur la nature et la vocation des *organisations terroristes* palestiniennes, elle s'élève par tous les moyens contre leurs agissements criminels. »

★ 30, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris.

LA SYRIE ACCUSE ISRAËL D'AVOIR « ASSASSINÉ » TROIS PRISONNIERS DE GUERRE

Damas (A.F.P.). — Un porte-parole de l'armée syrienne a accusé, jeudi 13 juin, au cours d'une conférence de presse, les autorités israéliennes d'avoir tué trois soldats syriens faits prisonniers pendant la guerre d'octobre. « *Cet assassinat,* a déclaré le porte-parole, a été confirmé par un rapport de la Croix-Rouge internationale. »

Le représentant de l'armée syrienne a donné, d'autre part, lecture d'une note du ministère des affaires étrangères faisant état du « traitement inhumain » subi par les prisonniers syriens dans « les geôles israéliennes ». La note évoque également l'assassinat de cinquante soldats syriens qui s'étaient rendus après la chute de leur hélicoptère. Ce dernier fait aurait été confirmé *par un soldat israélien* dont le nom et le matricule ont été révélés.

Les autorités syriennes accusent enfin l'armée israélienne d'avoir diffusé un opuscule portant le nom du général Youna Aphram dans lequel les soldats juifs ont été invité à « tuer les civils arabes pendant la guerre au *cours d'opérations* de poursuite ou d'invasion ».

● *L'ambassade d'Irak à Paris* fait savoir que la chancellerie, ainsi que les bureaux de l'ambassade, seront transféré, à partir du lundi 19 juin 1974, à l'adresse suivante : 53, rue de la Faisanderie, 75116 Paris (tél. 553-21-89).

PROCHE-ORIENT

COUP D'ÉTAT EN RÉPUBLIQUE ARABE DU YÉMEN

Une junte militaire a pris le pouvoir à Sanaa

Un coup d'Etat sans violences, selon les premières informations parvenues du Yémen du Nord, a amené au pouvoir à Sanaa, jeudi soir 13 juin, un « conseil de commandement » *composé de sept membres désignés par les forces armées et les forces de sécurité nord-yéménites.*

Radio-Sanaa, qui, en début de soirée, diffusait des marches militaires, a transmis, peu après 20 heures locales (18 heures françaises), un communiqué des forces armées annonçant la démission du conseil républicain — sorte de présidence collégiale composée de trois membres et présidé par le cadi Abdel Rahman El-Iriani — ainsi que celle du président du Conseil consultatif (Parlement) Cheikh Abdallah Ben Hussein El Ahmar.

« Placées face à une lourde responsabilité, les forces armées et les forces de sécurité, *indiquait le communiqué,* n'ont eu d'autre choix que de l'accepter, afin de sauvegarder la paix et la sécurité ainsi que la souveraineté et l'indépendance acquises par le pays. » *A l'issue d'une réunion élargie, toujours d'après le communiqué, les officiers ont formé un conseil de commandement de sept membres présidé par le colonel El Hamidi, commandant en chef adjoint des forces armées.*

Radio-Sanaa a indiqué ensuite que le couvre-feu était décrété dans les grandes villes du pays, que l'état d'urgence était proclamé et que tous les aéroports du Yémen du Nord étaient fermés au trafic.

Le premier ministre, M. Hassan Makki, homme connu au moment de sa nomination, en février dernier, pour n'avoir pas d'étiquette politique particulière, reste en place.

Dans un commentaire diffusé au cours de la soirée de jeudi, Radio-Sanaa a indiqué que le conseil de commandement « est déterminé à mettre fin à la corruption et à l'injustice, à assurer au citoyen ses droits et sa liberté » *et qu'il coopérera* « avec les éléments patriotiques honnêtes ». *Le commentaire de la radio a indiqué également que le nouveau régime honorera les traités conclus par le Yémen du Nord et qu'il entend renforcer ses liens avec les pays arabes voisins, et manifester de la gratitude* « envers les pays qui ont fourni de l'aide au Yémen et en premier lieu l'Arabie Saoudite, notre grand voisin ». — (A.F.P.)

L'ombre du roi Fayçal

(Suite de la première page.)

Le chef de la junte, le colonel Hamidi, connu pour ses tendances d'extrême droite, passait pour être un homme très proche des dirigeants saoudites.

Il en va de même pour l'un de ses principaux lieutenants, le colonel Hussein El Messwari, dont l'hostilité à la République démocratique du Yémen est de notoriété publique. Les artisans du coup d'Etat sont d'ailleurs les fondés de pouvoir d'une coalition de militaires conservateurs, de chefs de tribus et d'anciens royalistes ralliés au régime, dont les sympathies ou la dépendance à l'égard de l'Arabie Saoudite *ne font pas de doute.* C'est au cours d'un congrès clandestin, tenu à la mi-avril, auquel avaient participé notamment le colonel Messwary et les cheikhs Abdallah Al Amar et Sinan Abou Louhoum — les chefs des deux principales confédérations tribales du pays, réconciliées opportunément, — que la décision a été prise de renverser le régime.

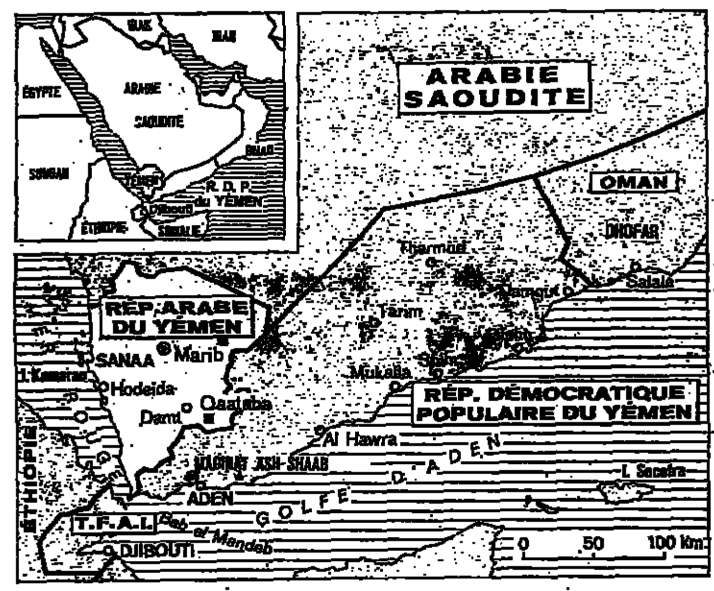
Les conspirateurs avaient décidé de passer à l'action pour mettre en échec la politique dite de « rectification » inaugurée par le chef de l'Etat en septembre 1973, et dont les principaux objectifs étaient de consolider l'indépendance du pays face au « grand voisin » du nord, et cela essentiellement en mettant au pas l'armée et les tribus, ces dernières étant également tributaires de Ryad pour leur subsistance. La révocation — déguisée en démission — du premier ministre, le cadi Abdallah El-Hijri, en février, avait sonné l'alarme. Royaliste, tardivement rallié à la république, admirateur inconditionnel du roi Fayçal, le cadi Hijri avait cédé, tout juste un an auparavant, une large portion des territoires frontaliers à la souveraineté saoudite. Les partisans du premier ministre limogé s'étaient d'autant plus inquiétés que le chef de l'Etat, le cadi Iriani, cherchait à placer sous la tutelle de la présidence de la République le haut commandement militaire, lequel — à la plus grande satisfaction du royaume wahabite — multipliait les incidents sur la frontière de la République démocratique du Yémen. Ces incidents avaient coûté la vie, dans les seuls mois de mars et d'avril, à quelque deux cents villageois et soldats, citoyens du Yémen du Sud. Le cadi Iriani avait pourtant donné des instructions strictes afin que cessent ces « provocations ».

Pour ouvrir la voie à leur coup d'Etat, les « comploteurs d'avril » eurent recours à une stratégie de terreur, qui avait été révélée en son temps par l'hebdomadaire libanais *Al-Balagh*, dont les informations sur le Yémen se sont toujours révélées fondées. Le clan pro-saoudien, par le truchement de deux organisations « anti-terroristes » — Sabaa et l' « escadron de la mort » — destinées à lutter contre des maquis révolutionnaires et contre la « subversion » du front des partis de gauche, se livrait depuis des mois à des attentats et à des meurtres en série dirigés non seulement contre les membres de l'opposition, mais aussi contre des personnalités proches du cadi Iriani. Le but était de créer un climat suffisamment trouble pour entraîner la chute du régime.

Le 25 avril dernier, une vingtaine de cadavres de partisans du chef de l'Etat étaient découverts dans divers quartiers de la capitale. Quelques jours auparavant, les ambassades de France et d'Union soviétique étaient l'objet d'attentats, l'un à la bombe, l'autre au bazooka. Le 6 mai dernier mourait « mystérieusement » d'une forte dose de poison Abdel Kader Said, l'un des dirigeants du mouvement progressiste yéménite hostile au régime wahabite, ce qui provoqua une vive émotion dans les milieux nationalistes de Sanaa. En même temps, les incidents suscités par les tribus s'intensifiaient sur la frontière sud-yéménite.

Au moment où le président Nixon atterrit à Djedda, le roi Fayçal pourrait faire valoir que non seulement l' « ordre » règne dans la presqu'île arabe, mais que les adversaires du régime wahabite et des Etats-Unis — la République démocratique du Yémen, qui n'entretient de relations diplomatiques ni avec Ryad ni avec Washington — sont plus que jamais isolés.

ÉRIC ROULEAU.



Le Yémen du Nord occupe l'angle sud-ouest de la péninsule Arabique. Au nord, sa frontière le sépare de l'Arabie Saoudite, au sud et à l'est de la République démocratique populaire du Yémen. Les frontières du pays sont imprécises et font sans cesse l'objet de contestations. On estime toutefois que la superficie du pays est d'environ 180 000 kilomètres carrés.

La population est évaluée à environ 6 millions d'habitants. Dans l'ensemble de religion musulmane, elle se répartit à peu près également entre les zeidis (adeptes d'une secte dissidente de l'Islam) et les sunnites chaféites. Il y a en outre quelques milliers d'ismaéliens.

Sanaa, la capitale (environ 120 000 habitants), est située dans un cirque de montagnes à 2 300 mètres d'altitude. Taez (environ 80 000 habitants), située au sud, est une agglomération commerçante. Hodeida (environ 50 000 habitants) est la troisième ville du pays et son port principal.

La principale culture d'exportation est le café, notamment celui de la région de Moka qui a donné son nom à cette variété célèbre. La culture du kat, une herbe euphorisante, se développe. Le sous-sol, riche en minerais (fer, cuivre), n'a pas encore été exploité.

PORTRAIT

Le cadi Iriani : un «sage» respecté de tous

On avait fini par croire que le cadi Abdel Rahman El-Iriani était un homme irremplaçable. Le « président du conseil présidentiel » — c'est-à-dire le chef de l'Etat nord-yéménite — avait, à plusieurs reprises, présenté sa démission ou s'était « retiré sous sa tente », dans son pays ou à l'étranger. Mais à chaque occasion, amis et ennemis l'exhortaient à reprendre ses fonctions.

Homme politique avisé et habile diplomate, le cadi Iriani s'était rendu indispensable parce que personne ne pouvait, mieux que lui, représenter un pays aussi divisé, traduire les sentiments et les aspirations tout à la fois des progressistes, partisans d'un Etat moderne, et des conservateurs, attachés aux structures tribales du pays.

Vêtu à la manière traditionnelle — cafetan ample, large ceinture brodée soutenant un poignard serti de pierres précieuses, turban blanc, — l'ancien chef de l'Etat avait le mérite d'inspirer confiance à ses interlocuteurs. Le regard doux, d'où émanaient des lueurs de compréhension et de sympathie, la parole lente, le propos modéré, le langage imagé et émaillé de paraboles, le cadi Iriani était avant tout un homme de compromis. Respecté de tous, y compris des putschistes d'aujourd'hui, qui lui rendent hommage dans leur première proclamation, il était généralement considéré comme « le Sage du Yémen ».

Son accession au pouvoir, à la suite d'un coup d'Etat « blanc », le 5 novembre 1967, n'avait d'autre objectif que de réconcilier royalistes et républicains, qui n'avaient cessé de se combattre depuis la révolution du 26 septembre 1962, date à laquelle la monarchie des imams avait été renversée. Un peu plus de deux mois auparavant — très exactement le 31 août 1967 — Nasser et le roi Fayçal avaient conclu un modus vivendi aux termes duquel la République du Yémen serait « neutralisée », c'est-à-dire tenue à l'écart des zones d'influences respectives des deux puissances arabes. L'Egypte, qui était venue à l'aide des républicains, devait retirer son corps expéditionnaire avant le 15 décembre, et l'Arabie Saoudite cesser de fournir de l'or et des armes aux rebelles royalistes. Le cadi Iriani, républicain modéré, était l'homme de la situation : son farouche patriotisme, son attachement à l'indépendance du Yémen, son aversion pour tous les extrémismes, son pacifisme foncier, le désignaient comme l'artisan de la réconciliation nationale et comme le symbole d'un Yémen qui serait à la fois l'ami de l'Egypte et de l'Arabie Saoudite.

Il lui avait fallu pourtant près de trois ans pour mettre un terme à la guerre civile et normaliser ses rapports avec les deux capitales arabes. Après avoir résisté aux assauts des tribus à la solde de Ryad, il parvint à conclure un accord avec le roi Fayçal, en mars 1970. En juillet, le royaume wahabite, qui considérait jusque-là la République de Sanaa comme étant un dangereux précédent dans la presqu'île arabe, établissait des relations diplomatiques avec un régime qui avait vu le jour huit ans auparavant. Des royalistes entrèrent dans le gouvernement yéménite, une Constitution permanente fut promulguée en décembre 1970, et des élections générales tenues en mars 1971.

Soucieux d'équilibre à l'intérieur, le cadi Iriani l'était également dans le domaine des rapports internationaux. Il a rétabli les relations diplomatiques avec les Etats-Unis en juillet 1972 et ouvert son pays aux missions, aux capitaux et aux techniciens des pays occidentaux, l'Allemagne fédérale en tête. Mais il a résisté en même temps aux pressions de l'Arabie Saoudite, qui souhaitait que Sanaa rompe, ou pour le moins prenne ses distances, avec les pays communistes. Le cadi Iriani, dont la culture et l'ouverture d'esprit nourrissaient le libéralisme, calculateur aussi, tenait à entretenir de bonnes relations tant avec la Chine populaire qu'avec l'U.R.S.S., à laquelle il a confié l'équipement et l'entraînement de l'armée yéménite.

Le roi Fayçal avait d'autres raisons de se méfier d'un homme qui, tout en étant conciliant, lui tenait tête avec obstination. Le vieux monarque saoudien n'a cessé, depuis des années, de souhaiter la chute du régime marxisant de la République démocratique du Yémen (du Sud). Ses fonds et ses armes servaient à alimenter les tribus nord-yéménites qui harcelaient aux frontières les agglomérations tenues par les « athées ». Le roi Fayçal avait cru atteindre son objectif quand la guerre éclata, en 1972, entre les deux Républiques sœurs. Mais, là encore, le cadi Iriani mit fin à ce combat fratricide. Il provoqua même la colère du souverain wahabite en signant, en décembre de la même année, un accord d'union avec Aden, accord qui devait rester lettre morte, mais qui eut le mérite de normaliser les rapports entre les deux Yémens.

Depuis, le cadi Iriani multiplia les initiatives, qui finirent par inquiéter au plus haut point les dirigeants saoudiens. En s'opposant à une répression trop brutale contre les opposants de gauche, en essayant de réduire le pouvoir des tribus et des milieux traditionalistes, il était devenu la bête noire de Ryad, qui le considérait, sinon comme un révolutionnaire du moins comme un dangereux réformateur qui pouvait, à la longue, par l'exemple qu'il donnait, mettre en péril le régime ultra-conservateur des wahabites. Il allait dès lors à sa perte.

E. R.

LE COLONEL HAMIDI

Le président du nouveau conseil de commandement de la République arabe du Yémen, le colonel Ibrahim Mohamed El Hamidi, était jusqu'à la veille du coup d'Etat le commandant en chef adjoint des forces armées.

Agé de trente ans environ, il s'était engagé dans l'armée en 1962, après la chute de l'imam Ahmed. Formé par la suite dans un institut militaire yéménite, le colonel Hamidi, après avoir effectué plusieurs stages à la tête d'un corps de parachutistes, a été successivement commandant des régions occidentale et centrale de la République, où il a été associé à plusieurs programmes de développement. Il a ensuite occupé les fonctions de vice-premier ministre chargé des questions intérieures, avant de seconder, à partir de décembre 1972, le commandant en chef de l'armée.

EUROPE

Italie

Après le refus de la démission de M. Rumor

Le résultat des élections en Sardaigne pourrait éclaircir la situation politique

De notre correspondant

Rome. — Après plusieurs heures de réflexion, M. Giovanni Leone, président de la République italienne, a repoussé purement et simplement, jeudi 13 juin, la démission du gouvernement Rumor. Le président du conseil démissionnaire devra décider s'il maintient ou non sa décision. Mais cette réponse peut attendre, car tout dépend des contacts que M. Mariano Rumor aura avec les membres de sa majorité de centre gauche, et notamment avec le parti socialiste.

Si le président du conseil confirme sa décision, M. Leone pourrait faire appel à l'un des deux candidats que lui a proposés la démocratie-chrétienne : M. Colombo, ministre du Trésor, ou M. Piccoli, ancien secrétaire général du parti. L'actuel titulaire de ce poste, M. Fanfani, refuse catégoriquement, pour le moment, de prendre lui-même en charge le pouvoir. Sa nomination à la présidence du conseil satisferait pourtant aussi bien ceux qui le considèrent comme un recours, que ceux qui veulent l'éliminer du secrétariat. Mais il n'en est apparemment pas question.

L'évolution des événements dépendra finalement du résultat des élections régionales qui ont lieu dimanche en Sardaigne. Tous les partis y sont engagés et y ont délégué leurs principaux ministres. A Rome, les affrontements demeurent très modérés dans les termes, mais en Sardaigne ils sont très violents. La soirée de jeudi, en particulier, a été marquée pendant plusieurs heures par des accrochages entre policiers et militants d'extrême gauche, à l'issue d'un meeting d'extrême droite tenu par M. Giorgio Almirante, secrétaire du M.S.I. (Mouvement social italien (néo-fasciste), dans la ville de Sassari. Ce sont en définitive les électeurs sardes qui détermineront l'issue de la crise gouvernementale. — J. N.

Espagne

Le général Diez Alegria refuse de « confirmer ou démentir » la nouvelle de son éviction

De notre correspondant

Madrid. — Rentrant d'un voyage officiel en Tunisie, le général Manuel Diez Alegria, chef du haut état-major, a déclaré aux journalistes le 13 juin à sa descente d'avion : « *Je ne peux ni démentir ni confirmer la nouvelle selon laquelle j'ai été démis de mes fonctions. Je sais seulement que, alors que je me trouvais à Tunis, le président Arias Navarro chercha à entrer en communication avec moi mais qu'il ne réussit pas à me joindre. Ma visite à M. Ceaucescu, président de la République roumaine, rendue à la requête de celui-ci, se fit avec l'autorisation de mes supérieurs, et nos conversations portèrent sur la situation portugaise.* »

Selon des bruits courant avec insistance dans la capitale (*le Monde* du 14 juin), l'éviction du général Diez Alegria aurait été réclamée par les ultras à la suite notamment de déclarations favorables au chef du haut état-major faites récemment en France par M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol. Le général — frère du célèbre père jésuite José-Maria Alegria — est l'un des chefs les plus « *libéraux* » de l'armée. Croire que M. Santiago Carrillo soit en mesure, par ses propos, de faire relever de ses fonctions le chef du haut état-major, semble quelque peu hasardeux.

Dans les milieux militaires proches du haut état-major, on signalait, il y a quelques semaines, au sujet de la conférence de presse tenue à Drancy par M. Santiago Carrillo : « *Les contacts mentionnés avec un émissaire du général Diez Alegria relèvent de la pure fantaisie ; le secrétaire général du parti communiste espagnol use de cette tactique pour envisager les attaques des secteurs les plus intégristes de l'armée et les forcer à un affrontement avec les militaires plus modérés.* »

Auprès des Américains, avec lesquels vont commencer d'ici peu les négociations en vue du renouvellement de l'accord sur les bases américaines en Espagne, le général Diez Alegria passe pour un interlocuteur difficile. Lors du dernier renouvellement des accords, il a pris une position extrêmement dure ; il fit renvoyer aux Etats-Unis trois frégates cédées par Washington aux termes de l'accord, déclarant qu'elles étaient « *inutilisables* ».

Il est question, à Madrid, de la nomination du général Diez Alegria au poste d'ambassadeur au Maroc. M. Martin Gamero, actuellement titulaire de cette fonction, serait nommé à Washington.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

A travers le monde

République d'Irlande

● LE PREMIER MINISTRE, M. Liam Cosgrave, a déclaré, le 13 juin, au cours d'une réunion de membres du parti Fine Gael, à Dublin, que les violences qui se poursuivent en Ulster commencent à étouffer les aspirations de la population de la République à la réunification de l'Irlande. C'est la première fois qu'un chef de gouvernement irlandais exprime publiquement des doutes sur la réunification de l'île. — *(A.F.P.)*.

République Sud-Africaine

● LE PARTI PROGRESSISTE, aile marchante de l'opposition sud-africaine, a remporté un nouveau siège au Parlement, où il est désormais représenté par sept députés. Dans l'élection partielle de Pinelands, le Dr Alex Boreine, candidat progressiste, a battu Mlle Annette Reinecke, candidate du parti unioniste, autre parti d'opposition, avec une avance de trente-quatre voix seulement. — *(A.F.P.)*.

UNION SOVIÉTIQUE

Les élections au Soviet suprême motivent une campagne sur le programme du parti

De notre correspondant

Moscou. — Des dizaines de millions de Soviétiques (au moins 99 % des plus de dix-huit ans) vont se rendre aux urnes, dimanche prochain 16 juin. But de l'opération : le renouvellement du Soviet suprême, c'est-à-dire de l'organe législatif de l'Union soviétique. Renouvelable tous les quatre ans, le Soviet suprême se compose de deux Chambres : le Soviet de l'Union (sept cent soixante-sept membres, soit un député pour trois cent mille habitants) et le Soviet des nationalités (sept cent cinquante membres à raison de trente-deux députés par République fédérée, onze députés par République autonome, cinq par région autonome et un par district national).

Ces élections, bien sûr, comportent peu d'imprévu, puisqu'un seul candidat peut se présenter dans chaque circonscription : celui du « bloc des communistes et des sans-parti ». Depuis des mois, cependant, la presse et la télévision leur accordent une grande importance. Cet intérêt s'est encore accru au cours des derniers jours avec les discours électoraux des membres les plus importants du bureau politique.

Les élections à la soviétique se divisent en trois phases distinctes : la sélection des candidats d'abord ; la campagne électorale proprement dite ensuite ; et, enfin, le scrutin. L'étape la plus importante est constituée par le choix des mille cinq cent dix-sept candidats. L'opération dure plusieurs mois et donne lieu à de multiples réunions d'entreprises, de kolkhozes, au cours desquelles communistes et sympathisants désignent celui qui sera chargé de représenter leur circonscription au Soviet suprême. L'opération de sélection est menée au niveau local par des commissions électorales contrôlées par le parti. Même dans le cas où le candidat n'a pas été désigné « d'en haut », la marge d'initiative laissée aux responsables locaux est assez faible : un « portrait robot » du député idéal a en effet été tracé au plus haut niveau en fonction de la composition sociologique que l'on veut donner au Soviet suprême. Cette composition n'est pas laissée au hasard. C'est ainsi que la presse soviétique insiste déjà sur la représentativité du prochain Soviet suprême, qui comprendra un tiers de femmes, un peu plus de 50 % d'ouvriers et de kolkhoziens, 38 % de « sans-parti ».

La phase de la désignation des candidats est suivie avec une grande attention par les kremlinologues. La tradition veut en effet que les principaux dirigeants du pays soient désignés dans plusieurs circonscriptions ; à la mi-campagne, ils publient une lettre collective pour annoncer dans quelle circonscription ils se présenteront finalement et pour demander aux électeurs des autres circonscriptions de ne plus les désigner. Cette lettre a été publiée cette année alors que 740 circonscriptions avaient déjà désigné leur candidat : M. Brejnev avait été « honoré » dans 115 circonscriptions ; MM. Podgorny et Kossyguine dans 60 chacun ; M. Souslov dans 33 ; M. Kirilenko dans 30 ; M. Mazourov dans 20 ; M. Koulakov dans 18 ; M. Pelche dans 17 ; MM. Polianski, Chelepine, Gromyko, Andropov et le maréchal Gretchko dans 13 ou 14 chacun. La surprise pour les experts vient de ce que deux des plus fidèles supporters de M. Brejnev venaient en queue de liste : M. Chtcherbitski, le premier secrétaire du P.C. ukrainien, et M. Kounaiev, le premier secrétaire du Kazakhstan, véritable *« lanterne rouge »* avec 3 circonscriptions.

La phase de la campagne électorale est destinée avant tout à mobiliser les masses, à éveiller leur intérêt pour la consultation et à proposer le programme du parti. D'où d'innombrables réunions électorales et une activité de porte à porte par les militants pour s'assurer d'une participation électorale massive. Ces effort sont centralisés dans chaque circonscription par un certain nombre d'« *agitpunkts* » qui constituent autant de permanences électorales. A en croire la presse, l'enthousiasme des citoyens n'est pas toujours à la hauteur des aspirations de leurs dirigeants : c'est ainsi que la *Pravda* de Moscou se plaignait récemment du manque d'activité des « *agitpunkts* » de la capitale. Un incident dont nous avons été témoin confirme cette crainte de l'apathie : la femme d'un haut responsable est arrêtée par un milicien pour avoir roulé en voiture dans la file de gauche, traditionnellement réservée sur certaines artères aux voitures officielles. Elle descend pour s'expliquer avec le jeune policier et présenter ses papiers. Et elle évite finalement l'amende traditionnelle de quelques roubles après avoir accepté de se rendre à une réunion électorale...

L'anecdote ne doit pas faire croire que les électeurs soviétiques sont conduits aux urnes *manu militari*. La consultation suscite pas mal de sarcasmes ou d'indifférence dans une partie de la jeunesse ou dans certains groupes sociaux bien précis ; il n'en va pas forcément de même parmi les couches plus âgées de la population. Une participation massive — consécration suprême de la légitimité du régime pour les dirigeants — est encouragée en tout cas par tous les moyens. C'est ainsi par exemple que l'U.R.S.S., ne connaissant ni le vote par correspondance ni le vote par procuration, des bureaux de vote fonctionneront dimanche prochain à bord de certains grands trains, des bateaux de pêche, des navires marchands et militaires, également dans les maisons de repos et les missions scientifiques, fussent-elles dans l'Arctique ou l'Antarctique. C'est dire que l'abstentionnisme involontaire est rare. Quant à l'abstentionnisme délibéré, il est vivement déconseillé, et il est aisé de le faire savoir dans une société aussi structurée et encadrée que la société soviétique.

Le nouveau Soviet suprême se réunira en session d'été quelque temps après les élections pour approuver la formation du nouveau gouvernement. Dans l'intervalle des sessions, les pouvoirs du législatif sont exercés par le présidium du Soviet suprême, dont la seule obligation est de faire approuver ses décisions *a posteriori* par l'organe dont il est issu. Les membres du Soviet suprême, qui doivent avoir au moins vingt-trois ans, ne sont pas des politiciens professionnels, à l'exception des permanents du parti, et doivent, selon la Constitution, continuer à exercer leur métier pendant toute la durée de la législature.

JACQUES AMALRIC.

AMÉRIQUES

États-Unis

Les ennuis de M. Kissinger servent la cause du président

De notre correspondant

Washington. — L'affaire — ou plutôt l'incident — Kissinger continue d'agiter les milieux politiques. Sans attendre la convocation de la commission sénatoriale des affaires étrangères, chargée par le secrétaire d'État de réexaminer le témoignage qu'il avait donné en septembre, les principaux leaders parlementaires ont pris publiquement position en sa faveur. Pourtant, il faudra bien éclaircir certaines obscurités, examiner de près les contradictions évidentes existant entre les déclarations de M. Kissinger au Sénat et les documents du F.B.I. dont plusieurs journaux — le *New York Times* et le *Washington Post* notamment — ont publié d'importants extraits. M. Kissinger a-t-il délibérément minimisé ses responsabilités, alors que les mémorandums du F.B.I. tendent à le présenter comme l'instigateur de la surveillance électronique concernant quelques-uns de ses collaborateurs et des journalistes ? Ou bien existe-t-il une différence d'appréciation authentique sur le rôle exact tenu par M. Kissinger dans l'affaire des écoutes téléphoniques ?...

A dire vrai, à l'exception d'une minorité au Capitole et de quelques éditorialistes entraînés par leur hostilité viscérale envers l'administration Nixon, le climat politique est très favorable à M. Kissinger. La Maison Blanche en profite pour exploiter l'incident et n'a pas perdu de temps pour passer à l'offensive contre la commission judiciaire de la Chambre. Le moment d'un « backlash », d'un coup en retour, favorable à M. Nixon n'est peut-être pas encore arrivé, mais le nombre croissant de fuites des documents examinés toutes portes closes par la commission judiciaire de la Chambre et filtrant néanmoins dans les journaux permet aux amis du président de mener une vigoureuse contre-attaque. Le vice-président Ford, M. Burch, conseiller de la Maison Blanche, ont dénoncé le manque d'objectivité de la commission, accusé son président, M. Rodino, d'en avoir perdu le contrôle, et même évoqué le retour au maccarthysme. Le sénateur Goldwater s'en est pris surtout à la presse, au *Washington Post* en particulier, l'accusant de trahison et de corruption pour avoir publié des documents confidentiels du F.B.I. D'autres sénateurs républicains se sont joints à cette attaque menée contre les « media » (presse, radio et télévision).

Toutefois, la commission judiciaire est plus vulnérable. M. Rodino a dû admettre qu'il était déplorable que les documents remis à la garde de la commission et que l'essentiel des délibérations à huis clos de ... nière soient publiés dans les journaux. Il lui sera plu... maintenant de résister aux pressions des conseillers juridiques de la Maison Blanche, appuyés par un certain nombre de républicains de la commission, insistant pour qu'il soit mis fin sans tarder à un huis clos aussi inefficace que nuisible. Il est évident que certains des trente-huit membres de la commission, n'écoutant que leur conscience partisane, n'observent pas la règle du secret à laquelle ils s'étaient engagés, et communiquent aux journalistes des informations confidentielles.

La contre-attaque de M. Nixon se développe donc sur un terrain favorable. L'effet négatif de la publication des conversations de la Maison Blanche s'est quelque peu tassé dans une opinion déconcertée et qui, de nouveau, donne des signes de lassitude.

HENRI PIERRE.

Argentine

Après une grande manifestation de soutien

LE GÉNÉRAL PERON REFUSE LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Buenos-Aires. — Au lendemain d'une grande manifestation de soutien sur la plaza de Mayo (« le Monde » du 14 juin), le général Peron est revenu jeudi 14 juin sur sa menace d'abandonner le pouvoir et a même assuré qu'il resterait à son poste « jusqu'à son dernier souffle ». Il a refusé le même jour la démission que les ministres de son cabinet lui avaient remise en bloc mercredi. Bien que le chef de l'État ait publiquement critiqué certains de ses partisans et, sans les nommer, quelques-uns de ses collaborateurs, il n'a pas saisi l'occasion pour remanier son gouvernement.

M. José Gelbard, ministre de l'économie, qui avait fait l'objet de nombreuses critiques, a déclaré que « la campagne de ces dernières semaines prétend déclencher à nouveau la course entre les prix et les salaires, provoquer le chaos et compromettre tout ce qui a été acquis jusqu'ici ». Patron lui-même, M. Gelbard s'adressa au patronat pour lui rappeler les engagements pris l'an dernier à l'occasion de la signature du pacte social, reconduit il y a deux mois.

La C.G.T., débordée par certains syndicats, dont les revendications mettaient en question toute la politique de concertation, a adressé une mise en garde à ses affiliés, ainsi qu'aux patrons complaisants. L'intervention du chef de l'État a eu pour conséquence immédiate que les mouvements de grève, qui avaient connu un large succès dans tout le pays, ont été suspendus.

PHILIPPE LABREVEUX.

ASIE

Thaïlande

LE GOUVERNEMENT AFFRONTE UNE GRAVE CRISE SOCIALE

Bangkok (*A.F.P.*). — Réinstallé, il y a une semaine et demie, après une démission spectaculaire, le gouvernement civil de M. Sanya affronte sa première crise. Cinq mille ouvriers du textile de la proche banlieue de Bangkok sont en grève et ont occupé, mercredi 12 juin, Sanam-Luang, le Hyde-Park thaïlandais. Ils réclament une augmentation de salaire, de meilleures conditions de travail et une libéralisation du code du travail.

Pour la première fois dans l'histoire du pays, des grévistes ont le soutien des quatre cent mille travailleurs syndiqués au sein de trente-quatre associations. Celles-ci ont lancé un « *ultimatum au gouvernement* », menaçant d'organiser une grève générale et d'interrompre les services publics, à moins que le gouvernement ne change très vite les lois du travail « *favorables aux employeurs* ».

Cette crise sociale intervient quelques jours seulement après que le premier ministre eut déclaré qu'un complot communiste menaçait la Thaïlande.

C'est la première fois que le « *péril communiste* » est évoqué à Bangkok depuis que la dictature militaire, brisée par les étudiants à l'automne dernier, a été remplacée par un gouvernement civil.

ASIE

LA MALAISIE, HORIZON 1990

III. - Regards vers Brunei

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Après avoir fait le tableau de la situation économique et sociale en Malaisie et des risques que fait peser l'évolution actuelle (« le Monde » du 13 et du 14 juin), Jacques Decornoy examine les perspectives diplomatiques et politiques auxquelles doivent faire face les dirigeants de Kuala Lumpur.

Kuala-Lumpur. — Les élections qui se dérouleront, selon toute vraisemblance, au début de l'été ne devraient pas apporter de changements significatifs dans la composition du Parlement : l'équipe au pouvoir, dirigée par le premier ministre, M. Abdul Razak, restera en place. Le Parlement élu en 1969 (mais réuni vingt et un mois plus tard seulement en raison des troubles raciaux) aurait pu n'être renouvelé qu'en 1976. L'inflation explique peut-être en partie ce retour anticipé aux urnes : trop attendre eût sans doute permis à un certain désenchantement de se traduire en termes électoraux.

L'opposition légale demeure incohérente et faible. Elle est essentiellement composée d'un parti sarawakien minoritaire, des socialisants du Pekemas et du Democratic Action Party, ancienne branche locale du mouvement de M. Lee Kuan Yew quand Singapour était membre de la fédération, et qui paraît surtout regrouper une fraction des petits commerçants chinois.

En face, c'est-à-dire au pouvoir, le Front national, regroupant le parti de Sabah (là-bas, pas de difficultés : le richissime premier ministre, M. Mustapha, contrôle tout et islamiserait volontiers jusqu'à l'évêque catholique), les trois vieux partis de l'alliance (malais, chinois et indien) et d'autres mouvements, dont un seul fait beaucoup parler de lui : le Gerakan.

Les lignes de partage demeurent fondamentalement raciales. L'UMNO, le parti malais de toujours, reste très puissant : dans les campagnes, fief de la tradition, lorsqu'on ne vote pas pour le parti islamique (d'ailleurs rallié à la coalition), on vote UMNO. Il est trop tôt pour dire si l'embauche massive à l'usine, dans tel ou tel Etat, de jeunes paysans et paysannes, modifiera un comportement jusqu'ici très discipliné. C'est au sommet du parti que le mouvement s'est produit : le souvenir de la tutelle paternelle du prince Abdul Rahman, désormais bien effacé, s'estompe ; la féodalité partage désormais le pouvoir dans le parti avec une jeune classe moyenne montante, et elle entend assumer sa survie en se muant en une nouvelle bourgeoisie par la création d'un capitalisme malais.

M. Bong est-il un « traître » ?

Les choses sont beaucoup moins claires dans la communauté chinoise qui n'a jamais été unie. Elle a, dans les années 50, fourni à la guérilla la quasi-totalité de ses troupes ; elle seule permet, avec les Indiens ici et là, l'existence de petits partis d'opposition légaux. Traditionnellement, elle soutenait aussi le M.C.A., le parti chinois conservateur, dont le chef, qui fut ministre des finances pendant treize ans, M. Tan Siew Sin, vient de se retirer de la vie politique. Les élections de 1969 montrèrent que le M.C.A. était usé jusqu'à la corde ; il a, depuis lors, donné d'autres signes de sénescence, expulsant l'an dernier ses jeunes « réformateurs » qui ont rejoint un autre parti « chinois », le Gerakan, d'une orientation plus moderniste. « *Le M.C.A. va survivre*, dit un des « expulsés », *car, pour beaucoup de Chinois, il est tout simplement impensable qu'il disparaisse. Il pourrait jouer un rôle utile de fédérateur des nombreuses guildes et associations chinoises. Mais sa défense de la « culture chinoise » n'a plus aucun sens, d'autant qu'il faut penser en termes malaisiens.* » Cette personnalité, qui travaille activement à la montée du Gerakan, parti qui se veut multiracial, même s'il ne l'est pas en fait, estime que les Chinois se sont causé beaucoup de torts en demeurant dans un ghetto. Elle pense aussi que, si le Gerakan ne fait pas sa percée cette année, le risque existe de voir une fois encore les communautés se replier sur elles-mêmes.

Même si l'organisation du Front national pose des problèmes, et si l'on est encore loin d'une fusion de ses membres en un véritable parti malaisien, aucun défi majeur ne s'opposera cette année à la coalition. Le régime se déclare d'autre part très satisfait du récent ralliement de la quasi-totalité des guérilleros de Sarawak, leur chef, Bong Kee Chok, en tête. Sur place, à Kuching, nous n'avons pu que recueillir la version officielle : Bong (né en 1936, arrêté en 1962, expulsé en Chine, revenu ensuite clandestinement après un « *stage* » en Indonésie) aurait, par écrit, le 13 octobre 1973, annoncé sa décision au premier ministre local, et le mouvement aurait ainsi été « *tué* » par la saine gestion des autorités de Kuching. La *Voix de la révolution* (communiste, émettant sans doute de Chine) l'a qualifié de « *traître* ». Certaines personnes estiment que les communistes se trouvant en mauvaise posture militaire auraient préféré jouer, en apparence du moins, le jeu officiel plutôt que d'aller à une mort certaine. Selon un opposant, une infiltration du mouvement par des agents pourrait avoir permis le retournement de situation (1).

La guérilla a-t-elle faim ?

Dans la péninsule, on signale ici et là des accrochages mineurs : des camps sont découverts de temps à autre. En tout cas, on ne se rend guère. En avril, le pouvoir a relancé sa campagne d'action psychologique, affirmant que le mouvement était à bout de souffle, puisque « *cinq corps de guérilleros morts de faim ont été trouvés* ». « *On ne meurt pas de faim*, dit un opposant, *on trouve toujours quelque chose à manger, ou alors on se déguise en n'importe quoi, on sort de la forêt et on prend l'autocar pour la ville. En fait, on peut penser que des agents bien infiltrés ont empoisonné la nourriture destinée aux révolutionnaires.* » Il reste que, selon des informations qui paraissent exactes, le mouvement clandestin a renouvelé ses rangs au fil des ans. Les Chinois n'ont plus le monopole et des Malais partent dans la jungle. L'affaire est à suivre mais, dans les conditions actuelles, la guérilla est tout juste une épine un peu douloureuse — et coûteuse — dans le pied des dirigeants.

Cependant, le récent assassinat, en plein centre de la capitale, du chef de la police constitue un fait nouveau, *Kuala-Lumpur étant* jusqu'à présent resté hors d'atteinte des militants armés. De plus, cet attentat est survenu au *retour* de Chine de M. Abdul Razak, et le P.C. malaisien (prochinois) a bien souligné que l'établissement de relations entre Pékin et Kuala-Lumpur ne modifiait pas les jugements qu'il porte sur les gouvernants.

Ces derniers veillent au grain. Il y aurait trois cents détenus politiques en Malaisie péninsulaire (ils seraient à peu près aussi nombreux à Sarawak) (2). Nombreux sont — même pour les députés — les sujets tabous, inabordables en public. Le syndicalisme existe certes, mais dans des limites strictement définies par la loi, qui le parcellisent et lui interdisent toute action ou intention politiques. *Toutefois, la stratégie* d'industrialisation pourrait faire éclater certains cadres ; elle mélange en tout cas, ailleurs que dans les clubs et dans les salons, des Malais, des Chinois et des Indiens et pourrait, jusque dans les *kampongs*, faire évoluer les mentalités dans un sens que ne souhaite pas précisément le pouvoir.

Une diplomatie sans accrocs

Sur le plan diplomatique, M. Abdul Razak a mené et continuera de mener sa barque sans accrocs. Il a longuement préparé son opinion (chinoise surtout) à la reconnaissance du régime de Pékin. Au sujet de l'Indochine, il a suivi et suivra une ligne conservatrice : reconnaissance de Hanoï, mais sans échange de diplomates, et des régimes de Saigon, Phnom-Penh et Vientiane. Il a voté et votera contre le remplacement à l'ONU d'une délégation du maréchal Lon Nol par une délégation du GRUNC. Mais ses activités diplomatiques demeurent, pour l'essentiel, tournées vers la région la plus proche, dans le cadre de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN).

Cela se fait sans fanfare, ni espoirs démesurés. Les relations bilatérales peuvent connaître des difficultés (avec les Philippines, à cause de la révolte musulmane, avec Singapour, en raison d'un très lourd contentieux), ou demeurer au beau fixe — ainsi avec Djarkarta. Les Indonésiens paraissent d'ailleurs jouer à Kuala-Lumpur un jeu peu discret : c'est sur leur intervention, croit-on savoir, qu'en avril un professeur hollandais (qui fut indonésien) a perdu son poste à l'université malaisienne et fut expulsé pour avoir dit, en Australie, que la plus grande partie de l'aide accordée à Djakarta allait dans les poches des militaires locaux. Mais les Indonésiens aident aussi la Malaisie : celle-ci va plus ou moins copier l'exemple de la Pertamina, la société nationale de pétrole indonésienne. Les statuts de la société malaisienne, Hydrocarbon Malaysia, seront prêts en août. Kuala-Lumpur veut, en effet, profiter au maximum d'une production qui atteint un peu moins de cent mille barils maintenant mais pourrait dépasser les cinq cent mille en 1978. Il s'agit d'un pétrole « propre » et cher.

Est-ce la faute du « rajah blanc » ?

Une affaire qui mérite quelques développements concerne les relations entre la Malaisie et le sultanat de Brunéi, toujours placé sous le protectorat britannique, c'est-à-dire, en fait, des ghurkas et de la Shell, même s'il est doté, depuis novembre 1971, de l'autonomie interne. Brunéi, ce sont quelque cent trente-cinq mille habitants répartis sur deux langues de terre qu'on joint par bateau, et un plateau continental flairant bon l'odeur du pétrole. Le parti Rakyat (parti du peuple) avait gagné les élections en 1962, ce qui déplut au sultan. Il y eut alors un soulèvement, dirigé par de jeunes intellectuels, dont M. Azahari est le plus connu (il s'enfuit dans l'accueillante Indonésie de Sukarno après l'écrasement de la révolte), et dont M. Zaini, qui fut arrêté avec plusieurs de ses amis, pourrait avoir été la tête pensante (il est diplômé de la London School of Economics). Il faut souligner le fait qu'alors la Malaisie condamna vigoureusement les rebelles ; nous croyons même savoir que ce sont ses agents qui alertèrent les Britanniques, ce qui assura la survie du potentat local.

Celui-ci refusa de se joindre, en 1963, à la Fédération malaisienne. On nota aussi à l'époque un petit mouvement d'agitation — vite calmée — dans le territoire de Limbang (environ vingt mille habitants), qui coupe en deux Brunéi. Cette région faisait partie du sultanat jusqu'en 1890, lorsque Brooke, le fameux « rajah blanc », chef anglais de Sarawak, l'acheta à Brunéi dans les conditions qu'on imagine volontiers.

Le Limbang, la révolte d'Azahari, tout cela paraissait oublié jusqu'en juillet 1973. Soudain, on apprit que venaient d'arriver à Kuala-Lumpur, où ils furent très bien reçus, huit des chefs de la révolte de 1962, échappés comme par enchantement de leur prison (avec, sans aucun doute, l'aide des services spéciaux malaisiens). Parmi eux, MM. Zaini, Mohamed Yassin (un autre meneur de l'époque) et le frère d'Azahari. Les « traîtres » de 1962 étaient devenus des héros ; il ne se passe pas de jours sans que le premier ministre de Sarawak, avec une apparente conviction, ne célèbre la mémoire des victimes de la répression anti-populaire. Furieux, et surtout apeuré par une éventuelle contagion politique, le *gouvernement de Brunéi* a, l'an dernier, rappelé tous ses étudiants qui se trouvaient en Malaisie.

Le potentat et son fils

A Brunéi, le pouvoir paraît toujours être aux mains du sultan de 1962, le Seri Begawan, père de l'actuel souverain, qui demeure sous sa tutelle. Sans doute pour répliquer à l'embarrassante affaire de juillet 1973, il a relancé la question du territoire de Limbang, estimant que ce lopin et quelques autres situés dans la région doivent revenir à Brunéi. La guerre des ondes bat son plein : le Seri Begawan en appelle à l'histoire, à la religion. Soutenu par Kuala-Lumpur, le premier ministre de Sarawak, M. Abdul Rahman Ya' Kub, dénonce l'« *oppression* » que subit le peuple brunéin (la même qu'en 1962 !).

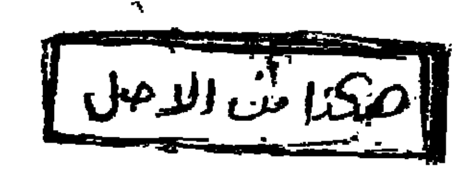
Il est difficile de dire que la Malaisie a des visées expansionnistes ; il n'est guère possible de savoir quel rôle jouent les Britanniques, directement concernés. De toute façon, si le feu prend dans la poudrière de Brunéi — et il peut prendre à tout instant, — Kuala-Lumpur aura grandement aidé à la libéralisation du régime local. Une libéralisation d'ailleurs bien tenue en main : les Malaisiens connaissent tous les ressorts de l'administration et des forces de l'ordre du sultanat. En ramenant au premier plan de la scène politique les rebelles d'autrefois, Kuala-Lumpur les a aussi placés habilement dans sa mouvance. Brunéi pourrait d'ailleurs demeurer un sultanat (les Malaisiens sont assez fins pour ne jamais prendre à partie l'actuel souverain, ne condamnant que son père).

Mais la *Kriegspiel* nord-bornéan demeure encore verbal. De toute façon, la Malaisie a d'autres défis à vaincre que ceux d'un potentat d'un autre âge. Alors que ses sultans à elle ne jouent plus qu'un rôle social et religieux limité, elle poursuit une expérience nationale à l'apparence brillante, mais combien difficile. Il lui faudra manœuvrer entre bien des écueils pour atteindre sans heurts le fameux horizon 1990.

FIN

(1) Pour ajouter à la complexité de l'histoire, il faut aussi savoir que, parmi les ralliés, figure la sœur du « speaker » de l'Assemblée de l'Etat du Sarawak. La femme de Bong demeure en Chine.

(2) Ils ont fait cette année une grève de la faim. Le ministre de l'intérieur l'a confirmé au Parlement, assurant que « les détenus refusaient simplement leur nourriture ». Où est la différence ? Plusieurs détenus auraient, à Taiping, subi de très mauvais traitements.



LA CHINE SANS UTOPIE

(Suite de la première page.)

Aux Vᵉ et VIᵉ siècles avant J.-C., à l'époque de grands troubles dite des Royaumes combattants, entre l'empire proto-historique des Tchou et le premier empire historique de Tsin, la société chinoise est bouleversée de fond en comble. Avant, les souverains remettaient à des vassaux une terre qui ne devenait pas pour autant leur propriété ; désormais, les vassaux revendiquent le droit de conserver leur terre et de la vendre, comme de la transmettre par héritage. D'autre part, le sol était jusque-là travaillé par des esclaves ; leurs révoltes se multiplient et les paysans vont conquérir ainsi un statut civil réel. Double mouvement, par lequel la Chine passe de l'esclavagisme à la féodalité.

C'est dans ce contexte que naît Confucius, et c'est dans ce contexte qu'il doit être lu. *« Se modérer et en revenir aux rites »*, cette phrase — que nous ont transmise ses disciples, dont on assure qu'elle fut par deux fois recopiée par Lin Piao pour en faire chez lui une banderole et qui, à vrai dire, constitue quasiment à elle seule tout le corpus de *pi Kong* — doit s'entendre en effet comme : résister aux excès du temps (des révoltes) et restaurer les hiérarchies des Tchou (de l'esclavagisme). C'est ce qu'on dit aujourd'hui en Chine, mais c'est aussi ce qui ressort de toute lecture attentive des textes qui nous sont parvenus, comme celle que faisait dès 1929 Granet (1).

Confucius, donc, dès le début, c'est le retour au passé et l'opposition à la montée d'une classe (féodale) qui était progressiste en son temps. La campagne *pi Kong* insiste, en contrepartie, sur l'action de l' « école des Légistes », adversaire acharné des Confucéens (ce n'est pas une façon de parler : de chaque côté on cherchait à être ministre, et de chaque côté on envoyait volontiers l'autre au supplice) et expression de la féodalité montante. La loi substituée à la coutume, la loi écrite, et donc valable pour les « esclaves » comme pour les maîtres : tel était l'enjeu.

Un nécessaire détour par l'histoire

Tout ce détour par l'histoire doit être, pour un lecteur français, assez déconcertant. Il n'en est pas moins indispensable. D'abord parce que, je le répète, *pi Lin* ne se présente jamais, nulle part, sans *pi Kong*. Ensuite parce qu'une observation critique a tôt fait d'y repérer, l'une aux autres mêlée, la puissance d'une analyse matérialiste historique impeccablement conduite et deux pratiques qui ne sont pas sans danger pour le discours politique chinois. La première est une tendance simplificatrice, que nous avons souvent rencontrée, à passer des étapes d'une histoire progressiste (du développement d'une société par le jeu de ses contradictions internes) à une dévaluation absolue de tout ce qui est « en arrière » et à une valorisation sans articulations internes *(sans dialectique)* de ce qui est « en avant » : le moins qu'on puisse dire est qu'en Chine on n'est pas « rétro ». La seconde, fort paradoxale ici, est l'absence complète d'autres références au passé : le rappel fait de Confucius et des Légistes apparaît ponctuel, sans contexte, il est extraordinairement uniforme et répétitif, tout venant du seul travail (d'ailleurs en cours de développement) de quelques spécialistes.

Pourquoi ce détour par Confucius pour critiquer Lin Piao ? Comment celui qui fut, pendant la révolution culturelle, *« le plus proche compagnon d'armes »* de Mao — un combattant dont on a des raisons de soupçonner que, s'il eut des complicités, ce fut bien plutôt du côté de l'ultra-gauche, — peut-il se retrouver ainsi dénoncé « comme droitier »?

Pour les Chinois, le complot contre la vie du président Mao, les révélations du document 571 (2), la fuite en avion, constituent le corps, massif, irréfutable, du délit : *« D'un délit que sa méthode suffit à qualifier de réactionnaire »*. C'est déjà l'aveu d'une volonté de « restauration du capitalisme » que l'envol vers le pays du révisionnisme, considéré comme pratiquant une telle restauration (envol d'ailleurs conforme à l'appel qu'aurait voulu faire Lin Piao pour la Chine au « parapluie atomique » soviétique). C'est en soi une pratique réactionnaire que la préparation d'une « insurrection armée » (lecture plus ou moins homonyme des caractères « 571 »), avec serment de fidélité absolue au chef et maxime « ou la vie ou la mort ».

Pour des raisons évidentes, les Chinois ne s'étendent guère sur ce point, au moins devant les étrangers : il faudrait de proche en proche poser la question de l'armée. Mais nous avons entendu par deux fois faire un rapprochement révélateur entre les méthodes éclairées par le document 571 et celles du militarisme japonais. Enfin, vouloir s'assurer pour soi et avec l'aide des siens (pour les siens ?) le pouvoir, chercher à l'usurper, est bien un geste de restauration, et même de « restauration » de l'empire. »

Parmi les critiques — cette fois doctrinales — après coup formulées contre Lin Piao, il en est dont l'impact révolutionnaire est indiscutable et qui font faire à la pratique politique chinoise un grand pas en avant. Ainsi celle-ci, que nous avons entendue pour la première fois formulée par un jeune — et remarquable — militant du comité révolutionnaire de l'Imprimerie nationale, à Pékin, critique que nous allions souvent retrouver sous des formes variées : Lin croyait les travailleurs chinois incapables de lire le président Mao autrement qu'en extraits (entendez : dans le « petit livre rouge »), et plus incapables encore de lire les classiques du marxisme (Marx, Engels, Lénine, Staline).

Un personnage « à double face »

Un révolutionnaire, au contraire, entreprend lui-même l'étude des textes, *in extenso*, et le peuple chinois fait la démonstration de ses capacités en ce sens en discutant actuellement partout *la Critique du programme de Gotha* ; *le Manifeste* ; *l'Etat et la Révolution* ; parfois *l'Anti-Duhring*. Je dis partout, à la campagne comme en ville : quel Etat révolutionnaire pourrait aujourd'hui, dans le monde, prétendre être allé aussi loin ?

Un autre point fixe de *pi Lin* qui va dans le même sens : la critique du génie inné ou des « *têtes bien formées* » — génie que Lin reconnaissait à Mao pour, dit-on, se le faire ensuite reconnaître, et pour mesurer en tout cas la différence entre les « grands » et les « petits hommes » — on retrouve ici Confucius opposant le sage (l'intellectuel) au mépris que mérite le travailleur manuel.

Et, de ce biais-là, il est parfaitement vrai que *« la critique de Lin Piao continue la révolution culturelle »* en allant plus loin dans le même sens. Il semble bien qu'il s'agisse au total d'une critique de ce qu'il put y avoir de « culte » de Mao, critique déclenchée par Mao lui-même (dont d'ailleurs les réserves à l'égard d'un tel culte sont connues depuis longtemps (3). Geste de désaliénation, geste progressiste, dont il ne faut surtout pas minimiser la portée. Ce qui reste plus difficile à expliquer, c'est comment et pourquoi il a fallu en passer, en face de Liu Shao-chi, sinon par Lin Piao (cela se comprend fort bien) du moins par l'époque du « petit livre rouge » (d'ailleurs jamais nommément contesté devant nous). N'avons-nous pas entendu un responsable de commune populaire se plaindre des réunions de lecture de naguère devant le portrait du président ? Cela aussi doit être mentionné.

Pour le reste, il faut le constater, Lin Piao vient, par une espèce de logique folle, occuper toutes les places marquées pour la politique maoïste d'un signe négatif, avec cette seule réserve qu' *« elles sont toutes désignées comme droitières »*, la référence au gauchisme semblant exclue : nationalisme, prêt à pactiser avec le social-impérialisme soviétique, prêt à pactiser avec l'impérialisme américain (la coïncidence entre la phase finale de la « crise » Lin Piao et les voyages Kissinger-Nixon n'est jamais évoquée), opposant au défaitisme de Liu, résigné à tout acheter à l'étranger, l'aventurisme d'ambitions industrielles mégalomaniaques, opposant après coup à la révolution culturelle le « non » de qui conteste systématiquement la nouveauté (et notamment, assure-t-on, l'envoi des étudiants dans les communes), clamant à tous les échos la nécessité de rétablir le capitalisme des propriétaires fonciers (et d'abord de leur restituer les droits politiques), prêt donc à liquider la dictature du prolétariat, et pour finir à ce point confondu avec son adversaire Liu que certains semblent avoir oublié qu'il ne s'agit pas d'une seule et même déviation, apparue au même moment. Rhétorique ? Maniement précipité de la dialectique ? Recours à l'amalgame, dont le marxisme au pouvoir n'arriverait pas à se défaire? Comment trancher ?

Il se peut très bien qu'il ne s'agisse là que de scories rendues nécessaires par la situation politique présente, et qui seront balayées un jour comme le sont aujourd'hui les excès du culte du petit livre. Ce qui, jusqu'à nouvel ordre, rend la confusion plus inquiétante, c'est que si la Chine, si le P.C. chinois entreprennent en ce moment de décrire et de qualifier — tentant d' « analyser » — la déviation qui a pu conduire au complot de Lin Piao, ils semblent bien être en revanche incapables de l' « *expliquer* » : de l'expliquer en marxistes.

Lorsqu'on demande comment un combattant révolutionnaire tel que Lin Piao (ou Chen Po-ta), aussi proche du président, a pu se retrouver à la tête d'un complot techniquement réactionnaire, la réponse — toujours la même — est psychologique, et de surcroît elle fait du caractère une substance figée, une fois fois pour toutes donnée : Lin n'est pas devenu traître, il l'a toujours été, c'était un personnage « masqué », « à double face » depuis le début. Simplement, il a fallu pour que son complot se mette au point et pour qu'on le décèle, le déroulement d'un certain processus.

Avouons que nous ne comprenons pas comment, même tactiquement, un marxiste peut tenir un tel langage. N'existait-il pas pour faire ainsi passer un élément du parti du peuple dans le camp de ses ennemis ? Et si le principe même de la dictature du prolétariat était en cause, ne faut-il pas qu'un équilibre provisoire dans le cours de la lutte des classes se soit rompu, tel qu'un sujet jusqu'alors placé sur la ligne révolutionnaire se soit retrouvé déporté sur une ligne de réaction jusqu'à pouvoir affirmer (comme on l'assure de Lin) la lutte des classes terminée ?

En somme : serait-il possible que le parti communiste chinois ne soit pas plus capable de rendre compte de « l'affaire » Lin Piao que le parti russe ne l'a été de rendre compte de « l'époque » de Staline ?

FRANÇOIS WAHL.

Prochain article :

TIEN AN MEN OU DE L'EXPLICATION AVEC LE MODÈLE SOVIÉTIQUE

(1) Par exemple aux chapitres III et IV de *la Civilisation chinoise* et *la Pensée chinoise*, IV, I, 4.

(2) Document où sont décrits les détails du « complot » ourdi par Lin Piao.

(3) Voir la lettre de 1966 publiée dans *le Monde* du 2 décembre 1972.

AFRIQUE

LE SORT DES TERRITOIRES PORTUGAIS

A Alger

M. Soares espère parvenir à un « premier accord » avec la délégation guinéenne

Alger. — Entamées le 25 mai à Londres, les négociations entre le Portugal et le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et les îles du Cap-Vert (P.A.I.G.C.) ont repris à Alger dès jeudi soir 13 juin. Les deux délégations, conduites respectivement par M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, et le commandant Pedro Pires, membre du comité exécutif du P.A.I.G.C., se sont retrouvés à 18 heures à la villa Dar-Ali-Cherif, mise à leur disposition par les autorités algériennes pour un premier entretien qui a duré deux heures trente.

Les discussions, dont la reprise était prévue ce vendredi matin, devraient normalement entrer dans leur phase décisive sinon finale, les deux délégations ayant largement eu le temps de consulter leurs gouvernements et leurs amis ou alliés. Le commandant Pires, qui était arrivé la veille, en avait profité pour s'entretenir avec les dirigeants algériens. Déjà avant de se rendre à Londres, où il était demeuré étroitement en contact avec l'ambassade d'Algérie, il était passé par Alger où il avait alors rencontré le président Boumediène. En débarquant à l'aéroport de Dar-El-Beida, il avait affirmé, dans une brève déclaration : « *Pour nous l'autodétermination signifie l'indépendance.* » « *Nous poursuivrons la même ligne de conduite qu'à Londres*, avait-il ajouté, *et nous suivrons les mêmes principes. Il ne sera pas accordé une plus grande importance à la Guinée-Bissau qu'aux îles du Cap-Vert.* »

A son arrivée, jeudi, à 15 h. 30, M. Mario Soares s'est montré plus prudent et plus réservé que dans les déclarations qu'il avait faites à Londres. « *Il existe*, a-t-il dit, sans autre précision, *certains points à établir et certains principes que nous pensons réajuster.* » Il n'a pas caché que dans ce genre de négociations la phase initiale est toujours difficile et complexe, mais il a ajouté : « *Nous croyons aboutir à la paix et à la solution globale du conflit qui dure depuis onze ans et qui n'a manifestement pas de solution militaire.* »

Le ministre, qui parlait en français, a exprimé l'esproi de « *parvenir à un premier accord qui permette de poursuivre les négociations jusqu'à l'accord final* ». Ce qui laisserait entendre que tout ne serait pas nécessairement conclu à Alger. Il a rappelé que Lisbonne avait trouvé « *naturelle* » la suggestion du P.A.I.G.C. de voir se dérouler la deuxième phase des négociations sur le territoire africain, la première ayant eu lieu en Europe. M. Soares a salué « *Alger, ville de la paix en Afrique* » et remercié l'Algérie pour « *l'accueil qu'elle a réservé aux camarades portugais antifascistes pendant les longues années de la lutte contre le régime fasciste* ».

De notre correspondant

- En réponse à une question, le ministre a précisé que les rapports futurs entre le Portugal et ses anciennes colonies seront fondés sur « *l'égalité et l'amitié* ». Il a souligné à ce propos que le Portugal « *est engagé sur la voie de la décolonisation* », ce qui lui a déjà permis de rétablir des relations diplomatiques et autres avec de nombreux pays socialistes. Il a ajouté : « *J'espère qu'il en sera de même prochainement avec tous les pays arabes et africains en commençant par l'Algérie.* »

Les principaux problèmes que les deux délégations doivent encore régler concernent évidemment le cessez-le-feu et les modalités techniques de la reconnaissance de l'indépendance de la Guinée-Bissau. A Londres, des divergences étaient apparues entre les deux partis du fait que le P.A.I.G.C. entendait obtenir de Lisbonne une reconnaissance immédiate en faisant valoir que plus de quatre-vingts Etats le lui avaient déjà accordée et que la Guinée-Bissau avait été, sur proposition de l'Algérie, admise comme le quarante-deuxième membre à part entière de l'O.U.A. lors de la session extraordinaire du conseil des ministres de l'organisation le 19 novembre dernier.

L'avenir des îles du Cap-Vert avait également soulevé des problèmes en raison de l'importance stratégique qu'elles ont pour l'OTAN. Elles constituent de plus une des deux escales possibles pour les avions qui se rendent en Rhodésie et en Afrique du Sud. Leur rattachement à la Guinée-Bissau, comme le réclame le P.A.I.G.C. — ses principaux dirigeants sont d'ailleurs des Cap-verdiens, — ne manquerait pas d'avoir des répercussions sur les deux pays de l'Afrique australe. Les chefs d'Etat africains réunis à Mogadiscio en ont conscience et ils ont d'ores et déjà incité le P.A.I.G.C. à ne pas céder sur ce point.

La question des « harkis »

Il faudra également que les délégations règlent le sort de ceux qui la presse algérienne appelle les « *harkis guinéens* », à savoir les forces africaines enrôlées dans l'armée portugaise. Le P.A.I.G.C. souhaiterait les intégrer dans la société guinéenne, après avoir assuré, selon l'expression d'*El Moudjahid*, « *la rééducation de ces victimes du colonialisme* ».

Pour sa part, M. Soares, dans une interview accordée au même journal, a clairement indiqué la « fourchette » à l'intérieur de laquelle il peut agir. En tant que socialiste, a-t-il dit, « *je suis anticolonialiste. Je suis pour l'autodétermination et l'indépendance des colonies. Dans le contexte des négociations, je suis membre du gouvernement provisoire avec un mandat strict de ce gouvernement et du président de la République* ».

Sans doute espérait-il que ses interlocuteurs tiendraient compte de cette situation complexe, lorsque, avant de les retrouver, il leur a rendu hommage en disant que ce sont des « *dirigeants responsables, de bonne foi et lucides* ».

Les Algériens paraissent très désireux quant à eux qu'un accord — même partiel — couronne les négociations d'Alger. On peut d'ailleurs penser que, sans s'immiscer dans les pourparlers, ils prodigueront leurs conseils en coulisse, si on les sollicite, en faisant bénéficier les négociateurs de l'expérience qu'ils avaient acquise lors des négociations avec la France pour l'accession à l'indépendance.

PAUL BALTA.

A Mogadiscio

Les nationalistes africains ont plaidé leur cause devant la conférence de l'O.U.A.

Comme cela était prévisible, la décolonisation des territoires portugais d'Afrique a dominé, jeudi 13 juin, les travaux de la onzième conférence des chefs d'Etat membres de l'Organisation de l'unité africaine.

Tout en précisant que l'Organisation ne s'immiscerait pas dans les conversations en cours entre nationalistes africains et autorités portugaises, le principe d'une rencontre entre M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, et le secrétaire général de l'O.U.A., a été officiellement admis, jeudi, à Mogadiscio.

Mogadiscio. — M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, a demandé jeudi à l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement africains tenue à Mogadiscio de repousser les tentatives qui sont faites afin de créer des divisions artificielles parmi les Africains, au nord et au sud du Sahara.

L'ancien chef de la diplomatie égyptienne, invité à ce onzième « sommet » l'O.U.A. pour apporter sa contribution au débat sur l'avenir des relations arabo-africaines, a affirmé : « *La collaboration qui existe entre l'Afrique et le monde arabe cause beaucoup de soucis à nos ennemis communs, qui essayeront sans doute dans un proche avenir de semer la discorde dans les rangs africains ou arabes* ».

Correspondance

La deuxième journée du « sommet » a été caractérisée par les interventions de plusieurs personnalités invitées. Outre M. Riad et le représentant de la résistance palestinienne, Mme Binh s'est adressée aux chefs d'Etat africains. La mission du ministre des affaires étrangères du G.R.P. du Vietnam du Sud à Mogadiscio aura été particulièrement efficace. Après l'annonce, le 10 juin dernier, de l'établissement de relations diplomatiques entre le G.R.P. et Madagascar, la liste devrait s'allonger dans les prochains jours. Selon des milieux bien informés, c'est à l'Algérie que l'on doit ces succès africains du G.R.P., succès d'autant plus importants si l'on considère qu'à la récente conférence de Genève sur les droits humanitaires, le G.R.P. du Vietnam du Sud vit sa candidature repoussée.

Le débat sur la libération de l'Afrique a été marqué par les interventions des représentants du P.A.I.G.C., du FRELIMO et du M.P.L.A. (1). M. Samora Machel, président du FRELIMO, qui ne cache pas son optimisme après les pourparlers de Lusaka avec les Portugais, tout en soulignant qu'au Mozambique « *la guerre continue et continuera jusqu'au transfert du pouvoir politique de l'administration coloniale aux forces nationalistes* », a déclaré : « *Cette sesssion constituera une nouvelle et décisive étape dans la liquidation finale du colonialisme portugais en Afrique... Les conditions pour que notre continent détruise la forme la plus rétrograde et barbare, la plus décadente et corrompue de la domination étrangère, sont plus que jamais extrêmement favorables.* »

En l'absence du docteur Agostinho Neto, c'est M. Daniel Chipenda, jusqu'à jeudi membre suspendu de la direction du Mouvement populaire de libération de l'Angola, qui a pris la parole pour annoncer le rapprochement des différentes factions du M.P.L.A. à la veille du premier congrès national. C'est avec surprise et prudence qu'on a appris cette amorce de réconciliation.

Même si la Somalie, dont le chef de l'Etat a été porté à la présidence de l'O.U.A., n'arrive pas à « *monopoliser les postes-clés* », comme certains le font remarquer, il faut quand même souligner que la « *révolution d'Octobre* » somalienne — saluée chaleureusement par MM. Senghor (Sénégal) et Kaunda (Zambie) — a donné le ton à ce « sommet », ouvert, sans aucun protocole, par des chants révolutionnaires.

En ce qui concerne le différend *somalo-éthiopien*, on notera que l'empereur Haïlé Sélassié et le général Syad Barre, président de la Somalie, ont été entendus jeudi par « le comité des huit », formé l'année dernière à Addis-Abeba. Les deux chefs d'Etat ont eu aussi une rencontre privée d'une quarantaine de minutes sans parvenir à rapprocher leurs points de vue. Tandis que, pour Mogadiscio il s'agit d'une « *question territoriale* », pour l'empereur Haïlé Sélassié (qui encore une fois a remis en question la légitimité même du comité), il ne s'agit que d' « *un problème de délimitation de frontières* ».

(1) Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert ; Front de libération du Mozambique ; Mouvement populaire de libération de l'Angola.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions des 12 et 13 juin, l'Organisation de l'unité africaine compte quarante-deux membres et non quarante et un. En effet, bien qu'encore placée sous dépendance, la Guinée-Bissau a été admise comme Etat membre de l'O.U.A. lors de la session extraordinaire du conseil des ministres du 19 novembre 1973.

Guinée-Bissau

QUAND LES MILITAIRES PORTUGAIS FRATERNISENT AVEC LES COMBATTANTS DU P.A.I.G.C.

Correspondance

Bissau. — Après Londres, c'est vers Alger que tout le monde ici, en Guinée-Bissau, a les yeux braqués. La paix tant espérée paraît désormais à portée de la main, surtout depuis que les combats, qui duraient depuis plus de douze ans, ont pratiquement cessé dans ce petit pays côtier d'Afrique occidentale, enclavé entre le Sénégal et la République de Guinée.

Le cessez-le-feu tacite existe en fait depuis le 25 mai, date de l'ouverture à Londres des premières négociations entre le Portugal et le P.A.I.G.C., reconnu comme unique interlocuteur des autorités coloniales. Les quelques blessés ou tués que compte l'armée portugaise (vingt-cinq mille hommes au total) ont le plus souvent été atteints par des explosions de mines.

L'armée portugaise, tout comme l'armée américaine au Vietnam, est fatiguée de cette guerre imposée par l'ancien régime et n'aspire qu'à rentrer chez elle. « *Mon corps est peut-être ici, mais mon esprit est déjà à Lisbonne* », nous a dit un soldat, qui compte au jour près son temps de présence ici. Un peu partout en Guinée portugaise, au nord comme près de Bissau, capitale de la province, les militaires, qui se sentent déjà démobilisés, multiplient, avec l'assentiment de leurs supérieurs, les rencontres amicales avec les combattants du P.A.I.G.C., qui mènent une intense campagne politique auprès de la population.

L'euphorie de la liberté retrouvée

L'application du cessez-le-feu et les modalités du retrait des forces portugaises sont considérées ici comme les points les plus importants des négociations. Les quelque cinq cent mille habitants de la Guinée se préparent à vivre avec le P.A.I.G.C., mais les réactions sont parfois différentes. Tous réclament le départ des Blancs, sauf de ceux qui veulent travailler dans une Guinée indépendante, et la reconnaissance par les Portugais de la République de Guinée-Bissau. Certains, dans l'euphorie de la liberté de parole retrouvée, affirment qu'ils pourront très bien se passer de l'aide des Portugais qui importent les principales denrées alimentaires, même le riz, aliment de base de la population, qui est vendu à un prix plus bas que celui du marché international. D'autres, les plus vieux, souhaitent le maintien des relations avec le Portugal sur un pied d'égalité pour contrebalancer leurs voisins du Nord et de l'Est, dont les divergences pourraient porter préjudice à la Guinée.

Quelques hypothèques

Les Portugais, de leur côté, font état de la lutte d'influence que pourraient mener les grandes puissances intéressées par la position stratégique des îles du Cap-Vert et on parle déjà en ville de la « *C.I.A.* »... Cet archipel pose un problème d'autant plus aigu aux Guinéens que la guérilla nationaliste n'est pas parvenue à s'y implanter. D'autre part, l'exode des Cap-Verdiens vers la Guinée, où ils occupent des postes de responsabilité dans l'administration, inquiète les Guinéens qui craignent une « *cap-verdisation* » de leur pays. De plus, la mort d'Amilcar Cabral, guinéen par son père et cap-verdien par sa mère, héros de la population et seul capable de jouer un rôle d'unification, est durement ressentie ici.

Mais pour le moment la situation reste calme. Des mouvements politiques, dont la Commission de la jeunesse pour l'unité et le progrès des peuples, créée après le 25 avril, font de la propagande active en faveur du P.A.I.G.C. (le drapeau du parti orne son siège à Bissau, ancienne résidence du directeur de la Pide-D.G.S.), qui a été mis à sa disposition par le nouveau commandant en chef de la Guinée et délégué de la junte de salut public, le général de brigade Carlos Fabiao. La Commission a même organisé des manifestations de rue pour marquer son soutien à la délégation du P.A.I.G.C. aux négociations d'Alger. Deux autres formations, qui ont vu le jour en même temps, la Ligue populaire de la Guinée, dirigée par un ancien député de l'A.N.P., ancien parti au pouvoir, Nicolai Martins Nunes, et le Mouvement démocratique de la Guinée, fondé par un médecin africain, le docteur Batica Ferreira, sont très discrètes à Bissau et tiennent leurs conférences de presse à Lisbonne.

Les inquiétudes de la minorité blanche

La situation est plus difficile pour les colons blancs, portugais ou libanais (deux mille cinq cents environ), qui sont surtout de grands et de petits commerçants. Ils sont inquiets quant à l'avenir, bien que certains déclarent vouloir rester après l'indépendance. Pour éviter des départs précipités et massifs, les autorités militaires ont décrété que toute personne qui occupe un poste vital pour l'économie du pays ne pourra quitter le territoire sans l'autorisation préalable du gouverneur militaire. Mais les réservations pour Lisbonne, déjà importantes en cette période de vacances, ont fortement augmenté.

« *Je compte rester pour voir ce qui se passera*, nous disait un grand commerçant de la ville, *mais j'envoie, pour le moment, ma femme et mes enfants au Portugal.* » Le sort de ces civils, peu nombreux, ne préoccupe pas beaucoup les autorités, qui pensent aux colonies de l'Angola et du Mozambique. « *Ici, au fond, le problème est simple à régler. Il s'agit maintenant de signer* », nous a souligné un responsable portugais.

(*Copyright France-Presse.*)

SANTO ANTAO
ILES DU CAP VERT
BOA VISTA
SAO TIAGO
Praia
Dakar
SÉNÉGAL
Bathurst
GAMBIE
Ziguinchor
Bissau
GUINÉE-BISSAU
Conakry
GUINÉE
0 kilomètres 300
SÉNÉGAL
CASAMANCE
Farim
S. Domingo
Teixeira-Pinto
Mansoa
Bafata
Nova Lamego
BISSAU
Archipel des Bijagos
Bolama
L. do Orango
I. do Tristao
GUINÉE
Boké

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés réglementent la pharmacie vétérinaire

Les députés ont examiné, jeudi 13 juin, un projet de loi relatif à la pharmacie vétérinaire. Ce texte réserve aux pharmaciens et aux docteurs vétérinaires le droit de préparer, de détenir et de délivrer les médicaments pour les animaux. Il prévoit cependant que certains produits, dont les listes seront fixées conjointement par les ministres de la santé et de l'agriculture, pourront être vendus par certaines professions telles celles de maréchal-ferrant et de hongreur, ainsi que par des groupements professionnels ou par des personnes préalablement agréées et liées par contrat à des éleveurs.

Rapporteur de la commission de la production, M. JULIEN SCHVARTZ (U.D.R., Moselle), après avoir présenté le marché des produits vétérinaires, analyse le projet de loi et détaille les souhaits de la commission : celle-ci désire notamment que des mesures soient prises pour résoudre les problèmes sociaux posés par les colporteurs âgés qui se trouveront dans l'impossibilité de se reclasser. Mme VEIL, ministre de la santé, dont c'est la première intervention à l'Assemblée nationale, note que depuis vingt ans le Parlement a été saisi de plusieurs projets et propositions de loi concernant une réglementation de la pharmacie vétérinaire. *« Le fait,* ajoute-t-elle, *qu'après tant d'atermoiements le projet du gouvernement soit appelé à l'ordre du jour manifeste ma détermination très ferme, quels que soient les obstacles à surmonter, de résoudre les difficultés rencontrées dans le domaine de la santé. »* Elle souligne l'importance d'un contrôle de la pharmacie vétérinaire et note que plus de 60 % des transactions se font par colportage ou par ventes par correspondance. Elle précise : *« Des quantités très importantes de produits alimentaires se trouvent fabriquées sans garantie, distribuées sans contrôle et utilisées sans discernement. »*

M. DARINOT (P.S., Manche), remarquant que le projet s'attache essentiellement à la distribution des médicaments, souhaite que le législateur se préoccupe en particulier du *« devenir des produits alimentaires issus de l'animal »*. Le député socialiste s'inquiète aussi du sort des quinze mille personnes actuellement employées dans la fabrication et la distribution des médicaments vétérinaires et réclame l'institution d'une loi qui contrôlerait véritablement les denrées alimentaires avant leur mise en vente sur le marché.

M. COINTAT (U.D.R., Ille-et-Vilaine) souhaite que le Laboratoire national de contrôle des médicaments bénéficie de crédits suffisants à un fonctionnement correct, réclame un arsenal législatif permettant de contrôler tous les produits et déclare enfin : *« Dans l'alimentation, à côté du produit lui-même, il y a le produit de traitement, qui peut contenir des résidus toxiques, et les hommes qui transforment les aliments. Or ces hommes ne sont visés pratiquement par aucune législation. Chaque année, on apprend que cinquante ou cent élèves de tel ou tel lycée ou collège ont été envoyés à l'hôpital à cause d'un staphylocoque contenu dans un fromage travaillé par des ouvriers atteints de furonculose. Il devrait être possible d'édicter quelques règles simples pour éviter de tels incidents. »*

M. MORELLON (rép. ind., Puy-de-Dôme) dénonce la surconsommation des antibiotiques et estime que *« la protection du consommateur ne sera assurée effectivement que par la prohibition totale des hormones comme facteur de productivité »*. Il réclame que les abus soient combattus par *« une réglementation sévère »*, jugeant que celle qui existe actuellement est *« tout à fait insuffisante »*.

Après M. JOANNE (rép. ind., Charente-Maritime), qui explique les raisons pour lesquelles il approuve *« pleinement »* le projet, M. MEHAIGNERIE (U.C., Ille-et-Vilaine) souligne notamment : *« La réglementation ne doit pas conduire à une défiance systématique qui paralyserait toute initiative et toute évolution. »*

Motion de renvoi repoussée

Après la discussion générale, M. LUCAS (P.C., Pas-de-Calais) demande que le texte soit renvoyé pour examen en commission. S'il approuve la nécessité de compléter la réglementation actuelle, il considère en effet que les députés ont été insuffisamment informés et déclare : *« Il faut élaborer une législation offrant la plus grande sécurité sur le plan sanitaire, tout en donnant à notre élevage les moyens d'utiliser largement et au moindre coût les produits courants et non dangereux expérimentés depuis une longue période. »* M. COINTAT s'oppose à la demande de motion de renvoi, jugeant que l'Assemblée est informée et soulignant que le projet est attendu depuis longtemps par les intéressés.

Mme VEIL, MM. BOUDET (réf., Orne) et SCHVARTZ se prononcent eux aussi contre la motion de renvoi. Celle-ci n'est finalement pas adoptée à la majorité de 286 voix contre 180 sur 467 votants et 466 suffrages exprimés.

Après ce scrutin les députés examinent les articles. Adoptant divers amendements, ils décident notamment que :

— Tout produit antiparasitaire à usage vétérinaire est considéré comme médicament vétérinaire ;

— La délivrance des médicaments vétérinaires destinés aux petits animaux de compagnie, dont la liste sera fixée par arrêté ministériel, n'est pas soumise, sous certaines conditions, aux dispositions de la loi ;

— La délivrance des médicaments vétérinaires est faite sur présentation d'une ordonnance émanant d'un vétérinaire ;

— Les groupements et les personnes intéressées à acheter et à détenir des médicaments vétérinaires devront recevoir l'agrément du ministre de l'agriculture, sur proposition de commissions paritaires comprenant des représentants de l'administration, des organisations professionnelles agricoles et des vétérinaires ;

— Il est créé un corps d'auxiliaires vétérinaires et de deux cents techniciens autorisés à exercer la médecine et la chirurgie des animaux ;

— Une taxe sur les spécialités vétérinaires est instituée.

Les députés repoussent, en revanche, plusieurs amendements visant à permettre à ceux qui distribuent actuellement les médicaments vétérinaires de poursuivre leurs activités. Ils décident néanmoins que, dans l'année qui suivra la promulgation de cette loi, le gouvernement devra présenter au Parlement un rapport précisant dans quelles conditions aura été réalisée la reconversion de ces distributeurs.

Le projet de loi ainsi amendé est finalement adopté après que plusieurs députés eurent expliqué leur vote : M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne) indique que ses amis s'abstiendront : *« Ce texte n'est pas en mesure de régler le problème de la santé publique. Vous n'avez pas voulu attaquer les causes du mal,* dit-il au ministre de la santé. *Il aurait fallu pour cela s'attaquer aux grandes firmes pharmaceutiques. Vous avez laissé le champ libre au profit. »* M. DARINOT précise lui aussi que le groupe des socialistes et des radicaux de gauche s'abstiendra, tandis que M. DAILLET (réf., Manche) annonce que lui et les autres réformateurs voteront le texte. — M. S.

RIGUEUR

Après vingt ans d'atermoiements, la pharmacie vétérinaire est enfin réglementée en France. En adoptant la loi présentée à ce sujet, les parlementaires ont mis fin à une situation dangereuse. Alors que la fabrication, la vente et l'usage des médicaments sont strictement réglementés pour l'homme, les médicaments vétérinaires échappaient à tout contrôle.

Il est intéressant de noter que l'Assemblée comme le gouvernement se sont fixé pour objectif de ne pas assouplir le projet de loi tout au long de la discussion des cent amendements présentés. C'est, en fin de compte, le souci de protection de la santé publique qui a dominé les débats, même si le contenu du texte en question fixe essentiellement les règles selon lesquelles pourront être détenus et vendus les médicaments vétérinaires.

Il était nécessaire dans un premier temps de mettre de l'ordre en ce domaine particulièrement anarchique. Il faut espérer que, dans un proche avenir, les pouvoirs publics perfectionneront encore ces dispositions, notamment pour ce qui concerne le contrôle des résidus médicamenteux contenus dans les produits animaux proposés aux consommateurs et qui, hormones et antibiotiques en tête, ne sont pas sans présenter pour l'homme de graves inconvénients. Dans le même ordre d'idées, il a été demandé que le Laboratoire national de contrôle des médicaments, « outil indispensable à l'application de la loi » et qui est en construction dans l'Ille-et-Vilaine, bénéficie de crédits suffisants pour fonctionner correctement. La première tranche des travaux sera achevée à l'automne, mais le budget de 1974 ne comporte que quatre créations de postes, alors qu'il en est prévu cent vingt pour que ce laboratoire joue réellement son rôle.

Quant aux délais d'application de la loi, le projet gouvernemental avait prévu qu'ils dépendent de décrets publiés d'ici un à deux ans suivant les cas. Les parlementaires se sont opposés à cette formule, rappelant qu'à cause de cela « trop de lois n'ont jamais été appliquées ». Ils ont donc préféré qu'un certain nombre de mesures prennent effet dès la promulgation de la loi, notamment pour les groupements et personnes habilités à détenir, à utiliser et à délivrer des médicaments vétérinaires.

A. Rd.

LE MARCHÉ DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES

Dans son rapport écrit, M. Julien Schvartz souligne notamment : *« Deux cents laboratoires fabriquent et commercialisent six mille spécialités. Sur deux cents laboratoires, quarante seulement ont un chiffre d'affaires supérieur à 250 000 francs, dont cinq ont un chiffre d'affaires de plus de 10 millions, dix de 5 à 10 millions, vingt-cinq de 250 000 à 5 millions. Les dix premières spécialités représentent à elles seules 17 % du chiffre d'affaires total tandis que cinq mille d'entre elles ont un chiffre d'affaires inférieur à 5 000 francs. La comparaison avec la situation aux Etats-Unis confirme la nécessité d'une restructuration de la production en France. Aux Etats-Unis, cent cinquante fabricants assurent la production de deux mille cinq cents spécialités. »*

Analysant les conséquences de cette situation sur la santé humaine, le député rappelle : *« D'après une étude du professeur Gounelle, présentée le 7 mars 1972 à l'Académie de médecine à Paris, sur les ventes du commerce, 58 % des porcs, 36 % des veaux et 7 % des bœufs dans les abattoirs présentaient des résidus de produits à activité antibiotique dont certains ne sont même pas utilisés en médecine humaine. »*

Le parti communiste propose plusieurs réformes en faveur des handicapés

Quatre parlementaires communistes, MM. André Tourné, Guy Ducoloné, Claude Weber, respectivement députés des Pyrénées-Orientales, des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise, et Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur de Seine-Saint-Denis, ont présenté, jeudi 13 juin, les deux propositions de loi en faveur des handicapés qui viennent d'être déposées par le groupe communiste sur le bureau de l'Assemblée nationale. L'une tend à assurer les droits scolaires et la formation professionnelle des jeunes handicapés ; l'autre vise à garantir l'emploi ainsi que des ressources suffisantes aux handicapés adultes.

« Selon les statistiques officielles, a souligné Mme Goutmann, *il y a 2 700 000 handicapés, soit plus de 5 % de la population française (dans ce chiffre sont comptés l'infirme moteur cérébral, le handicapé sensoriel, le retardé scolaire, le caractériel). Les mesures les plus urgentes concernent l'éducation des enfants handicapés. Notre proposition pose le principe de l'obligation scolaire et en tire toutes les conséquences au plan de la gratuité pour les enfants et les familles et au plan des moyens que l'Etat doit mettre en œuvre pour assumer son obligation. »*

« Le service public de l'éducation nationale, déclare Mme Goutmann, *doit avoir la responsabilité d'assurer l'éducation générale des enfants et adolescents handicapés ou inadaptés, et cela, en particulier, pour en finir avec l'opposition néfaste entre l'éducation ou les possibilités d'éducation et les soins thérapeutiques que doivent recevoir les enfants handicapés. »*

La seconde proposition, concernant l'emploi et les ressources des handicapés adultes, prévoit des mécanismes qui, pour l'essentiel, visent à assurer l'application de loi de 1957, notamment l'obligation pour les entreprises d'inclure dans leurs effectifs 3 % au moins de handicapés. Des exonérations fiscales sont aussi prévues, ainsi que la création de « foyers de ville » pour les handicapés orphelins. Pour le financement de ce programme, le P.C. demande l'institution d'un impôt sur le capital.

● *Le groupe interparlementaire des relations franco-soviétiques du Sénat,* que préside M. Jean-Eric Bousch, sénateur (U.D.R.) de la Moselle, a donné au palais du Luxembourg une réception en l'honneur de M. Stepan Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S. en France, en présence de M. Alain Poher, président du Sénat.

M. Jean-Eric Bousch et M. Stepan Tchervonenko ont prononcé au cours de cette réception deux allocutions dans lesquelles ils ont souligné tout l'intérêt de la coopération franco-soviétique pour le maintien de la sécurité et de la paix en Europe et dans le monde.

LE STATUT DES SUPPLÉANTS DE DÉPUTÉS

Au cours du déjeuner offert, jeudi 13 juin, par M. Chirac aux membres du bureau politique du groupe U.D.R., la réforme constitutionnelle du statut des suppléants de parlementaires devenant ministres a été évoquée.

Rappelons qu'un projet de loi adopté par le gouvernement prévoit que les membres du gouvernement anciens parlementaires qui cessent d'être ministres ou secrétaires d'Etat pourront retrouver leur mandat parlementaire six mois après leur départ du gouvernement.

M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., a souhaité que cette disposition ne s'applique qu'aux membres du gouvernement qui auront été « démissionnés » par décision du président de la République, soit lors d'un renouvellement complet du gouvernement, soit par mesure individuelle du chef de l'Etat, et non à ceux qui, volontairement, décideraient de quitter le gouvernement. Ces derniers demeureraient soumis au statut actuel qui leur impose d'attendre le renouvellement complet de l'assemblée à laquelle ils appartenaient.

M. Chirac a laissé entendre que le gouvernement étudierait un amendement en ce sens s'il était déposé par l'U.D.R. Une telle disposition serait inspirée par le désir de lutter contre l'instabilité ministérielle, et par la volonté d'éviter qu'un ministre ne profite de son autorité pour se livrer à quelque éclat ou quelque opération intempestive avant de donner sa démission du gouvernement.

Toutefois, on peut remarquer qu'une telle discrimination peut avoir un caractère arbitraire et injuste. Elle risque, en effet, de priver le Parlement d'un homme qui aura fait preuve de caractère en quittant volontairement le gouvernement à la suite, par exemple, d'un désaccord politique et, en revanche, de renvoyer à son banc de député ou de sénateur un ministre dont le président de la République aura voulu se débarrasser en raison de son insuffisance ou de son incapacité.

Au cours de ce déjeuner, M. Chirac a estimé souhaitable que les élections partielles qui pourraient avoir lieu à la suite du retrait de suppléants d'anciens ministres se déroulent toutes le même jour.

A. P.

Les centristes débattent encore du nom de leur futur groupe commun

Deux délégations des groupes centristes de l'Assemblée nationale, conduites respectivement par MM. Max Lejeune, président du groupe réformateur (trente-quatre députés), et Jacques Duhamel, président du groupe Union centriste (trente députés), se sont rencontrées jeudi matin 13 juin pour mettre au point les modalités de leur fusion prochaine. Celle-ci pourrait intervenir, pense-t-on, dès la semaine prochaine : le nouveau groupe réunirait une cinquantaine de députés, compte tenu d'une douzaine de défections possibles au sein de l'Union centriste.

Les deux délégations se sont entendues sur une charte commune. Celle-ci sera constituée par les déclarations constitutives de chacun des deux groupes, adoptées en 1973, que précédera un préambule : ce préambule, rédigé par MM. Pierre Bernard-Reymond (Union centriste) et Jean-Marie Caro (réf.), précise que le nouveau groupe est attaché à *« une démocratie libre et tolérante »*, au progrès économique et à la justice sociale en vue d'assurer à chaque Français *« une vie de qualité »*, à *« l'Europe unie pour la paix et la coopération »*.

L'ultime point d'accrochage réside dans la dénomination de la future formation. Les réformateurs estiment que leur étiquette doit être conservée, en raison de son impact dans l'opinion, et craignent que le nom de « centristes » ne marque pas suffisamment leur désir d'ouverture à gauche. Les centristes ne veulent pas voir abandonner un terme que d'autres risqueraient de reprendre et redoutent que le qualificatif de « réformateur » ne soit trop associé, dans l'esprit du public, au nom de M. Servan-Schreiber. La dénomination de groupe des « réformateurs et centristes » a été suggérée. Selon M. Max Lejeune, qui sera sans doute le président du nouveau groupe, il n'est pas question de renoncer au mot de *réformateur*, qui devra même figurer en tête de l'intitulé du groupe.

POLITIQUE

Au cours d'une convention nationale

Le parti socialiste va examiner les procédures de son élargissement

La convention nationale du parti socialiste, qui siégera samedi 15 juin au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, doit étudier, à partir d'un rapport de M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national chargé de la coordination, à la fois les problèmes posés par le courant d'adhésions au P.S. et le projet d'assises nationales du socialisme, déjà envisagé par le parti socialiste, le P.S.U. et divers responsables de la C.F.D.T. et d'associations de gauche.

L'ampleur du courant d'adhésions qui s'est développé au parti socialiste pendant et surtout au lendemain de la campagne pour l'élection présidentielle stupéfie les dirigeants du P.S. La publication la semaine dernière dans l'hebdomadaire du parti, *l'Unité*, d'un bulletin d'adhésion a entraîné en trois jours cent dix-sept réponses. M. Claude Estier, membre du secrétariat, estime à vingt-cinq mille le nombre des nouveaux adhérents répartis dans toutes les régions. Pour tenter de faire face à ce raz-de-marée, qui n'est pas sans provoquer de nombreuses difficultés techniques dans une formation encore « artisanale » dans bien des secteurs, un bureau national des adhésions a dû être mis en place. Il a, bien sûr, pour tâche d'organiser l'accueil des nouveaux, mais aussi d'amplifier le mouvement. C'est pourquoi le parti socialiste envisage de lancer une véritable campagne de publicité par voie de presse, y compris par des messages radiodiffusés, en vue de provoquer toujours plus d'adhésions.

Maintenant que l'objectif des cent cinquante mille membres paraît à sa portée — alors qu'en 1971 lors du congrès de fondation à Epinay-sur-Seine il n'en comptait que soixante-quinze mille — le parti socialiste se fixe le cap des deux cent mille, ce qui lui permettrait de renforcer son poids militant par rapport au parti communiste.

Si en effet le PS. a l'impression qu'au niveau électoral il a désormais dépassé le P.C.F., il sait qu'en revanche celui-ci reste plus actif dans le domaine social, en particulier grâce au soutien qu'il trouve du côté de la C.G.T. Le parti socialiste commence certes, lui aussi, à recruter au sein de cette centrale, mais il n'a plus de relations privilégiées avec l'une ou l'autre des grandes confédérations, comme c'était naguère le cas entre la S.F.I.O et Force ouvrière. C'est pourquoi la perspective d'un rapprochement avec la C.F.D.T. est favorablement accueillie par la plupart des dirigeants socialistes qui y voient un moyen de parachever le rééquilibrage de la gauche

Une certaine surprise

Pour autant, le processus des assises nationales du socialisme, imaginé par M. Pierre Mauroy et lancé avec l'accord de M. Michel Rocard, ancien secrétaire national du P.S.U., n'a pas toujours suscité l'enthousiasme dans les rangs du P.S., où une certaine surprise s'est même manifestée devant la célérité du maire de Lille. Craignant qu'on ne brûle les étapes, le CERES, tout comme les amis de M. Poperen, approuvent le principe d'un regroupement, mais entendent multiplier les contrôles. Ils souhaitent la convocation d'un congrès extraordinaire du P.S. — qui pourrait se confondre avec la convention nationale sur l'autogestion, prévue pour le mois d'octobre, — soit avant les assises (position de M. Poperen), soit après (position du CERES).

M. Poperen, qui a toujours été sévère avec ce qu'il appelle la « social-technocratie », tient à ne pas limiter au courant P.S.U.-C.F.D.T. l'élargissement du mouvement socialiste. Il souhaite y associer la FEN, Force ouvrière, voire même certains secteurs de la C.G.T., et il pense qu'on y parviendrait plus aisément en préparant, au niveau départemental, les futures assises. Dans le rapport qu'il présentera samedi matin aux congressistes, M. Pierre Mauroy se déclare lui aussi partisan de ne pas limiter à un seul courant l'ouverture que le parti socialiste entend pratiquer.

Le CERES, dont les militants sont souvent proches par leurs réactions de ceux du P.S.U., ne peut pas être hostile à un rapprochement, mais il se montre d'autant plus méfiant qu'il craint de voir le secteur « entreprises » du P.S. échapper à son contrôle et être pris en charge par des responsables de la C.F.D.T.

En fait, c'est tout le jeu des tendances et l'équilibre des forces qui sont remis en cause à la fois par la vague des adhésions et par l'élargissement projeté. M. Pierre Mauroy ne cache d'ailleurs pas qu'il souhaite notamment parvenir à une plus grande homogénéisation du parti. Sur ce point M. François Mitterrand partage les préoccupations de son second. Le premier secrétaire du parti socialiste compte toutefois préciser nettement devant la convention nationale les limites dans lesquelles doivent se concevoir les futures assises nationales du socialisme. Il n'est pas question que le P.S. renonce à son sigle ou à ses structures. Il n'est pas question donc de convoquer un nouveau congrès d'unification comparable à celui d'Epinay-sur-Seine en 1971. M. Mauroy propose quant à lui d'avancer à février ou mars le congrès ordinaire du P.S. afin de renouveler les équipes dirigeantes et d'y faire officiellement entrer des responsables du P.S.U. et de la C.F.D.T. Il suggère en outre de revoir la régionalisation du parti et le développement dans les entreprises sur lesquels les éventuels partenaires insistent particulièrement.

Le cas du P.S.U.

Les problèmes de procédure et de structure, s'ils ne sont pas mineurs, ne sont pourtant pas essentiels. M. François Mitterrand compte faire également quelques mises au point politiques. En effet, ni la C.F.D.T. ni le P.S.U. ne sont signataires du programme commun, ce qui est logique pour la C.F.D.T. puisqu'il s'agit d'une centrale syndicale. En outre, les assises nationales du socialisme ne la concernent pas — du moins officiellement — en tant qu'organisation. Seuls des membres de la centrale s'engagent. D'autant que l'option du bureau national de la C.F.D.T. semble avoir provoqué quelques remous au sein de l'organisation et risque donc de renforcer la prudence de ses dirigeants.

M. Mitterrand tient absolument que soit nettement confirmé l'attachement des socialistes à la stratégie d'union de la gauche. Il ne sera pas nécessaire pour cela de demander aux nouveaux venus de signer un document dont le comité central du P.C.F. lui-même reconnaît que bien des formulations sont dépassées, mais il faudra qu'un engagement favorable au principe d'un tel programme existe.

Il n'est pas question, en effet, pour l'instant, que communistes socialistes et radicaux de gauche s'attellent à la rédaction d'un nouveau programme. La tendance est plutôt à la reprise d'un autre type de discussions portant cette fois sur le modèle de société socialiste qu'il conviendrait de bâtir en France.

Dans cette optique, les assises nationales du socialisme, outre l'élargissement du P.S., devraient servir à la famille socialiste de rencontre préalable en vue d'arrêter un projet de société qui lui soit commun et qu'elle confronterait dans un deuxième temps avec celui de ses alliés communistes.

THIERRY PFISTER.

M. ESTIER : ne renoncer ni à l'image ni à la stratégie du P.S.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., note dans l'éditorial de l'hebdomadaire *l'Unité* :

« *La convention nationale se réunit à un moment où l'idée d'un rassemblement de tous les socialistes français fait rapidement son chemin. (...) Telle est bien aussi la volonté du parti socialiste, mais il doit être ici clairement répété que celui-ci n'entend renoncer ni à l'image qu'il s'est acquise dans l'opinion ni à la stratégie qu'il a choisie il y a trois ans et qui a permis d'amener la gauche unie au seuil de la victoire. Il ne peut s'agir aujourd'hui de repartir de zéro et d'entamer un processus devant conduire à un nouveau congrès d'Epinay.*

» *Le problème est de mettre au point, avec tous ceux qui sont désormais décidés à franchir le pas de l'engagement politique, et qui se situent aussi à la C.G.T., à la FEN, à F.O. et dans divers autres mouvements, un projet socialiste pour la France et, à partir de là, de trouver les formes nécessaires pour que chacun se sente à l'aise au sein du parti socialiste. Tel devrait être le sens de la grande rencontre nationale prévue pour l'automne et dont le parti socialiste est prêt, pour ce qui le concerne, à entreprendre sans délai la préparation et à assurer la réussite.* »

LE P.C.F. A « CŒUR OUVERT »

Quand les militants communistes apprennent que le socialisme n'est pas à l'ordre du jour

Dans le cadre de l'opération « à cœur ouvert » lancée par la fédération de Paris du parti communiste, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., a rendu compte jeudi 13 juin des délibérations du comité central aux militants parisiens. Exceptionnellement, il n'était donc pas nécessaire d'être membre du parti pour assister à la réunion, ce qui a paru renforcer la timidité des militants à l'heure de la discussion.

Chemise ouverte et manches roulées, M. Paul Laurent ressemblait à un kolkhozien au soir d'une journée de travail participant à une assemblée générale. Devant la modération des thèmes du parti, devant l'appel renouvelé aux gaullistes, les questions des militants ont traduit une certaine hésitation, et la crainte de voir s'estomper la finalité du combat du P.C.F. Entendre dire : « *Ce n'est pas le socialisme qui est à l'ordre du jour* » est quelque peu décevant pour un militant communiste, surtout s'il se souvient qu'au lendemain des événements de 1968, le comité central de son parti lui expliquait que désormais les « conditions objectives » d'un passage au socialisme étaient réunies. Certes, il n'y a pas, à proprement parler, contradiction. Il s'agit toujours de réunir les « conditions subjectives », c'est-à-dire de convaincre une majorité de citoyens du bien-fondé d'une telle révolution sociale. Disons simplement que le comité central met à présent l'accent sur les premiers pas, c'est-à-dire sur la participation des communistes au pouvoir, et que, pour cela, il a choisi délibérément de rassurer. « *Accepter des ministres communistes au gouvernement, ce n'est pas adhérer au marxisme-léninisme* », a rappelé M. Paul Laurent, tandis que les militants prenaient studieusement des notes.

Autre exemple de modération apparu plus clairement à travers les questions et les demandes de précisions : l'attitude face au gauchisme. Si M. Fiszbin, premier secrétaire de la fédération de Paris, a expliqué que les communistes, comme l'immense majorité des Français, ne faisaient pas la distinction entre les divers courants du gauchisme, M. Paul Laurent a précisé qu'en revanche il ne s'agissait pas de mettre sur le même pied ces groupes et les mouvements d'extrême droite. Là encore, par rapport au slogan « gauchistes - fascistes » de 1970, une évolution importante s'est produite.

A travers les questions ressortait aussi une profonde complicité entre les dirigeants et les militants. C'est ainsi que lorsque quelqu'un a évoqué l'attitude des « camarades » soviétiques » face à la stratégie du P.C.F., un bref rire a parcouru la salle avant que M. Paul Laurent réponde. Le député de Paris a expliqué qu'il ne fallait pas exagérer « *un incident de parcours pendant la campagne présidentielle* ». Il faisait allusion à la visite rendue par l'ambassadeur soviétique à M. Valéry Giscard d'Estaing. Selon lui, les Soviétiques n'ont jamais porte un jugement négatif sur le comportement unitaire du P.C.F.

T. P.

ORDRE DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de grand-croix :

MM. Jacques Beauvallet, général d'armée, et Guillaume de Toulouse-Lautrec-Montfa, vice-amiral.

Sont élevés à la dignité de grand officier :

MM. Justin Candille, général de division ; Etienne Georgeon, général de brigade ; Guy Le Blevennec, général de brigade ; René Paucot, magistrat général ; Jacques Schuhler, général de division.

Sont promus au grade de commandeur :

MM. Raymond Frémy, contre-amiral ; Georges Bonnefond, colonel ; Michel Gries, lieutenant-colonel ; Joseph Plantevin, lieutenant-colonel ; René Bellamy, colonel ; Jean Gilard, colonel ; Jean Héraud, colonel ; Georges Laflaquière, colonel ; Etienne Bachelet, colonel ; Jean Vieux, lieutenant-colonel ; André Bommelaer, capitaine de vaisseau ; Henri Perrin, capitaine de vaisseau ; Jean-Yves Larvor, professeur de l'enseignement maritime ; Albert Costa, colonel ; Jacques Le Brun, colonel ; Roger Tardieu, colonel ; Jean-Aimé Claverie, colonel.

Nous publierons ultérieurement la liste des promotions au grade d'officier figurant dans le *Journal officiel* du 14 juin.

POLITIQUE

AVANT LE RASSEMBLEMENT DES BAUX-DE-PROVENCE

Le courant royaliste n'a jamais été aussi divisé

Le rassemblement royaliste du dimanche 16 juin aux Baux-de-Provence se veut, aux dires de M. Pierre Chauvet, président de l'Union royaliste provençale, qui organise cette manifestation, le rassemblement de l'unité. En fait, jamais celle-ci n'a semblé aussi chimérique : le courant monarchiste, uni jusqu'en 1971, est aujourd'hui représenté par — au moins — trois grandes tendances.

En 1970, la situation est simple : un comité directeur d'Action française, présidé par M. Bernard Mallet (décédé en juillet 1971), regroupe en son sein la Restauration nationale, héritière de la ligue de Charles Maurras, et diverses unions royalistes de province. Au début de 1971, une grande partie des jeunes militants, étudiants et lycéens, pour lesquels les événements de mai 1968 ont été l'occasion d'une prise de conscience de la non-adaptation des thèses royalistes, quittent la Restauration nationale pour fonder, autour de MM. Gérard Leclerc et Bertrand Renouvin, la Nouvelle Action française (NAF). Certaines de ses positions, qualifiées de « gauchisantes » (le Monde *des 17 et 27 avril 1971), vont l'éloigner, très rapidement, de la « maison mère », pour laquelle Maurras reste l'unique référence.*

En 1972 intervient la seconde scission. M. Guy Rerolle, qui a succédé à M. Mallet à la présidence du comité directeur d'Action française, s'oppose à MM. Pierre Pujo et Pierre Juhel, directeur politique et secrétaire général de l'hebdomadaire Aspects de la France, *au sujet, semble-t-il, de la gestion de ce journal, et fonde la Fédération des unions royalistes de France (F.N.U.R.F.), tout en restant président du comité directeur d'Action française — de l'un d'eux en tout cas, car MM. Pujo et Juhel, responsables de la Restauration nationale, en créent un autre. Ces trois mouvements — N.A.F., F.N.U.R.F. et Restauration nationale — se réclament aujourd'hui, chacun de son côté, de la « légitimité monarchique », avec, entre eux, des différences de poids et de doctrine certaines.*

La Nouvelle Action française, tout d'abord, est la moins « orthodoxe » des trois. Appuyée sur des militants très jeunes, étudiants dans leur grande majorité, et son journal, elle a développé, depuis 1971, des thèmes qui l'ont rapprochée, sur certains problèmes, des partis de gauche et même des groupes d'extrême gauche ; farouche défenseur de l'indépendance nationale et de la protection du citoyen face à l'Etat, elle est la seule qui innove réellement par rapport à la doctrine maurrassienne classique, et la seule à ne pas avoir soutenu M. Giscard d'Estaing le 19 mai dernier.

La candidature de M. Bertrand Renouvin, membre de son comité directeur, à la dernière élection présidentielle, semble avoir atteint son but : un courant d'adhésions s'y dessine.

La Fédération nationale des unions royalistes de France de MM. Rerolle et de Beauregard n'existe que par les unions de province qui la composent : l'échelon unitaire est peu influent, principalement en raison d'une forte disparité interne. Les deux unions provinciales les plus importantes, la provençale (avec son hebdomadaire l'Ordre provençal) *et la vendéenne (dont l'organe est* Ouest tradition) *n'ont que peu de points communs : la première a soutenu M. Renouvin le 5 mai dernier, la seconde, qui a opté pour M. Royer, se compose d'éléments âgés et ultra-conservateurs* (le Monde *du 28 mai 1974). La cohésion de la F.N.U.R.F. est donc extrêmement précaire.*

La Restauration nationale, enfin, doit sa relative audience au prestige de son hebdomadaire Aspect de la France, *dans lequel écrivit Charles Maurras. Extrêmement sévère, tant à l'égard de M. Renouvin,* « dissident gauchiste », *que de M. Chauvet,* « imposteur » (Aspects de la France *du 6 juin), elle est hostile à tout compromis avec les autres groupes royalistes, et a refusé de se rendre aux Baux, où la NAF sera officieusement présente.*

La réunification ne se fera donc pas, en tout cas dans l'immédiat. On peut cependant remarquer que, depuis 1971, l'évolution des rapports de forces au sein du courant monarchiste est favorable à la NAF ; mais cette tendance n'est pas encore assez nette pour que la réunification se fasse par absorption ou par extinction de certains adversaires.

Y.-M. A.

CORRESPONDANCE

Situation de famille...

Nous avons reçu la lettre suivante :

Je n'ai aucune idée, à la lecture du *Monde* daté du 11 juin, sur la situation de famille, la fertilité ou la stérilité de MM. Granet, Poudonson, Rossi, Cavaillé, Segard, Tomasini, Guy, Soisson, Lelong, Barrot, Lenoir, Postel-Vinay, Destremau, Ducray et Peronnet. Il serait peut-être intéressant d'en avoir une, peut-être pas.

J'apprends, par contre, dans ce même journal, que Mmes Lesur et Dorlhac sont mariées, mères de famille, et quelle est la profession du... chef de ménage. C'est peut-être intéressant, peut-être pas.

Mais ça choque.

De deux choses l'une, ou bien il est important de savoir qu'un homme politique (dit-on une femme politique ? je n'ai pas osé jouer sur la formule « un homme public ») a une famille, laquelle, et ce qu'il en fait. On pense que cela peut avoir une influence sur son action. Ou bien on n'a pas à le savoir, d'abord parce que c'est sans importance pour son action, ensuite parce qu'on n'a pas à connaître sa vie privée.

Dans l'un ou l'autre cas on traite messieurs (voir plus haut) comme mesdames (voir plus près). Sinon, c'est que plus ou moins consciemment on pense qu'une femme est dominée par sa situation de famille alors qu'un homme domine sa situation de famille.

On ne chicane ainsi que les gens qu'on estime...

GENEVIEVE LAROQUE.

L'U.D.R. PRÉPARE LA RÉFORME DE SES STRUCTURES

La commission de réflexion créée par le dernier comité central de l'U.D.R. (*le Monde* du 11 juin) a été installée jeudi 13 juin par M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général du mouvement. Les douze membres de la commission — dont cinq sont des parlementaires — ont été chargés de procéder à une enquête auprès des fédérations départementales du mouvement pour recueillir les propositions de « la base » quant à l'action politique future et à la réforme des structures internes de l'U.D.R. Les conclusions de cette enquête devront être remises au secrétaire général avant le mois d'août. La commission doit, en principe, se réunir chaque semaine sous la présidence de M. Jean Mattéoli. Les secrétaires fédéraux de l'U.D.R. se réuniront à Paris le 22 juin.

*
* *

M. Lucien Neuwirth, député U.D.R. de la Loire, écrit dans *l'Echo de Saint-Etienne* du 14 juin que la composition du gouvernement a été accueillie avec une « réserve attentive » faite pour les uns de méfiance, pour les autres d'espérance :

« *Espérance pour les uns de voir une équipe dont la composition sort des sentiers battus par la Ve République, s'affirmer dans le sens d'une démocratie plus directe, conséquence de l'évolution vers un régime plus présidentiel et qui naturellement, et pour rétablir l'équilibre des pouvoirs, devra rendre davantage d'autonomie et d'efficacité au Parlement.*

» *Méfiance pour les autres, car cet assemblage paraît insolite par rapport aux oppositions de notoriété publique qui existent entre certains de ses membres. Cette méfiance amène à se demander s'il ne s'agit pas là d'otages se neutralisant mutuellement, tout en donnant une image que l'on voudrait avantageuse de ce premier ministère de l'ère giscardienne.* »

*
* *

M. Jean-Paul Fasseau, président de l'U.J.P (jeunes gaullistes), estime, dans un éditorial de *Tribune gaulliste*, organe de son mouvement : « *Si l'U.D.R. reprend les thèmes les plus progressistes du gaullisme (...), les relations entre l'U.J.P et l'U.D.R. ne pourront aller que de mieux en mieux (...). Si, par contre, l'U.D.R. devient, d'une manière ou d'une autre, un parti républicain indépendant bis, je crois qu'alors il n'y aura plus rien de commun entre l'U. J. P. et l'U.D.R.* »

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

M. LE BRIS directeur de cabinet du secrétaire d'État aux universités

M. Raymond-François Le Bris est nommé directeur au cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

[Né en 1936 à Brest, M. Raymond-François Le Bris est agrégé des facultés de droit et des sciences économiques. Maître de conférences de droit privé à la faculté de droit de Rennes en 1965, il devient, l'année suivante, directeur adjoint, de l'institut d'études juridiques, économiques et politiques des Antilles. Il revient en France en 1968 et occupe un chaire de maître de conférences à la faculté de droit de Rennes, puis de professeur de droit privé à l'université de Bretagne occidentale à Brest. Il dirigea l'institut de droit et des sciences économiques avant d'être élu président de cette université en février 1971. En mai 1972, il est nommé directeur délégué aux enseignements supérieurs et à la recherche. Il conserve ses responsabilités sur l'enseignement supérieur lorsque, en mai 1973, les directions de l'administration centrale sont réformées. Il prend alors le titre de directeur général des enseignements supérieur.]

M. VICTOR CHAPOT chargé de mission auprès du président

Le secrétariat général de la présidence de la République est complété par les nominations suivantes :

Chargé de mission auprès du président de la République : M. Victor Chapot, trésorier-payeur général ; conseillers techniques : MM. René Journiac, avocat général près la cour d'appel de Paris, ancien conseiller technique auprès de M. Foccart, secrétaire général pour la Communauté ; M. Jean-Daniel Camus, administrateur civil ; commandant militaire : le colonel de gendarmerie Jehan Pinart.

[Né en 1916 dans la Haute-Loire, licencié en droit, ancien surnuméraire de l'enregistrement, des domaines et du timbres, M. Chapot devient en 1965 inspecteur de l'enregistrement puis administrateur civil, et il est affecté à la direction générale des impôts. En 1960, il est nommé chef de cabinet de M. Giscard d'Estaing alors secrétaire d'Etat aux finances. Il demeurera sans interruption chef de cabinet de M. Giscard d'Estaing, mais sera successivement nommé sous-directeur à a direction générale des impôts (1964), membre du conseil d'administration de la Société financière de la radiodiffusion (1971) et trésorier payeur général en 1973. A l'Elysée, M. Chapot reçoit le même titre de chargé de mission auprès du président de la République que M. Jean Serisé.]

M. PHILIPPE PONTET directeur de cabinet du secrétaire d'État au commerce extérieur

M. Philippe Pontet, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet de M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur.

[Né en 1942 à Dijon, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1966-1968), M. Pontet a été jusqu'en 1972 administrateur civil à la direction des relations économiques extérieures avant d'entrer au cabinet de M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, comme chargé de mission. Il a été alors nommé secrétaire général des clubs Perspectives et Réalités qui avaient été fondé, en 1965, par M. Giscard d'Estaing.]

M. MICHEL DENIEUL directeur du cabinet du ministre de l'éducation

M. Michel Denieul est nommé directeur du cabinet de M. René Haby, ministre de l'éducation.

[Né le 7 janvier 1926 à Rennes, M. Denieul est ancien élève de l'Ecole nationale des chartes. Il a été conservateur d'archives départementales à la Martinique et en Loire-Atlantique avant d'entrer à l'Ecole nationale d'administration. Il occupa plusieurs postes administratifs en province et à Paris, puis travailla avec M. Roger Frey, d'abord comme chef de cabinet lorsque celui-ci était ministre de l'intérieur, puis comme conseiller technique lorsque M. Frey fut nommé ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement. En 1968, il est nommé directeur du service de liaison interministérielle pour l'information, puis directeur de l'architecture au ministère des affaires culturelles. Nommé préfet du Lot le 29 octobre 1971, il était depuis 1973 directeur du cabinet de M. Alain Peyrefitte, d'abord au ministère des réformes administratives puis à celui des affaires culturelles.]

● FORMATION PROFESSIONNELLE.

M. Jean-Paul Guerlot, ancien élève de l'ENA, ancien sous-préfet de Nogent-sur-Seine, secrétaire général de la préfecture du Tarn-et-Garonne, est nommé chef du cabinet de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail chargé de la formation professionnelle.

● CULTURE

● *Mlle Valérie-Anne Giscard* d'Estaing, 21 ans, fille aînée du président de la République, est, depuis mercredi, attachée de presse au cabinet de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture.

POLITIQUE

Malgré l'intervention du ministre de l'intérieur en faveur de M. Dominati

M. Yves Milhoud est élu président du Conseil de Paris

M. Yves Milhoud (C.D.P.) a été élu, le jeudi 13 juin, président du Conseil de Paris. Ce vote a été acquis au troisième tour de scrutin par 37 voix (U.D.R.-C.D.P. et Union du centre) contre 28 au candidat de la gauche, M. Georges Sarre (socialiste), soutenu par les élus socialistes, les communistes et les radicaux de gauche.

Les cinq républicains indépendants, les onze élus du groupe centriste Liberté de Paris et quelques conseillers d'étiquettes diverses, qui avaient précédemment voté pour M. Jacques Dominati (R.I.), président sortant, se sont abstenus.

M. Dominati n'a donc pu arracher à l'U.D.R. ou à ses amis du groupe Paris-Majorité les voix qui lui étaient nécessaires pour l'emporter, et cela malgré l'intervention du ministre de l'intérieur lui-même, qui, à la veille du scrutin, avait reçu MM. Dominati et Milhoud, et demandé au second de céder le terrain au premier.

Au premier tour, M. Dominati avait recueilli vingt-cinq voix, M. Milhoud trente-deux et M. Sarre vingt-neuf. Au second tour, le score était le même pour les candidats C.D.P. et socialistes, mais M. Dominati perdait une voix. Le troisième tour allait être décisif puisque la seule majorité relative était requise. M. Dominati a préféré alors se retirer et ses amis s'abstenir.

Tard dans la nuit, après une longue interruption de séance, le nouveau bureau du Conseil était constitué. En raison de l'impossibilité de s'entendre avec les partisans de M. Dominati, il ne comprend que des conseillers U.D.R. ; quatre vice-présidents : MM. Alex Biscarre, Hubert Prangey, Mme Monique Garnier-Lançon et M. Claude-Gérard Marcus ; quatre secrétaires : MM. Pierre Dangles, Jean Rousseau, Jean-Paul Rocquet et Jean-Jacques Garnier, ainsi que le syndic, M. André Planchet, qui conserve ainsi un poste où il a été élu en 1966.

Hors séance, M. Dominati a confié qu'il avait été victime « *des forces conservatrices, celles qui s'opposent au renouveau et qui ont bloqué l'évolution des institutions parisiennes* ». Il s'est dit « *déçu* », parce qu'il pensait que « *les élus auraient dû être plus conscients de la volonté de changement des Parisiens* », changements qu'il estime incarner, alors que « *la volonté de l'U.D.R. est de ne rien changer* ».

Pour sa part, M. Yves Milhoud a déclaré, à l'issue du scrutin, vouloir « *reprendre la bataille du statut de Paris* ». Il s'est dit préoccupé d'assurer une authentique gestion de la Ville et, en attendant un nouveau statut, obtenir que la part de responsabilité des élus soit plus grande. Il est anormal, a-t-il estimé, que les commissions du Conseil ne se réunissent qu'au cours des trois sessions, soit moins de trois mois par an, et que l'administration soit seule à œuvrer le reste du temps.

« *L'élection du président du Conseil de Paris manifeste clairement les divisions qui traversent la majorité présidentielle. La guerre des clans se porte bien* », a déclaré, pour sa part, M. Georges Sarre. « *L'extraordinaire pression de M. Poniatowski, la veille du scrutin unique dans les annales du Conseil de Paris, souligne le camouflet subi par le président de la République. Il n'y a plus de majorité dans cette assemblée.* »

Le conseiller socialiste, qui est aussi secrétaire national du parti socialiste, a conclu : « *Les socialistes, dans cette situation nouvelle, en accord avec les autres groupes de gauche, mettront à profit la brèche ouverte, pour défendre les intérêts des travailleurs et de la population de la capitale. Ils agiront notamment en vue de doter Paris d'un statut démocratique.* »

Alliés d'autrefois aujourd'hui rivaux

L'amertume de M. Dominati et de ses partisans sera longue à se dissiper, et les âpres négociations qui ont entouré l'élection du bureau sont un symbole des difficultés qui attendent désormais l'ex-majorité.

Face aux trente élus de gauche, le groupe Paris-Majorité, composé de l'U.D.R., de l'Union du centre et des C.D.P., devrait réunir de trente-cinq à trente-sept voix. M. Dominati, avec les républicains indépendants, le groupe Libertés de Paris et quelques ralliés, devrait réunir autour de lui de vingt-trois à vingt-cinq voix. Pas de politique possible sans l'accord de ces deux blocs autrefois alliés et aujourd'hui rivaux. Chaque vote important sera donc l'occasion de discussions et de concessions réciproques. L'exercice du pouvoir, qui reste dans les mains de l'ex-majorité, sera donc désormais rendu quotidiennement plus difficile et plus hasardeux à l'Hôtel de Ville.

PIERRE BRANCHE.

UN INDUSTRIEL CENTRISTE

Né en 1923 à Courbevoie (Hauts-de-Seine), ingénieur civil de France, M. Yves Milhoud, industriel et président-directeur général de la société du Broyeur Clero, est président du Syndicat national des industries d'équipement.

Président de la fédération nationale du Centre Démocratie et Progrès, M. Milhoud est entré en 1958 dans la vie politique comme suppléant de M. Jean Legaret, alors député de Paris.

Elu, en mars 1971, conseiller de Paris du deuxième secteur (cinquième et sixième arrondissement), M. Milhoud a exercé, à ce titre, de nombreuses fonctions. Il est notamment président de la commission du commerce, de l'industrie, du travail et du chômage. En tant que rapporteur de la commission des grands travaux, il a pris une part active aux études du projet de voie express rive gauche ainsi qu'à la mise au point du réseau pilote des autobus de Paris.

En février 1974, il a succédé à M. René Galy-Dejean à la présidence du conseil d'administration de la Société d'économie mixte pour l'aménagement du quinzième arrondissement, mais il a indiqué qu'il allait démissionner de ce poste après son élection à la présidence du Conseil de Paris.

● LA GAUCHE ET LES GRANDES OPÉRATIONS D'URBANISME. — A la veille de l'ouverture de la session du Conseil de Paris, le 13 juin, M. Maurice Berlemont, président du groupe communiste à l'Hôtel de Ville, a annoncé que l'ensemble des groupes de gauche réclamera la révision, dans un sens plus social, de divers grands projets d'aménagement, comme l'opération des Halles, la cité financière, la voie express rive gauche. Il souhaite aussi que le nouveau bureau du Conseil de Paris soit élu à la proportionnelle pour qu'y figurent des élus de gauche.

M. ALAIN POHER PRÉSIDE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

M. Alain Poher, président du Sénat, maire d'Ablon-sur-Seine, seul candidat, a été élu, jeudi 13 juin, président de l'Association des maires de France par la quasi-totalité des tendances du mouvement, seuls les communistes ayant voté blanc. Il succède à M. Lionel de Tinguy du Pouët.

Il a également été procédé au renouvellement du bureau de l'association. Ont été élus :

— Premier vice-président : M. Bertaud, sénateur U.D.R. du Val-de-Marne, maire de Saint-Mandé ;

— Vice-présidents et présidents de commission : MM. Chauty, sénateur non inscrit de Loire-Atlantique ; Delsol (radical) ; Descours Desacres, sénateur indépendant du Calvados ; Dubedout, député apparenté socialiste de l'Isère, maire de Grenoble ; et Fonteneau (Centre démocrate), maire de Clamart.

— Vice-présidents : MM. Boscher, député U.D.R. de l'Essonne, maire d'Evry ; Carat, sénateur socialiste du Val-de-Marne, maire de Cachan ; Dumas, maire de Chambéry, ancien ministre, ancien député U. D. R. ; Durieu, maire socialiste de Touille (Haute-Garonne) ; Muller, député réformateur du Haut-Rhin, maire de Mulhouse ; Raybaud, sénateur Gauche démocratique des Alpes-Maritimes, et Voilquin, député républicain indépendant des Vosges, maire de Neufchâteau ;

— Secrétaire général : M. Pic, sénateur socialiste de la Drôme, maire de Montélimar ;

— Secrétaires généraux adjoints : MM. d'Argenlieu, ancien sénateur U. D. R. ; Cauchon, sénateur centriste d'Eure-et-Loir, maire de Dreux ;

Mme Thome-Patenôtre, député radical de gauche des Yvelines, maire de Rambouillet, et M. Vallin, maire communiste de Givors ;

— Trésorier général : M. Mandonnet (indépendant).

— Trésorier général adjoint : M. Ciccolini, sénateur socialiste des Bouches-du-Rhône, maire d'Aix-en-Provence.

M. GISCARD D'ESTAING PRÉSIDERA LE 18 JUIN LA CÉRÉMONIE DU MONT-VALÉRIEN

M. Valéry Giscard d'Estaing présidera le 18 juin la cérémonie officielle du Mont-Valérien, au mémorial de la France combattante. Une seconde cérémonie, destinée à commémorer l'appel du 18 juin 1940, aura lieu, à 18 heures, à l'Arc de triomphe de l'Etoile, sous la présidence de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Le droit de vote à dix-huit ans

M. GISCARD D'ESTAING : un témoignage de confiance.

M. Valéry Giscard d'Estaing a évoqué mercredi 12 juin, au cours de son allocution radiotélévisée, le droit de vote à dix-huit ans. Il a déclaré :

« *Lorsque le gouvernement a tenu sa première réunion sous sa forme complète, c'est-à-dire avec les ministres et les secrétaires d'Etat, il a pris une décision très importante qui est de proposer au Parlement l'abaissement à dix-huit ans de l'âge électoral en France. C'est un engagement que j'avais pris au cours de la campagne présidentielle et dont j'ai tenu à ce qu'il soit honoré au cours de la première réunion plénière du nouveau gouvernement.*

» *Vous savez qu'il y avait des discussions sur l'âge. Certains proposaient vingt ans. D'autres proposaient dix-neuf ans, nous avons retenu dix-huit ans. Pourquoi ? Parce que si vous regardez la situation dans les grands Etats modernes démocratiques : en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Canada, dans un certain nombre de pays socialistes, l'âge électoral, c'est dix-huit ans, et je n'aperçois aucune des raisons pour lesquelles les jeunes Françaises et les jeunes Français ne pourraient pas exercer leur jugement ou participer aux grandes décisions nationales à un âge où d'autres peuvent le faire dans d'autres pays du monde.*

» *Cette décision, cette proposition que nous faisons au Parlement, c'est aussi un témoignage de confiance dans la capacité de la jeunesse française, parce que la transformation de la société française que nous voulons conduire, et que nous conduirons, j'entends que nous la conduisions avec l'appui, avec le soutien, avec l'imagination, avec la confiance de la jeunesse française, qui s'exprimera notamment désormais par son vote.* »

● *M. Jacques Duhamel*, président du Centre Démocratie et Progrès (C.D.P.), député du Jura, commente l'abaissement de l'âge électoral à dix-huit ans dans le bulletin *Faits et Causes*. Il écrit : « *Il est peut-être bon que la diminution de l'âge électoral soit intervenue « à froid », sans une échéance électorale proche. Si l'on en croit les sondages, et pourquoi ne pas les croire ? l'élection présidentielle eût été inchangée en cas de vote à dix-neuf ans. Mais le résultat eût été par contre différent si le droit de vote avait été institué auparavant à dix-huit ans. Le président de la République a donc, en connaissance de cause, pris un risque. Ou, plutôt, il a augmenté l'obligation dans laquelle il se trouve de réussir à convaincre que le changement et la solidarité s'opèrent par la légalité, et non par la révolte.* »

De son côté, le Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), dont le président est M. Alain Barrau, considère comme un « *point positif* » l'abaissement de l'âge électoral. Il demande, d'autre part, « *l'abaissement de la majorité civile, la liberté d'expression des lycéens et étudiants, l'exercice des responsabilités syndicales* ».

● *Dans une question orale avec débat*, le président du groupe communiste du Sénat, M. Jacques Duclos, demande au premier ministre « *des explications sur la composition du gouvernement et sa politique générale* ».

VILLENEUVE-SUR-LOT : scrutin serré, gauche contre droite pour le second tour.

(De notre correspondant.)

Agen. — Le 16 juin les électrices et électeurs de Villeneuve-sur-Lot seront appelés à désigner les vingt-sept conseillers municipaux qui auront à diriger les affaires de la localité (*le Monde* du 11 juin).

Des quatre listes en compétition au premier tour, l'une d'elles, celle des centristes (1 033 voix sur 9 736 suffrages exprimés), s'est retirée purement et simplement sans donner de consignes de vote.

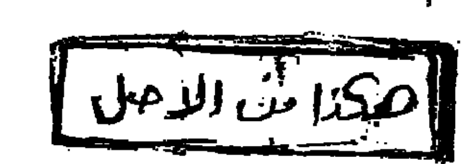
Celle de M. Raphaël-Leygues, ancien maire (U.D.R.), ambassadeur à Abidjan, se présentera à nouveau sans changement. Elle arrivait le 9 juin en seconde position, avec 3 712 voix, derrière la liste du P.S. (3 724 voix).

Les sections locales du parti socialiste et du parti communiste, ainsi que les radicaux de gauche, présentent une liste unique, dans laquelle figureront sept communistes. (La liste du P.C. aurait obtenu 1 192 voix dimanche dernier.)

Soixante-neuf pour cent des inscrits seulement ont participé le 9 juin à la consultation. Près de 4 500 électeurs ont donc boudé les urnes.

La décision peut venir de ces abstentionnistes que M. Dubois, conseiller général (majorité présidentielle), et le Front national invitent à voter pour refuser le programme commun.

La lutte sera extrêmement serrée, et il est prévisible que les deux listes qui restent en présence auront chacune des élus. Laquelle en aura le plus, toute la question est là.



هكذا من الاهل

De tous les moyens de transport existants, le Boeing 747 est celui qui transporte les passagers à travers le monde entier dans les meilleures conditions d'économie de carburant.

Avec 385 personnes à bord, par exemple, le Boeing 747 ne consomme que 3,8 litres aux 100 kilomètres par passager.

Les autres courriers à réaction Boeing tels que



le 727, le 737 et le 707 réalisent également de remarquables performances et les compagnies aériennes font en sorte de les utiliser en économisant le carburant au maximum.

Dans certains cas, les vitesses de croisière ont été réduites, sans que les horaires s'en trouvent notablement modifiés. Les vols ont été planifiés de façon à utiliser au mieux la capacité des appareils, et ce sans dérangement réel pour les hommes d'affaires qui ont des rendez-vous impératifs.

En dépit des nombreux commentaires suscités par la crise de l'énergie, *il y a toujours* des places disponibles à bord des avions et vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle grande ville du monde en partant pratiquement à la même heure qu'auparavant.

Les compagnies aériennes savent bien que le fait de réunir les hommes a toujours été un important facteur de paix et de compréhension mutuelle. C'est pourquoi vous devez continuer à faire confiance à votre compagnie habituelle pour vous conduire à destination et assurer votre retour.





Réunir les hommes.

Les courriers à réaction Boeing nous permettent d'utiliser au mieux nos ressources en carburant.



BOEING La famille la plus populaire dans le ciel.

ÉDUCATION

SELON LA CONFÉRENCE DES DIRECTEURS

L'État devrait aider davantage les centres de recherches des grandes écoles

Un projet de formation pour les techniciens supérieurs

Créée en juillet 1973, la Conférence des grandes écoles, qui groupe les directeurs d'une bonne partie des écoles d'ingénieurs, a présenté récemment à Paris le résultat de ses premiers travaux. M. Olmer, directeur de l'Institut national agronomique et président du bureau de la Conférence, a expliqué les premiers résultats acquis.

Un décret vient de paraître autorisant certaines grandes écoles à délivrer le diplôme de docteur ingénieur, prérogative jusqu'à présent réservée aux universités. D'autre part, les directeurs des grandes écoles souhaitent que l'Etat apporte un plus large soutien aux laboratoires ou centres de recherches qui leur sont attachés. Enfin, ils ont proposé un mécanisme de formation permanente pour permettre à des techniciens des entreprises industrielles d'acquérir le titre d'ingénieur.

La Conférence des grandes écoles a permis, à environ soixante-dix écoles d'ingénieurs d'avoir des échanges réguliers au sein de plusieurs commissions. Il est prévu d'ouvrir la Conférence aux soixante-dix autres écoles « reconnues ».

La Conférence n'a qu'une autorité consultative et morale, mais les résultats de ses premiers travaux montrent que ses propositions peuvent être suivies d'actions positives. Un décret vient de paraître (*le Monde* du 13 mai), qui permet au ministère de l'éducation d'« habiliter » certaines grandes écoles à décerner le diplôme de docteur ingénieur. Jusqu'à présent, seules les universités délivraient ce diplôme. Les grandes écoles, ou seulement certains de leurs départements, bénéficieront de cette prérogative après l'avis d'une commission de treize personnes. L'habilitation sera valable pour cinq ans. Ces précautions sont destinées à éviter un certain laxisme et la multiplication anarchique du nombre de doctorats.

Un début de « décloisonnement »

Cette mesure devrait permettre un plus large échange de chercheurs entre l'Université et les grandes écoles, et aussi avec le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). Certains directeurs d'écoles d'ingénieurs accueilleraient volontiers des boursiers du C.N.R.S. qui prépareraient leur thèse, et *vice versa*.

Cette mobilité des boursiers et des candidats au doctorat devrait se doubler d'un échange accru au niveau des chercheurs confirmés. Les grandes écoles possèdent généralement des laboratoires ou des centres de recherches. C'est le cas notamment de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole des mines, de Sup-Aéro, etc. Les directeurs des grandes écoles sont unanimes à souhaiter un élargissement de ces laboratoires, ce développement devant s'accompagner d'une meilleure harmonie et d'une complémentarité avec les travaux poursuivis à l'Université et au C.N.R.S.

La formation de l'ingénieur bénéficie grandement de l'existence de ces laboratoires. Les professeurs y suivent de près le développement des techniques nouvelles ; les élèves s'y exercent à la recherche. En outre, ces laboratoires travaillent pour les organismes d'Etat (Délégation à la recherche scientifique et technique, direction des recherches et moyens d'essais) et pour l'industrie. Les travaux intéressent donc l'industrie à plus ou moins brève échéance et tiennent compte des contraintes de coût et de délais. Ils sont aussi complémentaires des recherches plus fondamentales de l'Université ou du C.N.R.S.

Le développement des échanges de chercheurs entre le C.N.R.S. et les laboratoires des grandes écoles amorcerait un certain « *décloisonnement* ».

« *Il serait souhaitable que l'Etat facilite, sur le plan financier, l'activité des centres de recherches des grandes écoles* », recommande le rapport — qui souhaite que l'Etat finance directement, par le biais des ministères techniques ou du ministère de l'éducation, environ 60 % du budget de fonctionnement de ces centres. Mais certains laboratoires de recherches ont déjà une part nettement plus large de contrats de recherches et demandent à l'Etat une participation beaucoup moins large à leur budget de fonctionnement.

La formation continue

La Conférence des grandes écoles, d'autre part, a présenté au ministère de l'éducation un projet destiné à permettre à des diplômés des instituts universitaires de technologie (I.U.T.) ou à des techniciens supérieurs d'obtenir, grâce à la formation continue, un titre d'ingénieur tout en continuant leur travail. Rappelons qu'un autre dispositif est déjà prévu par le ministère : les candidats, après un cycle préparatoire de six à dix-huit mois (partiellement en cours du soir), passeraient un an dans une école d'ingénieur pour compléter leur formation (*le Monde* du 17 mars).

Selon le projet de la Conférence, les candidats devraient suivre, pendant quatre ans, une série de stages d'une ou de deux semaines correspondant à une discipline ou à un groupe d'enseignements, à raison de cinq stages ou « modules » par an. Le candidat ayant acquis l'ensemble de ces « modules », sanctionné par un certificat, devrait rédiger et soutenir un mémoire (dont la préparation durerait sans doute deux ans) pour obtenir le titre d'ingénieur.

Ce système, qui est voisin de celui du Conservatoire national des arts et métiers, serait plus « *économique* » pour les écoles d'ingénieurs que le dispositif ministériel. En effet, pour une même spécialité, les « *modules* » pourraient être répartis entre les établissements : à titre d'exemple, les enseignements touchant à la mécanique pourraient être assurés par l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers, ceux touchant à l'électricité par l'Ecole supérieure d'électricité, etc. Le titre d'ingénieur attribué à l'issue de la formation serait, en quelque sorte, « *garanti* » par la Conférence des grandes écoles.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

« Didacta » 1974

Éducation sexuelle et « écoles clé en main »

Bruxelles. — L'éducation est aussi un marché, et des plus fructueux qui soient. Il suffit pour s'en persuader de parcourir les stands du Salon européen du matériel pédagogique, plus connu sous l'appellation de Didacta. Cette foire-exposition a lieu toutes les années paires : une fois sur deux à Hanovre — c'est en Allemagne fédérale qu'elle fut fondée au début des années 50 — et l'autre fois dans une capitale européenne. Didacta 1974, douzième du nom, vient de se tenir à Bruxelles du 10 au 14 juin.

De notre envoyé spécial

La première impression est celle d'un gigantesque capharnaüm, d'un amoncellement profus d'objets les plus hétéroclites. Les squelettes et les écorchés du cours de sciences naturelles sont suspendus à côté des blouses destinées aux écoliers de la maternelle ; les globes terrestres côtoient les circuits fermés de télévision ; l'ardoise est exposée à côté du microscope ; les matériels les plus simples pour l'enseignement de la botanique voisinent avec des appareils très sophistiqués, permettant l'étude des mouvements cinétiques.

L'esprit s'habituant, on note que ce bric-à-brac n'exclut pas une stricte spécialisation chez la plupart des exposants. A ceux-ci, l'équipement et le mobilier scolaire, à ceux-là, la papeterie et les fournitures ; ici, les appareils de démonstration et d'expérimentation physique et chimique ; là, les collections de fossiles et de roches, ici encore, les cartes et les images murales ; plus loin, les moyens audio-visuels et informatiques ; les livres enfin, qu'on aurait tendance à oublier dans cette débauche d'appareils, mais qui n'en représentent pas moins une part importante du marché.

Dans le domaine des matériels pédagogiques comme en d'autres, il existe des modes. Ainsi, cette année, pouvait-on remarquer un très net déclin des techniques les plus perfectionnées, comme l'audio-visuel, les machines à enseigner ou les ordinateurs. On peut parler d'une relative désaffection des constructeurs de tels appareillages pour le Salon Didacta, où ils étaient entrés en force vers 1968. Dans toute l'exposition, en tout cas, il n'était bruit que des désillusions éprouvées par les utilisateurs de techniques trop compliquées dans le domaine de l'enseignement.

En revanche, 1974 aura été un bon cru pour les fabricants de matériels destinés aux classes maternelles. On ne peut qu'admirer leur goût à sans cesse inventer des jeux éducatifs, à embellir les formes et à rendre plus attrayantes les couleurs des objets qui constituent l'environnement scolaire des très jeunes enfants. De même faut-il reconnaître les progrès constamment accomplis par les fabricants de matériels destinés aux cours et aux travaux pratiques de physique. Qu'il s'agisse de visualiser les phénomènes d'ondes, de couple de torsion, de résistance de l'air, de mouvements uniformément accélérés... l'imagination s'est visiblement donné libre cours.

Une holding spécialisée

Ce Salon, enfin, aura marqué l'entrée en force parmi les matériels didactiques des livres, des planches, des blocs consacrés à l'éducation sexuelle et aux phénomènes de la reproduction. Une sorte d'interdit semble avoir été levée en cette matière depuis la précédente exposition.

Didacta 1974 aura aussi marqué un commencement d'évolution dans un tout autre domaine : celui de la structure du marché. C'est encore la petite entreprise familiale qui domine largement. On trouve aussi d'assez nombreuses sociétés qui ont développé un « département éducation » à côté d'autres secteurs. Hormis peut-être dans l'édition, peu nombreuses sont encore les entreprises atteignant la dimension internationale. Or les fabricants de matériels pédagogiques ont, désormais, pris conscience de l'existence d'un énorme marché potentiel : celui des pays du tiers-monde.

Mais comment accéder à cette clientèle lorsqu'on est une société encore modeste et possédant peu d'expérience internationale ?

Pour tenter de résoudre ce problème, sept sociétés européennes spécialisées, qui ne comptent pas toutes il est vrai parmi les plus petites de leurs pays (une allemande, une suédoise, une espagnole, deux italiennes et deux françaises — Didactronica et Matlabo —), ont constitué il y a un peu plus d'un an une holding spécialisée dans la conception, l'équipement et l'installation d'instituts techniques et de centres de formation professionnelle dans les pays du tiers-monde : la *European Education Enterprises*, ou E.E.E., dont le comité exécutif est présidé par M. Vincent Debré, fils de l'ancien premier ministre français. Une vingtaine d'écoles techniques ont ainsi été équipées au Mexique, et une demi-douzaine en Iran. D'autres installations ont été réalisées au Kenya, en Tanzanie, en Côte-d'Ivoire, au Brésil, au Venezuela, etc.

Parmi les nombreuses raisons qui ont poussé à la constitution de E.E.E., figure la préférence récente marquée notamment par certains organismes internationaux — comme la Banque mondiale — pour la formule de la livraison d'écoles « *clés en main* ». Constatant les retards souvent dus à la défaillance de l'un quelconque des innombrables fournisseurs de matériels nécessaires à l'équipement d'une école, certains pays ont estimé plus efficace de désigner un « chef d'orchestre » responsable de l'opération de A à Z. Cette pratique suppose néanmoins que l'entreprise ainsi distinguée ait soit une très vaste gamme de produits — ce qui est rare. — soit la possibilité de s'entendre aisément avec d'autres fabricants.

Ainsi pourrait-on assister rapidement — si du moins le marché du tiers-monde tient toutes ses promesses — à certains rapprochements d'entreprises dans le secteur des matériels pédagogiques.

JEAN-PIERRE CLERC.

CORRESPONDANCE

Un élève de « technique » lauréat du concours général

M. Surreau, proviseur du lycée technique de Meaux, nous adresse la lettre suivante :

Dans vos colonnes donnant les résultats du concours général et sous le titre « Le triomphe des C » (*le Monde* du 1er juin), vous insistez sur le fait que « *les résultats confirment la transformation de la série C en bastion des vertus de la culture traditionnelle* » puisque, outre les prix obtenus dans les disciplines scientifiques, nombreux sont aussi ceux concernant les disciplines littéraires qui ont été « raflés » par les élèves de ces classes scientifiques.

C'est là une évidence que vous avez raison de souligner, mais, tout en me réjouissant du relief que vous lui donnez, je me sens obligé d'attirer votre attention sur un point qui semble être passé inaperçu : pour la première fois dans les annales du concours général, un élève de l'enseignement technique, en la personne de Patrick Veyrecken, élève de terminale E au lycée technique de Meaux, a « décroché » un deuxième prix de mathématiques, arrivant ainsi à égalité avec les plus brillants sujets de terminale C dans une discipline qui, jusqu'à ce jour, était le terrain d'élection des meilleurs scientifiques de l'enseignement classique et moderne exclusivement.

A une époque où l'on souhaite développer l'enseignement technique et le valoriser par le recrutement de bons élèves, je pense que cet événement, si discret qu'il soit, est d'une grande importance et mérite de ne pas être passé sous silence.

ÉDUCATION

A propos de la mort du cardinal Daniélou

Plusieurs hebdomadaires évoquent cette semaine la mort du cardinal Daniélou, le 20 mai à Paris. L'un le Canard enchaîné, *s'étonne qu'aucun quotidien n'ait parlé des circonstances de cette mort que ce journal a révélées le premier dans son numéro du 29 mai. Un autre hebdomadaire,* Carrefour, *fulmine contre une presse « qui tente de salir lâchement la mémoire d'un homme qui n'est plus là pour lui clouer le bec ».*

Fera-t-on observer à Carrefour *que si l'ordre des jésuites et l'épiscopat catholique, qui ont eu à connaître de cette mort, n'en ont pas à ce jour parlé publiquement, c'est sans doute parce qu'ils n'ont pas encore connaissance de toute la vérité.*

Fera-t-on observer d'autre part au Canard enchaîné *que, si les « détails » de la mort du cardinal dans l'appartement d'une danseuse sont connus, l'incertitude demeure sur les motifs de sa visite, et c'est bien là l'essentiel.*

Rappelons que les circonstances de ce décès, survenu le 20 mai, n'ont pas été immédiatement connues. Pour les uns, le prélat mort d'une crise cardiaque a été terrassé dans la rue Dulong (le Monde *du 22 mai) ; pour d'autres, en gravissant les escaliers d'un immeuble de cette rue du dix-septième arrondissement. En fait, le cardinal est mort d'une rupture d'anévrisme aussitôt après qu'il eut pénétré dans l'appartement d'une jeune femme qui travaille dans un cabaret parisien et chez laquelle il s'était déjà rendu à plusieurs reprises.*

La diffusion de faits relevant de la vie privée pose toujours des problèmes délicats. Mais nous avons pensé — puisque aussi bien une partie des faits étaient déjà connus du public — qu'il valait mieux en traiter que les ignorer au nom d'une fausse conception du respect porté aux institutions de l'Eglise ou du respect dû à la mémoire d'un homme dont toute l'activité a fait d'ailleurs un homme public.

Nous publions ci-dessous le témoignage que nous avons demandé à M. André Mandouze, professeur à l'université de Paris-Sorbonne.

Un homme devant d'autres hommes

Par ANDRÉ MANDOUZE

CE qui se passe dans l'Eglise prête nécessairement à information. Cette information intéresse tout le monde et non pas seulement les chrétiens. Aussi bien des non-chrétiens peuvent-ils se trouver à l'origine d'informations concernant l'Eglise. Bref, vouloir que les hommes d'Eglise échappent à la loi des mass media n'aurait de sens que si l'Eglise entendait se couper du monde — ce qui va très précisément à l'encontre des orientations de Vatican II.

Bien plus, l'institution que l'Eglise constitue ne saurait se passer de « relations publiques » : tenant compte des capacités de certains de ses membres, elle n'hésite pas à exposer en ce domaine les plus brillants d'entre eux.

D'où le rôle joué par le Père Daniélou, notamment depuis qu'il avait été élevé au cardinalat. Que, de son vivant, on se soit félicité de cette mise en vedette ou qu'on l'ait regrettée, le fait est que le cardinal Daniélou était — de toute la hiérarchie de l'Eglise de France — l'homme sans doute le plus connu du grand public.

* * *

Connaissance pourtant regrettablement partielle, j'ai eu l'occasion d'en dire un mot, au lendemain de sa mort, lors d'une brève conversation télévisée à laquelle je n'aurais pas accepté de participer si ce n'avait été précisément pour tenter de faire comprendre ce que, au même moment, Marie-Josèphe Rondeau mettait en relief dans un article ici publié : à savoir que l'activité la plus valable de Jean Daniélou ne se réduit nullement à ses contributions aux hasards de l'actualité mais englobe en réalité tout un enseignement — enseignement dont l'objet privilégié a toujours été les Pères de l'Eglise et les sources chrétiennes, mais aussi dont les premiers bénéficiaires ont toujours été des groupes précis, comme celui des Sévriennes ou du Cercle Saint-Jean-Baptiste.

Ce qu'un homme a fait de mieux dans la vie ne saurait lui être ôté. Que de fois n'en a-t-on pas fait la remarque à propos des grands hommes dont la vie quotidienne est par nature sans commune mesure avec l'œuvre produite ! Cette règle, qui s'applique aussi bien aux hommes d'Eglise, vaut forcément pour Jean Daniélou, dont l'œuvre importe finalement beaucoup plus que la personne.

Ce disant, je ne me dissimule pas que je vais à l'encontre de la sensibilité de ceux qui l'ont le plus aimé — et notamment de ceux, nombreux, qui lui doivent la foi. Pour ceux-là qui l'ont connu de près, et souvent pendant de longues années, il est quasiment impossible d'admettre que le cardinal Daniélou ait pu avoir dans la vie privée des faiblesses humaines analogues à celles qu'ils n'admettaient pas de lui voir reprocher dans sa vie publique. Aussi sont-ils enclins à ne déceler dans les « révélations » touchant les circonstances de sa mort qu'une vaste machination de « ceux qui n'aimaient pas le cardinal ».

C'est là, je crois, qu'il faut non pas seulement distinguer mais essayer de raisonner. D'une part, il est certain que ce n'est point un hasard si c'est *le Canard enchaîné* qui, suivi par *Charlie-Hebdo*, a lancé la « nouvelle ». Quand bien même toutes les apparences seraient contre un homme *qui n'est plus là pour se défendre*, tant qu'on n'a pas administré la preuve qu'il était coupable, il doit être réputé innocent : en tout cas, c'est à *ceux* qui l'accusent de faire la preuve *incontestable* de ce qu'ils avancent. En attendant, quand l'ensemble d'une vie ne cadre pas avec un fait isolé — fût-il le dernier, — c'est l'interprétation de ce fait isolé qui prête à suspicion légitime et non la logique de tous les actes qui *précèdent*.

Inversement, la faiblesse est évidente de tout jugement qui prétendrait se suffire à lui-même, parce qu'il serait *a priori* et péremptoire, du type : « La chose est impossible, parce qu'elle est impensable », ou encore : « La pensée même qu'une telle chose soit possible est déjà la preuve qu'on règle bassement un compte ou qu'on participe même de loin à une machination. »

Qu'on veuille bien m'excuser si je crois devoir intervenir ici d'une façon plus personnelle. Le grand public ignore sans doute que j'étais *lié* à Jean Daniélou par notre commun travail sur les Pères de l'Eglise et, plus encore, par sa collaboration avec moi du temps où, rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*, j'avais même dû écrire un article pour le défendre contre les intégristes de l'époque, qui le trouvaient beaucoup trop proche des communistes et beaucoup trop favorable à l'enseignement public.

Par contre, ce n'est un secret pour personne que j'étais en profond désaccord avec les positions qu'il avait cru bon de prendre au cours de ces dernières années en ce qui concerne l'Eglise et son évolution et particulièrement sacerdoce et mariage.

Cela étant, j'affirme que rien de ce qu'a fait Daniélou — qu'il s'agisse de son apostolat, de ses amitiés, de son œuvre scientifique, voire même de la valeur ou de l'erreur de ses thèses anciennes ou récentes, — absolument rien, ne pouvait être remis en question par l'interprétation qu'on pourra donner de sa mort, *quelle que soit cette interprétation*.

Ou bien alors, c'est que nous sommes des pharisiens et que, malgré ses pieuses références à l'Evangile, notre responsabilité ne nous a jamais permis d'admettre du fond du cœur la « scandaleuse vérité » de la proclamation faite par Jésus en Matthieu (XXI, 32) : « *En vérité, je vous le dis, les publicains et les prostituées arrivent avant vous au Royaume de Dieu.* »

Cependant, il est une autre évidence — complémentaire de la première affirmation et plus essentielle encore — qui s'impose sans restriction possible : c'est que, de toute façon, la destinée de l'Eglise est sans commune mesure avec les circonstances de la mort d'un homme et que Dieu n'est point mis en question par une péripétie de cet ordre.

Le plus triste dans cette « affaire Daniélou », où les uns et les autres se sont trop hâtés de conclure, c'est qu'elle a fait remonter à la surface toutes sortes de « mauvaises pensées » qu'on aurait pu croire à jamais mortes, qu'elles viennent du cléricalisme ou de l'anticléricalisme, lesquels sont les deux faces d'une même monnaie.

Avec les bavardages complaisants des uns tout comme avec les protestations outrées des autres, on a pu noter une fois de plus qu'il est encore des adversaires ou des sectateurs attardés de l'Eglise pour la défendre ou la combattre au nom d'un moralisme qu'ils lui doivent et avec lequel les uns et les autres identifient à tort le christianisme.

D'un autre côté, dans l'attente d'un supplément d'enquête, la hiérarchie s'en est tenue au silence par respect pour la personne de l'un des siens. Mais il reste qu'empêtrée dans ses combats d'arrière-garde sur « sacerdoce et célibat », l'Eglise ne semble pas avoir encore fini de liquider avec la « chair » un contentieux qui, depuis des siècles, l'empêche d'être présente sur les lieux où se jouent, inextricablement mêlés, la libération des hommes et le salut en Jésus-Christ.



LES PROJETS DU NOUVEAU MINISTRE

M. HABY : la réforme Fontanet doit être élargie et approfondie

Les directions du ministère seront profondément remaniées

Pour la première fois depuis sa nomination au ministère de l'éducation, M. René Haby a affronté la presse jeudi 13 mai. L'ancien recteur de l'académie de Clermont-Ferrand s'est montré fort à l'aise dans ses nouvelles fonctions et décidé à aller de l'avant sans perdre de temps. Profitant de la réorganisation administrative rendue nécessaire par la mise en place du nouveau secrétariat d'Etat autonome aux universités, il a annoncé une profonde réorganisation des directions de son ministère, qui devrait donner à ce dernier une meilleure efficacité.

Il a confirmé, d'autre part, son intention de poursuivre le travail de M. Fontanet en déposant un projet de loi de réforme de l'enseignement pour la session d'automne du Parlement. Mais tout en affirmant que les « lignes générales » du projet de M. Fontanet « subsisteront », il a laissé entendre que « certaines modifications » lui seraient apportées. D'une part, il veut donner à la réforme une base plus large en l'étendant aux enseignements primaires et technologiques ; d'autre part, il annonce son intention d'y apporter des « amendements mineurs » destinés à répondre aux « blocages » qu'avait provoqués le projet de son prédécesseur, aux « incertitudes » qu'il comportait encore et aux « difficultés d'application » qu'il n'aurait pas manqué de rencontrer.

En insistant ainsi sur les aspects techniques de la réforme, après avoir rendu un vibrant hommage au « courage » de M. Fontanet pour avoir entrepris une « tâche aussi complexe et redoutable », M. Haby a voulu opposer ses humbles préoccupations de pédagogue à l'audace politique de son prédécesseur. « Je m'intéresse à la pédagogie. C'est une des choses que je sais faire. Pour la politique c'est autre chose », a-t-il fait observer avec modestie. Et effectivement la délectation avec laquelle il abordait les questions de programmes et de méthodes d'enseignement — domaines dans lesquels les ministres précédents ne s'aventuraient que sur la pointe des pieds — donnait à cette première confrontation avec la presse une allure de conférence pédagogique.

Mais à travers la perspective de ces « amendements mineurs » on voyait se profiler, au fil des réponses, des modifications par rapport au projet Fontanet, qui n'avaient rien de mineur — que ce soit sur l'organisation du premier cycle, le corps unique de professeurs pour ce cycle, ou le baccalauréat.

Derrière le vigoureux coup de chapeau à M. Fontanet et les serments de continuité, on sentait le nouveau ministre désireux de bien se démarquer de son prédécesseur. Démarche coutumière aux « vrais » politiques...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

M. Haby a commencé par indiquer que le nouveau secrétariat d'Etat autonome, confié à M. Jean-Pierre Soisson, couvrirait l'ensemble de l'enseignement supérieur : les universités, les instituts universitaires de technologie, les grandes écoles, le Centre national de la recherche scientifique et les bibliothèques. Il comprendrait l'actuelle direction des bibliothèques et de la lecture publique et deux directions, l'une pour l'administration et la gestion du personnel, l'autre pour la pédagogie. La création de ce secrétariat d'Etat se justifie, estime M. Haby, par la « *spécificité évidente de l'enseignement supérieur concernant* ses *objectifs, ses formations, sa liaison avec la recherche, l'autonomie de ses établissements* ».

Le ministère de l'éducation a, pour sa part, compétence sur « *tout le reste* », à savoir les enseignements préscolaire, élémentaire, secondaire, technologique et les classes préparatoires aux grandes écoles ainsi que les sections de techniciens supérieurs. M. Haby a insisté sur la nécessité de veiller avec le plus grand soin aux liaison à établir entre les deux administrations pour les questions « charnières » comme le baccalauréat et la formation des maîtres. Un « *bureau de liaison* » sera constitué pour ces questions et pour harmoniser les déclarations publiques qui pourront être faites par les deux ministres.

Le ministère de l'éducation conservera des services qui pourront être utilisés concurremment par les deux administrations : il s'agit des informations économiques et statistiques, du service de presse et de documentation, de celui des relations internationales et des directions des objectifs, des affaires financières, des équipements, de l'administration et de la formation continue. Ces directions définiront la politique générale des deux ministères, mais certaines d'entre elles auront des « antennes » au secrétariat d'Etat pour gérer les questions propres à l'enseignement supérieur.

La direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire et celle des personnels sont supprimées et remplacées par des directions par degrés d'enseignements : une pour le pré-scolaire et l'élémentaire, une pour le premier cycle, une pour le second cycle et l'enseignement technologique. Chacun de ces directeurs sera responsable pour le secteur de sa compétence, de la définition des enseignements (en disposant notamment de services d'étude et de recherche), de leur mise en place et de la gestion des équipements et du personnel.

M. Haby a précisé, d'autre part, que des « *chargés de mission* » assureraient des tâches de réflexion et de coordination entre le cabinet et les directions. Ces chargés de mission auraient des responsabilités définies (utilisation de l'informatique dans les enseignements et les équipements, aménagement de l'espace scolaire et utilisation des moyens de documentation et des techniques éducatives modernes, dimension culturelle des enseignements...).

Le ministre a évoqué ensuite la réforme de l'enseignement. « *J'admire M. Fontanet*, a-t-il déclaré, *pour le courage dont il a fait preuve dans une tâche complexe et dangereuse. Pour l'avoir entreprise, il a droit à notre respect. C'est l'exemple d'une démarche qui a fait la plus large place à la concertation. Je constate toutefois que les conditions d'application du projet de réforme dans la réalité des établissements avaient besoin d'être approfondies. Des blocages sont apparus, qu'il faut surmonter. Des incertitudes demeurent. Il y avait des obstacles qui tenaient aux habitudes, aux traditions, aux statuts des personnels. Il faut une étape d'approfondissement, qui peut avoir des conséquences mineures sur le libellé du projet. Les lignes générales subsisteront et ne seront pas modifiées.* »

Améliorer les classes de transition

M. Haby a indiqué qu'il fallait « *étendre la réflexion à l'ensemble du système éducatif et notamment aux enseignements préscolaires, élémentaires et technologiques* ». Il a précisé qu'une vingtaine de groupes de travail, composés chacun d'une vingtaine de personnes parmi lesquelles des représentants des syndicats et des associations de parents d'élèves, seraient réunis au cours de la deuxième quinzaine de juillet. Une synthèse en sera établie pour septembre, de façon qu'un projet de loi puisse être soumis au Parlement à l'automne. Ce projet sera accompagné d'un « *important dossier technique d'application en matière d'organisation et de moyens* ».

Concernant le premier cycle de l'enseignement secondaire, M. Haby estime que la formule des filières et des classes de transition est maintenant dépassée. « *Les classes de transition, à l'origine*, a-t-il déclaré, *devaient permettre d'accueillir des élèves en état de rejet ou de refus scolaire, qui n'allaient pas auparavant jusqu'au certificat d'études. Elles devaient, par des techniques pédagogiques nouvelles, combler les lacunes de l'enseignement primaire et permettre aux élèves soit de se préparer à la vie professionnelle, soit de tenter leur chance dans l'enseignement secondaire. Mais, maintenant, les choses ont évolué. L'enseignement élémentaire a amélioré son efficacité. Le développement de l'école parallèle, l'amélioration du niveau de vie, ont fait que les handicaps sont moins considérables. On peut envisager de mettre au point pour quasiment tous les enfants un contenu commun de formation secondaire.* » M. Haby a déclaré que « *dès la rentrée prochaine la terminologie entre filières 1, 2 et 3 pourra être abandonnée, et que les chefs d'établissement auront plus de liberté dans la répartition des élèves* ».

M. Haby considère, toutefois, qu'il n'est pas possible de faire suivre à tous les enfants exactement le même enseignement, et que des méthodes adaptées doivent être mises au point pour les plus faibles. C'est pourquoi il se propose de poursuivre les expériences qu'il a déjà entreprises pour modifier les classes de transition en les rapprochant des autres sections pour le contenu et les programmes, tout en adaptant les méthodes pédagogiques.

Il a précisé cependant qu'il s'agissait là de simples propositions que les chefs d'établissements seraient libres d'adopter ou non. De même, les expériences entreprises par l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques sur les groupes de niveau par matière seront poursuivies.

Le ministre souhaite que des facilités de formation et de promotion soient offertes aux maîtres des classes de transition pour qu'ils puissent devenir professeurs de collège. Il a toutefois fait des réserves sur la création d'un corps unique de maîtres du premier cycle. « *Le projet de loi de M. Fontanet avait pris là-dessus une position nette, mais son application était difficile* », a-t-il déclaré. « *J'ai calculé, que dans mon académie, il faudrait quinze ou vingt ans pour que tous les certifiés soient ramenés dans le second cycle et que cela boucherait le recrutement de nouveaux certifiés. Si on admet un principe, mais qu'il faut quinze ans pour l'appliquer, c'est une décision plutôt théorique. D'autre part, je pense qu'il y a place dans le premier cycle pour des professeurs spécialistes et des professeurs généralistes, mais qu'il n'est pas souhaitable de maintenir la distinction actuelle qui consiste à mettre les certifiés avec les élèves les plus doués et les professeurs de collège avec les autres. Il faut les faire travailler ensemble, de manière différente.* »

Interrogé sur la réforme du baccalauréat, M. Haby a répondu qu'il lui était difficile de se prononcer pour le moment : « *C'est une question complexe qui a plusieurs aspects*, a-t-il déclaré. *Sanctionner l'acquisition d'une culture secondaire est un problème. Mais la vérification des aptitudes pour entrer à l'Université en est une autre. Il y a aussi le problème de la longueur des études secondaires. L'abaissement du droit de vote à dix-huit ans va encore compliquer les choses : en classes terminales, la moitié des élèves auront atteint la majorité civique. M. Fontanet avait imaginé une formule combinant l'attestation de fin d'études secondaires et l'orientation vers l'enseignement supérieur par les « profils ». Il y en a peut-être d'autres. Il faudra étudier l'application pour savoir si cette formule est bonne ou si une autre légèrement ou profondément différente peut être envisagée.* »

Evoquant enfin la rentrée prochaine, M. Haby a annoncé que « *des moyens supplémentaires seraient donnés à l'éducation nationale* », mais que celle-ci devra se montrer raisonnable et « *donner l'exemple du civisme* ». « *Chacun doit rechercher la meilleure façon d'utiliser les moyens dont il dispose* », ajoutant que de manière générale il faudra faire preuve d'imagination...

DÉFENSE

LA CAMPAGNE NUCLÉAIRE DANS LE PACIFIQUE

Nous venons de vivre une « baie des Cochons » française

déclare M. Servan-Schreiber

Revenant sur les circonstances de son limogeage du gouvernement, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a déclaré dans une interview au journal de Hambourg *Die Welt*, publiée le vendredi 14 juin : « *Les généraux ont manœuvré Giscard d'Estaing comme la C.I.A. avait manœuvré Kennedy en 1961, au moment de la* « baie des Cochons » (1). *Ils lui ont pointé un revolver sur la poitrine. Oui, nous venons de vivre une* « baie des Cochons » *française.* »

Selon le député réformateur de Meurthe-et-Moselle, la chronologie des événements qui ont abouti à son renvoi du gouvernement serait la suivante : le vendredi 7 juin, le président de la République lui aurait fourni des apaisements au sujet des essais atomiques. Il l'aurait notamment assuré que si des explosions nucléaires devaient avoir lieu avant la fin de l'année, la décision en serait prise en conseil des ministres le lundi suivant. Là-dessus, M. J.-J. Servan-Schreiber serait parti à Nancy, où il devait prendre connaissance avec stupéfaction du communiqué du gouvernement annonçant l'interdiction du trafic naval et aérien dans les zones d'essai du Pacifique.

Toujours selon M. Servan-Schreiber, c'est M. Soufflet, ministre de la défense, et quelques généraux qui auraient convaincu le président dans la soirée de vendredi, « *pour des raisons techniques et météorologiques* », de la nécessité de commencer aussitôt une nouvelle série d'essais. « *Pour les militaires et pour les politiciens gaullistes qui sont derrière eux, il s'agissait d'un test pour savoir s'ils pouvaient mettre Giscard dans leur poche ou non* », a dit M. Servan-Schreiber, qui a ajouté : « *Le test a marché du premier coup.* »

Le député de Meurthe-et-Moselle a aussi révélé au journaliste de *Die Welt* que M. Pompidou lui aurait dit, au cours d'un déjeuner en 1968, alors qu'il était premier ministre du général de Gaulle, que la force de frappe était en réalité dirigée contre l'Allemagne. Devant son étonnement, M. Pompidou aurait ajouté : « *Que voulez-vous ? Dans dix ans, les Allemands seront si forts économiquement qu'ils demanderont la bombe. Que ferait alors la France si elle en était dépourvue ?* »

[Sur la foi de rapports optimistes des services de renseignements américains, une opération de débarquement à Cuba fut tentée en avril 1961 par des émigrés cubains qui avaient été entraînés et armés en Floride. A leur surprise, les mercenaires se heurtèrent à une vive riposte de l'armée et du peuple cubains, et l'affaire se termina pour eux piteusement : c'est le fameux désastre de la baie des Cochons, dont l'échec rejaillit sur le président Kennedy.]

M. MAURICE RAMPANT DIRECTEUR DES PERSONNELS CIVILS DES ARMÉES

Sur la proposition de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 12 juin a nommé M. Maurice Rampant directeur des personnels civils des armées, en remplacement de M. Gaston Bouzon, admis sur sa demande à la retraite. Il a nommé M. Marcel Bert directeur des personnels et des affaires générales à la délégation ministérielle pour l'armement, en remplacement de M. Rampant.

[Né le 27 avril 1920 à Châlons-sur-Marne (Marne), M. Maurice Rampant, administrateur civil hors classe, est, en janvier 1947, chargé de mission au cabinet de M. Pierre Coste-Floret, ministre de la guerre dans le gouvernement de Paul Ramadier ; puis, en février 1948, au cabinet de M. Pierre-Henri Teitgen, ministre des forces armées dans le cabinet de Robert Schuman. Après plusieurs missions en Indochine, il est en 1951 chef-adjoint du cabinet de M. Georges Bidault, vice-président du conseil et ministre de la défense nationale dans le gouvernement de René Pleven.

En 1964, M. Rampant devient adjoint au directeur des plans à la délégation ministérielle pour l'armement. En 1966, il est l'adjoint du directeur des programmes et des affaires industrielles de l'armement et, en 1971, directeur des personnels et des affaires générales de l'armement. Directeur des personnels civils des armées, il aura sous sa responsabilité la gestion de près de cent trente-quatre mille personnes.]

JUSTICE

DANS UNE LETTRE AU GARDE DES SCEAUX

Le Syndicat de la magistrature critique l'action du préfet de police du Nord à l'égard des immigrés

De notre correspondant

Lille. — Dans une lettre adressée le 11 juin à M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, la section de Lille du Syndicat de la magistrature dénonce *« l'attitude très sévère de la préfecture du Nord qui fait expulser des étrangers dans des conditions humaines très délicates »*. A ce propos, elle met en cause la procédure d'expulsion elle-même, qui n'accorde pas aux étrangers la garantie de la procédure de droit commun.

Dans cette lettre, le Syndicat de la magistrature cite quelques exemples : le cas du jeune O. B., âgé de quatorze ans, né en France, de parents algériens, contre qui une procédure d'expulsion avait été engagée par *« automatisme »* (*le Monde* des 9 et 10 mai 1974) ; le cas aussi de M. Abdelkader Becheri, poursuivi devant le tribunal de grande instance de Lille — dont on lira la décision d'autre part — pour infraction à un arrêté d'expulsion pris dans des conditions très contestables. L'intéressé, qui n'a jamais été condamné et qui vivait en France depuis quarante ans, avait fait l'objet d'un rapport d'expertise le déclarant dément dans le cadre d'une affaire banale de coups et blessures (*le Monde* du 8 juin).

Il est également affirmé dans la lettre que *« le préfet de police de Lille prend immédiatement et systématiquement des arrêtés d'expulsion contre tous les étrangers porteurs de stupéfiants, même en quantité minime (0,5 ou 1 gramme de haschisch), sans que l'opportunité et la nécessité d'une telle mesure soient réellement appréciées. Il est vrai que les pouvoirs du préfet sont en réalité directement délégués dans cette matière aux services de police »*.

Des « garanties » nulles

La conclusion de la section de Lille du Syndicat de la magistrature est la suivante :

« De telles affaires montrent que la notion d'« ordre public » ou de « crédit public » est appréciée de manière particulièrement large par la préfecture tandis que la situation personnelle de l'étranger n'entre pas en considération dans la décision prise. Par ailleurs, les « garanties » des étrangers dont le caractère artificiel a maintes fois été dénoncé, sont nulles : ils peuvent seulement être entendus par une commission d'expulsion dont l'avis n'est que consultatif. Il semble choquant que cette décision d'expulsion, très grave sur le plan des libertés individuelles, ne soit pas du ressort d'un tribunal de l'ordre judiciaire et que l'étranger ne puisse bénéficier des garanties de la procédure de droit commun. Cette dualité de juridictions paraît très néfaste.

» Au moment où le chef de l'Etat affirme que la France doit être une terre d'accueil et où le gouvernement paraît décidé à lutter contre l'arbitraire de l'administration, nous tenons, monsieur le garde des sceaux, à vous soumettre directement ces cas qui, outre la situation particulière de notre ressort, révèlent une absence de garanties pour les étrangers, en espérant qu'il sera possible non seulement d'améliorer les conditions de vie et de travail des étrangers, comme la création d'un secrétaire d'Etat pour les travailleurs immigrés permet de l'augurer, mais aussi, dans le cadre d'une réforme plus générale du statut des étrangers et notamment de l'expulsion, d'accorder à ceux-ci les garanties essentielles de tout être humain dans l'esprit de la convention européenne des droits de l'homme qui a été enfin ratifiée par notre pays. »

Un fabricant d'articles de sport débouté de son action contre la Fédération française de football

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Vassogne, a débouté le 12 juin la Société nouvelle des Etablissements Camuset dont le siège est à Romilly (Aube), fabriquant des articles de bonneterie sportive sous la marque « Le Coq sportif » qui demandait l'annulation de l'article 4 bis du règlement de la Coupe de France de football — voté le 18 avril 1970 par l'assemblée générale de la Fédération française de football — et du contrat conclu le 10 décembre 1972 entre la Fédération et la société concurrente Adidas établie à Landersheim (Bas-Rhin).

D'après l'article 4 bis, les clubs participant à la Coupe de France doivent à partir du cinquième tour obliger leurs joueurs à porter des maillots fournis par la fédération avec dossard publicitaire. Aux termes de la convention du 10 décembre 1972, la société Adidas est devenue pour quatre ans *« fournisseur officiel de la fédération »* lorsque celle-ci s'est engagée à lui acheter *« tout matériel et équipement dont elle déciderait de faire l'acquisition »* et à faire jouer les rencontres de la Coupe de France à partir des trente-deuxièmes de finale avec des maillots de marque Adidas. En échange, la société Adidas accordait à la fédération diverses fournitures gratuites et des subventions.

Les magistrats n'ont pas admis les arguments qu'avait développés le bâtonnier Bondoux au nom de la firme requérante. Ils estiment, comme l'ont soutenu en défense Mes Isbecque et Desjeux, que *« (...) l'article 4 bis nouveau du règlement de la coupe de France constitue une décision interne à la fédération, prise conformément à ses statuts par la majorité des clubs affiliés, qui, par cet engagement dont ils étaient seuls juges, lui ont donné mandat de faire pour leur compte l'acquisition des maillots utilisés par les joueurs au cours de certaines rencontres (...) »* qu'une telle décision *« (...) qui répond à l'intention d'assurer à la fédération des ressources propres, est en soi parfaitement licite et ne porte pas atteinte à un droit quelconque de la société Camuset (...) »*, qu'en contractant avec Adidas, la F.F.F. *« (...) ne s'est pas introduite en position d'intermédiaire dans un circuit de distribution, mais n'a fait qu'accorder sa clientèle à un fournisseur de son choix (...) »*, que la fédération *« (...) qui ne fait pas le commerce de maillots de sport, ne peut donc avoir sur le marché de ce produit une position dominante au sens de la loi (...) »*, que *« (...) si, comme l'expose la société Camuset, elle procure à la marque de son fournisseur de maillots un support publicitaire dont l'efficacité est accrue par la retransmission télévisée des rencontres de Coupe de France, elle n'occupe pas davantage en ce domaine une position dominante (...), qu'il est en effet notoire que la société Camuset conserve de multiples possibilités de s'assurer par les moyens les plus variés une publicité efficace (...) »*

QUERELLE D'ANTIQUAIRES AUTOUR D'UNE TABLE

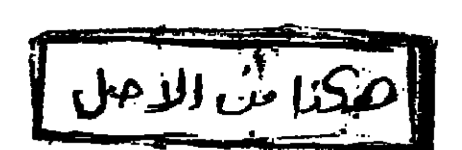
La première chambre du tribunal de grande instance de Paris examinait, mercredi 12 juin, la plainte en diffamation déposée par un antiquaire, M. Charles Pitt, contre le Syndicat national des antiquaires, organisateur de la Biennale des antiquaires, qui avait mis en doute l'origine d'une table ancienne exposée à cette manifestation en octobre 1972.

Le comité d'expertise de la Biennale avait refusé à M. Pitt le droit d'exposer, en tant que « table anglaise, vers 1700 », une table dite « haute époque », soupçonnée de n'être qu'une copie réalisée au début du dix-neuvième siècle. Saisi de l'affaire par M. Pitt, qui est lui-même expert en meubles anglais auprès du tribunal de commerce, le président du Syndicat national des antiquaires, statuant sans appel sur les contestations, n'accepta pas la contre-expertise par un spécialiste que réclamait le propriétaire de la table. Pour M. Pitt, en effet, il ne suffit pas d'être expert, encore faut-il être spécialiste pour juger de l'origine d'un meuble — et les trois experts de la Biennale, s'ils sont bien connus comme spécialistes du style Charles X, des opalines ou des acajous du dix-huitième siècle, n'ont pas la compétence pour estimer un meuble anglais en chêne.

Aussi M. Pitt apporte devant le tribunal une nouvelle expertise, effectuée par un expert anglais cette fois, et qui certifie le meuble d'origine « probablement de 1680 à 1690 ».

Qui se trompe sur l'âge de cette table ? Peu importe, répond le Syndicat national des antiquaires, qui prétend aujourd'hui n'avoir refusé à l'exposition la fameuse table qu'en raison de sa grande banalité, indigne d'une manifestation internationale de prestige telle que la Biennale.

● *Un notaire suspendu*, en 1971, de ses fonctions pour quinze ans, en raison d'une mauvaise gestion, M. Jean Beudet, vient d'être inculpé d'exercice illégal de la profession de gérant immobilier, d'abus de confiance et incarcéré à la maison d'arrêt de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Il avait ouvert un bureau de gérance immobilière dans cette ville et administrait plusieurs centaines d'appartements.



JUSTICE

DEVANT LA COUR D'ASSISES DES ALPES-MARITIMES

Trois malfaiteurs répondent de la prise d'otages de Villefranche-sur-Mer

Nice. — Quatre années après avoir séquestré pendant plus de vingt heures quelques clients de l'hôtel Versailles de Villefranche-sur-Mer, promus au rang peu enviable d'otages, trois malfaiteurs chevronnés comparaissent depuis jeudi 13 juin devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes à Nice.

Un homme manque dans le box, qu'aucune justice humaine ne peut plus atteindre : Richard Lévy, qui préféra se donner la mort en se tirant une balle de pistolet dans la tête au jour de son arrestation, le 6 avril 1970, à Lyon.

Ses camarades, membres du commando formé pour pratiquer le hold-up et le cambriolage, n'ont pas hésité dès la première audience à charger de tous les péchés le défunt Lévy, mais ni le président Vuillet, ni l'avocat général Souppe, ni les jurés ne parurent être dupes de ce système de défense. Maurice Sorini, trente-deux ans, Roger Estrella, trente-cinq ans, et Georges Navarro, vingt-deux ans, tous repris de justice, titulaires de condamnations allant parfois jusqu'à vingt ans de réclusion, ne pourront se dérober à leurs responsabilités.

De notre envoyé spécial

La responsabilité de Sorini, un garçon d'apparence mièvre un peu voûté, qui s'applique à la politesse, est assez voisine de celle que les psychiatres spécialisés reconnaissent à un irrécupérable. Devenu orphelin, alors qu'il n'avait pas dix ans, il fait des études médiocres, est employé chez un oncle marchand de café, sert dans le génie, épouse la fille d'un militaire, qui se lassera de lui rapidement, passe de la profession de représentant de commerce à celle d'employé de garage, commence par émettre des chèques sans provision, devient voleur, prend de l'envergure, attaque des banques, ce qui lui vaut, après des condamnations diverses, de se voir infliger d'abord quatre ans d'emprisonnement, puis vingt ans de réclusion. Il supporte mal l'incarcération, attire l'attention de psychiatres sensibles, qui le placent ainsi qu'il le souhaitait dans un hôpital spécialisé de Marseille. C'est là qu'il retrouve Richard Levy, qui a fait à peu près le même courant que lui. Un jours de février 1970, ils s'évadent ensemble, s'associent et recrutent deux comparses, Navarro, qui paraît être un débutant, et Estrella, qui n'en est pas à son coup d'essai.

Ensemble, on va monter un grand coup, probablement à Nice, où l'on convoite le contenu d'une bijouterie des environs de la place Masséna — Sorini en fera plus tard confidence au commissaire Mathieu.

Le 31 mars 1970, les quatre hommes installent ce que l'on peut appeler leur camp de base à l'hôtel Versailles, un confortable établissement de Nice situé au bord de mer. En plus des armes qu'ils portent sur eux, comme il se doit pour des gangsters, ils se sont chargés dans une valise d'un véritable arsenal : pistolets mitrailleurs, mitraillettes, colt 11.43, Luger, Herstal, Walter P. 38, pains de plastic, détonateurs. De quoi faire face à toute éventualité pour une unité de malfaiteurs en campagne.

Le concierge du Versailles est suffisamment intrigué par ces quatre gaillards qui ont décliné des professions qui ne vont pas avec leur aspect extérieur — Sorini, qui dit se nommer Seglas, serait antiquaire, — alerte la police. Il est probable que cet employé attentif a donné des renseignements plus précis que ceux que l'on répète à l'audience, puisque une opération est montée avec neuf gardiens de la paix et six inspecteurs de police. C'est beaucoup pour un simple contrôle d'identité.

A l'heure légale, le 1er avril, les policiers font irruption dans l'hôtel où dorment plus de quatre-vingts clients et vont frapper à la porte de la chambre occupée par Sorini et Navarro. On la leur referme au nez brutalement, et un policier entend Sorini lancer à son camarade : « *Passe-moi la valise.* » Il est probable que si les policiers n'avaient pas su ce que contenait cette valise, ils n'eussent pas ouvert le feu à travers la porte. L'hôtel se réveille. Un couple allemand, en vacances, M. et Mme Nitche, de Francfort, prend ces tirs pour des crépitements de marteaux-piqueurs ; une famille anglaise — les parents et trois enfants — se barricade à tout hasard dans sa chambre ; Mme Lespagnon dit à son mari, M. Jacques Lestagnon, qui s'approche du balcon : « *Fais attention aux balles perdues...* »

Pendant ce temps les malfaiteurs décident de se regrouper. Sorini et Navarro veulent établir leur jonction avec Estralle et Levy. Ils enjambent les balcons, traversent des chambres, tirent sur les policiers qui cernent l'hôtel, leur jettent même un pain de plastic qui explose, puis, perdant son sang-froid, l'un des malfaiteurs qui semble bien être Estrella ouvre le feu au pistolet-mitrailleur sans la moindre sommation sur Mme Nitche qui ne comprend pas un mot de français et dont il a investi la chambre. Il abandonne la blessée à son sort — elle fera trois semaines d'hôpital en France et trois mois en Allemagne — capture son mari, l'emmène dans son repli stratégique. Quand il rejoint ses complices, ceux-ci ont aussi leurs prisonniers, M. et Mme Lespagnon. On va entrer assez vite dans la phase des négociations. Les bandits menacent de tuer les otages et de « *faire tout sauter si la police intervient* ». Sorini le dit. Ils agiront ainsi plutôt que de retourner en prison. « *On tirera toutes les balles — et il y en a — les dernières seront pour nous.* »

A l'audience, Estrella a tenté d'expliquer que l'idée d'utiliser les clients de l'hôtel comme otages n'avait pas été préméditée. C'est un petit brun à long nez au vocabulaire précis. « *Nous nous sommes trouvés dans une situation qui n'était voulue par personne* », dit-il au président. « *Mais on avait compris que la police ne donnerait pas l'assaut à cause de la présence des clients de l'hôtel. Alors nous les avons utilisés.* »

A l'heure du petit déjeuner, Mme Nitche, abandonnée à ses blessures depuis une heure et demie, gémit si fort que M. Lestagnon, qui fera preuve tout au long de l'aventure d'un sang-froid exemplaire obtient des bandits qu'ils laissent un médecin approcher la blessée, puis il organise son évacuation. Entre temps, le commissaire Mathieu perçait en partie le secret des fausses identités des fiches d'hôtel et apprenait qu'il avait affaire à deux évadés de l'hôpital psychiatrique de Marseille. Il parle au téléphone avec Maurice Sorini, qu'il a appréhendé autrefois à Nice. Et l'on discute. Successivement, M. Nitche est autorisé à rejoindre sa femme à l'hôpital ; les Anglais, toujours barricadés chez eux — ils ont un enfant diabétique — sont élargis par les malfaiteurs ; Mme Lestagnon est libérée, son mari s'étant engagé à suivre les bandits dans leur fuite puisque la police, en échange d'une partie de leurs armes, a fait amener une voiture et renoncé à organiser des barrages dans un rayon de 200 kilomètres.

M. Lestagnon sera libéré à Aix-en-Provence et sera chargé par Estrella de présenter des excuses à Mme Nitche et à Mme Lestagnon. « *Tous des gentlemen, en somme* », fera observer avec ironie l'avocat général Souppe.

Au cours de l'audience de jeudi, les policiers sont venus expliquer comment s'était déroulée cette journée difficile.

« *Le vieux policier que je suis regrette un passé pas tellement éloigné*, dit d'un ton mélancolique le contrôleur général Mattei, *où les affrontements souvent tragiques entre policiers et gangsters se déroulaient tout autrement. C'était tantôt eux, tantôt nous qui laissions nos vies dans l'affaire, mais ce n'était jamais des innocents.* »

MAURICE DENUZIÈRE.

A Lille

LIBÉRATION D'UN RESSORTISSANT ALGÉRIEN INCARCÉRÉ POUR AVOIR ENFREINT UN ARRÊTÉ D'EXPULSION

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Abdelkader Becheri, cinquante-neuf ans, ressortissant algérien poursuivi devant le tribunal de grande instance de Lille pour infraction à un arrêté d'expulsion, a retrouvé sa liberté le jeudi 13 juin. La sixième chambre correctionnelle, présidée par M. Jean Bareyt, a en effet prononcé sa libération immédiate.

Installé à Roubaix depuis quarante années, M. Becheri avait été frappé d'un arrêté d'expulsion exécuté en mars 1971, à la suite d'une banale affaire de coups entre voisins. Cette affaire s'était, pourtant terminée par un non-lieu, un expert psychiatre ayant conclu à l'irresponsabilité de M. Becheri.

Le tribunal ayant ordonné, le 6 juin dernier (*le Monde* du 8 juin), un nouvel examen psychiatrique, les experts ont conclu que M. Becheri « *doit toujours être tenu pour irresponsable au plan pénal et ajoutent que son internement ne paraît pas s'imposer, mais qu'il devrait cependant être suivi par le dispensaire d'hygiène sociale de sa circonscription* ».

Après que le substitut eut réclamé la relaxe et la libération immédiate de M. Becheri, l'avocat du prévenu ajoutait une autre requête : il demandait au tribunal de prononcer l'illégalité de l'arrêté ministériel d'expulsion pour abus de pouvoir. Il n'obtiendra pas satisfaction, le tribunal s'estimant incompétent en la matière.

M. Becheri se trouve donc toujours sous le coup d'un arrêté d'expulsion, qu'il enfreint par sa seule présence en France. Reste à savoir quelle sera maintenant l'attitude de l'administration préfectorale et du ministère de l'intérieur.

(Lire en page 16 la lettre du Syndicat de la magistrature au ministre de la justice.)

LE SYNDICAT DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE s'oppose au rattachement de ce service au secrétariat d'État à la condition pénitentiaire

« *Sous prétexte de « changement », va-t-on faire un pas de trente-cinq ans en arrière ?* » Au cours d'une conférence de presse, le 13 juin, à Paris, les dirigeants du Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (S.N.P.E.S.) se sont déclarés fermement résolus à faire échouer le projet annoncé le 10 juin par M. Lecanuet, ministre de la justice, de rattacher la direction de l'éducation surveillée au nouveau secrétariat d'Etat à la condition pénitentiaire.

« *L'éducation surveillée n'est pas la prison*, affirme M. Serge Soto, secrétaire général du syndicat. *Ce projet du nouveau garde des sceaux réduirait à néant les idées qui ont présidé à la création de l'éducation surveillée en 1945.* » Cette institution doit, selon les militants du S.N.P.E.S., rester nettement distincte de l'administration pénitentiaire, tel que cela apparaît actuellement dans les structures du ministère. Cette distinction leur paraît d'autant plus nécessaire que, en pratique, elle n'est pas toujours évidente. A l'égard des jeunes délinquants la loi donne en principe la priorité à l'éducation sur la répression. La détention avant jugement des mineurs de dix-huit ans devrait être exceptionnelle. Mais le S.N.P.E.S. souligne que les exceptions ont plutôt tendance à infirmer la règle.

« *Nos demandes de personnel ne sont satisfaites qu'à 20 %*, précise M. Soto. *Il y a aujourd'hui un éducateur pour cent cinquante jeunes délinquants. La moitié des tribunaux pour enfants ne disposent d'aucun équipement d'éducation surveillée.*

Sur ce point, le S.N.P.E.S. réclamait depuis des années la fermeture des centres d'éducation surveillée qui se trouvent encore à l'intérieur des prisons, celui de la prison des Baumettes a été fermé l'an dernier. Mais à Fresnes et à la prison Saint-Paul, à Lyon, subsistent deux centres dont le syndicat avait déjà dénoncé l'existence en les qualifiant de « pourrissoirs ».

Aujourd'hui, la situation s'est quelque peu améliorée au centre d'observation de Fresnes. En revanche, avant de s'y rendre, les mineurs doivent faire un séjour, souvent assez long, à la prison de Fleury-Merogis. « *L'étiquette de la prison, la promiscuité avec les détenus majeurs*, ajoute M. Soto, *sont intolérables pour des adolescents qui n'ont pour la plupart commis que des délits mineurs : conduite sans permis, vols de vélomoteurs, etc.* » Récemment les incidents se sont multipliés au centre d'observation de Fresnes. Le 27 mai, un jeune prévenu est resté durant trois heures et demie accroché dans le vide au troisième étage. Il demandait sa mise en liberté. Le 2 juin, un garçon a avalé des morceaux d'éponge et de verre. Dans un état grave, il devait être opéré le 13 juin. Enfin, le 4 juin, un autre détenu a tenté de se suicider en se jetant du toit.

F. C.

SCIENCES

Selon les syndicats

LA GRÈVE DES PERSONNELS AU CENTRE NUCLÉAIRE DE LA HAGUE A ÉTÉ SUIVIE A 55 %

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — La grève du jeudi 13 juin au centre nucléaire de La Hague (Manche) a été suivie par 55 % du personnel, selon les syndicats, et par 38 %, selon la direction du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Le centre de La Hague (huit cents personnes) retraite les combustibles irradiés dans les réacteurs et en extrait le reste des combustibles, le plutonium et les produits de fission. Dans les ateliers de retraitement (quatre cents personnes), la grève a été suivie à plus de 80 %, selon les syndicats, et l'usine a été arrêtée. Le préavis de grève avait été déposé par les syndicats C.F.D.T. et F.O. pour protester contre les bas salaires des personnels de l'usine. Les syndicats souhaitent obtenir une prime mensuelle et uniforme de 250 F avec effet rétroactif à compter de janvier 1974 ; la suppression de la notion d'abattement de zone et la revalorisation des salaires des agents qui travaillent « en poste ».

Une étude syndicale a montré que la moyenne des salaires des personnels (non cadres) de l'usine de La Hague est de 1 800 F par mois, alors que pour les vingt-cinq mille agents du C.E.A. elle serait de 3 500 F. — R. M.

D'après les Soviétiques

LES INCIDENTS A LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CHEVTCHENKO SONT DUS A DES « DÉFAUTS DE FABRICATION ».

Moscou (*A.P.*). — Le président de la commission soviétique pour l'utilisation de l'énergie atomique, M. Andreonik Petrossiants, a déclaré, le jeudi 13 juin, que l'échec partiel de la centrale nucléaire de Chevtchenko était dû « *à des défauts de fabrication et à de mauvaises soudures* ».

Il a démenti les informations parues dans les pays occidentaux à propos d'une explosion, et il a souligné que des spécialistes français et américains avaient visité récemment l'usine.

« *Ils ont vu tout fonctionner de leurs propres yeux et, naturellement, aucune trace d'explosion* », a déclaré M. Petrossiants.

[C'est la première fois que M. Petrossiants reconnaît qu'il s'est produit un accident dans la centrale nucléaire de Chevtchenko. Les spécialistes français et américains qui ont visité la centrale ont constaté qu'elle fonctionnait au tiers de sa puissance environ (100 mégawatts au lieu de 350) et que trois incidents s'étaient produits à quelques semaines d'intervalle au niveau des échangeurs de chaleur. Des soudures défectueuses ont provoqué des fuites de sodium dans l'eau (« le Monde » du 17 avril), et trois boucles de refroidissement ont été endommagées par la réaction chimique sodium-eau. C'est cette réaction violente qui a souvent été qualifiée d'explosion.]

LA NASA PASSE COMMANDE A L'EUROPE D'UN SECOND LABORATOIRE ORBITAL SPACELAB

Dans une lettre adressée à l'Organisation européenne de recherche spatiale (ESRO), la NASA a officiellement confirmé son intention d'acheter un laboratoire orbital Spacelab fabriqué par l'industrie européenne (*le Monde* du 7 juin). Ce laboratoire sera le second à être réalisé en Europe par un groupement industriel à la tête duquel se trouve la société ouest-allemande ERNO.

La NASA précise qu'elle achètera ce second Spacelab à condition que l'engin réponde aux spécifications, qu'il soit prêt à la date prévue et qu'il reste dans les limites de prix avancées. A la fin du mois de mai, la NASA avait demandé aux Européens de revoir leur devis de poids afin que le Spacelab puisse emporter une charge utile plus lourde. Le prix annoncé est de l'ordre de 100 millions de francs.

Dans la même lettre, la NASA indique qu'elle a toujours l'intention de commander d'autres modèles de vol, mais pas avant 1976. Les responsables de la NASA prévoient environ sept cent vingt-cinq vols de la navette porteuse de laboratoires habités Spacelab et d'autres charges utiles entre 1980 et 1992. Il faudra sept navettes, et entre cinq à sept Spacelab.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VILLE DE PARIS - Adjud. Chambre Interdépart. des Notaires de Paris, le MARDI 2 JUILLET 1974, à 14 h. 30 - EN UN LOT

UN ENSEMBLE DE LOCAUX à USAGE DE GARAGE

sis à PARIS (8e arrondissement)

25-27, PLACE DE LA MADELEINE

dépendant d'un Grand Ensemble Immobilier

dénommé « PALACIO de la MADELEINE »

Sur 4 niveaux (Bât. B) - 1 niveau (Bât. C) - Nombreuses dépendances (Bureaux, salle, d'attente, réserves, magasins, etc...)
SUPERFICIE : 6.879,43 m3 - Loyer annuel 1973 : 269.684 francs.

MISE A PRIX : 3.750.000 FRANCS.

Cons. pr ench. 20 % mise à prix par chèq cert. - PACTE de PREFERENCE
S'adr. à Me BONNEL, notaire, 79, boulevard Malesherbes, PARIS (8e), rédact. et dépos. cahier charges. - 387-89-10, de 14 à 16 h. exclusivement. Pr visiter téléph. au préalable à 266-41-00, les lundi, jeudi, 11 à 12 h.

ADJ. amiable en l'étude de Me LUCAS-LECLIN et Me ADELINE, not. ass. LES ANDELYS (Eure). Tél. : 247, le dimanche 23 juin, à 15 heures

à 80 km PARIS-Ouest : MAISON NORMANDE DU XVIIIe

entièrement RESTAUREE, avec poutres, cheminée, moquette, comprt : gr hall + cuis. + séjour + salon en chapelle 54 m2 + 5 ch. av. bains + w.-c. + vest. MAIS. GARD. Clos planté 5.000 m2. Grand confort

Mise à prix : 380.000 francs.

Pour renseignements et visites s'adresser à l'étude.

Cab. Me J. DUHAMEL, avoc. à Draguignan, 45, bd Leclerc. Tél. 68-00-35.
Cab. Me PIAGET, avoc. à Draguignan, 24, rue G.-Cisson. Tél. 68-09-77.
Cab. Me BERTOLINO, avoc. à Draguignan, 9, bd Clemenceau. Tél. 68-01-72.
Cab. Me MORARD, avoc. à Draguignan, 19, bd de la Liberté. Tél. 68-01-10.
VENTE sur Licit. aux ench. publiques, au Palais de Justice de Draguignan, le jeudi 27 juin 1974, à 14 h. 30

1er lot : DIVERSES PARCELLES formant un tout d'une SUPERF. de 30 ha 56 a 20 ca, sises lieudit Villepey, cad. ainsi qu'il suit :
Commune de ROQUEBRUNE Sec.t F. nos 261, 262, 263, 264, pour 29 Ha 02 A 25 CA
Commune de FRÉJUS Sect. BS, no 89 pour 1 HA 12 A 10 CA, et non cad. (vallons) pour 41 A 65 CA.
En nature de terre, prés et bois **Mise à prix : 1.825.000 francs.**

2e lot : DIVERSES PARCELLES formant un tout d'une SUPERFICIE de 14 HA., sises lieudit Villepey, cad. ainsi qu'il suit :
Commune de ROQUEBRUNE Sect. F, nos 51 et 265, pour 12 HA 93 A 63 CA
Commune de FRÉJUS Sect. BS, no 88, pour 87 A 20 CA, et non cad. (vallons) pour 19 A 16 CA.
En nature de terre, prés et bois **Mise à prix : 1.175.000 francs.**

Ces deux lots pourront cependant être réunis en un seul si le prix offert pour le tout en un lot unique est plus élevé que ceux ajoutés de deux lots adjugés séparément. - Rédigé par l'avocat soussigné J. DUHAMEL.

Adj. AU TRIB. DE COMMERCE DE PARIS, le 25 juin 1974, à 14 h. 15 - FONDS

RESTAURANT-BAR

AVEC BAIL DES LOCAUX COMMERC. et APPARTEM. attaché au bail

A PARIS (4e), 19, RUE DES DEUX-PONTS

Mise à Prix : 150.000 F (pouvant être baissée). - Consignation : 75.000 F. S'adr. Me Chardonnet, not., 9, r. Pyramides ; Me Pernot, syn., 144, r. Rivoli.

VENTE au PAL. de JUST. à Paris le Jeudi 4 juillet 1974, à 14 heures

UN IMMEUBLE

sis à

ÉPINAY-SUR-SEINE (93)

80, route d'Argenteuil
Comp. maison, cour et jardin.
Surface : environ 426 m2 - et le FONDS DE COMMERCE y exploité

PARTIE OCCUPÉE

MISE A PRIX : 60.000 F
(50.000 F pour l'immeuble et 10.000 F pour le fond de commerce).
S'adr. à Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avoc. à Paris, 48, r. de Clichy (874-45-85) ; Me Patrick MIZON, synd. à Paris, 63, bd de Sébastopol.

Vente Palais Justice Versailles, mercredi 19 juin 1974, à 9 h. 30

PROPRIÉTÉ Chemin rural no 30

THIVERVAL - GRIGNON

MISE A PRIX : 50.000 F.
Pr renseign. s'adresser à Versailles : Me SILLARD, av., 36, av. de St-Cloud.

Vente sur surenchère au Palais de Justice de VERSAILLES, le mercredi 3 juillet 1974, à 10 heures

UNE PROPRIÉTÉ

sise à

GOUSSONVILLE (78)

Chemin départemental no 130
MISE à PRIX : 55.550 F.
S'adresser à : 1) Me Pierre COURTAIGNE, avocat, 32, av. de Saint-Cloud, Versailles ; 2) Mes GUEILHERS et SILLARD, avocats à Versailles, et à tous avocats postulants du Barreau de VERSAILLES.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris le 28 JUIN, à 14 h 15. Fonds **PETITE MÉCANIQUE**
Fabrication vente moules ttes matières
16, r. J.-Louvel-Tessier, PARIS (10e)
M. à Px (n. p ét. b.). 50.000 F. Consig. 20.000 F. - S'adr. Me Popelin, not., 164, r. Fg-St-Honoré ; Me H. Gourdain, synd. à Paris, 174, bd Saint-Germain.

S.C.P. FALLION-JOURDANET, avocats à Bonneville (74). Tél. : 97-21-81
VENTE s. surench. aux ench. publiq. du Trib. de Gde Inst. de Bonneville (Hte-Savoie), le 26 juin 1974, 14 h. 30

TRÈS IMPORTANTE PROPRIÉTÉ sise à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

lieudit « Mont-Paccard »
à l'usage de MAISON D'ENFANTS

M. à P. : 385.000 F en sus des frais.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris le 28 juin, 14 h. 15 FONDS **ÉLECTRICITÉ ÉLECTRO-TECHNIQUE** avec BAIL
49 bis, rue Louis-Braille, St-Maur (94).
M. à Px (n. p. ét. b.) 50.000 F. Cons. 15.000 F. - S'ad. Me Popelin, not., 164, fg St-Honoré ; Me H. Gourdain, synd. à Paris, 174, bd Saint-Germain.

VENTE au PALAIS DE JUSTICE à PARIS, le JEUDI 4 JUILLET 1974, à 14 heures

EN UN SEUL LOT

a) - Propriété à usage industriel à Noisy-le-Grand

(Seine-Saint-Denis) - 23, rue Léo-Lagrange - Comprenant :

TERRAIN de 4.288 m2 sur lequel est édifié une **USINE MODERNE de 1.697 m2**

CLASSÉE EN IIe CATÉGORIE

Bureaux sur 282 m2 environ — 6 lignes téléphoniques — TELEX.
Chauffage central mazout bureaux et ateliers — Transformateur de 160 KVA — Entrée poids lourds.
b) UN FONDS DE COMMERCE DE PIÈCES DE DÉCORATION, ENJOLIVEURS, comprenant :

BUREAUX à PARIS (1er), 3, BOULEVARD DE SÉBASTOPOL

Proximité PLACE DU CHATELET
Locaux loués — Ligne téléphonique.

MISE A PRIX : 600.000 FRANCS (s'appliquant pour 500.000 F à l'Usine et pour 100.000 F au Fonds de Commerce).

S'adr. : Me MOREAU, avocat (S.C.P.A. DANET, SUCHER, MOREAU, NEBTOUX, COPPER ROYER), 51, rue Ampère, à Paris (17e). Tél. : 622-33-78 et 924-22-31 ; à Me Yannick PAVEC, syndic à Paris, 100, rue Quincampoix ; à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL, et sur les lieux pour visiter.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

L'AFFAIRE DE BORMES-LES-MIMOSAS

« Des préoccupations étrangères aux nécessités de l'urbanisme »

Un propriétaire soucieux de protéger l'environnement et de faire respecter rigoureusement les textes réglementaires. Un promoteur qui s'efforce de construire une marina à l'architecture agréable. Une commune qui souhaite grâce à l'aménagement d'un port de plaisance assurer son expansion. Une administration qui estime avoir su concilier le respect du site et la construction d'un ensemble immobilier. Tels sont les principaux acteurs de l'affaire de Bormes-les-Mimosas.

Après la décision du tribunal administratif de Nice (*le Monde* du 14 juin) d'annuler le plan d'urbanisme de la Favière, quartier de Bormes-les-Mimosas, situé près du Lavandou, et le permis de construire de la marina déjà en partie achevée, on peut considérer que M. Vladimir Schwetzoff, maître-assistant à Paris-II (Orsay), dont la propriété est proche de la marina, a remporté une victoire. Il souhaite désormais ou bien faire démolir les constructions illégales en introduisant un nouveau recours devant les tribunaux ou bien obtenir des dommages et intérêts.

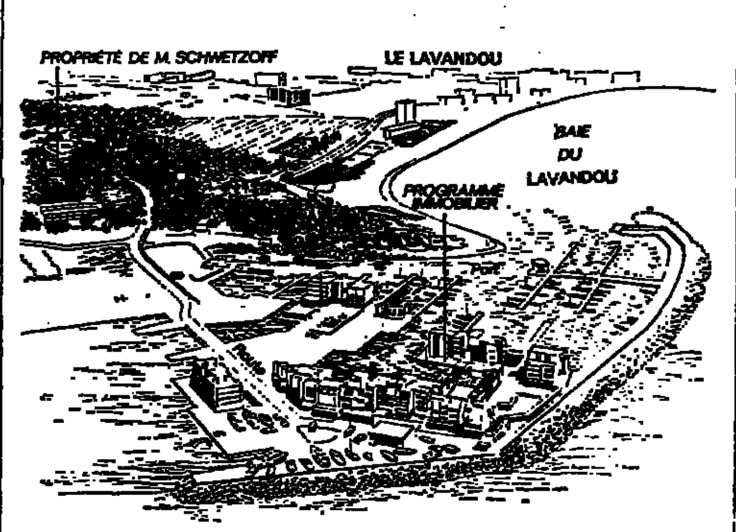
Mais pour quelles raisons le tribunal administratif a-t-il annulé le plan d'urbanisme et le permis de construire ?

« *Les dispositions du règlement relatif à cette opération* [l'ensemble immobilier destiné à accompagner le port de plaisance de Bormes] *ne peuvent qu'être regardées comme ayant eu pour but unique de répondre à des préoccupations étrangères aux nécessités de l'urbanisme* », affirme le tribunal dans son jugement.

« *L'ensemble d'immeubles d'habitation privée, de quatre et cinq étages, domine une zone frappée d'interdiction de construire et un secteur résidentiel. Pour justifier ces projets*, ajoute le tribunal, *l'administration se borne à faire état de ce qu'*« *il est de pratique* » *générale dans tous les aménage-* » *ments de communes littorales de* » *densifier les constructions dans* » *les parties portuaires* » *et expose qu'elle avait en vue la création d'un quartier* « *très animé et très* » *vivant* ».

Les magistrats font remarquer toutefois qu'« *il ressort des pièces du dossier que de nombreuses oppositions au projet se sont manifestées au cours des enquêtes publiques* ».

L'arrêté du préfet du Var du 23 juin 1971 approuvant ce plan d'urbanisme étant annulé, le tribunal n'avait plus alors à constater que les arrêtés ministériels autorisant la société promotrice à construire l'ensemble immobilier — en fonction des dispositions de ce plan — étaient, « *en conséquence, dépourvus de base légale* » et devaient être, à leur tour, annulés. Le tribunal a aussi tenu néanmoins à répondre, dans un paragraphe particulier, à un argument juridique fondé sur la théorie dite « des actes détachables » et présentée par la société promotrice pour prouver son droit de propriété sur les terrains gagnés sur la mer. « *La concession d'un droit d'endigage est illicite, eu égard*, affirme-t-il, *au caractère inaliénable du domaine public maritime* ». *L'acte de concession (déjà annulé le 7 juillet 1973) est ainsi dépourvu de validité et n'a pu faire naître, au profit de la société concessionnaire, un droit de propriété sur les terrains concernés.* »



TRANSPORTS

LE TRAFIC PASSAGERS DES COMPAGNIES AÉRIENNES INTERNATIONALES A AUGMENTÉ DE 7,3 % EN 1973

« *Malgré les répercussions de la crise du carburant au cours des derniers mois de l'année, l'augmentation du trafic aérien n'a subi en 1973 qu'un léger fléchissement* », estime l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) dans son rapport annuel. Pour la cinquième année consécutive, l'expansion du trafic aérien international a été plus rapide que celle du trafic intérieur. Par catégories, le taux annuel d'expansion le plus élevé a été enregistré dans le secteur du fret : plus de 16 %.

Le trafic total des services réguliers (charters exclus) des compagnies aériennes appartenant aux États membres de l'OACI s'est élevé en 1973 à quatre cent quatre-vingt-trois millions de passagers, l'U.R.S.S. assurant à elle seule un trafic de quatre-vingt-neuf millions de passagers. Le pourcentage de l'augmentation du trafic passager par rapport à l'année précédente a été de 7,3 % au lieu de 9,5 % en 1972 par rapport à 1971. Le trafic charters s'est développé, mais à une cadence moins rapide qu'en 1972. Ce trafic représentait en 1973, comme d'ailleurs l'année précédente, près d'un tiers du total du trafic international des passagers.

Neuf cent vingt-deux morts

D'autre part, l'OACI indique que l'année 1973 a été marquée dans l'aviation commerciale par trente-trois accidents, qui ont provoqué la mort de neuf cent vingt-deux personnes. Selon l'Organisation, c'est le taux des accidents mortels le plus bas jamais enregistré.

DIX PAYS EUROPÉENS SIGNENT UNE CONVENTION CONTRE LA POLLUTION DES MERS

Dix pays européens riverains de l'Atlantique du Nord-Est, des mers adjacentes ou dont le réseau fluvial débouche dans cette portion d'océan (Finlande, Norvège, Suède, Danemark, Allemagne fédérale, Pays-Bas, Luxembourg, France, Espagne, Grande-Bretagne) ont signé, le 11 juin à Paris, une convention sur la prévention de la pollution marine d'origine tellurique. La Belgique, l'Irlande, l'Islande, la Suisse, le Portugal et les Communautés européennes devraient prochainement adhérer à cette convention. L'Allemagne de l'Est pourrait se joindre à eux.

La convention de Paris est la première qui se propose de supprimer ou de limiter la pollution marine d'origine continentale. Or celle-ci est responsable de 90 % de la pollution des océans. Elle est aussi la seule qui prévoit que l'unanimité des pays membres n'est plus nécessaire pour prendre une décision. La majorité des trois quarts suffit.

Liste noire et liste grise

Les pays signataires se sont engagés à supprimer, à réduire par étapes ou à diminuer les rejets dans la mer ou dans les fleuves d'un certain nombre de matières dangereuses. Deux listes de produits sont jointes à la convention : liste noire pour les substances les plus nocives (composés organohalogénés, mercure et ses composés, cadmium et ses composés, matières synthétiques persistantes, huiles minérales et hydrocarbures persistants) ; liste grise pour des substances moins nocives ou moins persistantes (par exemple : phosphore élémentaire et composés organiques du phosphore, arsenic, chrome, cuivre, plomb, nickel, zinc et leurs composés, etc.).

La mise en route de la convention de Paris devrait être rapide. En septembre prochain, une commission intérimaire se réunira pour préparer le travail de la commission internationale. Cette dernière aura pour tâche de centraliser les résultats d'un réseau international de mesures et d'observations des pollutions marines, qui reste à créer. La France veut jouer un rôle de pilote dans ce domaine. Elle va, en effet, mettre en place, pendant l'été 1974, son propre réseau national d'observation de la qualité du milieu marin. — Y. R.

District parisien

M. Mitterrand et cinq mille Parisiens à la Cité fleurie

La Cité fleurie était, ce jeudi soir 13 juin dans la soirée, l'endroit le plus couru de Paris. A l'appel de plusieurs associations de défense de la capitale et de M. Pierre Bellemare, qui avait lancé l'idée sur les ondes d'un poste périphérique, cinq mille personnes ont visité les jardins et les ateliers de la Cité menacée du boulevard Arago. C'était l'opération « porte ouverte ». Pendant plus de quatre heures, on s'est gentiment bousculé devant les grilles d'entrée pour goûter un instant le charme de ce qui est d'habitude un havre de silence et de verdure.

Dans les ateliers, les artistes exposaient leurs œuvres et plusieurs auteurs d'ouvrages « écologiques », dont M. Philippe Saint Marc, dédicaçaient leurs livres.

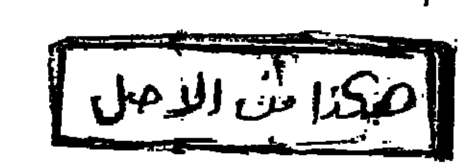
En se souvenant qu'un promoteur se proposait de raser tout cela pour y édifier un immeuble de 120 mètres de long et de 30 mètres de haut (*le Monde* du 13 juin), les visiteurs s'indignaient. Et l'on signait à tour de bras des feuilles de pétition exigeant la préservation de la Cité.

Les animateurs du Comité de sauvegarde n'avaient jamais eu un auditoire aussi favorable pour plaider leur cause. « *Un espace vert comme celui-ci*, affirmait M[e] Henri Fabre-Luce, l'avocat du Comité, *est d'utilité publique ; grâce à lui et à tous ceux du même genre que l'on devrait conserver, Paris reste vivable. Ils rendent moins nécessaire l'exode automobile des week-ends. L'espace vert urbain est un placement collectif hautement rentable, car il économise du temps, de l'espace et de l'énergie.* » A ceux qui contestent que le sort de la Cité du boulevard Arago soit le meilleur symbole de la lutte pour la défense de l'environnement à Paris, M. Fabre-Luce répliquait encore : « *Nous ne sommes pas assez riches en espaces verts pour choisir nos combats.* »

La foule attendait M. René Dumont. C'est M. François Mitterrand qui, vers 20 heures, débarqua à l'improviste. « *Je suis venu manifester ma solidarité avec les défenseurs de la Cité* », dit-il simplement. Il visita longuement les lieux, tandis qu'un orchestre étudiant donnait l'aubade. A minuit seulement, les derniers lampions s'éteignaient sous les frondaisons. Il n'y avait pas une branche de cassée. — M.-A. Ru.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● LE LIMOUSIN EN CHIFFRES. — La direction régionale de Limoges de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) vient de faire paraître un annuaire intitulé : *Tabeaux économiques du Limousin*, qui permettra d'éclairer la programmation régionale et la politique d'aménagement du territoire dans la région. (38, rue François-Chénieux, 87031 Limoges CEDEX.)



Le Monde DU TOURISME ET DES LOISIRS

Une déclaration du ministre de la qualité de la vie

VENDRE LA FRANCE AUX FRANÇAIS

CREE en 1969, supprimé dans le second gouvernement Messmer, le poste de secrétaire d'Etat au tourisme vient d'être rétabli. Il est confié à M. Gérard Ducray. Ce dernier n'est plus rattaché au ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports mais au nouveau ministre de la qualité de la vie, M. Jarrot, qui a en outre la responsabilité de l'environnement, des loisirs et des sports.

Ce regroupement n'est pas illogique. Il peut notamment illustrer l'importance nouvelle que l'on souhaite donner aux aspects « qualitatifs » de la politique touristique. M. André Jarrot dans la déclaration qu'il nous a faite souligne d'ailleurs les liens très étroits qui unissent la préservation de l'environnement à la promotion des loisirs et du tourisme.

« Il faut vendre la France aux Français, nous a déclaré M. André Jarrot. *La France est un très beau pays qui est mal connu de ses habitants. Cela me navre de voir chaque été cette quantité de devises dépensées à l'étranger par quatre à cinq millions de Français. Pour cela il faut que le monde rural devienne beaucoup plus accueillant au monde urbain. Si au lieu d'aller sur les plages de la Costa-Brava ou sur les plages françaises saturées les Français allaient par exemple, en Auvergne, ou dans le Quercy, s'ils participaient pendant quelques jours à la vie d'une ferme, croyez-vous qu'ils ne reviendraient pas en meilleur état ? Il faut aussi vendre la France aux étrangers.*

» Le commissaire au tourisme pense comme moi qu'il est anormal que les Français partent pendant un mois à l'étranger, alors que les étrangers ne passent que cinq ou six jours en France, parce qu'ils font le tour de l'Europe. Vous voyez le déphasage qu'il y a entre les devises qu'on dépense ailleurs et les devises qu'on nous apporte.

» Il faudra donc des crédits pour la promotion touristique. Il sera aussi nécessaire que nos hôteliers, nos restaurateurs fassent une effort d'accueil et pratiquent pour la masse des touristes des prix correspondant aux possibilités de cette masse. Je compte faire un effort tout particulier pour le tourisme social.

» Mais nous ne pouvons pas faire aimer la France s'il y a des dépôts d'ordures le long des routes, si les égouts coulent dans les ruisseaux, s'il n'y a plus de fleurs dans les villes. C'est tout un ensemble.

» Voilà pourquoi je me félicite que l'environnement et les loisirs soient réunis dans le même ministère. Nous pourrons au moins éviter des navettes inutiles entre les différentes administrations. La paperasse est aussi un signe de mauvais environnement. »



AVEC LES ‹TORISTAS› DE VIC-FEZENSAC

Des cornes comme des yatagans...

VILLAGE, bourgade ? Disons que Vic est une bourgade du Gers, et Fezensac un village de Gascogne. Disons surtout que Vic-Fezensac est, avec quatre mille citoyens, une capitale. Non celle de l'Armagnac mais celle d'une confrérie. Comme à Kerbela bat le cœur du chiisme, à Bayreuth celui du wagnérisme et à Salt-Lake-City celui des Mormons, c'est à Vic-Fezensac que se rassemblent pieusement, une fois l'an, les adeptes d'un culte : celui du taureau de combat. Ne pas confondre avec la masse, plus confuse et laxiste, des « aficionados », qui comporte des gens assez légers pour s'intéresser avant tout à l'art, au style, à la grâce des toreros. Ce sont là les papistes de la tauromachie, les dilettantes, distraits et dissipés par les ors et le luxe.

A Vic se célèbre une messe, noire comme la robe d'un grand taureau, dont la ferveur se mesure à la longueur des cornes, à la « caste », ou fureur de combattre, au « trapio », ou prestance de la bête, à la sincérité de la lutte, à la gravité des risques pris. Ce qu'on juge et goûte ici, comme le vieil armagnac du café de la Bourse, c'est le seigneur Taureau. Et les desservants du culte se nomment les « toristas ».

N'allez pas leur parler de ce qui se passe dans les arènes de Toulouse ou de Bayonne, de Fréjus ou de Béziers, où les « toreristas » frivoles goûtent parfois une passe de cape de Puerta ou une naturelle de Camino, donnée à un animal adolescent. La tauromachie, c'est d'abord le taureau — qui n'est digne de ce nom qu'à quatre ans passés, avec ses cornes intactes, sa demi-tonne de muscles vibrants, et le « genio », la malice qu'on acquiert en approchant de l'âge de raison.

D'abord la bête

Le rite du seigneur Taureau, on le célèbre ici depuis un demi-siècle, pour la Pentecôte, avec un élevage légendaire par l'âpreté, la puissance, la combativité de ses produits. Une année les Miura, l'autre les Isaias Vasquez, ou les Victorino Martin, ou les Palha, ou Marteira Grave, que sélectionne et s'en va acquérir sur place, sans passer par l'entremise des marchands de corridas habituels, une équipe de connaisseurs tels que Paul ou Jean-Pierre Clarac, Jean Arnaud ou Jean Fitte. Cette année, c'était le tour des Pepe Luis Vasquez. Un nom longtemps célébré par la secte adverse, celle de « toreristas » : car il fut celui du plus artiste, du plus ingénieux des toreros de la génération des années 40, celle de Manolete.

Etrange tête-à-tête que celui du romantique ascète de Cordoue, Giacometti d'une tauromachie qu'il contribua à affadir, et du Sévillan rondouillard qui, de l'allure d'un angelot de Rubens, l'œil bleu et le cheveu d'or, défendait face à son noble rival la tradition de la tauromachie rigoureuse. Voilà l'artiste rieur devenu éleveur de taureaux. Pour nous en tenir à ce que nous avons vu ce dimanche de Pentecôte, disons que nous avons regretté le torero. Qu'aurait-il fait, du temps de sa grandeur, devant les bêtes qu'il avait envoyées à Vic ?

Des cornes ? Oh ! oui, comme des yatagans. Sous les cornes, une prestance. Sous cette allure, de la « caste », du caractère en quelque sorte. Mais comme il advient souvent aux hommes publics, plus de mauvais caractère que de caractère tout court. En fait, ces beaux taureaux étaient ce qu'on est convenu d'appeler des « mansos », des sournois, rétifs à la charge, des tricheurs intolérants, peu enclins au sacrifice et pratiquant avec aigreur l'objection de conscience, non sans chercher à faire payer cher, aux hommes en habit de lumière, cette manie qu'ils ont d'appeler au combat.

En l'occurrence, ils étaient trois noms sur l'affiche, mais guère plus de deux matadors dans l'arène. Le troisième porte un patronyme illustre en son art, celui de Lalanda, qui fut, voici quarante ans, le maître. C'est tout ce qu'on en peut dire. Damaso Gomez et Ruiz Miguel sont deux des cinq ou six toreros d'aujourd'hui qui, tels les bons marins face à un vent violent, tiennent un fort adversaire non pour une terreur, mais pour un stimulant. Le premier le démontre mieux, ce dimanche-là, que le second. Ils avaient tous deux, la veille, triomphé à Madrid devant les célèbres Miura. A Vic, le jeune Ruiz ne rappela sa valeur qu'en deux instants. Sort le second taureau, que l'on dit assassin. Une tornade. Ruiz est déjà là, cape en mains et l'empoigne dans ses plis en quatre « véroniques » dominatrices. Le reste ne sera que recettes et clins d'œil au public. Et puis, un adieu au cinquième Vasquez, un superbe coup d'épée, en basculant à la pointe des cornes. C'est tout. Très peu pour un garçon de cette trempe.

Mais le vieux Damaso, avec le poil gris qui envahit ses rouflaquettes, son visage de compagnon de Cortès qui aurait ramené, du Mexique, plus de coups que de biens, et sa longue maigreur de loup, rappela, en compagnie du picador El Moro, que le « tercio » de piques bien conduit peut être le plus beau, dans le sens où la beauté exprime totalement une nécessité. Il n'aurait pu le faire ailleurs que dans cette arène de Vic-Fezensac, où le docteur Clarac impose le respect des règlements et a rétabli la pratique des piqûres brèves, qui permettent de juger le taureau sans l'assassiner à titre préventif.

La mort de quelqu'un

Tauromachie pour puritains, pour misanthropes, amateurs de boissons âpres et de piments rouges ? Quand, camouflé derrière la barrière à vrai dire assez mince qui délimite le « ruedo » de Vic, vous voyez débouler, faisant lever le sable, un Pepe Luis Vasquez de 520 kilos, l'œil braqué sur vous — et l'œil d'un taureau est quelque chose d'insistant dans la charge, — vous vous dites que ce qui se passe là n'est pas tout à fait un jeu, pas tout à fait un spectacle, et que ce qui va se passer ici, ce sera de toute façon la mort de quelqu'un.

JEAN LACOUTURE.

VACANCES DANS LE NOUVEAU PORTUGAL

SOUS LE SOLEIL DES CAPITAINES

LES rivages du Portugal verront-ils les parasols populaires de l'Europe des congés payés venir faire de l'ombre à un sable que le pays avait toujours voulu doré et élégant, refusant par là, avec la dernière énergie, d'entreprendre la suicidaire aventure touristique espagnole ?

En jouant le luxe — et en de nombreux endroits le superluxe — le Portugal, depuis quelque temps, avait clairement voulu faire savoir aux pays industrialisés du Nord qu'il n'était pas question pour eux d'user et d'abuser des 850 kilomètres de littoral que des hommes d'affaires avisés, d'une part, et un certain sens de la mesure, d'autre part, avaient assez miraculeusement préservé de la « frénésie vacancière ».

Terrain d'exercice des financiers brésiliens et britanniques, notamment, les régions de bord de mer s'apprêtaient les unes après les autres à être loties et partagées en autant de domaines privés où le confort le disputait à l'élégance. L'Algarve ainsi, la province la plus au sud, donnait le ton et il ne se passait pas de mois sans qu'un promoteur lorgne une part du gâteau.

La vaste opération, au demeurant, pouvait se comprendre. Deux éléments l'expliquaient. L'étroitesse du pays, où neuf millions d'habitants avaient toujours refusé de se laisser submerger par le flot touristique, et une facile démonstration de financiers qui n'eurent jamais de mal à faire admettre qu'un « voyageur de qualité » valait largement un bataillon de « tout compris ». Les paysages y gagnaient, et les devises, en choisissant les aqueducs de la fortune, entraient de manière incomparablement moins heurtée et surtout dans des proportions bien supérieures. Un petit pays pauvre se vendait au plus offrant et au plus habile, par ce que ce petit pays pauvre, profondément xénophile, ne s'était jamais senti de taille ni n'avait jamais voulu essayer de recevoir des étrangers, beaucoup d'étrangers, pour les détester par la suite, une fois les fautes commises : les clubs de vacances, par exemple, n'ont jamais réussi à s'implanter au Portugal.

Lors de l'arrivée des colonels au au pouvoir, la Grèce, durant, il est vrai, relativement assez peu de temps, mais de façon très sensible, avait assez durement ressenti le choc de retour à l'entrée de ses frontières. Les touristes, par crainte des troubles, ou par refus politique, s'étaient faits hésitants. Le mouvement ne tardait pas à reprendre, au grand contentement des autorités qui voyaient là matière à la plus efficace des propagandes. Au Portugal, l'arrivée des capitaines risque d'avoir l'effet inverse de celui observé en Grèce après 1967.

Les bataillons du « tout compris »

Cette touriste qui récemment demandait à un organisme officiel si le passeport était exigé à l'entrée au Portugal fera la confidence, après qu'on lui eut dit que la carte d'identité était suffisante et nécessaire depuis cinq ans déjà : « *C'est vrai, maintenant vous êtes libres !* » Libres, les Portugais sont en train de s'interroger sur la meilleure manière de le devenir.

Il n'est pas douteux que dans les réformes qui s'annoncent des orientations différentes seront prises pour ce qui concerne le développement touristique. Il est non moins douteux que les hommes au pouvoir — du moins dans le courant qui se dessine actuellement — feront tout pour apporter des rectificatifs à une orientation trop marquée.

Œillets aux canons

Logiquement, on peut penser que le bouleversement sans larmes ni heurts que vit le Portugal, la « publicité » (l'information quotidienne) dont bénéficie le pays, seront profitables au tourisme : les œillets aux canons, aucun voyageur ne voudrait manquer d'en saisir toute la symbolique. A plus longue échéance, ce pourra être une remise en cause fondamentale à laquelle auront à s'attaquer les responsables. Le « Portugal libre », pour reprendre l'expression de cette touriste, pourra-t-il continuer, à faire dessiner des golfs par les grands ténors américains dévoreurs d'espaces et négriers d'arroseurs ?

Les manieurs de capitaux ne paraissent pas, pour l'instant, être en grand état d'inquiétude. Pensent-ils que le soleil se vend bien — et ils auraient raison — ou que l'incertitude politique est un bon placement — et ils seraient imprudents ?

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

A SUIVRE...

Du bonheur dans les carrières

DEVASTES par d'immenses carrières qui donnent au paysage un aspect désertique, les cinq mille hectares de la boucle de la Seine à Moisson (Yvelines) seront peut-être aménagés en base de loisirs. L'Etat, qui n'aura pas les moyens de financer toutes les zones de loisirs prévues par le schéma directeur aux environs de la capitale, réalisera seulement, dans les Yvelines, celles de Saint-Quentin et de Verneuil. Pour la boucle de Moisson, la plus moderne d'Europe — sur le papier — les pouvoirs publics passent la main au secteur privé.

Seul l'aménagement de deux cents hectares autour des plans d'eau abandonnés par les carriers restera à la charge des contribuables. Un important groupe anglais — pour lequel l'administration n'a pas hésité à organiser une conférence de presse — exploitera le sable et le gravier sur une superficie de trois cents autres hectares. D'ici à dix ans, ils seront aménagés au fur et à mesure de l'abandon des carrières. Dans les cratères, secs à cet endroit, on sèmera du gazon, des arbres seront plantés sur environ cent hectares. Des terrains de sport, des clubs et des camps d'aviation légère seront créés. Le tout restera privé, donc payant.

En fait, la loi oblige les carriers à remettre les terrains en état après les avoir exploités. Si les méandres de la Seine, de Mantes à Vernon, ressemblent au désert de Gobi, c'est parce que la plupart des sociétés d'extraction sont mises en faillite, dès la fin du chantier, juste avant le réaménagement des carrières. Voilà pourquoi l'administration présente avec tant d'empressement un exploitant qui envisage de respecter la loi... en dépassant ses obligations pour en tirer très normalement profit. En outre, cette « bonne action » pourra lui servir de caution pour obtenir d'autres autorisations d'exploiter.

Reste à savoir si la société pourra mener à bien cet ambitieux projet. Des questions juridiques sont pour l'instant sans réponse. Qui sera propriétaire des bases de loisirs ? Le propriétaire du terrain qui l'a parfois acheté 1 000 francs l'hectare il y a dix ans et qui touche 400 000 francs de l'exploitant ? Ou le carrier qui aura financé les travaux d'embellissement du site après en avoir tiré le caillou dont on fait le béton des routes et des maisons ? — D. R.



tourisme

Des villages pour revivre

REDECOUVRIR le village naguère méprisé par tout bon citadin est devenu un impératif. Souci de la « qualité de vie » ou simple snobisme, on se penche sur tous ses aspects, on l'examine sur toutes les coutures. L'édition prolifère sans que la demande s'épuise. Voici réédité et complété, le « Guide des villages abandonnés » de Robert Landry (1). Il y dit où découvrir la bastide provençale, le mazet des Cévennes ou la bourdette pyrénéenne qui vous attend pour revivre et vous faire revivre.

Mais on peut aussi — quitte à changer sa vie — se débarrasser de tous les vieux maux traînés par le vieil homme. Dépressions nerveuses, insomnies, chagrins d'amour ou simplement rages de dents peuvent disparaître. Christian Bretagne l'assure dans « Les villages où l'on guérit » (2). Il suffit donc de courir les deux guides à la fois. Exemple : *Robert Landry signale dans* le haut Var toute une série de bastidons à récupérer vers Caillan, Seillans, Ampus, etc... Or, de son côté, Christian Bretagne nous apprend qu'aux environs saint Foutin redonne aux messieurs leur virilité perdue (Varages), tandis que saint Laurent (le Thoronet) fournit aux dames esseulées des messieurs capables. Saint Raymond, quant à lui, ne fait pas le détail : il guérit tous les maux réputés incurables (saint Maximin).

J. Rd.

(1) Robert Landry. *Guide des villages abandonnés*. Editions Balland. 267 p., 39.50 F.

(2) Christian Bretagne. *Les villages où l'on guérit*. Editions Julliard. 272 p., 36.40 F

Les parcs régionaux

LES VEILLÉES-DÉCOUVERTES DU HAUT-LANGUEDOC

UN pays de montagnes en pentes douces et en sommets arrondis. Les schistes, le gneiss et le granit ont été rabotés depuis des millénaires ; couverts depuis de forêts. D'un côté l'influence de l'océan, les hêtres du Somail, les châtaigniers du Sidobre ou les sapins de la montagne Noire. De l'autre l'influence de la Méditerranée, les cyprès, les chênes verts ou les vignes de la vallée du Jaur. Partout des eaux claires qui courent au fond des vallons. Ici, les maisons en pierre grise s'abritent sous les lauzes grises. Là, les villages en crépi plus clair se groupent sous des vagues de tuiles rondes. Presque partout une architecture préservée, parfois originale, comme celle des paillers de l'Espinousse coiffés de genêts en guise de chaume.

Le parc naturel régional du Haut-Languedoc est négligé par les grands torrents touristiques qui le longent, sur la côte méditerranéenne ou vers l'Espagne. Le pays est pauvre ; les petites industries textiles jadis prospères ferment ; les paysans émigrent vers les grandes villes, laissant les terres en friche. Un isolement, un abandon, qui expliquent la politique originale menée par les responsables du parc. Ils cherchent en priorité *à maintenir l'activité agricole ou* artisanale, à tirer parti de toutes les possibilités offertes par un paysage épargné, à favoriser, grâce à la participation des intéressés, l'essor d'une région qui peut devenir un désert si l'on n'y prend garde. Il s'agit de réussir une vaste opération de rénovation rurale. Dans le Haut-Languedoc, le tourisme est donc d'abord l'affaire des paysans. Il ne faut pas le regretter.

Quinze francs la nuit

Quinze francs, souper et petit déjeuner compris, c'est le prix d'une nuit à la ferme. Nombreux sont les agriculteurs qui pratiquent cette forme d'hébergement, moins *« pour gagner de l'argent »* que *« pour parler avec les gens de la ville »*. Près de La Salvetat, M. et Mme Giraud évoquent l'époque où tous les rez-de-chaussée des maisons du village étaient occupés par des artisans. Celle où le chef de famille faisait claquer son canif pour donner le signal de la fin du repas. Celle encore où les garçons de ferme cassaient les cols trop fins des « pourous » (cruches où l'on buvait à la régalade) en faisant croire au méfait d'une araignée de verre.

On parle politique. M. Chirac, qui *« a tenu bon à Bruxelles »*, a la cote. Mais M. Dumont, candidat écologiste à l'élection présidentielle aussi, car *« il aime la nature »*. On parle économie. *« Les prix sont comme les crémaillères. Ils montent. Ils ne descendent pas. Le veau sur pied est à 4,50 F le kilo et au marché à 20 francs. Nous en élevons, mais nous ne pouvons pas en manger. »* Autrefois les « gavachs » (gens de la montagne) étaient plus pauvres, mais plus heureux, estime M. Giraud. La publicité et la télévision ne créaient pas de besoins. La conversation continue tard autour de la charcuterie et des truites préparées par Mme Giraud. Le foin de la grange voisine fera un excellent lit.

Ils sont six. Deux jeunes couples avec leurs enfants, originaires du nord de la Loire et installés depuis plus d'un an à Fraisse-sur-Agout. Certains ont fait des études supérieures (Agro). Avec peu d'argent, 50 000 F, et beaucoup de ténacité ils ont rebâti la ferme tombée en ruine et remis en état des terres délaissées depuis quarante ans. Ils ont maintenant 30 vaches, 60 lapins, 50 hectares en location et... de lourdes dettes à rembourser à l'administration ou au Crédit agricole. En attendant des jours meilleurs — et un versement plus régulier des subventions — ils vivent chichement avec 3 000 francs par mois.

Les habitants du pays les appellent les « hippies » parce que les garçons ont les cheveux longs et qu'ils viennent de loin. Ils s'étonnent de leur pratique agricole : les vaches ont passé tout l'hiver dehors. Une plainte a été déposée au nom de la Société protectrice des animaux. Mais on reconnaît leur dynamisme et leur compétence. On souhaite malgré un certain scepticisme la réussite de ces jeunes venus dans le Haut-Languedoc parce qu' *« ils aiment le métier de cultivateur »* et parce qu' *« ils ne veulent pas admettre que l'exode rural est une fatalité »*.

Les hippies de Bessière

Les « hippies » de Bessière (lieu-dit où est bâtie la ferme) auxquels se sont joints une dizaine d'autres jeunes agriculteurs veulent appliquer les idées nouvelles. Ils souhaitent créer un groupement de producteurs pour la vente des lapins, pour l'utilisation collective des parcours et des pâturages. Mais les « anciens » donnent aussi l'exemple. Ils ont formé une société d'intérêt collectif agricole (SICA) pour le vin du Jaur. *« Avant chacun était dans sa coquille*, confie M. Vidal, le président. *Maintenant il y a un esprit d'équipe et grâce à de nouveaux cépages notre vin est d'excellente qualité. »* Une association de promotion des produits fermiers du Somail, dirigée par M. Giraud, a été créée. Poulets « naturels », lapins, charcuterie, légumes, portent un label qui garantit leur qualité et sont vendus directement à la ferme. De bonnes ventes l'été.

Toutes ces tentatives des paysans pour mettre leur travail en commun sont encouragées par les responsables du parc. Ils apportent une aide technique ou financière (promotion des produits régionaux par exemple). Mais la beauté exceptionnelle de certains sites du Haut-Languedoc est aussi un atout pour le développement.

On vient de loin pour escalader les rochers du Caroux : « la montagne de lumière ». Surplombant les vallées de l'Orb et de la Jaur, la gigantesque muraille hérissée de pics ou creusée de gorges offre mille possibilités aux grimpeurs. Bernard et Jean-Louis Raynal connaissent tous les recoins du massif. Paysans et guides, ils délaissent volontiers la taille de la vigne pour aller poser le long des aiguilles des pitons qui serviront aux escaladeurs ou pour ouvrir « en première » une nouvelle voie. Leur rêve : devenir guides diplômés et créer une école d'escalade.

Au détour d'un rocher, il n'est pas rare de rencontrer des mouflons qui semblent avoir trouvé dans le Caroux leur paradis. Ils sont près de quatre cents. En 1956 deux mâles et deux femelles avaient été « importés » de Corse. M. Garcia, garde de la réserve, raconte sur son carnet de bord comment il les a rencontrés. *« Première rencontre au-dessus du col du Tros. Une femelle de sept ans et son jeune de l'année. Distance d'observation 30 mètres. Continuant ma route je traverse le ruisseau du Viallais. Dans la châtaigneraie, je sens l'odeur forte des mouflons. Approche lente. Au-dessus de moi, distance 20 mètres, grosse harde composée surtout de femelles et de leurs jeunes. Les jeunes sont très calmes, ça me paraît anormal. Les*

● *Les congrès de Poitiers.* — La municipalité et le syndicat d'initiative de Poitiers, le syndicat général de l'industrie hôtelière de la Vienne, l'office départemental du tourisme et la *délégation régionale au tourisme* en Poitou-Charentes, viennent de constituer une association, Poitiers Congrès - Information, qui se veut un comité de liaison et de coordination pour les organisateurs de congrès de moyenne importance, c'est-à-dire ceux ne rassemblant pas plus de cinq cents participants.

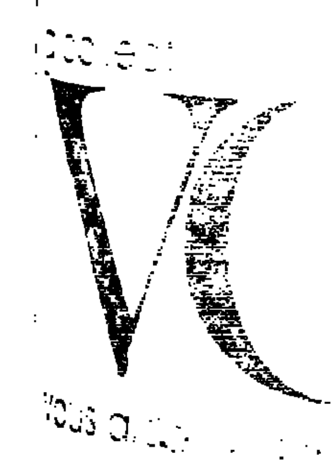
Des dossiers ont été constitués sur l'équipement hôtelier de la ville, les liaisons routières, ferroviaires et aériennes, l'aménagement de toutes les salles existant à travers la ville, etc.

★ Poitiers Congrès-Information : 62, rue Jean-Jaurès, Poitiers.

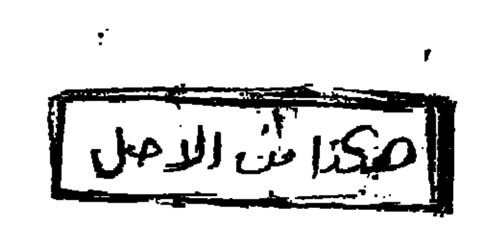
● *Associations agréées.* — A la veille des vacances d'été, de nombreuses associations organisent des voyages vers des pays lointains à des prix souvent très tentants. Le commissariat général au tourisme rappelle que toute association organisant des voyages doit être agréée. Les associations agréées sont, en effet, les seules offrant des garanties certaines : enquête de moralité favorable, assurance de responsabilité civile, couverture financière.

Afin d'informer le public sur les associations agréées, une brochure, périodiquement mise à jour, peut être obtenue sur demande écrite au bureau des associations.

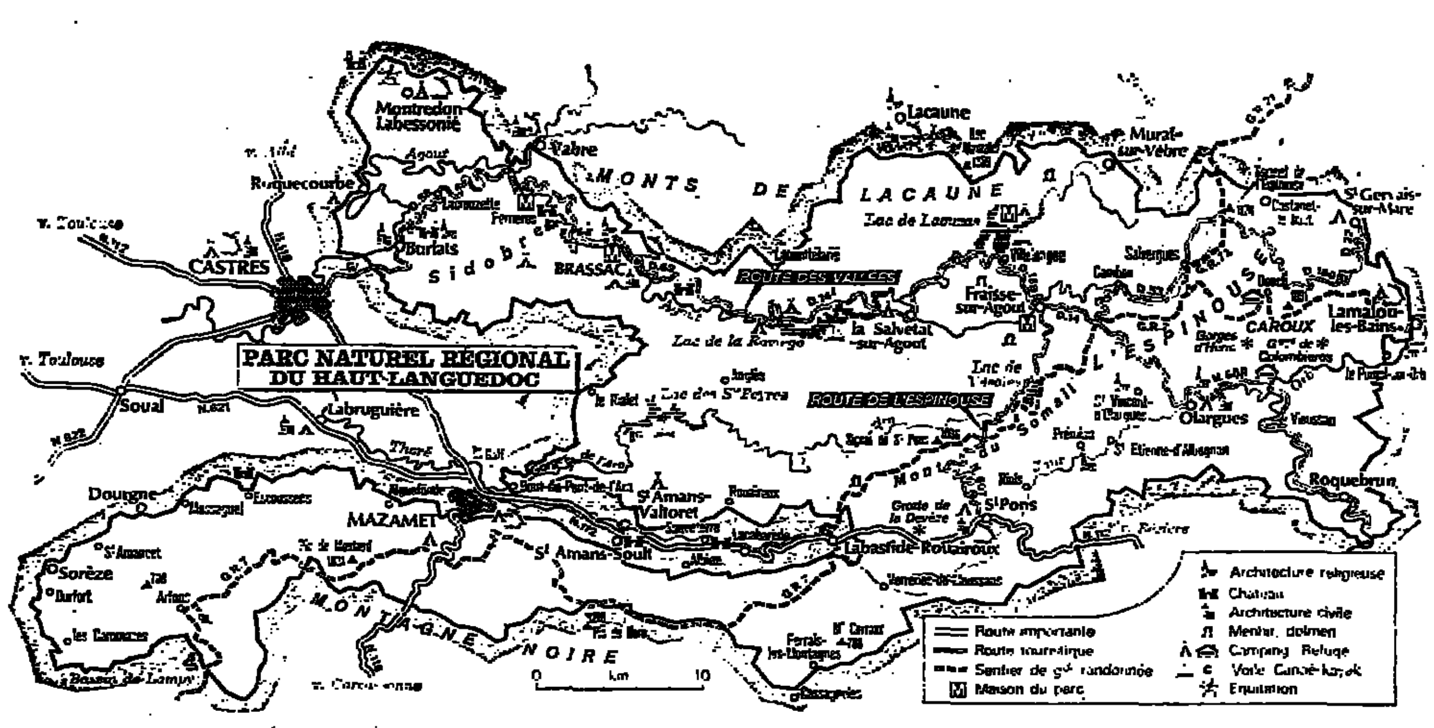
★ Commissariat général au tourisme : 8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.







pas à pas



bêtes cueillent des feuilles de hêtres et mangent quelques touffes de bruyère. Soudain tournant la tête je reste stupéfait, un jeune mâle de l'année me regarde à 4 mètres, immobile, tremblant. Nous sommes là tous les deux nous regardant dans les yeux, moi allongé immobile. Je ne peux tenir plus longtemps, lui non plus d'ailleurs. Je me lève et c'est la panique. La harde m'aurait passé dessus si une vieille femelle m'ayant vu n'avait pas entraîné les mouflons à une distance raisonnable. »

Les moniteurs du parc régional organisent de nombreux « stages de plein air » pour les écoliers ou les lycéens. Pendant une, deux, ou trois semaines les jeunes participent en petit groupe à la cueillette des cerises ou apprenant à se servir d'un canoë ou à monter à cheval. Un jour de travail dans les champs. Un jour d'amusement sur les rivières ou les chemins. Le soir, c'est la veillée à la ferme, les discussions avec les paysans ou avec un conseiller municipal par exemple. Les stages ne sont pas rémunérés mais en échange le gîte et les repas chez l'agriculteur sont gratuits. En septembre, au moment des vendanges, les viticulteurs embauchent et payent : 6 francs de l'heure et 3 litres de vin par jour pour les porteurs, 5 francs de l'heure et 2 litres de vin par jour pour les coupeurs. Chacun y trouve son compte. Les paysans parce qu'ils ont une main-d'œuvre gratuite ou bon marché, les jeunes parce qu'ils ont l'occasion de sortir de leurs bouquins et de découvrir le monde rural souvent inconnu pour eux.

Les Sarrasins de l'émir Al Samh

On favorise la venue des scolaires *habitant d'autres régions*, mais on aide aussi les jeunes du pays à se distraire. Dans un bourg, le pharmacien a mis sur pied un club de rugby à XIII. Un garçon est allé passer une semaine dans un club anglais outre-Manche. « *Une chance qu'il n'aurait pas eue sans le club. Un événement dont tout le village parle encore.* » A Lamalou-les-Bains l' « Aquatic club » compte soixante membres. Ils construisent eux-mêmes *leur bateau en matière* plastique pour faire de la voile sur les lacs du Laouzas ou de la Raviège.

A Ferrières, la maison du luthier accueille chaque été un artisan qui fabrique des instruments à cordes. Des concerts de qualité sont donnés. Un discobus parcourt la montagne pour initier les enfants des écoles à la musique. Une partie du château de Ferrières (XIe siècle) a été aménagée en musée protestant grâce notamment aux jeunes, qui ont cherché à travers la région tous les souvenirs des maquisards qui avaient pu être conservés dans les familles. Une collection précieuse de placards clandestins, de caricatures et de gravures originales a pu être réunie. Selon les spécialistes, de nombreux autres vestiges intéressants, et pas seulement religieux, sont à découvrir dans ce pays qui cache encore des mystères remontant à l'invasion des Sarrasins de l'émir Al Samh.

A travers toutes les activités agricoles, sportives ou culturelles encouragées ou organisées par les animateurs du parc régional, on retrouve cette volonté de faire participer les habitants au développement de leur région. L'effort déployé devrait bientôt porter ses fruits et le Haut-Languedoc être mo'ns ···noré. Car si les paysans ont besoin ι·ε touristes, les touristes n'ont-ils pas besoin des paysans, qui grâce à leur travail, conservent la nature et entretiennent les paysages ?

ETIENNE MALLET.

★ Parc naturel régional du Haut-Languedoc : 13, rue du Cloître, B.P. 9, 34220 Saint-Pons. Tél. : 212 à Saint-Pons.

★ Château de Ferrières. Musée du protestantisme. Maison du Luthier : 81260 Brassac. Tél. : 3 à Ferrières.

★ Randonnée équestre : M. D. Wolff, 81360 Montredon-Labessonie. Tél. : 13 à Montredon.

★ Gîtes ruraux : chambre d'agriculture, rue de Ciron, 81000 Albi. Maison de l'agriculture, place Chaptal, 34000 Montpellier.

★ Les parcs régionaux pas à pas : « La Brière », *le Monde* du 18 mai; « La Corse », 25 mai 1974; « *Les Landes* », 1er juin 1974 ; « La Forêt d'Orient », 8 juin 1974.

tourisme

Vieux cuir et jeune talent

LA tradition, il l'invente. Peut-être, même, est-il en train d'inventer un autre artisan. Le sellier de Kergoal (Morbihan) malmène les idées reçues.

Déjà le personnage ne « colle » pas. L'archétype, c'est le vieil artisan, incrusté au pavé de sa ville, installé dans l'échoppe de son père, lequel aurait succédé à son père. Lui, il est jeune (vingt-sept ans). Il a quitté sa ville — où son père porte cravate et serviette — pour s'installer dans un hameau. Loin de baigner dans la tradition familiale, il ne savait rien de l'artisanat. Mais à l'entendre parler, un soupçon vient.

« Formation ? — La Fac, philo, Paris »

Fin des étonnements... Un archétype chasse l'autre : cette fois, c'est l'étudiant-longue-durée-qui-en-a-ras-le-bol-de-la-ville-et-qui-veut-travailler-avec-ses-mains. D'ailleurs, il a commencé, comme tout le monde, par ces bijoux faciles qu'on fabrique et qu'on vend sur le trottoir. Cause entendue. Il a même une barbe et des cheveux — relativement — longs... C'est tout dire.

Dans le premier hameau où il s'installa, on avait cru, effectivement, avoir tout dit avec cela. Et puis, très vite, on s'aperçut qu'on n'avait rien dit. Des mains de ce bricoleur, de ce farfelu, sortaient « des choses qui faisaient plaisir à voir, comme on n'en voyait plus depuis longtemps ». *Devant* « la belle ouvrage », *on tira son chapeau.* « Ce garçon-là, c'était un artisan, un vrai. On s'y connaît. »

Les voici, dans l'atelier encore provisoire, ces « choses qui font plaisir à voir ». *Elles ont l'air de sortir de l'un de ces catalogues anciens — « en images » — qui donnaient bien du plaisir à, simplement, les feuilleter : la sacoche de cavalerie ou de chasse, la ceinture à boucle de laiton devenue si rare, le beau sac de voyage avec son fermoir, la petite sacoche à ceinture... Malgré soi, on palpe le cuir naturel retrouvé — sans verni, — on renifle la bonne odeur, on suit du doigt la forte couture : le point « sellier », fait à la main, pince à coudre entre les genoux, en poussant durement l'alène « en lame d'épée »... qui, parfois, dévie et fait des trous dans le pouce ou l'index.*

Il est bien entré en cinq années d'apprentissage obstiné ! Pas d'école. Un entêtement, une passion à tout redécouvrir, à tout réinventer, tout seul. Voici le cuir. Voici les outils. Voici le modèle — retrouvé en fouillant les livres et les greniers, — à reproduire tel qu'on le faisait jadis, avec les moyens de jadis. Il est allé au Musée national des arts et traditions populaires pour étudier des outils aujourd'hui disparus. Il les a « copiés » et il a passé commande pour qu'on les lui fabrique, à la pièce. « Ça coûte une fortune ! »

MÉTIERS D'AUTREFOIS

Passéiste ? Nullement. Il veut assimiler la tradition et, dès que possible, aller au-delà. Ainsi, cette somptueuse et traditionnelle sacoche de cavalerie, il l'a redessinée.

C'est assez cher, évidemment, mais pas plus en fin de compte qu'une chose laide, en matière synthétique, anonyme, et tôt décrépite. Alors, l'autre aspect de la question :

« Pour vous, c'est rentable ?

— Oui. A condition de renoncer à la « course au fric ».

Il travaille, avec sa femme, tout l'hiver et, la saison venue, ils s'installent à Carnac pour vendre eux-mêmes. Ainsi, en échappant au système de distribution, ils peuvent tenir les prix : pas plus cher que la série, moins que l'importation.

Là, bien sûr, réapparaît le « philosophe ». L'artisanat entendu ainsi, c'est un choix, c'est une manière de vivre. Mais il refuse d'emboucher des trompettes. Tout à l'heure, à propos de la matière à travailler — du cuir qu'il aime, de sa texture, de son odeur, — il disait : « Je ne veux pas faire de la poésie. » *A propos de cet art de vivre en artisan, il ne monte pas non plus sur de grands chevaux. Il dit que c'est difficile, qu'il ne faut pas* « se laisser piéger » *ni d'un côté ni de l'autre. Ni céder au succès commercial qui verrait vite une petite machine — et puis une autre ! — remplacer les outils, la main. Ni céder à l'illusion lyrique* — « à l'écume des idées à la mode » — *qui fait plus de velléitaires que d'artisans véritables.* « Evidemment, on échappe aux cadences mais il faut sortir le travail. C'est un travail, d'être sellier. C'est un métier dur. »

C'est dur de ne pas être un archétype. Mais, en échange, le sellier de Kergoal obtient, chaque jour, des joies nouvelles.

JEAN RAMBAUD.

★ Métiers d'autrefois : « Siège chez le canneur », *le Monde* du 18 mai et « La fibre de coco pour l'huile d'olive », *le Monde* du 25 mai.

tourisme

Une autre façon

LES TYROLIENS GARDENT LEURS CLEFS

Les Belges et les Néerlandais viennent chercher ici des sommets pour oublier peut-être la courbe molle de leurs horizons. Les Allemands ont trouvé ici leur Midi, qu'ils envahissent avec méthode en partageant une langue et des souvenirs communs. Les Britanniques, toujours curieux de savoir comment vivent les autres, y débarquent pour entendre battre le cœur de l'Europe, un bien étrange continent... Bref, des visiteurs tranquilles. Les Français, eux, prennent le chemin du Tyrol, attirés par l'espoir de découvrir une autre montagne.

Le Tyrol et ses pentes qui se dressent de part et d'autre de l'Inn, au bout du croissant alpestre, forment en effet une montagne aimable. Qu'il remonte la vallée de l'Inn en laissant Innsbrück derrière lui, jamais le voyageur n'est agressé par les formes qui l'entourent. Le lent travail des glaciers a raboté le fond de la vallée et aménagé à mi-pente de larges terrasses. Ces crêtes, ces arêtes, ces vestiges des grandes manœuvres ancestrales de l'écorce terrestre ont été ici adoucies. Partout les forêts de conifères escaladent les sommets comme une armée d'assaillants silencieux bardés de lances et de piques.

Mais le pays ne s'est pas acquis seul l'estime de l'œil. Est-ce l'amabilité des sites qui a mené les Tyroliens à la sagesse ? Ou le contraire ? Peu importe. Province autrichienne, le Tyrol vit sur une solide tradition : terre de passage, et donc terre d'accueil. Loin de Vienne, le pays a joui dans le passé d'une large autonomie consacrée aujourd'hui dans les textes constitutionnels de la République autrichienne. Les paysans ici ont acquis très tôt le droit — un privilège d'époque — de porter des armes. L'étroitesse du territoire — 11 % seulement de la superficie totale est habitable — a encore renforcé le sens de la communauté et imposé la nécessité de conserver l'unique richesse, la terre.

Le retour au pays

Aussi le Tyrol a-t-il été épargné par le souffle puissant de l'exode rural lorsque celui-ci a balayé les campagnes de l'Europe. Le Tyrolien, ouvert par tradition sur le monde extérieur, est parti, part encore deux ans, trois ans, cinq ans pour l'Allemagne, la Suisse, voire le Canada, puis revient les poches pleines et des idées dans la tête. Combien de ces hommes ont ainsi pu construire, souvent de leurs propres mains, leur maison en prévoyant quelques chambres supplémentaires pour héberger le passant.

Ce système, pratiqué dans l'ensemble de l'Autriche et en Allemagne, semble avoir été au Tyrol érigé en institution. Il n'est pas rare de rencontrer un village qui, tel Ladis au sud de Landeck, compte pour une population de quatre cents habitants plus de trois cents lits disponibles pour les touristes, repartis en presque totalité chez des particuliers ! Il n'existe pourtant au-dessus du bourg qu'un minuscule téléski... et partout la nature toute vierge. Mais précisément cette surcapacité a décidé les paysans de Ladis à jouer la carte touristique afin de mieux rentabiliser les chambres privées.

Fleurs interdites

Ainsi l'initiative vient des montagnards eux-mêmes, et c'est là, sans doute, la raison principale pour laquelle l'aménagement touristique du Tyrol apparait être à l'opposé des expériences françaises. Ici, pas de stations créées de toutes pièces sur les pentes à la va-vite, pas de super profits pour les promoteurs, pas de miettes pour les autochtones. La saison même a perdu de sa signification dans ce pays de montagne parvenu aujourd'hui à un équilibre satisfaisant entre le tourisme d'hiver et d'été. Le nom, enfin, de station semble banni.

C'est bien dans un village que l'on pénètre lorsqu'on arrive à Fiss, commune de cinq cent quarante habitants, dont le développement touristique a commencé peu après la fin de la guerre. La population, à cette époque, ne dépassait pas cent personnes, et on ne comptait guère qu'une trentaine de lits répartis chez des particuliers. La capacité d'accueil s'est accrue progressivement, passant de 148 lits en 1955, à 573 en 1966, puis à 830 en 1969, avant d'atteindre cette année le nombre de 1 700 lits, dont plus de la moitié meublent des chambres privées.

Au terme de cette croissance, M. Palé, le bourgmestre de Fiss, indique qu'aucune personne étrangère à la commune n'est propriétaire des hôtels qui ont été construits. Les paysans ont utilisé une partie des revenus du travail agricole et ont bénéficié d'autre part de larges facilités de crédit pour investir eux-mêmes dans l'accueil des touristes.

Ainsi ce ménage d'agriculteurs qui, à côté de son appartement, propose dix chambres et une salle de réunion à ses hôtes de passage. Chaque chambre, équipée d'une salle de bains, offre un confort comparable à celui d'un hôtel de bonne catégorie pour un prix variant de 15 F à 20 F par personne, petit déjeuner compris. Ce couple, dont l'homme continue de travailler aux champs tandis que la femme veille à la bonne tenue de sa vaste demeure, on le retrouve à des milliers d'exemplaires au Tyrol. Cet exemple de développement progressif pris en charge par les habitants se reproduit dans des centaines de villages du pays.

Comment donc a-t-on pu éviter que la montagne ne soit livrée comme ailleurs aux promoteurs ? Sans doute grâce à une législation garde-fou qui très tôt a permis de conserver le sol et la nature. Celle-ci, en effet, était protégée dès 1920 par une loi interdisant de tuer certains animaux, de cueillir certaines fleurs...

D'autre part, peu après la guerre, une législation très stricte a interdit aux étrangers de se porter acquéreurs de terrains. A Innsbruck, capitale du Tyrol, les grandes chaînes hôtelières internationales ne sont que locataires des immeubles qu'elles occupent. Un contrôle sévère sur la vente des surfaces cultivables a permis d'éviter la cession des terres. L'établissement précoce de plans d'occupation des sols, élaborés au niveau local par les élus et par les représentants de toutes les catégories socio-professionnelles, a limité le développement anarchique des constructions. L'obligation enfin de reboiser en altitude une surface comparable aux trouées faites dans la forêt a facilité la conservation du paysage.

De l'uranium dans les mines de cuivre

Cette multiplicité de barrières, cependant, n'aurait pas été suffisante sans une volonté générale de maîtriser la croissance touristique du Tyrol. Or ce souci, on le découvre à tous les échelons : chez les agriculteurs, bien sûr, chez les élus locaux, chez les hôteliers même.

Le gouvernement du Tyrol, élu par la population, et l'administration régionale témoignent de la même préoccupation. Enfin, ce gouvernement provincial agit dans le domaine de l'aménagement du territoire en maître quasi absolu : la capitale fédérale n'intervient pas. Peut-être est-ce là l'une des raisons pour lesquelles on ignore au Tyrol le sens du mot dérogation...

Pour qui est habitué au dirigisme, voire à l'autoritarisme, cette communauté d'intérêts, cette solidarité entre les responsables et les administrés, ménagent quelques surprises. Le programme de développement

DES VACANCES DANS

L'AN dernier, environ sept mille personnes ont pris des vacances pour avoir lu auparavant, dans un catalogue, que leur fournisseur habituel pouvait leur vendre *aussi* des séjours, ou encore leur procurer la location de leur choix.

Ce qui serait banal si ce « fournisseur » était un fabricant ou une agence de voyages, et ces clients des estivants ordinaires. Or ceux-ci sont tous des... « vépécistes », de V.P.C., abréviation classique dans les grandes centrales de vente pour « ventes par catalogue », et celui-là s'appelle les Trois Suisses.

Une firme qui réalise bon an mal an un milliard et demi de chiffre d'affaires, reçoit chaque jour quelque 65 000 lettres et expédie dans le même temps ses 25 000 colis quotidiens, compte à son catalogue 45 000 articles — du gant de toilette à la tondeuse motorisée, en passant par le complet veston trois pièces et le buffet de cuisine — et, dans ses fichiers 3 850 000 clientes. Clientes et pas clients : le catalogue (690 pages denses) est un « monument » dont l'entrée, si elle n'est pas interdite aux messieurs, en voit cependant très peu.

Mais pourquoi vendre *aussi* des vacances, lorsqu'on est l'un des grands de la V.P.C. ? Le grand concurrent et voisin de Roubaix, La Redoute, première société française de vente par correspondance, connaît probablement la réponse exacte puisqu'il faisait tout récemment part de son intention (*le Monde* du 9-10 juin 1974) d'adjoindre à son tour une « brochure-vacances » à son catalogue général...

M. Eric Fihey, vingt-cinq ans, le jeune chargé du secteur « recherche et développement des activités de service » aux Trois Suisses, donne la sienne : « *Une maison comme la nôtre se doit, dans le contexte actuel des notions de « services », de proposer toujours plus à sa clientèle et d'étendre indéfiniment l'offre, face à une demande qui, de son côté, ne cesse aussi d'évoluer... Vendre des vacances, c'est donc à nos yeux une activité très « normale », et même, à la limite, nécessaire, dans la mesure où, forts de notre slogan préféré — « les » Trois Suisses se mettent en quatre », — nous devons intervenir à tous les niveaux...* »

d'exploiter la montagne

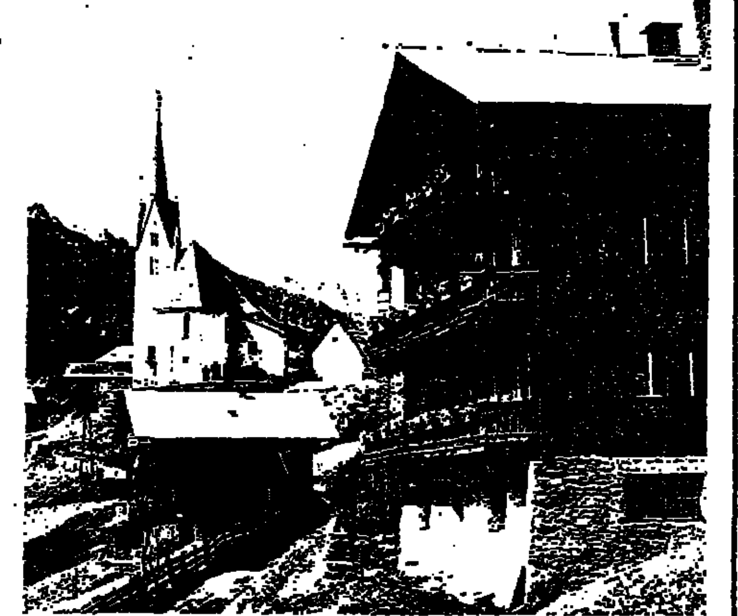
DANS LEUR POCHE

touristique adopté il y a peu de temps à l'unanimité par les élus du Tyrol paraît être un simple catalogue de vœux, d'espoirs, de souhaits. En fait, les orientations qu'il définit reprennent les options mises en pratique sur le terrain depuis plus de vingt ans. Elles procèdent d'une conception globale de l'aménagement du Tyrol, un aménagement qui n'est ni purement touristique ni seulement agricole, mais plutôt rural. Or c'est bien le choix fait par et pour la province depuis déjà longtemps.

Le tourisme, lorsqu'il est né en tant qu'activité économique, a été orienté et conçu comme le complément du travail de la terre. Il n'est apparu ni comme une panacée ni comme l'empêcheur de tourner en rond. Cette alliance a de plus été favorisée dans les villages par la structure même de la ferme tyrolienne, grande bâtisse blanche où le bétail occupait le rez-de-chaussée, les hommes le premier étage, le fourrage le grenier. Sous un toit aussi vaste, on a pu, dès le départ, faire une place à l'étranger de passage.

On a préféré, d'autre part, non pas accorder des subventions aux paysans, mais leur procurer de « *vrais revenus* ». C'est ainsi, explique M. Westreicher, député et maire de Serfaus, une « station » de 3 000 lits située au sud-ouest d'Innsbruck, que les sociétés de remontées mécaniques ont pris l'habitude, sans y être obligées, de verser une indemnité aux agriculteurs dont les champs sont traversés par leurs installations. Nous cherchons, poursuit-il, non pas à aider au financement de nouvelles étables construites en altitude dans les alpages, mais à y accoler de petites auberges qui *profiteraient* aux paysans.

Grâce à un *tel* état d'esprit, les tensions qui existent d'ordinaire entre l'agriculture et le tourisme ont pratiquement disparu. Bien mieux, les deux activités sont parvenues à atteindre un équilibre que chacun considère devoir respecter à tout prix. Il y a *quelques années*, par exemple, on a renoncé à rouvrir d'anciennes mines de cuivre situées entre Rattenberg et Kitzbühel alors qu'un satellite avait découvert qu'elles renfermaient aussi des gisements d'uranium.



Cette décision a été motivée principalement par le fait que les autorités et la population ne *voulaient pas voir se rompre* l'équilibre établi dans la région entre le tourisme et l'agriculture.

Cette harmonie a absorbé l'ensemble de la main-d'œuvre locale et le Tyrol est obligé, dé*sormais*, de *faire appel* à des travailleurs immigrés venus de Yougoslavie et de Turquie.

A moins de deux heures des pistes

Pour toutes ces raisons, la province vise désormais à améliorer la qualité des services offerts, à toucher plus largement la clientèle aisée, à miser enfin sur les sports pour satisfaire les exigences de leurs hôtes étrangers, des Allemands en particulier, qui représentent 70 % du total des nuitées annuelles.

Le marché intérieur, en effet, ne peut plus guère se développer. Le ski est de très loin le premier sport national. Aucune ville, aucun village d'Autriche n'est situé à plus de deux heures des pistes. On ne sait trop dans ce pays ce qu'est la location de matériel pour les sports d'hiver, car tout le monde possède ses planches et ses bâtons. Un haut fonctionnaire du gouvernement de la province a même estimé que l'hiver plus de la moitié de ses collaborateurs partaient se délasser sur les pistes chaque jour entre midi et 2 heures !...

Est-il possible de mettre un frein aujourd'hui au développement touristique du pays ? Comment éviter que les derniers villages à ne pas s'être encore équipés ne suivent l'exemple des communes voisines ? Le bourgmestre de Serfaus, M. Westreicher, redoute que la formule d'aménagement du Tyrol ne soit emportée par son succès et qu'elle n'atteigne désormais la limite au-delà de laquelle elle peut devenir dangereuse. Il faut, dit-il, accroître les taux d'occupation, rentabiliser au mieux les équipements actuels avant d'en créer de nouveaux.

Ce raisonnement n'est pas seulement celui d'un homme arrivé qui, hôtelier et bourgmestre, a conscience d'avoir atteint pour son propre compte et pour sa commune un seuil optimal. Nombreux sont les Tyroliens, agriculteurs ou commerçants, fonctionnaires ou élus, qui font désormais ce choix imposé par la sagesse et veulent éviter que la merveilleuse mécanique patiemment mise au point ne s'emballe demain.

N'est-ce pas un même souci qui pousse aujourd'hui ces hommes sur le chemin de la modération comme hier sur la voie du dynamisme ? Le souci presque farouche de défendre un pays pour continuer à y vivre. Le souci de faire des fiançailles heureuses et bénéfiques du tourisme avec un pays et ses habitants un mariage durable et réussi.

JEAN-LOUIS SAUX.

★ **Office de tourisme autrichien : 12, rue Auber, 75009 Paris. Téléph. : 073-93-82.**

LA BOITE AUX LETTRES

Si la première démarche du vendeur se situe au niveau du catalogue général, où un « appel » bien visible incite le lecteur à demander la brochure vacances, qui lui sera expédiée à part, l'élément sécurisant par excellence reste le téléphone — la V. P. T., vente par téléphone, — qui servira, beaucoup plus que la lettre avec son timbre pour la réponse, à conclure : « *Deux, trois, parfois quatre coups de fil suffisent en général à la cliente pour prendre sa décision. A noter qu'à de rarissimes exceptions près, jamais l'achat d'un séjour ou d'une location ne sera conclu sans cette conversation, ce complément d'information qui rassure définitivement.* »

Jusqu'ici, les Baléares — avec 60 % environ — et les Canaries, premières destinations « classiques » des nouveaux voyageurs, tiennent la tête, devant le Maroc, la Tunisie et la Yougoslavie. Mais Eric Fihey voit beaucoup plus loin. Etant à l'origine de Jumbo, premier fabricant français à avoir imaginé et mis sur pied un réseau de « relais » en Asie, d'où le touriste voyageant « hors des hordes » rayonnera à sa guise, avec en poche des « chèques »-maison achetés à Paris, il envisage, sans plus attendre, d'inscrire bientôt, dans les propositions des Trois-Suisses, cette Asie qui lui tient à cœur, et les Etats-Unis. Si tout va comme il le souhaite, l'an prochain, les premiers groupes Trois Suisses devraient s'envoler vers l'Arizona et les temples de Thaïlande.

Auparavant, il faudra renforcer sérieusement le dispositif par trop léger de la branche « vacances » : sur huit mille employés, huit seulement s'y consacrent, et sur les vingt-sept « points » téléphoniques de la firme roubaisienne, répartis à travers la France, six seulement sont habilités à parler voyages à l'autre bout du fil. Et, entre-temps, ce jeune sursitaire plein d'enthousiasme aura, assurément, fini de ronger son frein sur un terrain d'aviation militaire, le pire des endroits lorsqu'on est à la fois un rampant et un amoureux des continents lointains.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

tourisme

partir...

L'Islande en « explorateur »

Au départ de Reykjavik, l'expé*dition* Gerlaut se propose d'emmener à travers l'Islande de vrais « amoureux de la nature ». Mais puisqu'elle se déroulera presque entièrement dans des régions pratiquement inhabitées, elle implique nécessairement le campement, et la rusticité des repas de bivouac.. Toutefois au début et à la fin de la randonnée, les participants passeront la nuit dans un vrai hôtel.

Pour atteindre les sources bouillantes cachées sous les glaces de Grimsvoin et du Kverkfjoll, on aura recours aux *snow-cats et* aux *weasels*. Le reste du parcours se fera à bord de land-rover : près de 4 000 kilomètres dans un univers vierge entre glaciers et hautes vallées..

★ **Dr Bellemin, 3-5, boulevard Toutain, 28200 Châteaudun. Tél. : (37) 45-01-57. Du 14 juillet au 15 août. Prix approximatif par personne, tout compris, 4 500 F pour quatre semaines.**

D'île en île dans l'archipel indonésien

Le Nusantara, c'est cet archipel mi-malais mi-indonésien, aux noms évocateurs comme Ranteapo, Makalé ou Udjung-Pandang (dans les Célèbes), Surabaya, Kuching et, bien sûr, Bali... Ces îles, Hamaclub les connaît toutes, une par une, et y a organisé un circuit de vingt-cinq jours.

Singapour, pour prendre contact avec le monde asiatique, puis Kuching, le pays Dayak, Djakarta, le pays Toradja, Udjung-Pandang, Surabaya, Bali, Jogdjakarta, Bandung, Samudra, le *pays* Batak, le lac Toba, Medan, et Singapour encore, à la veille du retour.

Le prix du voyage, 7 200 F par personne, comprend tous transports de Paris à Paris, de nombreuses excursions, le séjour en demi-pension dans de bons hôtels (lorsqu'il y en a un à l'étape) ou le « confort » — précaire — des ressources locales.. Pittoresque garanti.

★ **Hamaclub : DITT, 23, rue du Temple, 75004 Paris. Tél. : 887-25-72. (Départs les 3, 17 et 31 juillet, puis les 7 août, 4 septembre et 16 octobre.)**

Sous le soleil des Bahamas

Indépendantes depuis l'an dernier, les îles des Bahamas (700 unités, dont seulement 29 sont habitées) entendent bien jouer la carte du tourisme « pour tous », et débarrasser leurs plages bordées de cocotiers d'une (fausse) image de marque, qui en faisait dans les esprits un pays pour les seuls milliardaires à gros cigare...

Si l'on y trouve des superpalaces aux prix vertigineux, on peut y choisir aussi des établissements d'excellent confort à des tarifs plus que raisonnables pour des budgets français, des restaurants abordables — et même franchement bon marché — et, dans tous les cas, des plages et des excursions pour tout le monde..

Un fabricant a mis à son catalogue tout un jeu de formules très « souples », garantissant à chacun sa liberté absolue. Un exemple : 1 750 francs par personne pour un vol aller-retour (à partir de Luxembourg) et un séjour d'une semaine dans un hôtel classe touriste, sans les repas.

★ *Camino*, **21, rue Alexandre-Charpentier, 75017 Paris. Tél. : 755-77-90 ou 380-55-58.**

Pêcher l'omble

Pour les pêcheurs, amateurs d'expéditions insolites, l'Artic Outpost Campus Ltd propose, au cours de la période du 13 juillet au 24 août, des séjours d'une semaine dans les territoires du Nord-Ouest canadien. La baie Albert-Edward est une vaste zone de frai des ombles de l'Arctique, poisson de la famille des salmonidés, qui remontent de l'Océan vers les lacs intérieurs.

★ ***Office de tourisme du Canada*, 4, rue Scribe, 75008 Paris. Tél. : 742-22-50. (Une semaine au départ d'Edmonton : 1 275 $ (environ 6 300 F). Paris-Edmonton-Paris en classe tourisme, pour un séjour au Canada d'au moins quatorze et vingt et un jours au choix : 3 133 F. (De vingt-deux à quarante-cinq jours, 2 153 F.)**

Traquer l'orignal

International Travel Hunting and Fishing organise durant le mois de juillet des séjours de pêche de quinze jours en Colombie britannique. Pour ceux qui ne s'embarrassent pas de « grand luxe » et s'accommodent d'une agréable simplicité, Atlin, dans la région de White House, offre des rivières où abondent le saumon royal, l'omble de l'Artique, la truite grise et le brochet.

Sur le même territoire, à partir du 1er août, ITHAF organise *des séjours de chasse à l'orignal* au grizzli, à l'ours noir, au mouflon et à la chèvre des montagnes, suivant l'époque.

★ **ITHAF, 4, rue Balzac, 75008 Paris. Tél. : 359-19-53. (Séjours pêche, 16 500 F de Paris à Paris. Chasse de dix-neuf jours, 18 500 F.)**

hippisme

Carnet de notes du grand mois

● **JEUDI 6 JUIN, EPSOM**

Comme la veille avant le Derby, deux chevaux entraînés en France, *Tennyson* et *Dahlia,* sont favoris de la Coronation Cup. Mais l'autochtone *Buoy* s'échappe dès le départ. Personne, derrière lui, ne prend d'abord son aventure, au sérieux. Quand *Tennyson* commence à froncer le sourcil et à allonger les sabots, il est trop tard : au passage du poteau, une longueur et demie le sépare encore du fuyard.

Les bookmakers se frottent les mains : la veille, *Snow Knight,* à 50/1 ; les deux grands favoris battus ce jour-là. C'est leur printemps le plus radieux depuis longtemps.

Mais où est la *Dahlia* d'antan ? « *Elle n'y est plus* », avoue Pyers, qui, pour une fois, ne sourit pas.

Habituel déclin des pouliches pour qui l'âge de raison coïncide le plus souvent avec celui du renoncement, la bonne volonté prolongée de *Allez France* étant une heureuse exception.

● **SAMEDI 8 JUIN, EPSOM**

Polygamy, gagnante des Oaks à 3/1, allège quelque peu la bourse des bookmakers. Mais l'héroïne du jour est *Dibidale.* A 300 mètres de l'arrivée, alors qu'elle est en posture de gagner, sa selle glisse, bascule, et se retrouve pendante entre ses quatre jambes. Son jockey, Carson, parvient, par sa seule prise de genoux, à se maintenir — non plus en selle, bien sur, mais du moins juché sur le garrot de la pouliche. Dans cet extravagant équipage — son jockey accroché à elle à la façon d'une pince et sa selle ballottant entre ses quatre jambes, — *Dibidale* parvient encore à passer la ligne d'arrivée en troisième position. Mais son tapis de selle est tombé dans l'incident. La pouliche a terminé le parcours en portant 300 ou 400 grammes de moins que le poids imposé. Peu importe que cet avantage ait été dérisoire, au regard de la gêne que constituait la salle pendant entre ses jambes. La balance a ses raisons que la raison ignore. *Dibidale* est distancée, et c'est *Matuta,* entraînée en France par Maurice Zilber, qui se trouve hissée à la troisième place.

● **SAMEDI 8 JUIN, AUTEUIL**

Grande journée, en obstacles, pour la génération montante, avec le prix Wild Monarch, maintenant scindé en deux épreuves : une pour chaque sexe.

Les victoires reviennent à *Piomarès* chez les poulains, à *Loggia* chez les pouliches.

On est en droit de les attribuer à une primauté — souvent observée dans cette épreuve — du dressage sur la qualité réelle : aucun des deux gagnants n'avait brillé, jusqu'ici, au cours de sa jeune carrière de plat. Cependant, l'écart que *Piomarès* met entre lui et ses suivants (le troisième est déjà à six longueurs, le quatrième à seize longueurs) autorise son propriétaire à espérer que sa supériorité ne se limitera pas au temps d'une leçon mieux ou plus vite apprise que par la moyenne des condisciples. Au demeurant, les origines de *Piomarès* éloignent l'hypothèse d'un feu de paille : *Carmarthen* et *Rose de Picardie,* voilà du sérieux.

Loggia, quant à elle, est une fille de *Yours,* qui n'a pas encore donné un très grand cheval mais qui ne cesse d'en produire de bons et dont la progéniture venait déjà de s'illustrer avec *Sincerely* et *L'Inconnu.*

● **DIMANCHE 9 JUIN, CHANTILLY**

Résultats du prix du Jockey-Club : 1. *Caracolero ;* 2. *Dankaro ;* 3. *Kamaraan.* Mais est-ce *Caracolero* qui a gagné, ou *Dankaro* qui a perdu ?

Le jockey du second nommé, Gérard Rivases, est mis en accusation. Il s'est, dit-on, trop attardé au long du parcours ; il lui a manqué, comme au lièvre de la fable, quelques grains d'ellébore.

Revoyons le film de la course. *Steinway* mène, suivi de près par *Kamaraan, Caracolero, Mount Hagen. Dankaro* ferme la marche, avec *Sean.* A 400 mètres de l'arrivée, *Steinway* cède : *Caracolero* et *Mount Hagen* prennent la tête : *Dankaro* commence à se rapprocher à l'extérieur : à 300 mètres, *Mount Hagen* faiblit. *Dankaro* n'est plus qu'à quelques longueurs des chevaux de tête, à 200 mètres, *Caracolero* se détache, mais *Dankaro,* qui à ce moment va plus vite que lui, arrive à ses trousses ; à 100 mètres, *Dankaro* plafonne, ne regagne plus rien sur *Caracolero,* et grignote seulement du terrain à *Kamaraan,* lequel le sépare encore du futur gagnant ; sur le poteau, *Dankaro* souffle d'extrême justesse la seconde place à *Kamaraan, Caracolero* restant hors d'atteinte.

C'est la répétition de l'arrivée de 1971, au cours de laquelle *Tarbes,* également favori et également attardé pendant le parcours, n'avait pu poursuivre jusqu'au poteau un rapproché spectaculaire. Les semaines suivantes avaient montré que *Tarbes* était alors entré dans une période de déclin, tandis que son vainqueur, *Rheffic,* gravissait au contraire une courbe ascendante.

N'est-ce pas le même tournant qu'ont annoncé les 200 derniers mètres du prix du Jockey-Club 1974 ? *Caracolero,* qui avait gagné ses deux précédentes courses — contre des adversaires certes moins valeureux, — avait parfaitement le droit de figurer à l'arrivée du Jockey-Club, et il a celui de nous montrer au cours des semaines à venir que sa place parmi les trois ans est maintenant la première.

A l'inverse, il faut se souvenir que *Dankaro* avait gagné le prix Greffulhe et surtout le prix Lupin exactement de la façon dont il a perdu le Jockey-Club. Dans le prix Lupin, il avait été capable de commencer à accélérer à plus de 1 000 mètres de l'arrivée, et n'avait pas faibli jusqu'au poteau. Dimanche, son second souffle a tourné court en 300 mètres.

Certes, la ligne d'arrivée de Chantilly, avec son bout de côte dit « de la mère Marie » (1), alourdit davantage les jambes que celle de Longchamp, se prête moins aux efforts prolongés — et si Rivases a commis une erreur, elle a été de ne pas assez tenir compte de cette différence. Il n'empêche que, pour nous, le *Dankaro* du prix Lupin — et d'un 1 000 mètres triomphant — aurait été capable de mener à bien sa tâche dans laquelle a échoué, en 400 mètres, le *Dankaro* du Jockey-Club. Et, avant d'ouvrir le procès du jockey, nous attendrons d'être certain que ce n'est pas le cheval qu'il s'agit de juger. Entendons-nous : si tel est le cas, nous lui accordons à l'avance les plus larges circonstances atténuantes. Même s'il n'est plus tout à fait aussi bon, il reste au moins l'un des deux meilleurs, avec *Caracolero.*

LOUIS DÉNIEL.

(1) En raison de la présence d'une statue pieuse à proximité.

jeunes

Des ateliers pour apprendre à voir et se distraire

« *QUAND un enfant naissait, c'était une catastrophe. On était triste, car on se disait : cet enfant qui vient au monde va souffrir ; il va avoir mal aux dents, rencontrer des ennuis dans la vie. Mais, quand quelqu'un mourait, on faisait la fête.* » Quelques signes d'approbation, mais surtout des rires accueillent ce discours. Le public : plusieurs dizaines d'enfants de six à quinze ans. L'orateur : M. Pierre Belvès — qui dirige au Musée des arts décoratifs « l'Atelier des moins de quinze ans » et « l'Atelier des grands » — commentant des images de l'exposition « Découverte de l'art thrace ».

C'est en effet par la projection de quelques diapositives que commence chaque séance de l'atelier de peinture. La pénombre dans laquelle est provisoirement plongée la grande salle du musée et les commentaires souriants de M. Belvès permettent d'apaiser les enfants, de les détendre. C'est aussi le moyen d'introduire les thèmes de travail de la séance. Ce mercredi après-midi, il a choisi de présenter trois expositions consacrées au Sahara de la préhistoire, à l'art thrace et à Nicolas Schöffer.

Aussitôt après, les enfants, crayon ou pinceau en main, se mettent à leur tour au travail sous la conduite de plusieurs animateurs. Ceux qui n'ont pas encore choisi leur sujet réfléchissent, la tête entre les mains. De toute façon, précise un jeune habitué, « *on peut faire ce qu'on veut. La dernière fois, ça ne me plaisait pas, alors j'ai fait un autre dessin* ». Ce qui importe le plus, pour M. Belvès, c'est d'apprendre aux enfants à « voir », de former leur goût, de leur donner les moyens — par des conseils individuels en cours de séance — de s'exprimer, de créer et aussi de les distraire. Il leur propose autant de thèmes sur l'art que sur la nature et l'environnement.

Tout en plongeant son pinceau dans l'eau, en recherchant les jaunes les plus proches de l'or, ou les contrastes de couleurs entre l'ombre et la lumière, on bavarde. Les uns évoquent les prochaines vacances, d'autres se préoccupent des intentions du nouveau président de la République. « *Un bon président,* estime une petite fille, *devrait supprimer les classes.* » « *Tu irais passer ton temps dans la nature à étudier les escargots !* », rétorque son voisin.

Les séances de modelage, animées dans une autre salle par Valentine Schlegel, qui est par ailleurs potier-sculpteur, sont aussi liées à une étude documentaire portant, le plus souvent, sur des objets de la nature : fruits, légumes, fleurs... Et dans un coin d'armoire on trouve aussi bien des coquillages ou des graines séchées que des hippocampes et des crânes de buse. Plusieurs élèves s'appliquent à modeler une main, d'autres des sifflets, tandis qu'une très jeune fille, penchée au-dessus d'une mâchoire d'animal, fignole une dent en terre. Le choix des sujets est évidemment très lié à l'évolution de l'apprentissage de la technique par chaque enfant, qui peut, en outre, passer tout le temps qu'il veut sur un même objet. Une telle activité, estime V. Schlegel, suppose d'être obstiné et d'aimer le travail solitaire. Comme elle, les autres animateurs de l'atelier attachent un grand respect à l'univers des enfants, leur prodiguant des encouragements et ne « corrigeant » que sur leur demande.

La gravure sur métal est réservée aux aînés (à partir de quinze ans). C'est un atelier, en effet, où l'on manipule — tant pour graver que pour faire des tirages — des matières et des instruments dangereux. Il est nécessaire aussi de savoir dessiner et d'avoir, explique Françoise Lafosse, animatrice de cet atelier, « *un bagage de formes en tête* ». Le hasard n'est pas étranger à bien des réalisations — dont certaines sont d'une grande finesse : l'acide « mord » plus ou moins, selon la chaleur, selon sa qualité, et le résultat peut être utilisé dans un sens parfois fort éloigné du but initial.

Au total, ces ateliers accueillent environ huit cents enfants par semaine, répartis sur plusieurs séances. Mais il est fréquent qu'ils soient cent vingt à cent quarante en même temps. Il est vrai qu'ils disposent de locaux fort spacieux.

CATHERINE ARDITTI.

★ *Les inscriptions pour la prochaine année scolaire ont lieu dès le mois de juin au secrétariat de l'atelier (107, rue de Rivoli, 75001-Paris), les mercredis et jeudis de 15 à 17 heures (sauf pendant les vacances scolaires). Renseignements par téléphone les jours de permanence : 260 32-14, postes 933 et 59. Aucune inscription ne se fait par correspondance. Inscription trimestrielle : 165 F.*

Entrée de l'atelier : 109, rue de Rivoli. Durée des séances : deux heures. Cours les lundi, mercredi, vendredi et samedi.

philatélie

N° 1333

FRANCE : Tricentenaire de la fondation de l'Hôtel des Invalides...

Un timbre commémoratif de grand format soulignera le tricentenaire de la fondation de l'Hôtel des Invalides, dont la vente générale est prévue pour le 17 juin.

0,40 F, bleu hirondelle, bistre et turquoise.

Dessin et gravure de Pierre Béquet.

La mise en vente anticipée :

— Les 15 et 16 juin, de 9 h. à 18 h. par le bureau de poste temporaire installé dans la salle des fêtes de l'Hôtel des Invalides, 6, boulevard des Invalides, Paris-7e — Oblitération « premier jour » spécialement pour ce timbre.

— Le 15 juin, de 8 h. à 12 h., à la Recette principale, 52, rue du Louvre, Paris-1er, au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e et de 10 h. à 17 h., au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».



...et villes « Compagnons de la Libération ».

A l'occasion du trentième anniversaire de la Libération un timbre, grevé d'une surtaxe au profit de la Croix-Rouge française, est dédié aux villes « Compagnons de la Libération ». Vente générale le 17 juin.



1,00 + 0,10 F, brun, vert et bleu hirondelle.

Dessiné et gravé par Georges Bétemps.

Les mises en vente anticipées :

— Les 15 et 16 juin, de 9 h. à 18 h., aux bureaux de poste temporaires :

A la mairie de Grenoble ;

A la mairie de l'île de Sein ;

A la chancellerie de l'ordre de la Libération, 51, boulevard Latour-Maubourg, Paris-7e ;

A la mairie de Vassieux-en-Vercors.

De 10 h. à 19 h. :

Au jardin des Plantes de Nantes.

Les bureaux temporaires des cinq villes utiliseront un cachet à date « premier jour » identique, sans distinction du lieu.

— Le 15 juin, de 8 h. à 12 h. :

A la Recette principale de Grenoble ;

A la Recette principale de Nantes ;

A la Recette principale de Paris, 51, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e.

De 9 h. à 12 h. :

Au bureau de poste de l'île de Sein ;

Au bureau de poste de Vassieux-en-Vercors.

De 10 h. à 17 h. :

Au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e.

Ces bureaux sont munis d'une boîte aux lettres spéciale pour le cachet « premier jour » (uniforme).

● Le cachet unique évitera aux philatélistes de s'adresser aux cinq endroits différents et de faire cinq fois la dépense.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 06400 Cannes (palais Miramar), les 15 et 16 juin. — Exposition philatélique.

⊙ 72000 Le Mans (enceinte du circuit permanent de la Sarthe au Mans), les 15 et 16 juin. — « Les Vingt-Quatre Heures du Mans ».

⊙ 58000 Nevers (chapelle Sainte-Marie), les 15 et 16 juin. — XIe anniversaire du jumelage avec Coblence (Allemagne fédérale).

● A BEAUGENCY, *les 15 et 16 juin, dans la salle du château-musée Dunois.*

● A BONNEVILLE, *le 16 juin. Jumelage avec Staufen.*

ADALBERT VITALYOS.

bridge

N° 554

LA DÉFENSE DE MONTE-CARLO

Dans cette donne du tournoi par paires du précédent Festival de Monte-Carlo, la défense, qui aurait fait chuter le contrat, était pratiquement introuvable, et il était déjà bien joué d'empêcher le déclarant de faire « une de mieux ».

Nord : ♠ V 5 — ♥ A D 10 — ♦ 6 5 4 2 — ♣ V 9 7 2

Ouest : ♠ 10 4 3 — ♥ 7 5 3 2 — ♦ 9 — ♣ A R 10 5 4

Est : ♠ A 6 — ♥ R 9 6 4 — ♦ D V 8 3 — ♣ D 6 3

Sud : ♠ R D 9 8 7 2 — ♥ V 8 — ♦ A R 10 7 — ♣ 8

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Bresc.	Tintn.	Bellan.	Le Dentu
—	passe	1 ♦	2 ♠
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le 9 de carreau, Est fournit le valet de carreau pris par Sud qui joua aussitôt atout. Est prit avec l'as et rejoua le 3 de carreau pour le 7 du déclarant. Comment Bresciani, en Ouest, a-t-il joué pour que la défense fasse cinq levées au contrat de DEUX PIQUES ? Quelle est à l'origine *la défense qui fait chuter ?*

Réponse :

Bresciani coupa et fit l'excellente contre-attaque du 4 de trèfle *sous* as, roi. Est prit avec la dame et rejoua carreau coupé par le dernier atout d'Ouest. Le déclarant dut encore concéder une cinquième levée, le roi de cœur. Le score de 110 fut médiocre pour Nord-Sud et un bon résultat pour les deux Italiens.

A l'analyse, cependant, l'expert américain Kantar découvrit que le contrat aurait même pû chuter d'une levée : Est aurait dû fournir à la première levée *un petit carreau !* Sud aurait pris avec le 10, puis Ouest aurait coupé deux fois carreau, mais le quatrième carreau de Sud, à la fin, n'aurait pas été maître et le déclarant encore une levée !...

L'ÉTOUFFEMENT DE BONNET

Quand le déclarant est court à l'atout, il semble nécessaire que les atouts adverses soient bien partagés. Or, même avec la répartition 4-2, la réussite du contrat est encore possible, comme l'expert R. Bonnet en a fait la démonstration dans cette donne.

Nord : ♠ A D V — ♥ V 7 — ♦ 6 5 4 — ♣ D 10 7 6 2

Ouest : ♠ 10 6 5 3 — ♥ 10 8 3 2 — ♦ V 9 7 2 — ♣ 4

Est : ♠ 8 7 — ♥ A 9 6 4 — ♦ A R D 10 3 — ♣ V 8

Sud : ♠ R 9 4 2 — ♥ R D 5 — ♦ 8 — ♣ A R 9 5 3

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	passe	3 ♣	3 ♦
3 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest ayant entamé carreau, Est a pris et a rejoué carreau que Sud a coupé. *Comment gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le saut à « 3 trèfles », qui indique une longue à trèfle et une douzaine de points en comptant la distribution, n'était pas forcing. Mais Sud était trop beau pour passer. Il fit une tentative à « 3 piques » sur lesquels Nord déclara « 4 piques », bien qu'il n'ait que *trois* atouts. Sud le savait, puisque Nord, avec quatre piques, aurait répondu « 1 pique » au lieu de sauter à « 3 trèfles ». Sud cependant décida d'essayer de faire dix levées avec atout pique plutôt que onze levées à trèfle, ce qui n'était peut-être pas un bon calcul.

PHILIPPE BRUGNON.

échecs

N° 559

UNE VARIANTE A LA MODE

(Tournoi international de Los Angeles, 1974.)

Blancs : Gligoric (Yougoslavie)
Noirs : Weinstein (U.S.A.)
Défense Grunfeld

1.	d4	Cf6	22.	C×d4	ç×d4(m)
2.	ç4	g6	23.	f×é5	f×é5
3.	Cç3	d5	24.	Dg3	Té8
4.	ç×d5(a)	C×d5	25.	Tf5(n)	d3(o)
5.	é4	C×ç3	26.	Tf2!(p)	Da3
6.	b×ç3	Fg7	27.	Tç-f1 !	Dç5
7.	Fç4	0-0	28.	Rh1 !(q)	d2(r)
8.	Cé2	ç5	29.	Tf7+	Rg8
9.	0-0	Cç6	30.	Dh3(s)	h5
10.	Fé3	Dç7(b)	31.	Df3 !(t)	Dç8
11.	Tç1(ç)	Td8(d)	32.	Dé2	d1=D
12.	Dd2(é)	Da5(f)	33.	D×d1	D×ç4
13.	Tf-d1(g)	b6(h)	34.	Df3 !!(u)	Dç8
14.	Fh6 !	Fa6	35.	T×a7	Td7(v)
15.	F×a6	D×a6	36.	T×d7	D×d7
16.	F×g7	R×g7	37.	Df6	Dg7
17.	d5	é6	38.	D×b6(w)	Ta8
18.	ç4(i)	é5(j)	39.	Dé6+	Rh8
19.	f4 !	f6	40.	Tf7	T×a2
20.	Tf1 !	Td6(k)	41.	Dé8+	
21.	Dé1(l)	Cd4			abandon (x).

NOTES

a) La « variante d'échange », toujours à la mode depuis quelques années, convient bien au style positionnel du grand maître yougoslave.

b) Une suite également à la mode depuis la partie Spassky-Fischer, de Santa-Monica 1966. Les Noirs diffèrent l'échange des pions centraux et poursuivent leur développement.

c) Meilleur que 11. Dç1. Par exemple, 11 Dç1, Td8 ; 12. Td1, Ca5 ; 13. Fd3, é5 ; 14. d×é5, D×é5 (Szabo-Gheorghiu, Lugano 1968) ou 11. Dç1, Ca5 ; 12. Fd3, b6 ; 13. d×ç5, b×ç5 ; 14. Da3, Td8 ; 15. Tf-d1, Fg4 ; 16. f3, Fd7 ! ; 17. D×ç5, D×ç5 ; 18. F×ç5, Fa4 ; 19. Td2, Cç4 ou 17. F×ç5, Fa4 ! ; 18. F×é7, F×d1 ; 19. F×d8, T×d8 ; 20. T×d1, Db6+ ; 21. Rh1, Cç4 ou encore 11. Dç1, Fd7 ; 12. Tb1, ç×d4 ; 13. ç×d4, Ta-ç8 ; 14. Fb5, Da5 ; 15. Db2, Tf-d8 (Goulko-Thal, Sotchi, 1970).

d) Le complément logique de la sortie de la D sur ç7. Le renforcement de la pression sur le pion d4 apparaît comme le couronnement de la stratégie des Noirs (Fg7, Cç6, Td8, ç5) mais présente l'inconvénient d'affaiblir l'aile R et notamment le pion f7. Il semble qu'on n'ait encore rien trouvé contre la suite tranquille 11..., b6 : si 12. f4, Ca5 ; 13. Fd3, f5 ; 14. é×f5, F×f5 et si 12. f4, é6 ; 13. f5, é×5 ; 14. Cg3, Ca5 ; 15. Fd5, Fb7 ; 16. d×ç5, Ta-d8 ; 17. ç4, f×é4 ; 18. ç×b6, a×b6 ; 19. Dg4, F×d5 ; 20. ç×d5, Dé5. Si 12. Dé1, é6 ; 13. f3, Fb7 ; 14. Db4, Ta-ç8 ; 15. Tf-d1, Ca5 ; 16. Fd3, ç×d4 ; 17. ç×d4, Dd7.

e) Bien des réponses sont possibles : 12. Ff4 ; 12. f3 ; 12. Fd3 ; 12. Da4 ; 12. Dé1 ; 12. h3 ; 12. f4. Si ce dernier coup (12. f4) est considéré comme le plus énergique, la suite choisie par Gligoric est la plus positionnelle ; défendant le centre, laissant communiquer les T, lorgnant à la fois vers les deux ailes.

f) Une défense élastique qui cherche la simplification par un éventuel échange des D. 12.... b6 semble faible : 13. Fh6, Fb7 ; 14. F×g7, R×g7 ; 15. Dé3, Ta-ç8 ; 16. f4, ç×d4 ; 17. ç×d4, Dd6 ; 18. é5 (Vaganian-Gutman, Kaliningrad 1972).

g) 13. Db2 égalise les chances : 13.... Db6 ; 14. D×b6, a×b6 ; 15. d×ç5, Cé5 ; 16. Tf-d1, Fd7 ; 17. Fb3, b5 ou 14. Da3, ç×d4 ; 15. ç×d4, C×d4 ; 16. C×d4, F×d4 ; 17. D×é7, Fé6. Ou encore 13. Db2, b6 ; 14. Fd5, Fb7 ; 15. Tf-d1, é6 ; 16. Fb3, ç×d4 ; 17. ç×d4, Ta-ç8 ; 18. é5, Ff8 ; 19. a4, Db4 ; 20. Da2, Dé7 ; 21. Cf4, Ca5 ; 22. T×ç8, T×ç8 ; 23. Fç2, Da3 (Gligoric-Petrossian, Leningrad 1973).

h) Un plan erroné et peu ambitieux : l'échange des F sur a6 laissera seulement la D noire sur une mauvaise case. A tout prendre, 13..., b5 valait mieux : 14. Fb3, ç×d4 ; 15. ç×d4, D×d2 ; 16. T×d2, Ca5. Petrossian joua contre Gligoric à Tbilissi en 1973, 13.... Fd7 et, après 14. Fh6, ç×d4 ; 15. F×g7, R×g7 ; 16. Df4 (une idée intéressante qui évite l'échange 16. ç×d4, D×d2 ; 17. T×d2, Ta-ç8), trouva la réplique 16..., d×ç3 ! La partie se poursuivit joliment : 17. D×f7+, Rh8 ; 18. Td5, Dç7 (18.... Db4 ! était nécessaire) ; 19. Df3 !, h6 ; 20. Cf4, Rh7 ; 21. C×g6 !, Tg8 ; 22. T×d7, D×d7 ; 23. F×g8+, R×g8 (si 23.... T×g8 ; 24. Df7+, Tg7 ; 25. Cf8+, Rh8 ; 26. D×g7+ et 27. C×d7) ; 24. D×ç3 et les Blancs gagnèrent.

i) Menace simplement 19. Db2+.

j) Afin de récupérer la case d4.

k) Les faiblesses de la position des Noirs sont évidentes : D hors-jeu sur l'aile -D — colonne f aux mains des Blancs — chaîne des pions f et é fragile. Par exemple, si 20..., Cd4 ; 21. C×d4, ç×d4 (si 21.... é×d4 ; 22. é5) ; 22. f×é5, f×é5 ; 23. Dg5, Té8 ; 24. Tf5.

l) Menace maintenant 22. d×ç6.

m) Et non 22..., é×d4 ; 23. é5 !

n) Les Blancs ont une position gagnante.

o) Les ressources tactiques suffiront-elles ?

p) Si 26. D×d3 ?, g×f5. Si 26. T×é5, d2 : 27. Tf1, D×ç4 ; 28. T×é8, D×f1+ ! ou 27. Td1, Da4 ! ; 28. T×d2, D×ç4 ! Le coup du texte est le plus prudent.

q) Et non 28. D×d3, Tf8 suivi de Td-f6.

r) Si 28.... D×ç4 : 29. Tf7+, Rg8 ; 30. Dh4, h5 ; 31. Dg5 suivi de Dh6.

s) Maintenant 30. Dh4 ne va plus à cause de 30.... h5 ; 31. Dg5, d1=D !

t) Menace 32. Tf8+.

u) Le pion passé noir est tombé.

v) Si 35.... Tf8 : 36. Tf7, Td-d8 ; 37. Df8.

w) Cueillant un deuxième pion.

x) Si 41..., Rh7 ; 42. T×g7+, R×g7 ; 43. D×é5+ et si 41..., Dg8 ; 42. D×é5+, Dg7 ; 43. D×g7 mat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE
T. GORGIEV
1970

BLANCS (4) : Rh2, Fa4 et b4, Pg2.
NOIRS (3) : Ré2, Tb2, Ph3.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 558.

G. Kasparian, « Stella Polaris », 1972. Premier prix

(Blancs : Rd2, Fb1 et é1, Cd6 et h3, Pf6. Noirs : Rh5, Dh8, Cg8 et h7, Pé7. Nulle.)

1. F×g6!, R×g6 ; 2. Cf4+, R×f6 ; 3. Ré3!!, Rg7 ; 4. Cé6+!, Rg6 ; 5. Cf4+, Rf6 ; 7. Cf4!, é5 ; 8. Fç3!, Rg7 ; 9. Cf5+, Rf7 ; 10. Cd6+, Rg7 ; 11. Cf5+, nulle positionnelle.

Si 1.... Fg4 ; 2. Ff5+, Rf3 ; 3. Fé4+, Rg4 ; 4. Ff5+.

Et non 3. Rd3?, é×d6! ; 4. Fç3+, Rf5 ; 5. F×h8, R×f4. Le coup du texte (3. Ré3) menace 4. Fç3+, é5 ; 5. F×é5+!

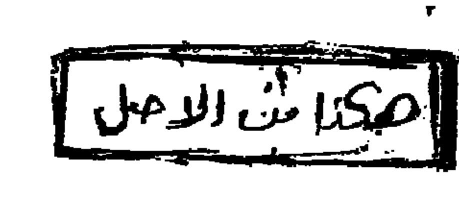
Si 4..., Rh6? ; 5. Cf7+.

Et non 7. Fç3+?, R×é6 et 8.... é×d6.

Et non 8. Fh4+?, Cg5! ; 9. F×g5+, Rg7 : 10. Cé6+, Rg8 ; 11. Cf8+, Rh5.

Si 9. Cé6+?, Rg6 ; 10. Cf4+, é×f4+.

Si 9..., Rf8? ; 10. Cg6+.



maison

Une sirène pour se protéger

LA période des vacances est la plus propice aux cambriolages. Appartements citadins clos, maisons de campagne délaissées pour d'autres horizons risquent d'être visités par des indésirables. Depuis quelques années, l'électronique participe à la protection contre le vol avec divers systèmes ; leur principe commun est de détecter l'effraction et de donner l'alerte en déclenchant une sirène. Les compagnies d'assurances sont favorables à ces protections mais ne consentent pas de réduction sur les primes ; cependant, la garantie étant subordonnée au risque, celui-ci est moins grand lorsqu'un système d'alarme est installé.

Les détecteurs de chocs déclenchent l'alarme lors d'une tentative d'ouverture de porte, de fenêtre ou de toute autre issue. Une serrure spéciale met en marche une sonnerie (fonctionnant sur piles) en cas de crochetage ou autre manœuvre d'effraction (« Electronic lock alarm » 3 M, 500 F). Un boîtier à fixer sur la porte protège celle-ci par un détecteur de chocs et un contact d'ouverture (« Securigard », Sécuritas, 1 000 F environ). Pour une installation plus complète, divers éléments sont dissociés : un coffret qui enregistre les signaux d'alarme provenant des détecteurs de chocs, un avertisseur sonore, trois détecteurs d'ouverture (« Altovol », Sédimap, à partir de 1 500 F).

Bruits et mouvements

Un détecteur de bruits, à micro ultrasensible et amplificateur incorporé, provoque la mise en marche d'une sirène lors d'un bris de verre, d'un percement de plafond ou de plancher (« Proteg », C.F.P.E. et Le Bloc). Un émetteur-récepteur d'ultra-sons déclenche un signal sonore lorsqu'un individu pénètre dans la zone balayée par ce faisceau d'ondes (« Intruder-alarm », 3 M, 1 000 F hors taxes). Un système de radar à ondes de faible puissance détecte à la fois l'intrusion et l'incendie (« Log-alarm modular 2002 », Alpha Plus Electronique). Ces systèmes perfectionnés font l'objet d'installations sur mesure.

Pour la protection des résidences *isolées*, il ne suffit pas de détecter une présence insolite et de faire mugir une sirène. Son bruit insoutenable peut faire fuir les cambrioleurs mais il est utile de prévenir aussi le propriétaire. Un transmetteur d'alarme permet de passer deux informations par l'intermédiaire du téléphone ou d'un émetteur-récepteur (Sédimap). Un groupe de maisons (ou d'appartements) peut être protégé par des systèmes de détection individuels donnant l'alerte à un poste central de surveillance (C.F.P.E.). Cette protection collective est exercée par un seul gardien, logeant à proximité, et chez qui est installé un avertisseur.

JANY AUJAME.

★ 3 M, 135, bd Serurier, 75940 Paris Cedex 19.

★ Securitas, 26, rue Lamartine, 75009 Paris.

★ Sédimap, 14-16, rue Jean-Bologne, 75016 Paris.

★ (Proteg) C.F.P.E., 36, rue Laugier, 75017 Paris et Le Bloc, 26, bd de la République, 92100 Boulogne.

★ Alpha Plus Electronique, 10, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris.

animaux

Le retour du berger picard

SI, de toutes les races canines, le berger allemand est le plus répandu en France, les autres chiens de berger attirent également nombre d'amateurs, du colley au briard en passant par le grœnendael. On assiste notamment à un regain d'intérêt en faveur du berger picard, dont la « population » française atteint un millier de têtes.

Il se présente comme un chien de forte taille, pouvant mesurer 65 centimètres au garrot et peser plus de 20 kilos. Son pelage, souvent fauve clair, peut être aussi gris-noir ou gris-roux ; le poil est dur et rêche. La tête est assez large, le museau fort, les oreilles pointues ; les yeux sombres et la truffe noire ressortent bien du pelage et contribuent à la physionomie sympathique du berger picard.

Son cou est fort et musclé, son dos droit, ses épaules obliques, ses articulations bien marquées. La queue, poilue, pend au repos, mais se redresse dans l'action.

Le berger picard est un compagnon fort agréable : nous avons pu le constater en rendant visite au couple que possède le Dr Max Goyffon, à Draveil (Essonne). La femelle, Taquine, plus ancienne dans la maison, a fort bien accueilli le mâle, Vexille. Ce sont d'excellents gardiens qui aboient dès qu'une voiture s'arrête devant le pavillon, mais ils sont indifférents à celles qui stationnent de l'autre côté de la rue.

Ils admettent facilement la présence d'un étranger, mais regardent d'un mauvais œil un intrus qui leur paraît suspect. Vexille et Taquine sont d'une affectivité débordante *envers les enfants dela famille* et se laissent tirer la queue par le plus jeune. Ils adorent les promenades : néanmoins, le berger picard peut être gardé en appartement, à condition d'être sorti trois fois par jour.

L'histoire de la race est déjà longue. Nombre de gravures du Moyen Age la représentent fort appréciée des pâtres du dix-huitième siècle, elle est homologuée en 1925. Altérée par des métissages malencontreux, elle est recréée pour de bon vers 1948. Depuis lors, son succès ne cesse de s'affirmer.

Présidé par Jacques Sénécat, le club les Amis du berger picard (1) s'est fondé autour d'un noyau de fanatiques décidés à faire connaître les élevages sauvés après la dernière guerre. Tous les propriétaires de bergers picards peuvent en faire partie.

Ce club, très actif, organise au moins une exposition par an. Elle s'accompagne d'une démonstration de travail, qui comporte des sauts de palissades et de fossés, des rapports d'objets, des refus d'appâts et des attaques sur un « homme d'attaque », protégé comme il se doit de l'ardeur des chiens.

Les qualités de la race l'ont d'ailleurs fait retenir par l'armée comme chien de garde et de défense. Elle n'a pas, pour autant, abandonné ses anciennes fonctions et, en Alsace notamment, des bergers picards gardent toujours des troupeaux.

Le club décerne un « certificat de confirmation » aux sujets définitivement reconnus comme présentant les qualités de la race. Mais surtout il a ajouté au standard de celle-ci des tests de caractère : les spécimens jugés méchants, nerveux ou peureux ont été écartés de la reproduction. L'une des épreuves consiste à mettre le chien en face d'un promeneur : toute agressivité exagérée est « sanctionnée ».

Le résultat de cette méthode originale est convinacant : en dépit de son caractère ardent, le berger picard n'a jamais occasionné aucun accident grave. On ne saurait donc souhaiter plus merveilleux compagnon.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) Les Amis du berger picard, à Montils (Charente-Maritime). L'élevage le plus important est celui de Mme Lampert, à Cucq (Pas-de-Calais).

LE SALON DE LA FEMME

Promener, dans quatre-vingt-douze villes françaises de moyenne importance, une exposition qui informe les femmes sur la banque, l'électricité, le travail temporaire, le contrôle des naissances, *les loisirs, l'automobile*, l'habitat et la beauté... c'est un pari que tente de gagner Maud Linder. Avec son équipe de techniciens et d'hôtesses — animatrices, elle est partie le 1er juin de Deauville, à bord de ses « Bisons ». Ce sont des camions semi-remorques qu'elle a conçus pour des expositions itinérantes. A l'arrêt, ils se déploient pour se transformer en salles d'exposition éclairées, climatisées, sonorisées. Malgré toutes ces astuces techniques, le titre un peu ambitieux de « Salon de la femme » ne peut recouvrir qu'une amorce d'information. Mais c'est une expérience qu'il faut suivre avec intérêt. Europe 1 l'entraîne dans le sillage de son podium et, ensemble, ils « tourneront » en France jusqu'à la mi-septembre. L'an prochain, ce Salon dédié à la femme débutera à Paris, dans un lieu classique d'exposition. — J. A.

mode

SOLDES DE PRINTEMPS

D'UN QUARTIER A L'AUTRE

Les centres commerciaux de la région parisienne rassemblent les journées de soldes, permettant ainsi d'équiper toute la famille, sans problème de stationnement ni de bousculade pour peu qu'on puisse choisir ses heures.

Belle Epine : *du 28 juin au 6 juillet.*

Cergy-Pontoise : *du 28 juin au 7 juillet.*

Parly 2 : *du 3 au 6 juillet.*

Vélizy 2 : *du 29 juin au 6 juillet.*

Rosny 2 : *du 28 juin au 6 juillet.*

Bobigny 2 : *du 17 au 29 juin.*

Les Ulis : *du 28 juin au 6 juillet.*

Bazar de l'Hôtel-de-Ville : *« Foire aux Affaires », du 29 juillet au 24 août.*

Belle Jardinière : *« Bob-Club », du 25 au 28 juin.*

Bon Marché : *« Grande Braderie », jusqu'au 22 juin.*

C.C.C. : *du 22 au 29 juin.*

Galeries Lafayette : *du 5 au 13 juillet.*

Printemps : *du 28 juin au 6 juillet.*

Samaritaine : *du 24 au 29 juin.*

Trois Quartiers : *du 25 au 27 juin.*

POUR ELLE

Alexandra : *à partir du 3 juillet, 97, rue de Longchamp ; Auteuil : du 1er du 15 juillet, 41, rue La Fayette.*

La Bagagerie : *15 juillet au 14 août, 74, rue de Passy ; 41, rue du Four ; 13, rue Tronchet ; tour Maine-Montparnasse.*

Le Bijou : *du 15 juin au 15 juillet, 79, rue des Saints-Pères.*

Candide : *à partir du 1er juillet, 4, rue de Miromesnil.*

Charles Jourdan : *1er, 2, 3 juillet.*

Delfine : *à partir du 24 juin, 19, avenue Franklin-Roosevelt.*

Erès : *du 15 au 30 juillet, 2, rue Tronchet.*

Eva Kristy : *du 1er au 30 juillet, 79, rue Boissière.*

Franck et Fils : *27 juin, 80, rue de Passy.*

Hermès : *couture, les 19, 20, 21 juin, 24, faubourg Saint-Honoré.*

Mancini : *chaussures, à partir du 26 juin, 20, rue du Boccador.*

Marie-Martine : *jusqu'au 25 juin, 8, rue de Sèvres ; 78, r. des Saints-Pères ; 50, faubourg Saint-Honoré.*

Rayne : *chaussures, du 17 juin au 1er juillet, 6, faubourg Saint-Honoré.*

Jean-Louis Scherrer : *du 24 juin à la fin du mois, 51, avenue Montaigne et 31, rue de Tournon.*

Sweaters Bazaar : *du 18 juin à la fin du mois, 83, faubourg Saint-Honoré.*

Vog : *du 24 au 27 juin, 34, rue Tronchet.*

POUR EUX

Andréa Pfister : *chaussures, 27, 28, 29 juin, 56, rue du Four, 4, rue Cambon, et, pour hommes, 8, rue de Grenelle.*

Burberrys : *jusqu'à la fin du mois, 10, boulevard Malesherbes.*

Dominique (enfants) : *jusqu'au 26 juin, 1, chaussée de la Muette.*

Jaegers : *du 18 au 24 juin, 5, faubourg Saint-Honoré.*

Jones : *du 18 au 22 juin, 39, avenue Victor-Hugo.*

Rodier : *à partir du 19 juin, à travers la France.*

POUR LUI

Dorian Guy : *du 1er juillet à la fin du mois, 36, avenue George-V.*

Elysées Soieries : *du 1er juillet à la fin du mois, 55, Champs-Elysées.*

Gérard Soois : *du 27 juin au 4 juillet, 22, avenue Victor-Hugo, place de la République.*

Hippolyte : *du 27 juin au 4 juillet, 144, Champs-Elysées.*

Madélios : *18, 19 et 20 juin, place de la Madeleine.*

LES PARAPLUIES DE SKANÈS

QUAND il pleut le jour de la Saint-Médard... On connaît la suite. Mais Dieu seul sait par quels hasards climatiques le saint évêque de Tournai a reçu ce pouvoir peu apprécié du commun des mortels d'annoncer, si le ciel est maussade le jour où on l'honore, quarante jours d'intempéries.

De tels dons, s'ils ont toutes raisons de déplaire aux grenouilles des météorologistes, ne pouvaient qu'inciter les fabricants et les marchands de parapluies à choisir Médard comme saint patron de leur corporation.

Mais, se souvenant que le saint est aussi le protecteur des mariés et que ce n'est pas avec le malheur des autres que l'on fait son bonheur personnel, la Fédération française des industries du parapluie — qui n'a pas la tête dans les nuages — a tenu à rappeler que l'objet qu'elle est chargée de promouvoir n'est pas ce pelé, ce galeux, que l'on ne sort que contraint et forcé par les tristes journées d'orage ou pour les enterrements.

Et pour prouver que l'on peut être heureux à deux sous un parapluie, même lorsque le soleil brille avec obstination, les fabricants ont invité huit jeunes couples unis le jour de la Saint-Médard à venir en faire l'expérience pendant une semaine sur la plage tunisienne de Skanès. Fasse le ciel — et les parasols — qu'ils n'en rapportent pas une insolation. — J.-C. R.

LES BAGAGES

LES tenants de la valise rigide se voient proposer toute une gamme de modèles plus ou moins dérivés de la Samsonite, qui représente 50 % des ventes aux Etats-Unis, contre 8 du marché français. Mais les amateurs de sacs souples pourront désormais assortir leurs achats aux coloris vifs de ces célèbres valises, car la marque vient d'en lancer une série pour le sport et la voiture. Plusieurs fabricants ajoutent un système de bandoulière à leurs bagages mous, pour en faciliter le transport dans les gares et les aéroports. Les modèles dessinés ici se trouvent, sauf indications contraires, dans les grands magasins et chez les spécialistes. Le dépôt de Bagajavion, boulevard Voltaire, a brûlé il y a quelques semaines, mais les livraisons de la saison ont pu être effectuées, pour la plupart. — N. M.-S.

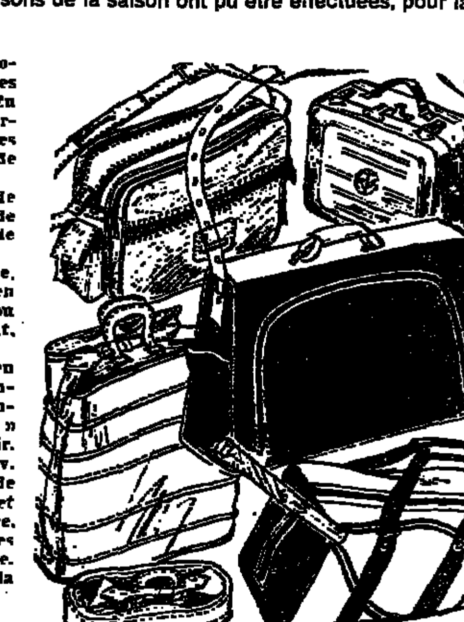
LANCEL : « super-photographe » profond à poches et à glissières multiples. En polyuréthane fauve ou marron, 225 F, rond-point des Champs-Elysées et place de l'Opéra.

BON MARCHE : valise de marin en métal laqué de tons vifs, pouvant servir de sacoche de moto, 99 F.

FAVO : sac télescopique, se repliant sur lui-même, en polyuréthane abricot ou marron. En 40 cm de haut, 148 F.

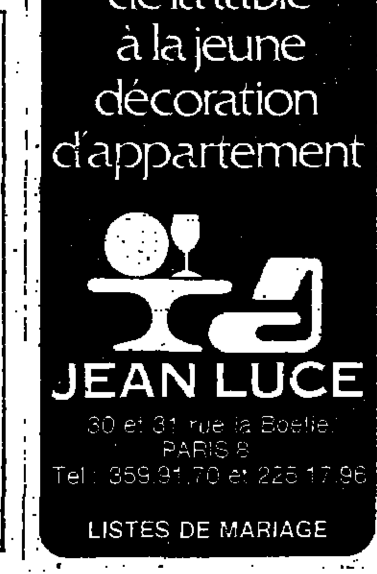
BAGAJAVION : valise en toile beige, bordée et sanglée de cuir marron, à montants rigides, « grenouilles » latérales et coins en cuir. 60 cm × 40 cm, 362 F. env.

SAMSONITE : sac de *week-end* en toile écrue et imitation de cuir, marine, glissières rouges et grosses poignées marine et rouge. Une poche latérale tient la raquette, 169 F.



(Croquis de Marcq.)





plaisirs de la table

Du veau...

C'EST la saison d'abondance et de meilleure forme pour les veaux. D'autre part, les événements économiques d'Italie réduisent les exportations de veaux français outre-Alpes. Alors les prix baissent... Enfin... Ils devraient baisser. Bien entendu, cela ne fait pas l'affaire des producteurs. Ils viennent de créer un Centre d'information de la vitellerie française qui, à grand renfort de paperasses et dépensant beaucoup d'argent, entend nous convaincre qu'il faut manger du veau.

C'est aberrant. Parce que, premièrement, s'il est agréable de manger du veau de temps en temps ce ne doit pas être notre viande quotidienne, ce n'est pas une nourriture « sage » (et certains vous diront même que cette viande non formée n'est pas de la viande). Mais c'est idiot aussi parce que ces veaux on devrait les laisser devenir bœufs, faute de quoi on augmentera la pénurie actuelle de viande de boucherie.

Mais il y a pire.

Un poste périphérique inaugure une série d'émissions intitulées « Un grand chef dans votre cuisine ». Cela consiste à faire réaliser en direct par les ménagères auditrices la recette que le chef prépare en même temps qu'elles. Ce n'est pas nouveau. Il y a plus de douze ans que Radio-Genève propose « Aux ordres du chef », une bonne émission de Catherine Michel qui est exactement du même genre.

Mais l'important n'est pas là. Il tient en ceci que ces chefs (ou je retrouve bien des amis et de grands cuisiniers) nous proposent, uniquement, des recettes de veau. Innocemment (ou presque) la publicité nous indique que le veau a été choisi « parce qu'il se prête le mieux aux variétés culinaires et aux exigences de la gastronomie » (ce qui est totalement faux !) et « de plus parce que le Français est le premier consommateur mondial de viande de veau » (ce qui est faux également, l'Italie vient en premier !). Alors ? Alors on peut admettre que ces émissions sont elles aussi subventionnées par la vitellerie française et sont publicitaires.

Mais cela n'améliore point la qualité du veau.

Car s'il est maintenant défendu de traiter les veaux aux hormones on continue d'en élever en batterie. Et rares sont ceux d'élevage artisanal, hélas !

***

Du côté de Saint-Gaudens, à Brives-la-Gaillarde, à Saint-Céré, en Normandie aussi on trouve de ces animaux et comme vous en pouvez acheter la viande à la Boucherie Jean-Jacques *(35, rue d'Auteuil) ou à la* Boucherie nivernaise *(99, rue du Faubourg-St-Honoré), qui fournissent de bons restaurateurs, on le sait. Il y en a d'autres, et c'est à vous de les sélectionner si vous voulez réaliser les recettes radiodiffusées d'Alain Senderens (médaillon de veau à l'avocat), de Raymond Oliver (côte de veau Henri IV), de Georgette Descat (tranche de veau au oignons)... A moins que vous ne préfériez les aller chercher chez eux... Seulement, voilà, ils ne les ont pas à leur carte.*

On trouve rarement du bon veau au restaurant. La côte de veau Foyot du Train bleu *de la gare de Lyon, un fricandeau à l'oseille l'autre mercredi au* Bristol, *ici et là une blanquette...*

La rouelle de veau des Causses du Soufflé *(36, rue du Mont-Thabor, tél. 260-27-19) est à 16 F et reste plaisante ; la côte de veau du chef, en ce petit restaurant de la rue Stanislas à l'enseigne de* Jean Lesserre *(aucun rapport avec l'autre, le grand !), est à 17,80 F mais ne va pas loin : j'apprécie, de temps en temps, à* la Cloche d'or *(3, rue Mansart, tél. 874-48-88), l'escalope de veau de l'Auberge (19 F), et la cote de veau Casimir (26 F) chez Casimir (6, rue de Belzunce, tél. 878-32-53), etc.*

La blanquette de veau est à l'image de la langue d'Esope, le meilleur et le pire, quelquefois. Qu'elle soit « à l'ancienne » (comme disent les cartes même si elle ne l'est pas) ou autrement. Une des meilleures blanquettes récemment découverte est celle, plat du jour, du Navy Club *(58, boulevard de l'Hôpital, tél. 535-91-94). Le classicisme l'exige avec du riz, les chefs l'accompagnent souvent de pommes de terre. Je la préfère avec, à part, des épinards en branches mais, aussi et surtout, avec beaucoup de petits oignons blancs en cette saison et des olivettes de navets nouveaux, de carottes nouvelles, voire de concombres. Un régal !*

***

Mais le veau vous le trouverez surtout à la carte des restaurants d'Italie parce qu'il est, là-bas, la viande la plus courante : pauvres en riches pâturages, les italiens n'ont économiquement pas le temps de laisser leurs veaux devenir bœufs. Nous, qui l'avons, n'en profitons pas. Ce coûteux Centre de la vitellerie française me paraît œuvrer à contresens !

Mais les bons restaurants italiens sont rares. Faut-il encore les énumérer ici ? Il y a le Chateaubriand *de la rue de Chabrol (tél. 824-58-94),* Chez Mario *(7, rue des Ecoles, tél. 326-83-59),* Chez Gildo *(153, rue de Grenelle, tél. 551-54-12) et le* Lac de Côme *(129, boulevard du Montparnasse, tél. 326-52-35), dont les saltimbocca à la romaine (16 F) sont excellents.*

Nulle part je n'ai trouvé à la carte le fameux vitello tonato (veau au thon), qui est une des gloires de la cuisine italienne. Mais il est une autre recette de veau remarquable, c'est l'émincé de veau à la zurichoise. La recette de l'hôtel du Rhône *de Genève est célèbre. Roger Lamazère vient de la réaliser pour le récent dîner des R.G.I. (Rencontres gastronomiques internationales) pour le plaisir des participants. Nous sommes loin ici de son empire des truffes et du confit, mais deux ou trois truffes fraîches, en saison, ajoutées à l'émincé de veau helvète ne doivent point déprécier le mets, au contraire. (*Chez Lamazère, *23, rue de Ponthieu, tél. 359-66-66.)*

Vous le voyez, ces variations sur le veau nous emmènent loin. Ces messieurs de la vitellerie française en seront heureux, j'imagine. Moi je peste ! Ne feraient-ils pas mieux de mettre leurs efforts et leur argent à un retour aux sources du veau bien élevé par sa maman.

LA REYNIÈRE.

chronique sportive

Samedi et dimanche, les Vingt-Quatre Heures du Mans

LE SORT DE LA COURSE DÉPENDRA DE LA ROBUSTESSE DES MOTEURS MATRA

AUX Vingt-Quatre Heures du Mans, qui auront lieu les 15 et 16 juin, il manquera la concurrence tant attendu entre les Matra et les Alfa Romeo, puisque ces dernières ont déclaré forfait. Matra se trouve donc dans la situation de Ferrari dans les années 60, quand la firme italienne ne se connaissait pas de rivaux. Pour en arriver là, le constructeur français a dû passer par plusieurs étapes, et notamment par celle qui lui a permis de se doter d'un moteur de haute compétition.

On peut admettre que le vrai point de départ de la grande aventure sportive de Matra a été, en 1967, la construction de ce moteur de haute compétition.

Matra-Automobile existait bien depuis trois ans, et s'était essayé avec bonheur à la formule 3, à la formule 2, ainsi qu'aux courses de prototypes, mais ces expériences avaient été menées à bien, à quelques nuances près, avec des moteurs étrangers à la firme. Or l'ambition non déguisée de Matra — depuis que le principe de rechercher une image de marque séduisante et internationale par le biais du sport automobile avait été décidé, — était de posséder son propre moteur.

C'est la raison pour laquelle la naissance du moteur V 12, à la Noël 1967, a pu être considérée comme l'étape la plus importante de la jeune histoire de Matra, une sorte de point de non-retour pour quelques années au moins.

A vrai dire, pour peu qu'on veuille s'en souvenir, la présentation du moteur et surtout ses essais furent accueillis avec réserve. Il y avait d'abord une idée toute faite à combattre : celle qu'il fallait être Britannique ou Italien pour concevoir et construire un moteur de course de prestige. Ensuite venaient les premières appréciations quant à la compétitivité initiale du nouveau moteur. Moins puissant à l'époque que celui de la concurrence la plus relevée (380 ch contre 430/440), plus lourd, plus encombrant, et surtout, pour l'œil, affligé de tellement de tuyauteries en tous genres, la Matra V 12 eut droit illico à un beau surnom : l' « *usine à gaz* ».

L'esthétique n'était pas seule en cause. Les bielles grippaient, les pistons cassaient, les joints de culasse ne tenaient pas, et la vidange du carter s'effectuait mal. On en passe. Ce n'était, en fait, que des ennuis inhérents à ce genre d'entreprise. L' « homme tranquille » de la situation était M. Georges Martin, l'ingénieur qui avait dessiné le moteur et qui dirige aujourd'hui les études avancées de Matra. L'œil rieur sous un front de fort en math, poursuivant son bonhomme de chemin et son programme sans trop s'en faire. Chaque chose en son temps. Et, en juin 1968, pour les Vingt-Quatre Heures du Mans, une Matra réussit à occuper un temps la deuxième position au classement général, malgré un handicap de cylindrée (la limitation était à l'époque de 5 litres).

Les voitures des principaux engagés

— Matra-Simca 670 B ou 680 B — moteur Matra 12 cylindres en V, 2 993 cm3, 450-460 ch à 10 500 tours/minute. 690 kilos. Boîte de vitesses Porsche. Le « B » qui suit la définition numérique veut dire que les prototypes sont équipés d'une boîte de vitesses Jorsche. La seule 680 engagée est une nouvelle voiture qui se distingue essentiellement des 670 par une carrosserie différente et une autre disposition des radiateurs d'eau et d'huile.

— Gulf-Ford GR 7 (ex-Mirage) : moteur Ford-Cosworth 8 cylindres en V — 2 993 cm3, 430-440 ch à 9 800 tours/minute. Boîte de vitesses ZF. Poids 700 kilos.

— Porsche Carrera-Turbo : moteur Porsche 6 cylindres à plat refroidis par air pulsé, 2 143 cm3, turbo - compresseur, 440 450 ch à 8 000 tours-minute. Boîte de vitesses Porsche. Poids 800 kilos.

— Ligier-Maserati JS 2 : moteur Maserati 6 cylindres en V, 2 991 cm3, 330-340 ch à 8 000 tours/minute. Boîte de vitesses Citroën. Poids 830 kilos.

Ce n'était pas la seule référence pour 1968. En formule 1, avec une monoplace équipée de « *l'usine à gaz* », Jean-Pierre Beltoise s'était classé, sous la pluie, deuxième du Grand Prix des Pays-Bas. Ce n'était pas encore un moteur de tout premier plan, mais le développement avait été mené bon train. Au point que Matra crut pouvoir, en 1970, renoncer au moteur Ford-Cosworth qui équipait son équipe internationale de formule 1, dont le patron était Ken Tyrrell et le premier pilote Jackie Stewart. Tyrrell et Stewart choisirent la solution Ford, parce qu'ils ne croyaient pas aux possibilités du moteur français et aussi pour des raisons financières, d'où une inévitable séparation.

Pendant que chaque année, avec plus ou moins de réussite, Matra continuait son expérience aux Vingt-Quatre Heures du Mans — et forgeait ses futurs succès, — l'aventure en formule 1 connaissait des hauts et des bas et plutôt des bas que des hauts. Trois fois en quelques années, avec Beltoise et Amon, une formule 1 Matra fut en mesure de gagner un Grand Prix. La chance n'était pas au rendez-vous. Ce furent trois échecs, d'autant plus ressentis qu'il devenait de plus en plus évident *qu'un choix imposé par des impératifs financiers* devrait être fait entre les deux définitions — les prototypes et la formule 1 — auxquels s'intéressait Matra.

L'opinion de M. Jean-Luc Lagardère, directeur général de Matra, était faite. De son point de vue, les Vingt-Quatre Heures du Mans étaient la seule épreuve qui bénéficiait d'une énorme répercussion publicitaire pour un constructeur européen. C'était donc en bonne logique la course qu'il convenait de gagner. L'objectif était même tellement prioritaire qu'en 1972, l'année du premier succès de Matra au Mans, les prototypes français ne participèrent à aucune autre course. La consigne était : faire des tests d'endurance et répéter Le Mans aussi souvent que possible.

L'écho que reçut la victoire de Matra fut jugé suffisamment important pour que la décision de renoncer à la formule 1, fin 1972, soit prise. Entre-temps, les malheurs de l'équipe de formule 1 avaient été assez nombreux pour qu'aucun regret n'accompagne la fin de l'expérience. Dans un sens c'est dommage, car le moteur devait devenir tout à fait compétitif peu après et même, peut-être, le meilleur moteur 3 litres disponible sur le marché. Matra annoncera quelques mois plus tard 507 ch au banc d'essai. Trop tard, la formule 1 appartenait au passé et il faudrait un bouleversement de la réglementation concernant les épreuves de sports-prototypes, au détriment des intérêts de Matra, pour qu'un retour aux *courses de monoplaces* soit envisagé. Et encore ce report d'activité ne serait-il possible qu'avec le soutien puissant d'un annonceur publicitaire, comme en disposent actuellement la plupart des écuries de formule 1.

Début 1973, le moteur Matra était donc au plus haut point compétitif, avec de temps à autre quelques problèmes provoqués par des pièces défectueuses. Il avait aussi prouvé sa robustesse au Mans et ailleurs. La bonne époque commençait. Georges Martin se souvient du dernier ennui qu'il fallut résoudre. Une sorte d'énigme concernant la mauvaise vidange du carter. Pas moyen de savoir pourquoi, après un virage, la vidange du carter s'effectuait mal, entraînant une perte de temps, à l'accélération, dans la ligne droite suivante. C'était d'autant plus curieux que le phénomène n'apparaissait qu'après un virage à gauche et pas à droite. L'essentiel était de le déceler. L'énigme en partie résolue, il fut possible de recréer l'anomalie et d'y porter remède.

Le moteur : deux ou trois mille pièces en mouvement, un peu plus, un peu moins, même Georges Martin s'y perd. Et chaque pièce peut être à l'origine d'une catastrophe. Il suffit d'une minime erreur de fabrication pour réduire à néant le fonctionnement de cette petite usine de précision. C'est ce qui est arrivé quelquefois cette année, à Monza, à Spa, à Imola ou au banc d'essai. Et c'est pourquoi Georges Martin considère, malgré le forfait d'Alfa Romeo, l'adversaire numéro un, que Matra n'a pas à l'avance course gagnée.

450 à 490 ch

L'explication de ces ennuis provoqués par la qualité inégale des pièces sous-traitées tient dans les péripéties qu'a connues, à la fin de 1973, le sport automobile. Début décembre, M. Pierre Messmer, premier ministre, avait annoncé la suspension provisoire des courses automobiles, par mesure d'économie énergétique. Matra, comme d'autres constructeurs, avait aussitôt décidé d'attendre une conjoncture plus favorable pour poursuivre son programme de préparation. Le temps pour le gouvernement de revenir sur cette suspension, les sous-traitants avec qui Matra travaillait avaient accepté d'autres marchés. D'où un retard et quelques différences dans la qualité.

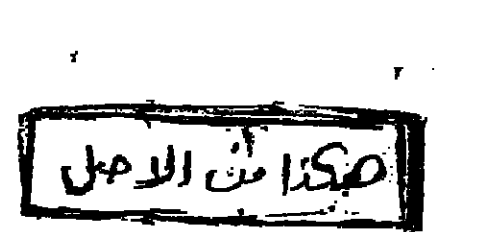
Pour les Vingt-Quatre Heures du Mans, Georges Martin a retenu six moteurs. Quatre sont d'un type particulier pour la course la plus longue du monde (trompettes d'admission spéciales, marge de sécurité générale, trois segments de piston au lieu de deux, etc.), et les deux autres pourront être utilisés pour les épreuves ultérieures, de 1 000 kilomètres ou de six heures. Les moteurs type Le Mans développent environ 450 ch, les autres 490 ch en moyenne.

Pour prendre le moins de risque possible, les tests les plus poussés ont eu lieu et même un essai d'endurance de trente heures au Castellet, dans le Var. Satisfaction d'un côté, mais crainte de l'autre. Tout va bien et tout va mal. Un moteur tient trente heures sans accuser de faiblesse, un autre casse au banc d'essai après quelques heures de fonctionnement. Et de la robustesse ou de la fragilité des quatre moteurs dont seront équipés les *Matra du Mans* dépendra le sort de la course. Georges Martin n'ignore pas, mais il le remarque avec humour, qu'un moteur ne gagne jamais une course mais que, en revanche, c'est lui qui peut la faire perdre. Le vainqueur, dit Georges Martin, c'est la voiture, le constructeur, le pilote. Et pourtant...

FRANÇOIS JANIN.

LE PALMARÈS DEPUIS 1960

1960. — Gendebien-Frère (Ferrari 3 litres), 4 217,52 km ; moyenne 175,730 km.
1961. — Gendebien-Ph. Hill (Ferrari 3 l.), 4 476,58 km ; m. 186,527 km.
1962. — Gendebien-Ph. Hill (Ferrari 4 l.), 4 451,25 km ; m. 185,469 km.
1963. — Scarfiotti-Bandini (Ferrari 3 l.), 4 561,58 km ; 190,071 km.
1964. — Guichet-Vaccarella (Ferrari 3,3 l.), 4 695,31 km ; m. 195,638 km.
1965. — Gregory-Rindt (Ferrari 3,3 l.), 4 677,11 km ; m. 194,880 km.
1966. — Mac Laren-Amon (Ford Mark II, 7 l.), 4 843,09 km ; m. 201,795 km.
1967. — Gurney-Foyt (Ford Mark IV, 7 l.), 5 232,90 km ; m. 218,038 km.
1968. — Rodriguez-Bianchi (Ford GT 40, 5 l.), 4 452,88 km ; m. 185,536 km.
1969. — Ickx-Oliver (Ford GT 40, 5 l.), 4 988 km ; m. 208,250 km.
1970. — Hermann-Attwood (Porsche 917, 4,5 l.), 4 607,81 km ; m. 191,992 km.
1971. — Marko-Van Lennep (Porsche 917, 5 l.), 5 335,31 km ; m. 222,304 km.
1972. — Pescarolo-G. Hill (Matra-Simca, 3 l.), 4 691,343 km ; m. 195,472 km.
1973. — Pescarolo-Larrousse (Matra-Simca, 3 l.), 4 853,945 km ; m. 202,247 km.



هكذا من الأصل

WM 74

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Un match d'ouverture manqué

Francfort. — Hormis la cérémonie d'ouverture, l'une des plus originales et des plus intelligentes qui aient été organisées depuis longtemps, la Xe Coupe du monde de football a, quant à la qualité du jeu, fort mal débuté jeudi 13 juin, au Waldstadion de Francfort, où les équipes du Brésil et de la Yougoslavie ont joué à guichets fermés : près de soixante-trois mille spectateurs. Le seul match, achevé sur un score nul (0-0), inscrit au programme de cette première journée a en effet laissé une pénible impression. Les craintes exprimées ici et là (« le Monde » du 12 juin) de voir le jeu se dégrader techniquement, tactiquement et, on ose dire, moralement ont paru, au vu de cette seule rencontre, justifiées.

De notre envoyé spécial

Le public ouest-allemand, fin connaisseur en la matière, ne s'y est du reste pas trompé. Il a abondamment conspué à plusieurs reprises l'équipe triple championne du monde et tenante du titre : l'ensemble du public, et pas seulement la colonie yougoslave, facilement repérable aux herses de drapeaux bleu, blanc, rouge, qui elle avait des motifs particuliers de se manifester à tort et à raison.

Justement parce que le Brésil est considéré — est-ce aussi vrai maintenant ? — comme l'adversaire principal, avec l'Italie, de la République fédérale d'Allemagne, le stade de Francfort n'aurait pas dû, en bonne logique, manifester son hostilité aux joueurs sud-américains : si le public avait été vraiment partisan, s'il ne s'était préoccupé que du résultat, il se serait, au contraire, réjoui de découvrir un Brésil méconnaissable.

Certes, il ne s'agit que du premier match, certes, les partenaires de Piazza peuvent invoquer de pauvres excuses comme la pluie et le froid, certes, ils sont généralement moins remarquables hors de l'Amérique latine. Mais la vraie question est de savoir pourquoi ces joueurs, qui se sont toujours faits les champions d'un « *football galopant* », inspiré et offensif, ont aujourd'hui opté pour un style à la fois mièvre et brutal, replié sur lui-même, ne comptant, pour être efficace, que sur la virtuosité d'un Jairzinho ou sur la force de frappe d'un Rivelino.

Cette nouvelle manière de jouer, peu conforme, *a priori*, au tempérament des Cariocas, a semblé évidente, jeudi, à Francfort. On ne croit pas en effet à une tactique destinée à abuser l'adversaire. Tout convaincus qu'ils soient de se qualifier pour le deuxième tour de la phase finale de la Coupe du monde, les footballeurs brésiliens, comme les autres, ne peuvent pas se permettre, dans une telle compétition, de changer délibérément de style selon leurs opposants, quels qu'ils soient. En fait, au jeu de la contre-attaque, ils ont bien failli être battus, et les Yougoslaves ont manqué, par maladresse, trois occasions invraisemblables. Petkovic et Acimovic se sont présentés tour à tour seuls devant le gardien sud-américain mais ont trop tardé à tirer au but. Puis c'était la fameuse action de la soixante-dix-huitième minute : reprise de la tête sur le montant gauche, la balle est renvoyée, nouveau tir, un arrière brésilien sauve sur sa ligne.

A l'inverse, Enver Maric, doué d'une prodigieuse détente et d'un coup d'œil électronique, n'a été vraiment inquiété que sur deux essais de Jairzinho. La classe du numéro 7 brésilien est connue, mais aussi quel pitre ! Les Sud-Américains nous avaient déjà offert des scènes de douleur sorties tout droit de mauvais mélodrames, mais se rouler par terre à ce point pour gagner 2 mètres de terrain, pour obtenir un coup franc ou un penalty, c'est en général l'apanage des équipes qui n'ont guère d'autres moyens de s'imposer. Celle du Brésil en est-elle réduite là ?

Les « réalistes » diront que ce genre de tricherie fait partie du jeu. Ils ont tort. S'il n'y avait pas eu un shérif au Waldstadion, dans cette sorte de western de la balle ronde, où les accrochages se sont multipliés — trente, quarante coups francs peut-être, — la partie aurait pu dégénérer. L'arbitre suisse, M. Scheurer, a assimilé les consignes reçues. Ce n'est certainement pas le vrai visage du football moderne que nous ont montré les deux équipes. C'est une pâle figure pleine de balafres. La formation sud-américaine en particulier a besoin de repasser dans les mains d'un esthète.

On n'ajoutera pas cependant aux critiques plutôt véhémentes formulées depuis un certain temps par la presse de Rio-de-Janeiro à l'encontre de M. Mario Zagalo, l'entraîneur de l'équipe brésilienne. Ce dernier a un passé suffisamment éloquent pour n'être pas jeté dans la fosse aux lions comme un chétif entraîneur français : il a gagné la coupe du monde en 1958 et en 1962 en tant que joueur, et en 1970 en tant que dirigeant. Mais on peut tout de même s'étonner qu'il ait changé de conception, presque du tout au tout en basant son système de jeu sur des principes défensifs.

A Francfort, on a souvent vu les maillots jaunes à l'arrière... Des numéros 2 et 3, Pereira le capitaine, et Marinho, ont presque fait office de bétonneurs. Point de match offensif en tout cas cher, auparavant, aux arrières cariocas, et qui valait des buts dans les deux sens...

M. Zagalo estime-t-il qu'il n'a pas, après la retraite de Pelé, Tostao et Gerson, des joueurs suffisamment exceptionnels pour continuer, sans prendre de grands risques, le jeu développant l'attaque tous azimuts ? Ou bien sacrifie-t-il à la détestable mode actuelle ? C'est du reste plus qu'une mode, c'est une astreinte. Une défaite a aujourd'hui tant de conséquences économiques et politiques que tous les entraîneurs du monde sont hantés par la peur de perdre. Et comme la préparation de l'équipe du Brésil a coûté plusieurs dizaines de millions de francs...

MICHEL CASTAING.

Un univers fellinien

De notre envoyé spécial

Francfort. — *Par définition, une cérémonie officielle est solennelle, émouvante ou protocolaire. Religieuse ou militaire. Elle peut être parfois funèbre, elle n'est jamais joyeuse. Au Waldstadion de Francfort, jeudi 13 juin à 14 h. 50, on suppute l'adjectif. Coupe du monde de football, organisation allemande, chapelet de personnalités, déploiement d'uniformes — un policier tous les 3 mètres, — il y a de quoi hésiter. C'est alors que débouche dans un stade archi-comble un univers fellinien.*

Pêle-mêle un plat pays en sabots et coiffes blanches, « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », en kilt et cornemuse, un bataillon d'Afrique, tenue léopard ou plutôt tigresse, un tango en poncho de gala, la Florence des Médicis, et un tournoiement de drapeaux, des kangourous sauvages, hippies d'Océanie et, surtout, une Olympe d'Aphrodites pain brûlé en bikini vert Brésil, sculptures vivantes. Le tout sur une musique sud-américaine qui donne envie de descendre dans l'arène.

La fête, la vraie. Chaque groupe folklorique représente le pays qualifié. Les footballeurs et les entraîneurs ont été laissés au vestiaire. Pas de défilé derrière les pancartes, pas de costumes à épouvantail dessinés par Untel. Des igloos noir et blanc en forme de demi-ballon de football sont disposés sur la pelouse et sur la piste du Waldstadion. Chaque ensemble s'y enferme et nation après nation, spectacle après spectacle, les corolles s'ouvrent, découvrant danseurs et musiciens. Aucun temps mort. C'est réglé comme un ballet en seize tableaux. Une heure de folklore pour touriste averti, et ce n'est pas fini.

Un flash publicitaire suit : Pelé-Seeler, l'ancien capitaine de l'équipe d'Allemagne, échangent des coupes au milieu de la pelouse sous le regard attendri de Pepsi-Cola. Il faut toujours qu'il y ait une fausse note. Elle est brève : deux mille écoliers de Francfort surgissent d'un tunnel. Une nuée de fourmis blanches qui dessinent en deux ou trois minutes — quel travail préparatoire — l'emblème officiel de la dixième Coupe du monde : un cercle stylisé et le sigle W.M. 74.

Pas de discours : c'est plus qu'une fête, c'est une orgie. Juste quelques paroles de bienvenue et la phrase rituelle prononcée par le président Gustav Heinemann : « Je déclare ouverte... » Il est 16 h. 43. Dans sept minutes c'est le coup d'envoi sur cette même pelouse, très encombrée, du premier match de la Coupe du monde Brésil-Yougoslavie. Il sera donné à l'heure dite, à quelques secondes près. Grâce à une prodigieuse activité.

Les deux mille écoliers se relèvent, le dos un peu mouillé — une pluie fine — pour l'hymne national. Difficile d'échapper à la fanfare militaire : dommage, c'était presque parfait. — M. C.

DES MESURES DE SÉCURITÉ EXCEPTIONNELLES

A la suite de l'attentat visant le consulat du Chili à Berlin-Ouest (« le Monde » du 14 juin), des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises par les autorités ouest-allemandes autour de tous les stades où se disputent des matches de la Coupe du monde de football. Les spectateurs doivent franchir une dizaine de barrages et de contrôles sévères avant de parvenir à leur place. Ce système a été mis ostensiblement en place afin de décourager d'éventuels terroristes. « Lors des Jeux olympiques de Munich, nous nous étions efforcés de montrer le moins d'uniformes possible. Ici, nous faisons le contraire dans un espoir de dissuasion », a déclaré un officiel.

Cependant, la police ouest-allemande a arrêté le mercredi 12 juin, à Heidelberg, un étudiant en médecine jordanien, M. Riad Shurbari, qui était soupçonné d'appartenir à une organisation terroriste, a-t-on appris jeudi.

Selon la police, M. Shurbari aurait appartenu à un commando chargé d'attaquer des appareils de la compagnie aérienne israélienne El Al et d'attenter à la sécurité de l'ambassade d'Israël à Bonn. La police d'Heidelberg n'a toutefois pas pu préciser si les plans de ce commando étaient en relations avec ceux du Palestinien arrêté mercredi à Sarrebruck.

Athlétisme

UN 200 MÈTRES EN VINGT-DEUX SECONDES PAR IRENA SZEWINSKA

Pour la première fois, une femme a couru un 200 mètres en 22 secondes. C'est la Polonaise Irena Szewinska qui s'est appropriée ce record du monde le 14 juin à Potsdam. Agée de vingt-huit ans, elle avait été recordwoman du monde de la distance en 1968 (22 sec. 5/10).

Tennis

ILIE NASTASE ÉLIMINÉ A ROLAND-GARROS

Les derniers quarts de finale des *Internationaux de France*, à Roland-Garros, ont vu l'élimination du favori, le Roumain Ilie Nastase, battu par le jeune et rugueux joueur américain Harold Solomon (6-4, 6-4, 0-6, 3-6, 6-4).

De son côté, le Suédois Bjorn Borg battait le Mexicain Ramirez (6-2, 5-7, 4-6, 6-2, 6-3).

LA REINE D'ANGLETERRE ET LE DUC D'ÉDIMBOURG SERONT EN FRANCE POUR DES MANIFESTATIONS ÉQUESTRES

La reine d'Angleterre viendra en France dimanche prochain, 16 juin, à titre privé, pour voir courir à Chantilly sa pouliche « Highclere » dans le prix de Diane. La reine atterrira à la base militaire de Creil vers midi, et se rendra au château de M. Marcel Boussac pour y déjeuner. Elle reprendra l'avion vers 17 h. pour Londres.

De son côté le duc d'Edimbourg, en la qualité de président de la Fédération équestre internationale, assistera, le samedi 7 juillet à La Baule, aux épreuves du championnat du monde des cavaliers.

Le prix Armand de Jumilhac disputé le 13 juin à Evry, et servant de support au pari tercé, a été remporté par « Way Away », suivi de « Corelka » et de « Lauriermel ». La combinaison gagnante est 2, 11 et 15.

INSTITUT

LES GRANDS PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

• Littérature : André Dhôtel
• Poésie : Philippe Soupault

Avec ses grands prix littéraires et ses prix d'ensemble, l'Académie française a terminé, jeudi, de décerner ses récompenses de l'exercice écoulé. Elle a distribué en 1974 cent quarante-trois prix totalisant 329 600 F, contre 290 850 F en 1973, et accordé pour 25 000 F de subventions à différents organismes.

● LE GRAND PRIX DE LITTÉRATURE (30 000 F) est allé à André Dhôtel pour l'ensemble de son œuvre, et notamment son roman *le Couvent des pinsons.*

Les romans d'André Dhôtel — né en 1900 à Attigny (Ardennes), professeur à Athènes puis (de philosophie) à Coulommiers — transfigurent la réalité quotidienne, décrite avec un grand souci d'exactitude, par la poésie la plus prenante, la moins frelatée. Sur le mode mineur, pourrait-on dire, il raconte histoire sur histoire, anime des personnages, des familles, de petites collectivités bien situés dans des bourgs ou des villages de la région qui l'a adopté. Réaliste ? Oui, si l'on en croit les apparences, mais il a vite fait de transporter le lecteur, habilement et presque sans y toucher, dans le royaume de la féerie, parfois anodine, puis dans celui du fantastique ténébreux. Les titres de ses romans définissent à merveille l'ambiance où il les (et nous) place : le Village pathétique, les Rues dans l'aurore, Ce lieu déshérité, le Chemin du long voyage, la Chère Ame, la Tribu Bicaille, Pays natal, Lumineux rentre chez lui, l'Enfant qui disait n'importe quoi, le Mont Damion, le Pays où l'on n'arrive jamais *(Prix Femina 1955)*, le Soleil du désert, *etc. Le dernier en date,* le Couvent des pinsons, *relate les aventures du petit peuple qui habite un ensemble de pavillons construits sur un terrain de faubourg, avec la véritable « meneuse de jeu » qu'est Marie-Noëlle, la fille du pâtissier, dans un monde mi-fictif, mi-réel.*

● LE GRAND PRIX DE POESIE (15 000 F) à Philippe Soupault, dont l'œuvre poétique complète a été rassemblée en volume l'an dernier.

Cofondateur du surréalisme (il a signé avec André Breton les Champs magnétiques *en 1920), Philippe Soupault, né le 2 août 1897 à Chaville, n'en était pas à son coup d'essai. A dix-neuf ans, ruant dans les brancards du dadaïsme, il avait déjà publié* Aquarium, *puis, en 1919, lancé avec Breton et Aragon la revue* Littérature, *titre choisi par dérision.* « La littérature existe, mais dans le cœur des imbéciles », *écrivait-il. En 1920 également, suit* la Rose des vents, *puis en 1922* West wego. *Il rompra avec les surréalistes en 1929, mais il avait auparavant entrepris une série de voyages à travers le monde et de grands reportages, et s'était mis au roman :* le Nègre, le Bon Apôtre *et treize autres titres. Renonce-t-il pour autant à la poésie ? Il y revient, dans un autre registre :* Il y a un autre océan, Ode à Londres bombardée, Chansons, *etc. Essayiste et biographe (Baudelaire, Eugène Labiche, Lautréamont...), il est en outre l'auteur de sept traductions et de pièces de théâtre :* Vous m'oublierez, Tous ensemble au bout du monde, la Fille qui fait des miracles, Rendez-vous !, Profils perdus. *A la radio, ses émissions en faveur des jeunes poètes prouvent son prodigieux pouvoir de renouvellement.*

● LES GRANDS PRIX DU RAYONNEMENT FRANÇAIS (deux prix de 10 000 F) à deux écrivains suisses, François Fosca et Maurice Zermatten.

● LE PRIX DE LA NOUVELLE (5 000 F) à Marcel Schneider pour *Déjà la neige.*

[Marcel Schneider, né en 1913, est non seulement l'auteur d'un essai sur *la Littérature fantastique en France* (prix Fémina-Vacaresco), mais un romancier qui a continué cette tradition. *Le Chasseur vert* a obtenu le prix Cazes 1950.]

● LE PRIX DE LA CRITIQUE (5 000 F) à Maurice Chapelan.

[Journaliste, rédacteur au *Figaro littéraire,* Maurice Chapelan (né en 1906) est l'auteur d'une *Anthologie du journal intime,* d'une *Anthologie du poème en prose,* d'une édition des *Pensées* de Sainte-Beuve, de nombreux essais : *Main courante, Lire et écrire, Amoralités familières, Amour-Amour.*]

● LE PRIX DE L'ESSAI (5 000 F) à René Etiemble pour *Essais de littérature (vraiment) générale.*

[Etiemble, né en 1909, n'a pas besoin d'être présenté. Erudit, spécialiste de la littérature comparée, polémiste, il s'est imposé par ses travaux sur Rimbaud, sur la Chine, par sa lutte contre le « franglais ». Bertrand Poirot-Delpech a consacré à son dernier ouvrage son feuilleton du 3 mai dernier.]

● LE PRIX HENRI-MONDOR (5 000 F) au poète Jean Lebrau.

● LE PRIX LOUIS-CASTEX (5 000 F), en mémoire du grand aviateur, à Victor Debuchy pour *les Ballons du siège de Paris.*

● LE PRIX DUMAS-MILLIER (3 000 F) à J. Wyer, auteur d'ouvrages critiques sur le dix-huitième siècle.

● LE PRIX GUSTAVE-LE-METAIS-LARIVIERE (5 000 F) à François Chalais.

● LE PRIX PIERRE-DE-REGNIER (5 000 F) à Bruno Gay-Lussac.

● LE GRAND PRIX D'ACADEMIE (5 000 F) à Maurice Vaussard, pour l'ensemble de ses travaux historiques.

● LE PRIX JEAN-WALTER (10 000 F) à Alain Colas.

[Alain Colas, né en 1943, a quitté l'enseignement pour la navigation à voiles. Après avoir été équipier d'Eric Tabarly, il a remporté la course en solitaire la plus célèbre du monde : la Transatlantique.]

● LA MEDAILLE D'OR DE LA LANGUE FRANÇAISE à Evanghelos Averoff.

[Evanghelos Averoff a été, pendant treize ans, ministre en Grèce, en particulier premier ministre des affaires étrangères du gouvernement Caramanlis pendant dix ans. Deux de ses romans, *Terre des Grecs* et *Terre de souffrance,* ont été traduits en français, langue dans laquelle il a écrit directement *Feu et Hache,* histoire de la guerre civile grecque. L'hiver prochain sera jouée à Paris, adaptée par Thierry Maulnier, sa pièce *Retour à Mycènes.*]

CARNET

Réceptions

— La traditionnelle garden-party offerte par l'ambassadeur de Grande-Bretagne et lady Tomkins à l'occasion de l'anniversaire de la reine Elizabeth a réuni jeudi 13 juin plus de deux mille invités dans les salons et sur les pelouses de leur résidence.

Naissances

— M. et Mme Franklen Myles Abelman sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
Jacques-Grégoire.
Le 31 mai 1974.
35, rue de la Ferme,
78 Cernay-la-Ville.

— Le capitaine Eric du Grandlaunay et Mme, née Eliane de La Cotardière, laissent à Charles et à Solène la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur
Ombline.
Malestroit, le 26 mai 1974.

Fiançailles

— M. P.-H. Giroud et Mme, née A.-C. Thierry-Mieg,
Le professeur R.-J. Smeed et Mme, née D. Antrich,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Marie-Laure et David.

Mariages

— M. Thomas Carter,
ambassadeur du Canada aux Pays-Bas,
et Mme Alice Landwehr-Cléjan
sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré à La Haye le 6 juin 1974.
Ambassade du Canada,
44, Groot Haesebroekseweg,
Wassenaar (Pays-Bas).

— En la chapelle de Goat-Keo (Finistère), a été célébré dans l'intimité le mariage de
Sylvie-Christine,
fille du docteur Stavré, comte Péchoff Stavropol,
avec Michel Marchand,
docteur en chimie,
chercheur, A.I.E.A.

— M. et Mme René David,
M. et Mme Rodolfo Schuster,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Marion et Massimo,
célébré dans l'intimité le 24 mai.
Le Tholonet,
13 100 Aix-en-Provence.
Via Teano, 36, Milan.

Nécrologie

— M. et Mme Pierre Bonsart,
M. et Mme Louis Nardon,
Mlle Marie-Thérèse Bonsart,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Omer BONSART,
survenu le 12 juin, à l'âge de quatre-vingts ans.
Les obsèques auront lieu lundi 17 juin, à 10 h. 45, en l'église de Saint-Germain-en-Laye.

— Romans, Lyon, Allex, Annonay.
Mme Romain Cotte,
M. le professeur et Mme Jean Cotte et leurs enfants, Martine, Jean-Denis, Catherine, Blandine et Sylvain-Romain,
M. et Mme Maurice Cotte et leurs enfants, Brigitte, Philippe et Jean-Yves,
M. et Mme Michel Faure et leurs enfants, Bruno et Nicolas,
Toute leur famille et tous leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Romain COTTE,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
survenu le 12 juin, dans sa quatre-vingt-deuxième année, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu en la collégiale Saint-Barnard, à Romans, le samedi 15 juin, à 10 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
La famille seule assistera à l'inhumation.

— Mercy-le-Bas (54).
Mme Jacques Delarue, ses enfants et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques DELARUE,
ingénieur civil des Mines,
survenu dans sa quarante-septième année, le 13 juin 1974.
Les obsèques seront célébrées le samedi 15 juin 1974, à 15 h. 30, en l'église paroissiale, suivies de l'inhumation au cimetière communal.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Domicile : 64, route de Saint-Supplet, 54 960 Mercy-le-Bas.

— Mme Elise Derradji, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de
M. Sid Ahmed DERRADJI,
survenu le 9 juin 1974 à Biarritz.
Résidence Saint-Charles,
Bât. Le Béarn,
1, rue du Lycée, Biarritz.

— Mme Jean Duc et ses six enfants, Françoise, Martine, Philippe, Olivier, Isabelle, Sophie,
M. et Mme Pierre Duc,
Le docteur et Mme Georges Carraud,
M. et Mme Maurice Klein,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès subit et prématuré de leur époux, père, frère, gendre, parent et ami,
l'ingénieur-général Jean-Marcel DUC,
professeur à l'Ecole supérieure
de l'aéronautique,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
médaille de l'Aéronautique,
croix de guerre 1939-1945,
survenu dans sa soixantième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Toulouse, le vendredi 14 juin 1974, à 8 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue du Japon, Toulouse.

— On nous prie de faire part du décès de
M. Aimé GINSBOURGER,
engagé volontaire,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 9 juin 1974.
Les obsèques civiles ont eu lieu au cimetière de Nancy.
De la part de :
Mme Aimé Ginsbourger,
Les docteurs René et Nicole Ginsbourger et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Ginsbourger et leurs enfants,
Mme François Ginsbourger et sa fille,
Mlle Claudine Ginsbourger.
12, clos de Madreville, 54 000 Nancy.
65, boulevard d'Haussonville,
54 000 Nancy
96, rue de Longchamp,
92 200 Neuilly.
33, rue Croulebarbe, 75 013 Paris.
24, rue du Dragon, 75 006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 9 juin, après une longue maladie,
d'Alexis-Coster HELLER,
dans sa vingtième année.
De la part de sa famille et de ses amis.
Les obsèques ont eu lieu à Vézelay dans la plus stricte intimité.

— Mme André Marie,
M. et Mme Gaston Papeloux,
M. Didier Papeloux,
M. Sylvain Papeloux,
M. et Mme Jean Marie, leurs enfants et petits-enfants,
M. Jacques Chamaillard,
Et les familles Delabost, Pagot et Biron,
ont la douleur de faire part du décès du
président André MARIE,
avocat à la cour d'appel de Rouen,
ancien bâtonnier,
membre honoraire du Parlement,
ancien président du conseil,
président du conseil général
de la Seine-Maritime,
maire de Barentin.
Les obsèques auront lieu le samedi 15 juin 1974, à 10 heures, en l'église de Barentin (Seine-Maritime).
80, boulevard de l'Yser,
76 000 Rouen.
91, rue Jouffroy, 75 017 Paris.
(La biographie de M. André Marie a paru dans « le Monde » du 14 juin.)

— Mme Jep Pascot,
M. et Mme Michel Mazurier, née Pascot,
M. et Mme Bruno Tourame,
M. Jacques Mazurier,
Mme Paul Pascot,
M. et Mme Joseph Garidou et leurs enfants,
Mme veuve Angèle Bonhomme et ses enfants,
Les familles Moliner, Roque, Charrière,
ont la grande douleur de faire part de la mort du
colonel Jep PASCOT,
de l'artillerie de marine
ex-commissaire général aux sports,
pieusement décédé le 4 juin 1974, dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Ribérac.
Les Cèdres Bleus,
24 600 Ribérac.
(La biographie du colonel Pascot a paru dans « le Monde » du 11 juin.)

— Nice, Yaoundé, Paris, Grenoble, Toulouse, Pointe-à-Pitre.
Mme René Priam,
M. et Mme Roland Priam et leurs filles,
Le docteur et Mme Lucien Priam et leurs enfants,
M. et Mme André Deschamps et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Cuniberti et leurs fils,
M. et Mme René Priam et leur fils,
Mme veuve Alton Fortuné et ses enfants,
Les familles Priam, Fortuné, Heber, Idylle, Hallé et Béville,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René PRIAM,
ingénieur chimiste, E.N.S.C.B.,
ancien professeur de sciences
au lycée Van-Vollenhoven
à Dakar (Sénégal),
survenu le 5 juin 1974 à Nice, dans sa quatre-vingtième année.

— Lanvéoc, Metz, Marseille.
On nous pri d'annoncer le décès de
Mme Pierre SEVELLEC,
le 8 juin, à Lanvéoc, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques ont été célébrées en l'église de Lanvéoc le 10 juin.
De la part de M. le secrétaire général de la zone de défense Est et de Mme Pierre-François Sevellec,
De Pierre-Louis et Sylvette Sevellec,
De Patrick et Armelle Wolff,
De ses arrière-petits-fils,
Des familles Sevellec, Pichan et Devaux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean WEL-TROLLER,
survenu le 11 avril 1974.
Conformément à sa volonté, il a été fait don de son corps à la faculté de médecine d'Angers, et aucune cérémonie n'a eu lieu.
De la part de :
M. et Mme Robert Estanne,
M. et Mme Alain Joseph,
M. et Mme P.-R. Weil-Noudel,
M. et Mme Daniel Weil.
67, rue Langeveld, 1180 Bruxelles.
« La Genetière »,
49 000 Bouchemaine.
143, boulevard de Lyon,
59 100 Roubaix.
Rue de Masure, 64 100 Bayonne.

Messes anniversaires

— Une messe pour le repos de l'âme de
M. Raymond GOETZ-LE PAVEC,
décédé le 31 mai, et dont les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 5 juin à Saint-Amarin (Haut-Rhin), sera célébrée le mercredi 19 juin, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, 18 bis, rue de Châteaudun, à Paris (9e).

Communications diverses

— L'Association PROVOYA informe ses adhérents que son assemblée générale ordinaire annuelle aura lieu le 29 juin 1974, à 21 heures, à la paroisse Saint-Joseph-Artisan, 214, rue Lafayette, 75 010 Paris.

— Notre collaborateur Paul Fabra signera son livre « l'Anticapitalisme », qui vient de paraître, le mercredi 19 juin, de 17 heures à 19 h. 30, à la librairie A Lamartine, 118, rue de la Pompe, Paris-16e.

— Les Amis d'Henri Laugier viennent de constituer « l'Association Henri-Laugier pour un monde plus humain ». Le président d'honneur en est M. René Cassin, prix Nobel de la paix, et son président le recteur Jean Roche, professeur au Collège de France. Le siège est au 54, rue de Varenne, 75 007 Paris.
L'association envisage de décerner un prix qui couronnera périodiquement des travaux sur des sujets qu'elle choisira elle-même et d'organiser chaque année des conférences consacrées aux grands problèmes politiques, économiques, sociaux ou scientifiques dont la solution préoccupait Henri Laugier.

Bienfaisance

— Le Secours de France organise une soirée de bienfaisance en faveur « des victimes des événements d'Algérie et des défenseurs de la civilisation chrétienne occidentale », vendredi 14 juin, à 20 heures, dans les salons France-Amérique, 9, avenue Franklin-Roosevelt, à Paris (8e).

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Chagall à Reims

(Suite de la première page.)

Ils semblent être là depuis toujours. Ils ont l'âge de la cathédrale, comme la grande rosace gothique qui les couronne de là-haut. L'œil monte, du vingtième au treizième siècle, et s'envole vers la grande nef de pierres blanches. Le lyrisme débordant de Chagall à côté des vitraux filigranés du Moyen Age ! On pouvait craindre de ne voir que la singulière présence du peintre. Chagall n'a pas fait irruption dans la cathédrale pour y « prendre » la scène à lui tout seul. Faire un monument dans le monument. Il s'est intégré à la pierre et à l'espace architectural. Splendidement et discrètement.

Vitraux atmosphériques. De la lumière et de l'air circulent dans cette couleur toute pure. On y passerait la main pour y saisir un peu de ce monde en lévitation, comme des poissons rouges dans un bocal. Le Chagall des vitraux fait penser aux grands « tissus » de peinture toute crue et fraîche de Monet dans *les Nymphéas*. C'est une œuvre de *maturité qui respire un* certain bonheur d'être et de peindre.

La réalité est tout le contraire. L'âge, l'expérience et la gloire n'assurent pas l'homme contre le doute et la solitude. Surtout pas Chagall, chez qui l'incertitude est une seconde nature. Elle fait sa peinture. Souverainement. Mais, cette fois, Chagall affirme que c'était *« plus difficile que jamais »*, *ayant à peindre pour une* cathédrale dont la grandeur le laissait sans voix. Chagall a un mot dont la multitude des sens doit se bousculer dans son esprit. Il dit : *« Il faut faire très attention, Reims, c'est officiel. »*

« Officiel », les rois le glacent et l'intimident. Chagall doute. Il faut le pousser. Malraux, avec l'assentiment *du général de Gaulle pour le plafond* de l'Opéra, ici les Rémois qui le connaissent bien. Cela fait dix-huit ans que Chagall vient à Reims effectuer des séjours dans l'atelier Simon, dont la longue histoire est liée à la restauration des vitraux de la cathédrale. C'est à Reims, avec son collaborateur Charles Marcq, que Chagall a réalisé toute son œuvre de verre.

Il n'aime pas les commandes mais ne refuse jamais celles qui l'émeuvent : douze vitraux pour les douze tribus d'Israël à l'hôpital Hadassah de Jérusalem, vitraux à la cathédrale de Metz, pour la chapelle Fraumunster de Zurich et même, récemment encore, pour une petite cha*pelle dans le Kent, en Angleterre*, où une famille voulait commémorer le souvenir de sa fille disparue en mer avec son fiancé. Le vitrail des amoureux tragiques est en cours d'exécution.

• • •

Chagall est resté lui-même dans ce grand déploiement de 75 mètres carrés de vitrail, et, ces dernières années, le plus clair de son œuvre était tourné vers la spiritualité religieuse des thèmes bibliques. Il a *lié l'Ancien et* le Nouveau Testament dans ces vitraux. Au centre, le Christ de nacre et la résurrection incan*descente, la* vision d'Abraham dans une tache blanche et Melchisédech dans son halo d'or. A gauche, les rois de Judée. Ce personnage cou*ché. les bras entourant sa tête, avec* un arbre qui lui sort du flanc, c'est Jessé. Au-dessus, Saül, David, Salomon, eux-mêmes couronnés par la Vierge et l'Enfant. A droite enfin, la fenêtre des rois de France. Le baptême de Clovis, le premier sacre *royal* de la cathédrale, Charles VII et Jeanne d'Arc, Saint Louis rendant la justice. Et pour lier les rois à la Bible, *le bon Samaritain* qui enveloppe l'ensemble et, dans l'esprit du peintre, lui donne son unité.

Peindre, pour Chagall aujourd'hui âgé de quatre-vingt-sept ans, est une manière de vivre. Il abat sans peine ses dix heures de labeur quotidien. *« Mais les grands travaux de Reims m'ont pris beaucoup de forces »*, dit-il. C'est un travail physique très *dur auquel il a dû répondre* ponctuellement, jour après jour, dès 7 heures du matin, pendant des mois. On lui a préparé les morceaux de verre coloré et mis en pièces, selon le découpage de sa maquette, peinte au dixième, avec la palette de la cathédrale de Reims, ses bleus, ses verts, ses rouges et ses jaunes. Le vitrail est mis *provisoirement* en plomb, comme s'il devait être monté, préparé, par Charles Marcq, qui a « traduit » l'œuvre peinte en un autre médium. C'est là que s'accomplit l'essentiel. Chagall peint le verre coloré en « grisaille ». Il fait « tenir » organiquement les couleurs les unes aux autres, éclaircit celle-ci en l'usant à l'acide, soutient celle-là en la renforçant. L'artiste reprend l'œuvre traduite par son collaborateur. Il lui donne la chair et la vie. Il faut revenir sur tout, tout modeler, lui donner sa valeur juste. Il dit : *« Si je ne fais pas cela, ce ne serait pas du Chagall, ce serait autre chose. »*

• • •

Le programme de restauration des vitraux de la cathédrale est ambitieux (les surfaces *à refaire y sont énormes*), mais il est lent. La première guerre mondiale avait laissé la cathédrale en ruine. Elle ne fut ouverte que vingt ans après en 1938. C'est à cette date que commença la restauration des vitraux, menée par *Jacques* Simon, récemment disparu, qui a restauré les anciens et en a créé de nouveaux, inspirés par la tradition gothique. Pour sa part, Brigitte Simon-Marcq a réalisé plusieurs vitraux en grisaille, très médités, dans le transept. Autour de la chapelle centrale, où Chagall doit également sculpter un autel de pierre, quatre autres fenêtres aux lumières *encore blanches, appelées elles aussi* à être restaurées en tenant compte de l'éclat souverain de ces nouveaux vitraux.

Chagall a bien failli ne jamais faire de vitrail. Pour son coup d'essai à Metz, un inspecteur des beaux-arts avait refusé ses projets. Il trouvait que Chagall dessinait mal, comme un enfant.

Un enfant touché par la main de Dieu : Metz avait été le départ d'un renouveau de l'art sacré contemporain.

JACQUES MICHEL.

Cinéma

« THE NICKEL RIDE » de Robert Mulligan

On l'appelait l' « homme aux clés », à cause de l'énorme trousseau qu'il portait toujours sur lui. Ce trousseau était le signe de sa puissance. Intermédiaire, affairiste, homme de paille et homme de main au service d'une *puissante* « organisation », il régnait *sur son quartier. Il avait de bons* copains et, dans son lit, une jolie fille amoureuse de lui. La belle vie...

Ce que raconte le film de Robert Mulligan est le déclin et la mise à mort de ce caïd heureux. La réussite, la quarantaine dépassée, lui ont fait perdre de son punch. Des minables se permettent maintenant de lui désobéir. La chance l'abandonne. A certains indices, il devine que ses employeurs ont cessé d'avoir confiance en lui, qu'il n'est plus à leurs yeux qu'un *« has been »*. Alors il prend peur, il s'accroche, il tente de réussir le coup qui le sauvera. Peine perdue. Symbole de la génération montante, un voyou ricanant, qui le suit comme son ombre, se charge de le liquider.

Drame du milieu que Robert Mulligan transforme en tragédie crépusculaire. Le récit avance lentement, lourdement, dans une atmosphère de plus en plus étouffante. Berné, rejeté par ceux dont il était l'instrument, cerné par des menaces imprécises, le caïd devient peu à peu une bête traquée qui se sait condamnée mais qui ignore l'heure et le lieu de l'hallali. Mulligan assure cette progres*sion dramatique, cette sourde montée* des périls, avec une économie de moyens qui se révèle très efficace. Le sentiment de panique éprouvé par le personnage (Jason Miller) s'impose à nous au cours de scènes où les phantasmes se mêlent à une réalité implacable. C'est du beau travail professionnel, du « suspense » psychologique savamment orchestré. *Mais rien de plus.* Au Mulligan de *The Nickel Ride*, on préfère celui d'*Un été 42* et de *l'Autre*. — J. B.

★ Biarritz, Cinémonde Opéra, Studio Médicis (v. o.).

Festivals

AU MARAIS

« Israël en Égypte »

Le Festival du Marais, démuni financièrement depuis 1972 (son budget est directement fonction de ses recettes), comptait particulièrement cette année sur la fidélité de son public. François Pigeaud, le *responsable des pro*grammes musicaux, avait misé pour le concert d'ouverture sur la popularité de Haendel, sur l'attrait de l'un de ses plus beaux oratorios, *Israël en Egypte*, et sur la réputation du Motettenchorde de Munich. Mais les mélomanes ce soir-là devaient avoir fort à faire, car les bas-côtés de l'église Saint-Nicolas-des-Champs restèrent en partie vides.

Quelle œuvre et quelle exécution cependant ! Comme *Jephté*, *Samson* et *Judas Macchabée*, *Israël en Egypte* compte parmi les quatorze oratorios bibliques que Haendel composa de 1732 à 1751 sur les textes de l'Ancien Testament. Des chœurs y occupent une place prédominante, car ils vivent l'Exode au lieu de l'évoquer (première partie), puis ils s'identifient aux enfants d'Israël.

En choisissant d'illustrer musicalement l'épisode des eaux changées en sang ou celui de l'invasion de l'Egypte par les grenouilles, Haendel a réagi non en dévot, mais en homme de théâtre ; il a laissé son imagination travailler sur les mouvements, les éclairages, les formes, le décor. Il a montré les miracles sous leur aspect le plus matériel, en s'attachant au rythme des événements plutôt qu'à la signification des faits. Cet art du *« constat » s'apparente* à celui des grandes fresques naïves.

Les trouvailles expressives abondent dans la première partie, les *piano subito* comme des coups au cœur, les frissonnements des violons rappelant celui des nuées d'insectes, les jeux de masse vocale, rapides comme l'éclair sur des tourbillons de violoncelle et d'extraordinaires dessins chromatiques sur des tenues d'alto évoquant la densité des ténèbres. Presque inexistants dans la première partie, les airs se multiplient dans la seconde, de coupe plus traditionnelle. On n'est jamais las d'admirer, sous la direction d'Hans Rudolph Zöbeley, la cohésion, l'ardeur, la qualité musicale des choristes de Munich, leur précision rythmique, la netteté de leur articulation. Il faut aller les entendre.

ANNE REY.

★ Le Motettenchor de Munich participera à l'exécution d'« Elias », de Mendelssohn ce vendredi 14 juin à l'église Saint-Nicolas-des-Champs, 21 h. 15.

« OTHELLO »

*Plusieurs critiques anglais, Thomas Rymer, A.-C. Bradley, Helen Gardner, F.-P. Wilson, pensent qu'*Othello *est inférieur à* Hamlet, Macbeth *ou* Lear.

Othello *reste une pièce isolée, d'où l'Histoire est absente, où le monde naturel et le monde surnaturel n'interviennent pas ; ce n'est plus le régicide qui y est abordé, ni les interférences de l'individu et de l'Etat, mais un simple homicide conjugal. Ces critiques ont noté aussi que l'action n'est pas vraisemblable, et que si la construction est plus rigoureuse que d'habitude chez Shakespeare, c'est que nous avons là une pièce d'intrigue pure, assez arbitraire : il s'agit de suivre le suspense des manigances de Iago.*

Ce qui fait la grandeur d'Othello, *c'est la beauté de la langue, dans l'original, et la force de caractère d'Othello et de Desdémone. Voilà ce qu'il faut garder à la représentation.*

Or le texte français qui est dit par les comédiens, dans la mise en scène de Stephan Meldegg, est faible. Il n'est pas à la dimension de l'original anglais. Lorsque la charge poétique de Shakespeare est trop diminuée par la traduction, Shakespeare semble emphatique, verbeux.

L'interprétation n'est pas à la hauteur. Trois personnalités ont marqué le rôle d'Othello : Talma, Paul Robeson, Orson Welles. C'est un rôle qui ne supporte pas la demi-mesure. Roger Jacquet est sympathique, il joue assez juste, mais il manque par trop d'envergure. Dans le rôle de Desdémone, Coline Serreau est gentille, sans plus.

Les acteurs ne sont pas à incriminer : ils ont été peu conduits, dans une direction d'ensemble qui manque d'imagination. Par exemple Eléonore Hirt, cette grande comédienne, est ici très convenue dans le rôle d'Emilia. Ce ne peut être sa faute : d'elle-même, elle aurait fait mieux.

• • •

L'un des intérêts du Festival du Marais est de nous permettre de voir aussi, aux lumières, de belles choses : architectures, jardins, etc. Dans l'une des cours de l'hôtel de Rohan se trouve un chef-d'œuvre de la sculpture française du dix-huitième siècle : les Chevaux d'Apollon, *de Robert Le Lorrain. Ils sont éclairés le soir, mais une barrière de fer empêche les visiteurs d'accéder à cette cour : on ne voit le bas-relief que de loin, de biais.*

*Si les organisateurs du Festival avaient l'amabilité de faire ôter cette barrière, les spectateurs d'*Othello *ne se déplaceraient pas pour rien.*

MICHEL COURNOT.

★ Festival du Marais, hôtel de Rohan, 20 h. 45.

PRESSE

Seize photographes et leurs photos

Les seize photographes de France-Soir, *tous animés par le même goût du chasseur qui aime saisir l'actualité dans son instantanéité, ont choisi de présenter au public leurs clichés les plus significatifs de ces derniers mois, au centre de démonstration Canon.*

C'est un métier difficile que celui de reporter-photographe au service d'un quotidien qui ne veut présenter à ses lecteurs que des photos « parlantes ». Exercice qui demande une grande expérience technique, une vision spontanée de l'essentiel et de la sensibilité humaine.

Le malheur paraît aux profanes plus photogénique que les petits bonheurs quotidiens des hommes ; un bon photographe sait démontrer le contraire. C'est là que réside le talent. Ce n'est pas un voyeur, mais un témoin. Face à l'événement, l'objectif ne triche pas avec la réalité. A l'homme qui est derrière le viseur d'en révéler le tragique ou la poésie.

Les cinquante-cinq photos exposées rue Scribe supportent l'agrandissement qu'impose l'équilibre de l'exposition. On y voit entre autres un des derniers sourires du président Pompidou, levant son verre en compagnie du maire de Shanghaï, dans un rayon de soleil habilement capté ; les lions de Thoiry folâtrant, l'œil étonné, dans la neige ; la veste galonnée du commandant de bord du D.C.-10 qui s'écrasa à Ermenonville, accrochée à la branche d'un arbre déchiqueté ; un gauchiste casqué brisant la vitrine d'un armurier pour s'emparer d'un fusil ; les armées israélienne et égyptienne face à face dans une géométrie militaire qui tient de la chorégraphie, et aussi une photo du dernier conseil des ministres présidé par M. Pompidou, qui semble être un document prémonitoire. Face au président défunt, lui faisant face par-delà le tapis vert, le corps penché en avant, émergeant de l'alignement sage des ministres, M. Giscard d'Estaing a l'attitude d'un coureur de 100 mètres aux ordres du starter... Depuis, il a pris son élan et il est arrivé !

MAURICE DENUZIÈRE.

★ 5, rue Scribe, Paris 9e.

● *Le quotidien sportif* l'Equipe a décidé de porter son prix de vente, à partir du 15 juin, à 1,50 francs le samedi et le lundi, et à 1 franc les autres jours de la semaine.

O.R.T.F.

● *Les négociations entre la direction générale et les représentants syndicaux* des agents statutaires et hors statut se poursuivent. Il a déjà été annoncé par la direction générale que les rémunérations de l'ensemble des personnels statutaires seraient revalorisées de 3,25 % à compter du 1er juin.

Le mouvement de grève provoque surtout des perturbations à la radio. En revanche, la retransmission des matches de la Coupe du Monde de football à la télévision ne semblent pas compromis.

Rappelons cependant qu'un préavis de grève générale pour le mardi 18 juin a été déposé par la F.S.U. Il rpendra effet ou non selon les résultats obtenus à l'issue des négociations en cours.

Télévision

POLITESSE ET PANSEMENTS

Consacrer une émission à l'infirmière ; l'inscrire dans la série « La vie est là » ; l'intituler « Un métier, une mère » ; la programmer à 18 h. 50 dans l'espoir probable d'éveiller de jeunes vocations ; interviewer une « panseuse » au service d'ophtalmologie de l'hôpital Saint-Antoine ; interroger tout aussi longuement l'une de ses filles, et réussir à nous taire, et son nom et son âge, et le montant de son salaire, et le détail de ses horaires et le nombre exact de ses enfants, avouez que cela relève du tour de force ! Bravo l'O.R.T.F. !

Et merci. Nos gosses ont reçu jeudi une leçon de discrétion. Il faut leur apprendre à ne pas poser de questions personnelles aux grandes personnes, et à respecter les règles élémentaires de la politesse bourgeoise : on ne parle pas d'argent, on en gagne. D'ailleurs, les infirmières ne travaillent pas par esprit de lucre, mais par esprit de sacrifice, chacun sait cela.

Celle qu'on a vue hier a tenté faiblement, brièvement, honteusement, de suggérer le contraire, de rappeler qu'on n'était plus au temps de saint Vincent de Paul. On s'est bien gardé d'insister, on s'est empressé de parler d'autre chose.

Fondus enchaînés et gros plans sur une table chargée d'instruments, pinces, aiguilles et ligatures. Dialogues pris sur le vif : « Après sa piqûre elle a eu des boutons, elle doit faire une allergie. » Révélations passionnantes de la gamine sur le caractère de sa maman : « Courageuse et sévère. » Et compliments d'une femme chirurgien : « Elle sait exactement si le fil que je lui demande doit être coupé court ou long. » Le tout situé dans une no man's land en noir et blanc. Sans *doute aurait-il été indiscret de nous montrer où vit Mme X..., avec qui, et dans quelles conditions. On n'entre pas comme cela chez les gens.*

CLAUDE SARRAUTE.

M. HENRI CONTET PRÉSIDENT DE LA SACEM

M. Henri Contet, qui avait déjà présidé la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) de 1970 à 1972, vient d'en être réélu président. Il en est membre depuis 1941 et administrateur depuis 1963.

[Ingénieur de formation, ancien journaliste, M. Henri Contet, qui est né à Anost (Saône-et-Loire) en 1904, a écrit les textes d'un millier de chansons : pour Edith Piaf (« C'était une histoire d'amour », « Monsieur Saint Pierre », « Y a pas d'Printemps », « Padam, Padam », etc.), pour Jacqueline François (« Mademoiselle de Paris »), pour Lucienne Delyle (« Boléro », « Si tu viens danser dans mon village »), pour Luis Mariano, Georges Guétary, Yves Montand, etc.]

■ M. Georges Fourastié, membre de l'Institut, a été élu président du Comité national pour la prévention des reproductions illicites, qui vient d'être fondé sous les auspices de la SACEM, 10, rue Chaptal, par vingt-huit associations, chambres syndicales, fédérations, sociétés, syndicats représentatifs de la création intellectuelle sur tous les supports d'expression.

Théâtre

PROCHAINE SAISON DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

La Comédie-Française va quitter la salle Richelieu, en raison des travaux de réfection qui débuteront prochainement. Elle présentera au cours de la saison prochaine, au Théâtre Marigny, sept spectacles : *Hernani*, de Victor Hugo, mis en scène par Robert Hossein ; *Iphigénie*, de Racine, mis en scène par Jacques Destoop ; *l'Impromptu de Marigny*, de Jean Poiret, mis en scène par Jacques Charron ; *la Célestine*, de Fernando de Rojas, version scénique de Pierre Laville, mis en scène par Marcel Maréchal ; *l'Idiot*, de Gabriel Arout, d'après Dostoïevski, mis en scène par Michel Vitold ; *l'Ile de la raison*, de Marivaux, mise en scène par Jean-Louis Thamin, et *Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche*, de Jules Romains, mis en scène par Michel Etcheverry.

Le Théâtre de l'Odéon a inscrit à son programme, dans la grande salle, *la Nostalgie camarade*, de François Billetdoux, dont Jean-Paul Roussillon signera la mise en scène ; *la Maison de Bernarda*, de Lorca, dans la mise en scène de Robert Hossein, et *la Lune pour les déshérités*, d'O'Neill, mis en scène par Jacques Rosner ; dans la petite salle, *Monsieur Teste*, de Paul Valéry, adaptation et mise en scène de Pierre Franck ; *Dialogues avec Leuco*, de Pavese, adaptation et mise en scène d'Antoine Bourseiller, et, enfin, *Cinna*, de Corneille, mise en scène de Simon Eine.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Austerlitz, d'A. Gance ; 18 h. 30 : Coquette, de S. Taylor ; 20 h. 30 : Secrets, de F. Borzage ; 22 h. 30 : Petits Oiseaux, méchants oiseaux, de P.-P. Pasolini ; 0 h. 30 : La chose qui surgit des ténèbres, de N. Juran.

Rue d'Ulm, 19 h. 30 : Right on, de H. Danska ; 21 h. : Chasse à l'homme, de F. Lang.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Studio République, 2e (805-51-97), Luxembourg, 6e (633-97-77)

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38) : v.f : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Tourelles, 20e (636-51-98), Cambronne, 15e (734-49-96).

Les films nouveaux

THE NICKEL RIDE, film américain de Robert Mulligan, avec Jason Miller. — v.o. : Biarritz, (8e) (359-42-33), Médicis (5e) (633-25-97), Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90).

LE SHERIF NE PARDONNE PAS (**) film italien de Barry Shear, avec Richard Harris. — v.o. : Ermitage (8e) (225-15-99); v.f. : Hollywood Boulevard (9e) (770-10-41), Gaité-Clichy (18e) (387-62-99), Liberté (12e) (343-01-59), Murat (16e) (288-99-75), Clichy Palace (17e) (387-77-29).

THE SUGARLAND EXPRESS film américain de Steven Spielberg, avec Goldie Hawn. — v.o. : France Elysées (8e) (225-19-73), St-Germain Studio (5e) (033-42-72) : v.f. : Lumière (9e) (770-84-64), Montparnasse 83 (6e) (544-14-27), Gaumont Convention (15e) (828-42-27), Caravelle (18e) (387-50-72), Fauvette (13e) (331-56-86), Cambronne (15e).

SWEET MOVIE (**), film franco-canadien de Dusan Makavejev, avec Carole Laure et Anna Prucnal. — v.o. : Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), Quartier-Latin (5e) (326-84-65), Quintette (5e) (033-35-40) ; v.f. : Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), St-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16)

LE TEMPS D'UNE CHASSE, film canadien de Francis Mankiewicz, avec Marcel Sabourin — Studio Alpha (5e) (033-39-47).

MONOLOGUE, film soviétique de Ylia Averbakh. — v.o. : La Clef (5e) (337-90-90), Bilboquet (6e) (222-87-23), Ranelagh (16e) (224-14-08).

SI SI MON COLONEL, film franco-italien de Nino Guerrini, avec Jacques Dufilho, Aldo Maccione. — V.f. : Capri (2e) (508-11-69), Ermitage (8e) (225-15-99), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Maine (14e) (567-06-96), Grand-Pavois (15e) (531-44-58), Paramount-Maillot-Pershing (17e) (747-24-24).

TERRE BRULEE, film anglais de Cornel Wilde. — v. o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux 2e (742-83-90), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Gaité, 14e (326-99-34), Boulmich', 5e (033-48-29), Passy, 16e (288-62-34), Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).

CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

LE COURAGE DU PEUPLE (Boliv., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Quatorze-Juillet, 11e (700-51-13).

LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Gaumont-Elysées-II SF, 8e (225-67-29)

LES DURS (It.-Fr., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93).

Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaité-Clichy, 18e (387-62-99).

FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Arlequin, 6e (548-62-25).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA (Mex. v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Royal-Haussmann-Club, 9e (770-47-55), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (599-37-47).

JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33)

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C-Marbeuf, 8e (225-47-19)

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

1789 (Fr.) : Quatorze-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).

PATAQUESSE (Ang., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90)

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38): v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27)

LE PROTECTEUR (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-23), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show 8e (225-67-29)

SEXE FOU (It., v.f.) (**) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

SERPICO (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Images (522-47-94) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Mistral, 14e (734-20-70), Magic Convention, 15e (828-20-32).

TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82).

LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It.) : Diderot, 12e (343-19-29), Maxéville, 9e (770-72-87).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Studio Galande, 5e (033-72-71).

LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montréal Club, 20e (607-16-81), Marcadet, 18e (606-22-81), Palais Avron, 20e (343-86-41), Murat, 16e (288-99-75).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) : v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 14 JUIN

PROGRAMMES SOUS RÉSERVES

A la suite des préavis de grève déposés par les syndicats, certaines émissions de télévision, notamment celles en direct, risquent d'être perturbées. Un programme unique serait diffusé sur toutes les stations de la Radiodiffusion nationale.

● CHAINE I

15 h. 50 Coupe du monde de football : Allemagne-Chili.
Match retransmis de Berlin.

19 h. 20 Coupe du monde de football : Ecosse-Zaïre.
Match retransmis de Dortmund.
21 h. 20 Feuilleton : Nans le berger.
21 h. 35 Au rendez-vous des grands reporters, par R. Pic et M. Tauriac.
Les rues sans joie de Belfast, les « virages de Sadate ».

● CHAINE II (couleur)

15 h. 15 Tennis : Internationaux de France.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. Couleurs de la nuit.
20 h. 35 Dramatique : « l'Implantation », de G. Perrault. Adapt. et dial. J. Cosmos. Réal. G.-A. Lefranc. Avec F. Dunoyer, J. Alric, Cl. Nadal.
Un agent secret s'introduit dans une famille française en empruntant l'identité fictive d'un neveu du Venezuela. Peu à peu il se sent devenir un membre de la famille et oublie sa mission.
22 h. 10 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazine artistique : Des yeux pour voir, de P. Desfons.
20 h. 40 Variétés : Mon pays, le voici. Amalia Rodrigues présente le Portugal. Réal. N. Ribowski.
21 h. 30 Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber. Avec M. Pierre Dreyfus, P.-D.G. de la régie Renault.

SAMEDI 15 JUIN

● CHAINE I

15 h. 50 Sport : La Coupe du monde de football. Hollande-Uruguay.
Match diffusé de Hanovre.
20 h. 15 Coupe du monde de football. Suède-Bulgarie (différé).
22 h. Dramatique : A trois temps, de Th. de Saint-Phalle et J. Kerchbron. Réal. J. Kerchbron. Avec C. Le Poulain, Daniel Le Roy, R. Van Hool.
Agnès, dix-huit ans, s'ennuie à Antibes. Les vacances d'été terminées, elle rêve d'une vie parisienne brillante. Pour échapper à l'isolement, elle épouse un ingénieur, s'installe à Paris. Mais l'ennui la poursuit.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 45 Tennis. Internationaux de France.
15 h. 45 Les Vingt-Quatre Heures du Mans retransmises en Eurovision.
16 h. 30 Tennis.
17 h. 50 Coupe du monde de football. Pologne-Argentine (transmis de Stuttgart).
18 h. 45 Les Vingt-Quatre Heures du Mans. (Suite.)
18 h. 55 Coupe du monde de football (suite).
20 h. 35 Variétés : Top à Jean Piat.
21 h. 40 Série : Kung Fu. « La pierre. »
22 h. 30 Variétés. Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazine de l'espace rural. Les saisons et les jours.
20 h. 40 Reportage. Les Calanques. Réalisation J. Dasque.
A la découverte des calanques situées entre Marseille et Cassis, à l'occasion du centenaire du Club alpin français.
21 h. 20 Le cabaret de l'absurde.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 30, Emission spéciale : « Biologie, philosophie et poésie », par D. Bulcan (réal. J. Rollin-Weisz) ; 20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Première déclinaison : Rosa... Rosa... Rosa... », d'A. Gatti (réal. J.-P. Colas). 22 h., Sciences humaines : Aspects du sacré dans le monde moderne (3) ; 22 h. 30, Café-théâtre ; 23 h. 15, Poèmes du monde.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs. De Hollande en Norvège : Wagner, Grieg, Stravinski, Lalo ; 21 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens : Œuvres de Ravel, Milhaud, Debussy et Poulenc, par J.-Ch. Benoît, baryton, et O. Chaynes-Decaux, piano ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique au vingtième siècle : En compagnie d'Olivier Messiaen ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

TRIBUNES ET DEBATS

R. T. L. : 13 h., M. Michel Debré est le rédacteur en chef du Journal inattendu.

DIMANCHE 16 JUIN

● CHAINE I

14 h. 30 Sport et variétés. Le sport en fête.
20 h. 45 Film. « Diaboliquement vôtre », de J. Duvivier (1967), avec A. Delon et S. Berger.
Devenu amnésique à la suite d'un accident d'automobile, un homme se retrouve dans un château entre sa femme et son ami médecin. Il devine confusément qu'il n'est pas celui qu'on voudrait qu'il soit.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 15 Film. « Comment dénicher un mari », de G. Marshall (1958), avec D. Reynolds et T. Randall.
15 h. 30 Eurovision. Les Vingt-Quatre Heures du Mans.
16 h. 15 Documentaire. Ravenne, où il est doux de mourir, de P. Grimal. Réal. M. Boudou.
La mort des civilisations, réflexions sur « l'avenir de tout ce qui vit : la mort ».
21 h. 35 Archives du XXe siècle, de P. Beuchot et S. Hanin. Entretien avec Claude Levi-Strauss.
22 h. 45 Ciné-club : Cycle Eric von Stroheim : « Maris aveugles » (1919), avec E. von Stroheim, G. Gowland, S. de Grasse, F. Billington.
Dans une station des Dolomites, un officier autrichien entreprend la conquête de la femme d'un touriste américain.
Naissance du personnage de Stroheim et d'un univers d'auteur.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazines artistiques régionaux.
20 h. 10 Essai dramatique : Mains et merveilles. Réal. D. Sanders.
20 h. 45 Dramatique : « la Leçon d'allemand » (2), d'après le roman de S. Lenz. Adapt. D. Klante. Réal. P. Beauvais (rediffusion).
Comment un fils paie les erreurs d'un père.

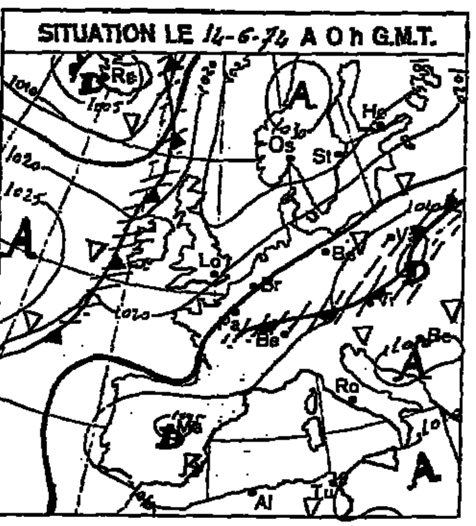
● FRANCE-CULTURE

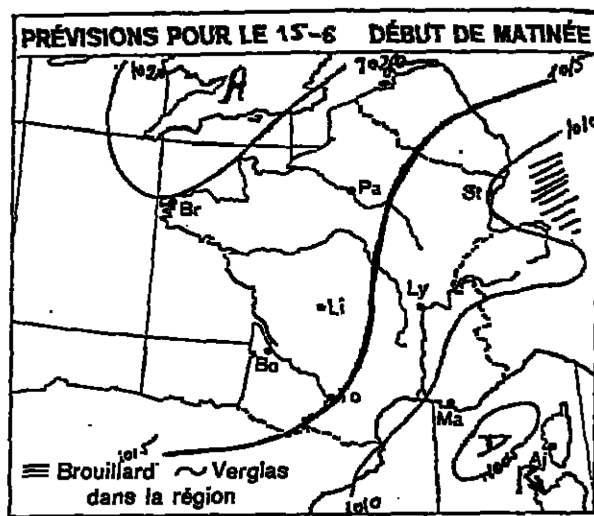
14 h. 15, Deux nouvelles d'Anatole France adaptées par Ch.-A. Tarranche et interprétées par les comédiens-français : « Jocaste » et « l'Humaine tragédie » (réal. J. Reynier) ; 20 h., Concert pour le cinquantenaire de la mort de Puccini. Première partie. Giacomo Puccini senior : « Tarquinio Collatino », ouverture (1758) ; « Il Marzio Coriolano » (1773). Antonio Puccini, fils de Giacomo senior : « Il Genio » (1789). Domenico Puccini, fils d'Antonio : « I Finti Savoiardi » (1800). Michele Puccini, fils de Domenico : « Tota Pulchra es Maria » (1850). Giacomo Puccini, fils de Michele : « Prélude symphonique » (1875) ; « Messe pour solistes, chœurs et orchestre ». Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. B. Amaducci ; 22 h. 30, Libre parcours jazz ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Jean-Louis Vaudoyer.

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Fantaisie pour piano « Wanderer » en ut mineur » (Schubert) ; 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : Delalande, Chostakovitch ; 21 h. (S.), Aix. En direct du Jardin Campra. Ensemble instrumental de Provence, direct. C. Zaffini, récitant J. Le Lamer : « les Sept Paroles du Christ » (Haydn) ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 juin à 0 heure et le samedi 15 juin à 24 heures :

Samedi 15 juin, le temps sera très nuageux le matin sur les régions méditerranéennes. Les nuages se désagrégeront assez vite du Languedoc à la Provence avec l'établissement d'un léger mistral, mais ils resteront abondants en Corse, où ils donneront des ondées orageuses. De la Bretagne à l'Aquitaine, le ciel sera peu nuageux le matin, et le temps restera ensoleillé toute la journée, avec seulement des cumulus l'après-midi, plus développés sur les Pyrénées. Sur le reste de la France, le temps, couvert et brumeux le matin, deviendra variable l'après-midi, où de larges éclaircies se développeront. Les vents, du secteur nord-est, seront modérés et irréguliers.

Les températures maximales s'élèveront un peu, surtout dans les régions de l'Ouest.

Vendredi 14 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 014,7 millibars, soit 761,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 juin ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Biarritz, 20 et 9 degrés ; Bordeaux, 21 et 10 ; Brest, 19 et 9 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 18 et 11 ; Dijon, 19 et 9 ; Grenoble, 19 et 6 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille, 25 et 13 ; Nancy, 16 et 10 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 23 et 14 ; Paris-Le Bourget, 21 et 11 ; Pau, 22 et 7 ; Perpignan, 26 et 12 ; Rennes, 21 et 10 ; Strasbourg, 16 et 11 ; Tours, 20 et 10 ; Toulouse, 21 et 8 ; Ajaccio, 24 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 13 degrés ; Athènes, 24 et 18 ; Bonn, 21 et 11 ; Bruxelles, 21 et 11 ; Le Caire, 25 et 21 ; îles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 25 et 15 ; Genève, 17 et 6 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 21 et 10 ; Madrid, 30 et 14 ; Moscou, 19 et 2 ; New-York, 19 et 10 ; Palma-de-Majorque, 26 et 13 ; Rome, 21 et 12 ; Stockholm, 22 et 10 ; Téhéran, 31 et 21.

Visites et conférences

SAMEDI 15 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Détrez : « Hôtel de Sully ». — 15 h., métro Champs-Elysées-Clemenceau, Mme Vermeersch : « L'architecture du Grand Palais et du Petit Palais ». — 15 h., gare de Poissy, par Saint-Lazare, Mme Oswald : « Poissy ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h. 30, métro Cité : « La vie parisienne à l'époque de Saint-Louis » (Agora). — 15 h. 15, entrée proche Bosquet de la Reine : « Histoire de l'orangerie du parc de Versailles » (Art et histoire). — 14 h. 30, 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (A travers Paris). — 14 h. 15, métro Saint-Paul : « Souterrains et demeures interdites du Moyen Age au Marais » (M. Banassat). — 15 h. 15, 21, rue Visconti : « De la rue Visconti et ses célèbres habitants au palais de la Reine Margot » (Mme Barbier). — 15 h., métro Pyrénées : « Adieu Belleville » (Mme Hager). — 15 h. 30, 128, rue de l'Université : « L'hôtel de Lassay » (Histoire et archéologie). — 15 h., façade, porche de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche). — 14 h. 30, musée du Petit Palais : « Exposition Découverte de l'art thrace ». — 15 h., 2, rue de Bellechasse : « Musée de la légion d'honneur ». — 15 h., sortie Saint-Germain du R.E.R. : « Mozart et Debussy à Saint-Germain » (Paris et son histoire). — 15 h., métro Saint-Paul : « Les charmants vieux quartiers Sainte-Catherine et du Parc Royal » (Paris inconnu). — 15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée, le souk, le café maure » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, M. Marc Chesneau : « Prix Nobel français de littérature ». — Mme Frédérique Hébrard : « La petite fille modèle et le bonheur ». — M. René Thomas : « Paris a-t-il besoin d'un maire ? » (Club du faubourg). — 21 h., Musée de l'homme, palais de Chaillot, MM. M. Ravaux et G. Rakoff : « Ceylan » (Jeune découverte) (projection).

DIMANCHE 16 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. 15 h., gare de Marly, Mme Bouquet des Chaux : « Marly, le musée et le parc ». — 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Détrez : « Hôtel de Sully ». — 15 heures, 110, rue de Grenelle, Mme Lamy-Lassalle : « L'hôtel de Rochechouart ». — 15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant, Mme Lemarchand : « Les tombes célèbres du Père-Lachaise ». — 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Stoppelaëre : « La Mosquée et l'Institut musulman ». — 15 h., 11, rue Payenne, Mme Zujovic : « Hôtels du seizième siècle au Marais, de l'hôtel de Marle à l'hôtel de Sandreville ». — 15 h., hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

10 h., pavillon Mollien, musée du Louvre : « Quelques mythes figurés sur les céramiques grecques du Louvre » (Agora). — 15 h., 8, rue Franklin : « Le musée Georges-Clemenceau » (L'Art pour tous). — 16 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h., 23, rue Clovis : « Partis hautes et basses, mais toutes interdites, de l'ancienne abbaye Sainte-Geneviève » (M. Banassat). — 15 h. 15, 4, place Saint-Fargeau : « Le village de Belleville » (Mme Barbier). — 15 h., 6, place du Palais-Bourbon : « Palais-Bourbon et hôtel de Lassay » (Mme Camus). — 15 h., 39, quai d'Anjou : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Hager). — 15 h., Musée des monuments français : « Provence et Languedoc au douzième siècle » (Histoire et Archéologie). — 15 h. 30, métro Cité : « Une île mystérieuse : la Cité » (M. de La Roche). — 10 h. 30, Musée national des techniques, 292, rue Saint-Martin : « L'histoire de l'automobile et de la bicyclette » (entrée gratuite). — 15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons du ministère des finances » (Paris et son histoire). — 15 h., métro Pyrénées : « Ménilmontant inconnu » (Paris inconnu). — 15 h., 20, rue de Tournon, Mme Augarde : « Le Sénat ».

CONFERENCE. — 17 h. 30, Musée de l'homme, palais de Chaillot, MM. M. Ravaux et G. Rakoff : « Ceylan » (projection) (Jeune découverte).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 868

HORIZONTALEMENT

I. Sont sur les dents après une série d'accrochages ; Injure que rien n'efface. — II. La conduite de ceux qui les fréquentent est généralement surveillée ; S'est peut-être plu *(épelé)* ; Eminence. — III. Symbole chimique ; Forment des bouquets peu présentables ; A la peau rouge. — IV. Plante ; Ile grecque ; Désigne un gros bonnet. — V. Rendra moins clair ; Imaginée par Molière. — VI. Pardonne rarement quand elle est fine ; Affreux tourments *(épelé)*. — VII. Réunit des militaires ; Un qui sait lire entre les lignes. — VIII. Une toute petite chose ; Larron en quête d'occasion ; Orientation. — IX. Conduire ; Illustre viennois. — X. Mot latin ; Arraché au sein qui l'a vu naître ; Abréviation. — XI. Dans une devise latine pleine de sagesse ; Manque de débouché. — XII. Lointaine région ; Souvent glacé quand il est petit ; Borde un lit. — XIII. Cruelle ; Ne souffre pas d'insomnies ; Canton de France ; Ne circule plus. — XIV. Distraction enfantine ou visite intéressée ; A de bonnes dents ; Interdit non sans raison. — XV. Ne vaut pas le prix ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. Pour décider de la hausse, on peut dire qu'elle ne manque pas de cran ! Cherche la petite bête. — 2. Il est plus facile d'y aller que d'en revenir ; Le plus solide se noue aussi malaisément qu'il se détache ; Enrichit la terre. — 3. Forme de pouvoir ; En Allemagne ; Déconseillées aux cardiaques. — 4. Sans doute portée sur les pâtes ; Préfixe. — 5. Ses filles devaient être très propres ; Pieuses initiales ; C'est un risque. — 6. Préfixe ; Etait rayonnant ; Pas fictif. — 7. Certains s'y recueillent ; Nous attend tôt ou tard ; Frappe et écoute que très rarement. — 8. Comment ne pas le trahir ? Figure biblique ; Enveloppe. — 9. Renonça à toute transaction ; Dans une biographie ; Orientaliste allemand ; En fin de mois. — 10. Commune mesure ; Parmi les choses qui ont le don de plaire aux femmes. — 11. Terre ; Chef de train ; Démonstratif inversé. — 12. Aplanir *(épelé)* ; Titre étranger ; D'où partit un prophète ; Précède le nom d'une personne respectable. — 13. Fera l'affaire ; Fonça ; Attire bien des regards quand elle est audacieuse. — 14. Son point est un commencement ; Avéré ; Se déplacent. — 15. Allonge ; Une personne dont il est difficile d'oublier l'adresse.

Solution du problème n° 867

HORIZONTALEMENT

I. Géomètres. — II. Amnésie. — III. N.E. ; Enée. — IV. Turenne. — V. Itou ; Se. — VI. Eider ; Li. — VII. Rée ; Es ; La ! — VIII. Erudition. — IX. Sérénades. — X. Ré. — XI. Poétesses.

VERTICALEMENT

1. Gantières. — 2. Ementière. — 3. On ; Rôdeur. — 4. Me ; Eue ; Dent. — 5. Es ; Rein. — 6. Tiens ; Stars. — 7. René ; Ides. — 8. Siloé. — 9. Stèle ; Anses.

GUY BROUTY.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	11 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F
ETRANGER (voie ordinaire) :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	38 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

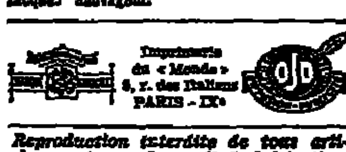
A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS
de 11 h. à 18 h.

S. 1 - Tableaux mod. Haute Epoque. Bijoux, estampes. Mes Boisgirard.
S. 4 - Tableaux XIXe. Soldats de plomb et de décorations. Monnaies d'or, bijoux, argenterie, meubles anc. et style. Tapis d'Orient. Mlle Bourdier, MM. Page, Johnson. Me Chalvet de Récy.
S. 7 - Objets d'art d'Extrême-Orient. Céramique, ivoires, Inro, pierres dures. Netsuké Tsuba. M. Portier. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8 - Art d'Orient : bronzes, miniatures, armes. Mme Kévorkian. Me Oger.
S. 10 - Monnaies grecques, romaines, gauloises, françaises, étrangères. Importantes médailles d'or. M. Bourgey. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 14 - Tableaux, mob. Me le Blanc.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
69 F	128 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG			
77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)			
77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE			
94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE			
99 F	183 F	267 F	350 F

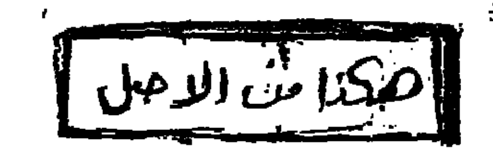
Par voie aérienne
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

SINTRA

recherche

INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE

2 A 3 ANS EXPERIENCE

ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

POUR :

assurer la promotion d'Etudes Avancées et la liaison avec les Organismes publics d'Aide à la Recherche

(D.G.R.S.T., D.R.M.E., etc...)

Adresser curriculum vitae détaillé, à :

SINTRA

DIRECTION DU PERSONNEL,
26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

SOCIETE MULTINATIONALE recherche

INGENIEUR SYSTEME CONFIRME

- 370/145 sous DOS./VS - PL 1 optimizer - CICS - BTAM.,
- Le candidat fera partie de l'équipe système et participera à la mise en place des softwares de base et packages teleprocessing, data base,
- Il aura un rôle de conseil technique au sein du département informatique,
- Une expérience dans ce domaine est nécessaire,

Faire parvenir CV détaillé et prétentions à n° 6097 P
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS



Due to expansion we have an opening at our European Chemical Technical Centre which is situated 25 kilometres south of Paris for a

RUBBER TECHNOLOGIST

to work in our Rubber Development and Application Department on basic compounding investigations and for customer technical service.

This opening offers excellent career prospects to an ambitious man with a good educational background and a willingness to accept increasing responsibility. Industrial experience is essential for this position.

Please send resumé to:
The Director, ECTC
CIE FRANÇAISE GOODYEAR S.A.
B.P.31
91402 ORSAY.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL à l'EXPORTATION

convient à un INGENIEUR Grandes Ecoles ayant l'expérience de l'exportation de matériels complexes si possible électronique.

RESPONSABILITES :
- *études de marchés,*
- *prospection,*
- *négociation de contrats à l'exportation,*
- *animation d'une équipe d'ingénieurs commerciaux.*
- connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser C.V. et lettre manuscrite, photo récente, sous référence 13.135 à :

s.n.p.m PETITES ANNONCES
188, av. Ch. de Gaulle
92522 NEUILLY

Nous sommes une Société Industrielle en pleine expansion, filiale d'un groupe multinational, leader dans sa branche, et nous recherchons un

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

possédant une formation supérieure et une expérience de 3 à 5 ans dans la vente de produits industriels et ayant de bonnes notions d'anglais.

Nous vous confierons l'entière responsabilité d'un marché (C.A. d'environ 4.000.000 de F.) en vous laissant la maîtrise complète de vos activités.

Votre rémunération fixe + commissions, le tout compris entre 40 et 45 000 F + frais.

Si vous êtes intéressé, env. C.V + photo, sous réf. 1126, SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Céd. 09, qui t.

Important groupe multinational d'agences de représentation publicitaire cherche

son DIRECTEUR

pour la gestion commerciale et administrative de son siége à Paris.

Ce poste ayant des perspectives de développement de carrière rapide est offert à un cadre commercial ayant la quarantaine, de formation générale supérieure, possédant par ailleurs une expérience administrative approfondie (fiscal, social et juridique) pour animer avec autorité et efficacité les sociétés françaises du groupe, pour coordonner les activités des différents services et superviser les contacts à haut niveau. Parfait trilingue français, allemand, anglais.

Réponse et discrétion assurées à toute lettre manuscrite + curriculum vitae + prétentions + photo, adressée à M. SCHOEFF, Multi Personnel Service, Département Cadres Internationaux, 12-14, rue du Cendrier, 1201 Genève, Suisse.

Fabrique de Produits Chimiques Pharmaceutiques proche banlieue Nord de PARIS recherche

DIRECTEUR D'USINE

Les candidats devront :
— avoir une expérience industrielle supérieure à 10 ans ;
— avoir sens organisation et commandement.

Possibilité de logement dans l'usine.

Adresser C.V. détaillé et prétentions, n° 6.623, P. LICHAU, 10, rue de Louvois. — 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Conseil en marketing et promotion des ventes chez BCMW

(de deux à quatre années d'expérience)

Vous êtes capable de suivre sans vous essouffler le rythme d'une équipe qui, après trois ans d'existence, place BCMW au premier rang des conseils indépendants en commercialisation et en promotion des ventes.

Vous savez faire une solide analyse marketing. Vous connaissez la distribution et les problèmes commerciaux qui se posent aux fabricants de produits destinés au grand public (cette expérience est impérative). Vous avez été associé à la préparation et au suivi d'actions de développement des ventes et de stimulation.

Vous avez de bonnes qualités d'animateur et l'expérience du travail en équipe, vous êtes ambitieux. Envoyez à l'un d'entre nous lettre et curriculum vitae. Nous avons plusieurs postes à pourvoir : Responsable de clientèle senior et assistant (te) de Responsable de clientèle. Nous déterminerons ensemble le poste auquel vous êtes le plus apte. Donnez-nous l'envie de vous rencontrer.

Jean-Pierre BERNADET
Pierre CHAUSSENDE-BARDOUX
Philippe MOTHE
Claude WATIEZ
BCMW
Conseils en Commercialisation
33, rue Linné - 75005 PARIS.

Organisme publ. études sur logements recherche

ECONOMISTE NIVEAU ELEVE (X, ENSAE, EQUIV.)

pour diriger cellule d'études. Solide expérience indispensable si poss. ds le domaine logement. Ecr. avec C.V. Mlle Benguigui, 6, rue Martin-Bernard, Paris-13°.

Importante société à Paris recherche

CADRE COMMERCIAL CONFIRME

connaissant marketing, exportation, spécialisé arts de la table. Anglais nécessaire.

Adres. C.V. détaillé, références et prétent. avec photo récente n° 54.153, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

COMPAGNIE ASSURANCES PARIS (9°) recherche

UN REDACTEUR (TRICE)

CONFIRME (EE) EN SINISTRE MALADIE.

Ecrire avec C.V. et prétentions n° 2.655, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Important groupe industriel à PORT-GENTIL (Gabon) recrute un

CADRE D'APPROVIS.

pour fournitures et matériels industriels divers.
Directement rattaché au chef du département administratif
IL DEVRA :
— Réorganiser le magas. génér. ;
— Mettre en place la gestion des stocks ;
— Superviser les achats locaux, les importat. et leur récept. ;
— Le candidat, âgé de 30 ans min., au niveau second, devra avoir une solide expérience du commandement ds une fonction similaire ;
— Formation Ecole supérieure d'approvisionnem. souhaitée ;
— Contrat à durée indéterminée.
Séjour 12 mois, congé 2 mois. Logement assuré. Avantag. socx.

Adres. C.V., photo : Compagnie Forestière du Gabon, 46, rue Boissière, 75116 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL professionnel de moyenne importance (Paris-centre) recherche

JEUNE COLLABORATEUR

Le candidat idéal aura des bonnes connaissances d'anglais et plusieurs années d'expérience pratique de l'industrie ou de commerce.
Un bon contact humain, une bonne présentation, un goût pr la sélection du Personnel et l'orientation de carrières sont les qualités essentielles.
Conditions intéressantes et avenir évolutif.
Ecr. avec C.V. détaillé sous référ. 4.028 à T.A.S., 77, rue La Boétie, 75008 PARIS, qui tr.

LAMOTTE ET COIFFARD
Produits chimiques, importante Société de distribution de produits chimiques rech. pour son dépôt d'IVRY-SUR-SEINE jusqu'à fin 74 et à partir du début 75 pour son nouvel entrepôt de BONNEUIL-SUR-MARNE

1 CHEF D'ENTREPOT

spécial. dans les problèmes de stockage prod. chimiq. vrac et solide. Connais. problèmes transports + problèmes administrat., ayant sens des responsabilités et du commandement.
Libre à partir du 1er juillet 1974.
Ecrire avec C. V. et photo à M. Jean-Claude COIFFARD, 44, rue Raspail, 94200 IVRY-SUR-SEINE.

1 CHEF D'EQUIPE

ayt not. stockage prod. chimiq. Permis cariste. Permis de cond. V.L., ayant sens du commandement. Libre de suite. — Prendre r.-vs par tél. 672-61-65 (poste 40).

1 OUVRIER D'ENTRETIEN

pour travaux divers, connaiss. maçonnerie, plomberie, menuiserie, électricité, libre de suite. Prendre rendez-vous par téléph. 672-61-65 (poste 40).

Société LABO INDUSTRIE Départem. LUBRIFIANTS INDUSTRIELS, offre pr son siége social à NANTERRE un poste

d'INGEN. TECHN.-CCIAL

Form. INGENIEUR MECANIC. A. M., E. C. A. M., I. C. A. M. Quelques ann. de pratique dans le secteur lubrifiants souhait. Résid. région parisienne. Ecr. ou téléph. à LABO INDUSTRIE, Service Lubrifiants Industriels, 1, RUE LAVOISIER, 92002 NANTERRE CEDEX. Téléph. : 204 - 68 - 00.

POUR MUNICH ALLEMAGNE

J.H. Jeune, dynamique, expér. marché semi-conducteur appréciée mais non indispensable. Parfait bilingue anglais pour gestion des commandes clients français. Relations avec usines. Ecrire avec C.V., photo et prétentions à NATIONAL SEMI CONDUCTOR FRANCE, 28, rue de la Redoute, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

---

emplois régionaux



IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE SUD BRETAGNE

(BORD DE MER)

recherche

1° INGÉNIEUR PROJETS MACHINES

FORMATION GRANDE ECOLE

ayant quelques années d'expérience marine ou société engineering

LE POSTE COMPORTE :
CONCEPTION GENERALE, INSTALLATION, BILAN VAPEUR ET ELECTRIQUE REDACTION DE SPECIFICATIONS COORDINATION AVEC BUREAUX D'ETUDES ET PRODUCTION.

BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EXIGEE

2° INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN DEBUTANT

POUR ETUDES ET GESTION DE CONTRATS

FORMATION D'INGENIEUR DIPLOME

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS NECESSAIRE

Ecrire avec C.V., photo attachée et prétentions N° 60.703, PUBLIALE, B. P. 153-02 75062 - PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

LES HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE

recherchent :

INGENIEURS DEBUTANTS

— Mines (Paris, Saint-Etienne et Nancy)
— Centrale
Pour leurs services du fond (exploitation, essais et organisation)
- formation assurée
- statut du mineur

Adresser candidature aux Houillères du Bassin de Lorraine, Direction du Personnel, 2, rue de Metz, 57802 FREYMING Merlebach.

Recherche pour rentrée scolaire UN PROFESSIONNEL DE L'ANIMATION chargé de formation, d'organisation et d'administration. Minimum 27 ans. — Ecrire avec références : U. F. C. V., 23, rue d'Angleterre, 59005 LILLE CEDEX.

ORGANISME CREDIT PARIS

recherche

pour Avignon, poste à créer. Agent originaire rég., 25 a. min. (formation bancaire : crédits, contacts, clientèle). Tél. pr r.-vous 874-54-00, le 14 et 17 juin.



LE GROUPE ELI-LILLY
SOCIETE CHIMIQUE FRANÇAISE
ELI-LILLY FRANCE
ZONE INDUSTRIELLE
67640 FEGERSHEIM
recherche

chef de département finances

placé directement sous l'autorité du manager du département administration et finances.
- organisateur, il planifiera et contrôlera l'ensemble des activités des services financiers :
- coordinateur, il exploitera les résultats financiers, analysera les écarts par rapport aux prévisions et soumettra toute proposition susceptible d'améliorer l'ensemble des systèmes et des procédures en place :
- conseiller, il assistera la Direction, les chefs de département, les services intéressés dans la gestion économique de leur zone respective.

De formation supérieure, HEC, ESSEC, IECS ou équivalent, il aura une expérience de 3 à 5 ans acquise soit en qualité de responsable d'un service financier, soit en qualité d'analyste financier.
La connaissance de l'anglais est indispensable : l'expérience de la comptabilité américaine souhaitée.

Faire offre avec CV manuscrit au service du personnel.

Village vacances ch. un économe permanent, min. 30 ans, si poss. formation école hôtelière. Ecr. av. C.V. à V.V. Lamoura, 39310 SEPTMONCEL.

Société spécialisée dans asservissement électronique à hautes performances recherche UN INGENIEUR pour assurer les fonctions techniques et commerciales et avoir la responsabilité de la diffusion de ses produits sur le secteur Rhône-Alpes. Env. C.V., photo + prét. à Sté ATEC, 53, rue Maurice-Bokanowski, 92600 Asnières ou téléphoner 270-46-00, (78) 52-33-39, agence Lyon.

Lic. Sciences Eco, E.S.C. ou éq. (libéré O.M.)

Actif, entreprenant, dynamique, vous désirez vous former au contact de la réalité des responsabilités. Une chaîne de distribution (Centre) en pleine expans. vous propose un poste de

CADRE ADMINISTRATIF

Comptabilité générale, analytiq. gestion financière.

Salaire départ : 31.200 F annuel + primes. Env. let. man., C.V. et photo à P.S.O. Elloy-Audes, 03190 HERISSON.

Importante entreprise cherche pr Nantes INGENIEURS débutants ou quelques années de pratique pour son service électrique poste de transformation et installations industrielles.
Ecrire n° 20.099, H. A. P., Hall Petites Annonces, 7 X, 44040 NANTES CEDEX.

C.G.C.T.

COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES recherche pour son unité de BOULOGNE-SUR-MER

RESPONSABLE BUREAU D'ETUDE

Les candidats ingénieurs Grandes Ecoles devront justifier de cinq ans d'expérience minimum dans la fonction « création de machines spéciales ».

2 PROJETEURS

ayant cinq ans d'expérience, destinés à assister le chef du bureau d'études, spécialisés en mécanique, automatisme, outil de découpe et moules plastique.

Adresser C.V. et prétentions à C. G. C. T., B. P. 205/1, 62200 BOULOGNE-SUR-MER.

Etabliss. public d'aménagement recherche pour LILLE DOCUMENTALISTE DIPLOME (E) ayant une bonne formation en sociologie et une expérience d'aménagement ou d'urbanisme. Ecrire avec C. V., photo, à M. le Directeur du Département Etudes Générales, E. P. A. L. E., Cité Administrative, 59048 LILLE CEDEX.

3M — Siége social Paris 19°

INGENIEUR en organisation

de préférence diplômé de l'enseignement commercial supérieur (H.E.C., E.S.S.E.C., lic. Sc. eco.) ayant acquis une expérience de 2 à 4 ans en organisation administrative au sein d'un cabinet ou d'une grande entreprise.

L'activité essentielle de l'équipe est centrée sur la recherche d'une plus grande efficacité et habilité des départements administratifs de la Société.

Si vous pensez correspondre au profil du poste, envoyez C.V. photo et prétentions au service O.P. 135, Bd Sérurier, 75019 Paris, sous référence 311 P.

Une Société mondialement connue

recherche pour son département MARKETING

LE CHEF DU SERVICE ÉTUDES

chargé :
— de réunir les éléments d'information, de documentation et de statistiques ;
— d'exploiter les données du marché ;
— de fournir les éléments d'études de produits quantitatives et qualitatives.

Il devra bien connaître les techniques de réalisation et d'interprétation des données pour assurer la responsabilité complète du planning des études.

Le candidat doit avoir une expérience de quelques années, éventuellement dans un service d'études de marchés. Connaissance de l'anglais très appréciée.

Env. curriculum vitae, photo et prétent. no 54838, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL recherche

CONCEPTEUR-ANIMATEUR INFORMATIQUE

chargé de définir avec les responsables des différents services les actions de formation pour analystes, programmeurs et personnel d'exploitation, il concevra les séminaires sur le développement des techniques et méthodes informatique et assurera la coordination ou l'animation.
— Bonne connaissance de l'opérating système IBM ;
— Connaissance des langages de programmation COBOL Assembleur ;
— Pratique de méthodes d'analyse et de programmation L.C.P. ;
— COBOL structuré ;
— Connaissance réelle des problèmes d'exploitation sous OS appréciée.

Adr. curr. vitae, photo et prétentions à n° 7.463, COPAP, 123, rue La Fayette, 75010, Paris, qui tr.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES recherche

pour mission longue durée auprès instance publique

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

UN EXPERT EN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Formation grandes écoles et/ou DES économies + quelques années d'expérience professionnelle.

Sa mission consistera à :
- Instruire les dossiers de demande d'agrément des entreprises ;
- Rechercher les spécialisations et développement possible des activités industrielles existantes ;
- Rechercher et promouvoir des activités industrielles nouvelles.

Adresser C.V. manuscrit, photo, s/réf. NARES à mention/envel. à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, Paris-8°, qui tr.

KNOLL INTERNATIONAL FRANCE recherche pour son usine de ST-OUEN-L'AUMONE (95)

CHEF ATELIER TAPISSERIE

Tél. pour rend.-vs, M. MALAIS, 202-79-13, p. 35, 286-71-78, ou M. SAINT-DRENAN, 464-42-21 ou 41-67.

Société de pantalon recherche pour développer sa clientèle en Allemagne, agents commerciaux, 30 ans minimum ayant plusieurs années expér. ds la vente ou av. portef. exist. Les candidats sélect. seront chargés du secteur export. avec l'Allemagne. Se présenter le 14 juin 1974, à partir de 18 h. ou le 15 juin 1974 de 9 h. à 13 h. Ets R.R. 41, rue Montmorency, Paris-3°.

PEUGEOT-MOTOREN G.M.B.H.

établi près de **COLOGNE**

Distributeur moteurs et compresseurs d'air, produits par sa maison mère Peugeot offre un poste de

RESPONSABLE COMMERCIAL

chargé de la réalisation et de la gestion des ventes.

Ce poste, d'un intérêt certain, ne peut convenir qu'à collaborateur de 35 ans minimum.

Etant parfaitement bilingue (français-allemand), et ayant solide expérience technico-commerciale. Il est indispensable d'être avant tout commerçant mais très ouvert aux problèmes techniques simples.

Poste disponible immédiatement ou entrée en fonctions à convenir.

Il sera répondu à tte lettre man. accompag. d'un C.V. dét. adr. à B.E.O. (réf. 5.912), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS. Discrétion absolue de rigueur.

Rech. INF. ANESTHESISTES Disponibles tout l'été ou plus. Salaire brut pour 173 heures : 3.029 F + gardes — 289-16-00.

offres d'emploi

Société de nettoyage cherche pour Paris responsable agence, chantier et gestion. Références et C.V. exigés. Ecrire à : SUD MARKETING No 10.903 21, rue Bonnefoy, Marseille-6e.

LABO de RECHERCHE dans Industrie pharmaceutique à Longjumeau, cherche

CHIMISTE-ORGANICIEN

confirmé, anglais technique exigé. Homme, âge minimum 35 a. 40 h./5 jours, 13e mois. Restaurant d'entreprise. Avantages Sociaux. Env. C.V. et prét. no 88.212 B BLEU 17, rue Lebel, 93300 VINCENNES, qui tr.

SOCIETE D'OPTIQUE de renommée mondiale recherche

TECHNICIEN

— SUPERIEUR pour son B.E. Instrum. d'optique et de précision (connaissances optique et mécanique souhaitées). Ce poste requiert : initiative, dynamisme.
— Avantages sociaux.

Adr. C.V. manus. et prétentions ss/No 4.550 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, Paris-9e, qui tr.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES recherche

A) POUR SA DIRECTION DES LANCEURS Division qualité et fiabilité :

1) UN INGENIEUR

Fiabilité systèmes, en particulier hydraulique, électromécanique.

2) UN INGENIEUR

DEBUTANT Formation hydraulique, électromécanique. Désirant se spécialiser en fiabilité.

Lieu de travail, banlieue SUD.

REFER. A.

B) POUR SA DIVISION SECTEUR TERRIEN

UN INGENIEUR

Diplômé GRANDE ECOLE 5 ans d'expérience souh. Pour étude et conception systèmes de télécommunications spatiales (partie sol). Il devra avoir de solides compétences en équipement de télécommunication et une bonne aptitude à coordonner les activités dans le cadre d'un projet.

Lieu de travail : TOULOUSE.

REFER. B.

Adr. C.V. en précis, référ. du poste à No 54.756, Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE D'INGENIERIE recherche

CADRE

Chargé des questions relatives aux révisions de prix. Formule de révision. Utilisation des indices dans le cadre de la législation en vigueur. Analyse des contrats et clauses contractuel. dans cette optique.
— Devra assurer une gestion équilibrée, révision de prix ;
— Clients et révision de prix fournisseurs.

Adr. C.V. av. photo récente à GAUTRON, 29, rue Rodier, 9e. Sa réf. KC 354, qui transmettra.

étudiants

VINIPRIX

recherche JEUNES GARÇONS LYCEENS à partir 16 ans, disponibles 6 sem. ou plus à partir du 15 juin pour emplois CAISSIERS L.S.

Formation rémunérée assurée par nos soins. Salaire intéress. Bne présent. exigée. Se prés. le lundi 17 juin de 8 h. 30 à 13 h. - 14 à 17 h. 30. Centre de recrutement, 47, rue d'Aguerre, Mo Denfert-Rochereau.

L'animateur d'un important réseau de promotion et de vente de la presse dans le monde universitaire et scolaire recherche

ETUDIANTS ETUDIANTES

passionnés par la perspective d'améliorer la diffusion des grands journaux
— Ayant le goût des responsabilités ;
— Aptes à l'animation d'une équipe.

Pour diriger sa campagne de SEPT. 1974 à JUIN 1975, à ANGERS - ORLEANS - NICE - MONTPELLIER - TOURS - POITIERS - DIJON - PAU - TOULOUSE - METZ - AMIENS - LE MANS - CLERMONT-FD. Bonne connaissance de la grande presse exigée. Rémunération selon résultats. Statut salarié. Adr. C.V. man.+photo à ESM, 34, rue Washington, 75008 Paris.

Etudiant en astrophysique ou physique, emploi à mi-temps. Ecr. No 532, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

Math., prof. certifiée 3 Paris-Banl. Tél. 772-04-58, ap. 19 h.

proposit. com. capitaux

33 a., libre, parlant allemand, bur., tél., surf. couvertes près St-AVOLD (57) étudie ttes prop. de travail, stockage et livraisons. Ecr. s/No 1.190 à l'agence HAVAS, 57017 METZ CEDEX.

traductions

Demande

Secrétaire-traductrice allemande diplômée. - Grande expérience fait rapidement toutes traductions allemand, français, anglais à domicile. Ecrire I. AQUANE, 8, rue Simon-le-Franc, Paris-4e.

emplois féminins

IMPORTANTE ENTREPRISE DE T.P.

recherche pour son service ANALYSE DE MARCHÉS

au siège de PUTEAUX

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

(ANGLAIS ÉCRIT SOUHAITÉ)

BONNE EXPERIENCE PROFESSION

Horaire personnalisé - Restaurant d'entreprise.

Transmettre C.V., références et prét. no 54.094, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Organisation agricole quartier Saint-Lazare, recherche secrétaire de direction très qualifiée, min. 38 a., réf., bne sténodactylo, sachant rédig., niv. études supérieures, bonne culture générale, anglais, pour poste de responsabilité, 5 × 8, hor. souples. Avant. sociaux, restaur. d'entreprise, vacances 1974 assurées. Envoyer C.V. manuscrit avec prétentions et photo à : ITAVI, 28, rue du Rocher, Paris-8e.

Société internationale recherche

HOTESSE-RECEPTIONNISTE

Bonne dactylo Anglais parfait Excellente présentation pour recrutement de personnel. Se présenter à

KELLY SERVICES

Tour Maine-Montparnasse, 5e étage. 538-72 30 ou 71-99.

EDITEUR MEDICAL quartier ODEON recherche

SECRETAIRE

CORRESPONDANCIERE pr sect. promotion service commercial. Flammarion « Médecine Sciences », 20, rue de Vaugirard (6e). ODE. 94-10, poste 207.

CABINET RELATIONS PUBLIQUES REPUTATION MONDIALE RECHERCHE

TECHNICIENNE EXPERIMENTEE

secrétariat, anglais courant, très responsable, pour collaboration haut niveau.

Téléphoner pour rendez-vous à : Mme JAEGER, 527-97-18.

Urgent - Festival d'Automne à Paris 3, cité Bergère, 75009, recherche

ASSISTANTE SECRETAIRE

de l'Administrateur Général
— Disponible de suite ;
— Sténodactylo, bilingue (anglais ou allemand).

2.750 F + prime, 6 semaines de vacances, connaissance des milieux du spectacle et de l'art contemporain souhaitée. Horaire possible : de 10 à 13 heures, et de 14 h. 30 à 19 h. 30. Téléphoner vendredi et lundi, de 14 à 20 heures, au : 246-92-31.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISES...

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

vous propose une collaboration dans les catégories suivantes :

— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES.
— CADRES ADMINISTRATIFS et COMMERCIAUX.
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

INGENIEUR ECONOMISTE. — 28 ans, niveau Doctorat 3e cycle scientifique, licence Sc. Eco option Econométrie, 3 ans expér. calcul scientifique. Très bonnes connaiss. Fortran, stage 1 an calcul économique dans université américaine, anglais, espagnol. RECHERCHE : poste dans bureau d'études public ou privé.

SPECIALISTE DE SYSTEMES DE GESTION. — Ingénieur Mines, I.C.G., 36 ans, 14 ans d'expérience Europe et U.S.A. RECHERCHE : poste haut niveau de responsabilité, attaché de direction générale, direction organisation et informatique, conseil de direction.

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE. — Sept ans d'expérience dans société de distribution, connaissant matériel IBM et BULL. RECHERCHE : poste équivalent, organisation ou gestion.

INGENIEUR ORGANISATION. — 39 ans, diplômé ENP, DEST, CNAM Electrotechnique, Institut d'Et. Sup. des techniques d'organisat., expér. organisat. d'unités de product. implantation de magasins de stockage, fabrications électroniques composants et matériel labo d'étude et développement. RECHERCHE : poste à responsabilité, organisation.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES, 12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09. Tél. : 280-61-46 (POSTE 30).

Jeune Cadre Direction Personnel

6 ans expérience - Actuellement responsable

RECRUTEMENT FORMATION

dans importante Sté 8.000 pers. Formation Psycho ENOES, recherche diversification auprès d'un Chef ou Directeur du Personnel Paris ou banlieue OUEST. Ecrire à no 7898 COFAP, rue de Chabrol, Paris (10e), qui transmettra.

JEUNE FEMME 25 ANS TRILINGUE expérience Etats-Unis, Canada (dans Edition, mode) cherche poste responsabilités RELATIONS PUBLIQUES et CONTACTS CLIENTS dans secteur mode, design, publicité, agence de voyage. Ecrire Mlle de CAYEUX, , avenue de la Trémouille, 94100 SAINT-MAUR.

Jeune ingénieur E.N.S.T.A. et Génie maritime cherche poste assistant contractuel mathématiques ou physique dans faculté, I.U.T. ou école d'ingénieur Paris ou Sud-Est France. — JEAN RAUCOULES, 130, rue Vieille-du-Temple, 75003 PARIS.

Etudiante allemande (première année de licence d'allemand et de lettres modernes) cherche emploi octobre 1974 - mars 1975 comme assistante d'allemand à une française. — Répondre à Mlle Cécilia MANGEOT, D-6630 SAARLOUIS, TAFFINGSWEG 27.

JURISTE H., 31 ans. Docteur en droit. 3 a. enseignement sup. intérim. contentieux immob. ch. poste. Ecr. no 6.490, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOTESSE BILINGUE 24 ANS ESPAGNOL (parlé et écrit) PORTUGAIS (parlé)

CHERCHE

emploi bien rémunéré, dans entreprise tournée vers l'export. ou dans secteur public. Ecr. no 6.497 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ESSEC, 27 ans

1re expérience réussie cherche situation à Paris. Ecr. no 6.495 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Homme 32 ans, peintre en bât., 17 a. expér. [illegible] Ecr. no 558, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur galerie, excell. référ., avt sérieuses relations et peintres intéress., accepter. direct. bonne galerie rive droite. Ecrire no 6.496, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT. Tapissier-décorateur ch. emploi sur Paris (stand. sièges, pose moqu.). Tél. 583-02-08.

FONCT. Trésor belge 43 niv. lic. hist. médiév. Ql gaulois ch. pl. rég. Sedan, Reims, Paris, préfér. édit. presse libr. ou rech. archiv. généalogie. Libre 19-8. TRES ACTIF. — 16, rue de l'Eglise, B 6930 GRUPONT (Belgique).

Jeune Cadre E.S.C. ch. poste près Direct. produits dans entreprise dynamique. Ecrire no 280, à ZENITH PUBLICITE, 36, av. Hoche (8e), qui transm.

INSPECTEUR D'IMMEUBLE EXPERIMENTE

CHERCHE

emploi dans région parisienne ou province, dans entreprise privée de préférence. Ecr. no 6.498 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

représent. demande

30 ANS CELIBATAIRE quadrilingue, très bonne culture générale, excellente présentation. Cherche situation. REPRESENTANT TRES HAUTS [illegible] HAVAS CHARTRES No 90650.

enseignem.

Hilderstone English Language Centre-Kent School of English (dépendant de l'Etat). Séjour dans station balnéaire avec famille. Enseignement, activités sociales, excursions, logement et repas : £ 28 par semaine, tout compris. Prospectus sur demande. Ecrire à : The Principal, Hilderstone, Dep. SVC, Broadstairs, Kent. England (T. Thanet 61800).

L'immobilier

appartements vente

NEUILLY

66, boulevard Bineau

Immeuble neuf grand standing 2 et 3 pièces avec terrasses et jardins privatifs

Pour tous renseignements téléphoner 205-29-18 tous les jours de 11 h. à 19 h.

Paris

PALAIS-ROYAL. Dans imm. ancien, studio confort, cuisine, s. de bs, chauffage. T. 622-16-98.

ODEON. Très beau studio, 30 m², tout confort. Très bon placement. Samedi, 3, rue de l'Ancienne-Comédie, 14 à 17 h.

A VENDRE à PARIS, av. Rapp, gd appartem. (167 m²), de 7 p. Me CHATON, notaire à Troyes, 30, bd Victor-Hugo (43-06-10).

16e TROCADERO. Dans imm. d'angle, propriétaire vend 6 p., gd standing, 180 m². TRO. 06-88.

Quart. Belleville, 10, r. Denoyez-20e, part. vend appt 2 p., cuis. ensol., 2e étg., asc. E. Vis. ts les jours, 18-21 h., sauf sam. et dim.

Particulier vend appartement bd Arago, 4e étage occupé, 3 pces + cave, 85.000 F à débattre. Téléphone : 345-35-80.

15e CONVENTION, dans imm. entièr. rénové, 2 P. cuis., à moderniser. JOUBERT et ANDRE, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. 924-96-17, p. 26.

15e PRES CONVENTION dans imm. rénové, 2 P. cuis., entrée, w.-c., sur cour-jardin, ensoleillé. Joubert et André, 5, rue Alphonse-de-Neuville, PARIS-17e. Tél. 622-30-86, p. 26.

17e Mo ROME. Bel. imm. P. de T. av. asc. Lux. appts 3 P. grand conft. Vis. sur place, 22, rue Boursault, 14 h. à 18 h.

PASTEUR SOL. 39-10 Gd 4 P., cuis., dc., bs, balcons. Tél., 425.000. Vis. sam. 14 h. 30-17 h., 147, rue Vaugirard, 4e ét.

53, RUE CUSTINE

Pptaire vend dans fr. b. imm. **PIERRE DE TAILLE** **APPT 48 M²** 2 P., cuis., entr., w.-c., sal. bains. ENTIEREMENT REF. NEUF, chauff. central indiv. au gaz **129.000 F** Rez-de-chaussée + idéal plact. Poss. loc. 950 ms. Me voir samedi 15, dimanche 16, lundi 17 juin, 17-19 heures.

PORTE ITALIE 13e Mo. LUX. RESIDENCE. Vue panoramique, Gd balc. planté. L.v. + chbr., gd cft. Px 159.000. Park. poss. Réal. Fontainebleau, 29, r. A.-France, Kremlin-Bicêtre. Vr sam., 15-18 h. (LAM. 61-58).

QUAI DES CELESTINS

DS IMM. P. de T. RAVALE VUE SUR SEINE **4 PIECES**, entrée, living dble cuis., salle bains, 2 chambres, w.-c. + grand débarras, chff. cent. Moq. TEL. ENTIEREM. REFAIT NEUF **PRIX 375.000 F** Crédit possible Sur place, ce jour, 14 à 18 h : **10**, QUAI des CELESTINS ou 225-21-92

68, RUE LA FONTAINE Imm. p. de t. ravalé Beau 4 PCES. Tél. Soleil. VUE DEGAG. 370.000 F. Samedi de 10 h 30 à 12 h 30 - JAS. 51-84.

MUETTE - MOZART - 4, RUE MARIETTA-MARTIN **IMM.** P. de T. RAVALE. ASC. DESC. V.-O. CH. CENT. BELLE ENTREE, GD et PETIT SALON, S. à MANG., 3 chbres, bains, dche, w.-c., cuis. Office. 2 services. 2 caves. TELEPH. POSS. PROFESS. LIBERALE. 895.000 F. Me voir ce jour de 10 h à 12 h, ou 527-51-84.

58, FG MONTMARTRE

3 P. SPACIEUX, IMPECCABLE entrée, cuis., bs, wc, ch. cent. Voir samedi, 14-19 h.

JARDIN DES PLANTES

EXCEPTIONNEL Dans imm. ravalé, apparts gd standg. 3-4 P. 85 m2. Av. vue imprenable SUR JARDIN DES PLANTES. Direct. prop., vendr., samedi, lundi, 14/19 heures et dim. 10/13 h., 1, rue Linné.

CAULAINCOURT

Ds bel imm. P. de T., apparts gd standg. 4 P. Dir. par propr., Vdi, Ldi, 14/19 h., Sam. et Dim., 10-13 h., 113, rue Caulaincourt-18e.

Région parisienne

SEVRES, MAIRIE

IMMEUBLE ANCIEN **STUDIO** sur jardinet entièrement refait neuf, s. de bs, wc, coin cuis. équipé, penderie, moquette, 55.000 F. Excellent placement. Renseignem. et visites, 755-85-30.

ST-MANDE. Près Bois, métro, 112 m², tr. gd séjour, 2 chbres, confort. 473.000 F - 808-36-71.

Gare Asnières. P. vd tr. beau 4 p., 110 m², 290.000 F. 333-67-54.

FONTENAY-AUX-ROSES. Imm. récent, stdg, gd sél. av. terrasse+4 ch., 2 bs, 2 wc, impecc., 280.000 F - SEG. 36-17.

MONTMORENCY Près forêt, résidence 2 étages, bel appt, séjour double + 3 chbres, cuis., bains, box, 2 caves. 158.000 F, y compris 20.000 C.F. Avec 30.000 comptant. - 989-31-74.

SAINT-MANDE-TOURELLES (métro) 2e étage sur jardin, séjour + chbre, cuis., wc, dche, TEL., 98.000 F, avec 50.000 F. Samedi, de 11 h. à 17 h., 30, rue de la Prévoyance, VINCENNES - 808-88-96.

2 P. Cuisine équipée, bains, wc, ch. c., asc., S/lp. sam. 9/18 h. : 267, r. Gabriel-Péri, à COLOMBES - 527-92-63.

Province

COTE D'AZUR

SIX-FOURS-PLAGES Superbe APPT 95 m2 habitables. Etat neuf. Jolie vue dégag. mer. Site verdoyant. Pr. centre. Cuis. Liv. 35 m2. 3 ch. Bns. Gar. Cave. Ch. cent. Exceptionnel. 40.000 F compt., solde 110.000 F sur 20 ans. Agence MOLLARD, face église, 35 SIX-FOURS-PLAGES (Var). Tél. : (94) 74-25-33

appartements occupés

15e Dans immeuble rénové, appartements occupés, 1, 2, 3 pièces. Joubert et André, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. - Tél. 622-26-63, poste 26.

constructions neuves

POUR INVESTISSEURS

Dans petits imm. de standing STUDIOS et 2 PIECES REVENU GARANTI

Rens. sur place samedi 11-19 h. 32, RUE ARAGO LA VARENNE (94) S.O.G.E.I. — 331-65-61 +

R.E.R. - OUEST

A 15 MINUTES DE L'ETOILE STATION CHATOU - CROISSY

CHATOU-VILLE NOUVELLE

IMMEUBLE DE LUXE

DE 1 A 7 PIECES

Faible apport. Prêt sur 20 ans.

APRES PONT DE CHATOU à droite suivre pancartes : CHATOU - VILLE NOUVELLE et rue Maurice-de-Vlaminck.

Vis. ts les jrs, 10-12 h. et 14-18 h. (sf MARDI) même Week-End.

ELY 69-36

AUBERVILLIERS

34-38, RUE DE LA COMMUNE DE PARIS vue imprenable sur square 53 APPARTEMENTS du studio aux 5 Pièces. Petits locaux commerc. rez-de-chauss. Livraison automne 1974. PRIX FERMES T. C. C. **SEICAP** PROMOTEUR 113, bd Haussmann, Paris (8e). OPE. 73-45. Sur chantier, samedis, lundis, mercredis, 10 h. 30 à 17 h. 30.

12e 5, R. DUBRUNFAUT, Mo DUGOMMIER, 307-81-20, du STUD. au 2 P. Vis. tous les jours (sauf dim.), 11 h.-18 h. 30.

hôtels-partic.

Bourg-la-Reine, idéal pr famille artistes, vds mais. 300 m2, soit : 2 atel. 100 et 35 m2 + sal. 40 m2, 3 ch., 2 s. bns. Espace, lumière. Et. excellent. Jard. - DAN. 63-98, après 18 heures.

AV. VILLIERS (17e) HOTEL PARTICULIER CCIAL. 200 m2 utiles, toute propriété. R.E.T.I., 112, rue Paris, 94190 Villeneuve-Saint-Georges. Tél. : 925-00-39 / 00-48.

immeubles

REPUBLIQUE

Impt immeuble. Rapport : 10 %. Prix : 2.500.000 F. — 387-55-49.

locaux commerciaux

[illegible]

occasions

ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT ANTIQUITES toutes époques J.-P. FONTIX, 22, avenue NIEL, PARIS-17e. — Tél. : 924-27-55.

MAISON GORVITZ-FAVRE

recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

LIVRES [illegible]

autos-vente

[illegible]

ALFA-ROMEO

DUPLEIX [illegible] ALFA SUD ALFA COUPE 2000 ALFETTA ALFA COUPE 1,6 LITRE BERLINE 2000.

566-09-09

[illegible] rue Dupleix, PARIS (XVe).

[illegible]

INVALIDES

Propriétaire vend directement **400 M²** Bureaux et commerce [illegible] GRAND STANDING. ELY. 19-46.

locations non meublées

—*Offre*—

SUR LA COTE D'AZUR

près de la ville de CANNES

APPARTEMENT 4 PIÈCES

3e étage dans un bâtiment neuf de luxe « LA MIRANDOLE », au milieu d'un parc exotique, avec plus de 100 m2 de surface habitable, grande terrasse avec une vue merveilleuse (sur terrain non à bâtir) sur le cap d'ANTIBES, îles de LERINS.
2 salles de bains, cabinet de toilette, cuisine complètement aménagée avec une machine à laver la vaisselle, grande piscine chauffée avec terrasse solaire, place de tennis et plage privée.

A LOUER TOUT DE SUITE

à personne privée, à long terme.
Les personnes intéressées doivent s'adresser personnellement, par écrit ou par téléphone, du 15 juin au 19 juillet 1974 à

Frau Ursula STROHER, Marina Baie des Anges, F-06 Villeneuve-Loubet près NICE. Résidence Commodore I. 112, Téléphone 00 33 93 - 31-67-41.

NEUILLY

49, BD D'INKERMANN

Immeuble neuf, situation except. **LUXUEUX STUDIOS et APPARTS 2 à 5 PIECES**

Renseignements et visite sur place tous les jours

FONCIERE des CHPS-ELYSEES GESTION

Tél. : 359-92-41.

COTE BASQUE A louer longue durée 2 P. Résid. Club 3e âge - [illegible] + C. Tél. Paris : [illegible]

EGLISE DE BOULOGNE Dans bel immeuble, 4 pièces, 85 m², dépendances, ensoleillé. Tél. : 924-96-17, poste 39.

INVALIDES. Except. s/jdin [illegible] 3 chbres. Prix [illegible] « TAC » MED. 15-66.

Demande

CH. pr BANQUE SUISSE appt caract. 2 récept., [illegible] ch. serv. Gar. Tél. Px [illegible] ANJ. 91-25.

fonds de commerce

ST-DENIS Centre coquette boutique tous commerces Prix total 190.000 F - 052-51-24.

TRANSCONTINENTAL DIFFUSION, 24 Montera 5N - Madrid 14e (Espagne), tél. : 222-91-67, 221-93-60, poste 71. Guide international met à la disposition des acheteurs GRATUITEMENT le dossier des affaires ci-dessous :

— Station-service, agence Simca, mécanique, tôlerie, peinture, diesel, bourg sud Gien, 5.000 m² terrain. Prix 240.000 F.
— Café-tabac, restaurant, journaux, sur Nle Loiret, 140 couverts jour. Prix 620.000 F.
— Usine fabrication aspirateur et installation aspiration industrielle, Val-de-Loire, C.A. 5 millions. Prix 7 millions.
— 20 km. Orléans. Société vd ou loue terrains industriels : 8.300 m², 2.630 m² couverts. Prix 600.000 F. Tél. : 16-38-65-23-88.
— Restaurant typique réputé, Neuilly-sur-Seine, 25 m. en angle, terrasse. Prix 880.000 F.
— Radio-électro-ménager, électricité générale, 25 km. Paris, centre ville. Prix 320.000 F.
— Boulangerie-pâtisserie-confiserie, 2 points de vente, l'Haÿ-les-Roses, C.A. 1.000.000. Prix : en toute propriété, 1.700.000 F.
— Boulangerie-pâtisserie-vins, 18e angle rue, matériel moderne, cause retraite. Prix 250.000 F.
— Grand Bazar, Asnières, clientèle française et marocaine, C.A. important. Prix : 120.000 F.
— Auberge, station-service, vente achat voitures agence Citroën, cycles, bazar, alimentation générale, cours des Halles, fleurs, proximité Rambouillet. Aff. importante, en toute propr. Prix : 1.000.000 de francs.

bureaux

P. à P. Cède bail bureaux, standing, gds bds, 10 lig. tél., loyer modéré. - 508-01-23.

PARIS-8e HAUSSMANN A louer 1.000 m² : Bureaux+local ordinateur amén. HAMPTON AND SONS 225-50-35.

750 M²

LIBRE EN TTE PROPRIETE Imm. indépendant sur rue PARIS (18e) - Prix : 1.850.000 F ANJ. 29-12

pavillons

PUTEAUX-DEFENSE, aer. pav. Sél., s. à m., 2 ch., bs, w.-c., ch. cal, cuis., bx jard. aerém., gar. P. 215.000 av. 43.000. 757-15-85.

PROPRIETAIRE vend pavillon meulière 3, ss-sol total. Rez-ch. : entrée, cuis., livg dble, 1 ch., terrasse ; 1er ét. : 2 ch., s. bns, w.-c. Entrepôt 150 m² + chbre froide 40 m². L'ensemble sur 700 m2 terr. - Voir. s. place sam. 15 et dim. 16, 4 villa Bellevue, BONDY (93).

CHAMPIGNY PR. Résid. Sup. pav. récent, sél., sal., bel être, 2 bel., ch., pend., bs, w.-c., chff., cuis., gren., gd ss-sol, s. 600 m2 terr., tr. gdes dép. 280.000 F, avec 56.000. — TIC : 706-14-52.

PRES LYCEE **ENGHIEN**

Calme et résid. PLAIN-PIED. Sél. + 2 ch., bns, cuis., tout conft + 1 ch. à l'étage. Sous-[illegible]

[illegible]

LIMITE PALAISEAU [illegible]

châteaux

REGION OUEST

[illegible]

maisons de campagne

A 5 minutes COMPIEGNE Sur 20.000 m2, PPTE compr. gd sél., cuis., 3 ch., [illegible] ch. c. fuel. tél. PRIX [illegible] SYLVESTRE IMMOBILIER pl. l'Eglise, 60410 VERBERIE. Tél. : 440-92-57, sauf mercredi.

terrains

BOUGIVAL - Terrain except. arborisé, 2.850 m2, [illegible] Px 430.000 F. J.M.B. [illegible]

VALLEE CHEVREUSE [illegible] lots boisés et [illegible] 2.600 m² à 6.000 m² [illegible]

A VENDRE

BEAU TERRAIN 5.000 m2 constructibles près abbaye de Royaumont De particulier à particulier AGENCE [illegible] Tél. : [illegible]

fermettes

PR CLIENT TR. DIFFICILE fermette normande [illegible] et tuilettes, s. [illegible] une pelouse av[illegible] sél. rustique, c[illegible] forme chapelle, [illegible] s. bns complète [illegible] cave, dépend. [illegible] rivière à truites [illegible] Prix 175.000, av[illegible] AGENCE BA[illegible] CONCHES (Eure). [illegible]

Pr. du Loiret, [illegible] L. ent., 3 p., c[illegible] 3 ch., cave v[illegible] gr. cachet, s. [illegible] 375.000. AVIS, [illegible] Orléans. — T. [illegible]

FERMETTE de [illegible] calme, proche [illegible] 3.500 m² jdin, [illegible] 150 m² poss. + [illegible] parfait état, [illegible] avec facilit., G.[illegible] à NEMOURS.

domaines

Exceptionnel - [illegible] Ouest, magnifique [illegible] herbages [illegible] Manoir ferme, [illegible] Tél. : (32) [illegible]

Exceptionnel, 1 [illegible] Ouest. 35 ha f[illegible] 4 pièces. Impec[illegible] Tél. : (32) [illegible]

3 KM DE CAVAILLON

(Sortie directe a[illegible]) domaine agricole [illegible] d'un seul tenant [illegible] demeure bourgeo[illegible] style aixois av. [illegible] et parc sur le d[illegible] nombrx bâtim. [illegible] pr ouvriers agri[illegible] ploit. (hangars, [illegible] bergerie, écurie, [illegible] matériel agric. [illegible] atomiseur giro-b[illegible] etc), 25 ha plant[illegible] vignes, poiriers, [illegible] à l'arros. par 3 [illegible] mière prise, 40 h[illegible] rière de P. de [illegible] impôts parts ds [illegible] PRIX : 2.850.0[illegible] EDOUARD ET BERNARD [illegible] NOTAIRES, 65, place Philippe-[illegible] 84300 CAVAILLON, BOITE POSTALE [illegible]

chasse-pêche

ETANG A VENDRE [illegible]

propriétés

BORD DE SEINE Propriété style 9 p., 3 s. de bs, maison gardien, petit parc. Vis. dimanche 16, de 13 h. 30 à 19 h. 4 Berge de la Prairie, 78 - CROISSY ou H.B. : 720-44-44.

Pierrefitte Gare, 1.600 m², terr., 7-8 p., c., gd cft. AGENCE DE LA GARE, 6, Pl. Gén.-Leclerc, Pierrefitte. 243-88-46, 822-24-43.

VILLENNES Bord eau, av. ponton privé, agréable mais., sél. + 3 ch., tout conft, 1.500 m² jd. S/place samedi, dim., 11 h./18 h., Villa Barquerolles, Ile de Villennes. 567-22-88.

Rég. Les Andelys, sortie vill., résid. maison normande 3 pces, bs, wc, ch. c., tél., cuis., arr.-c., b. terr. aménagé, 135.000 avec 27.000. AVIS, 8, fg Cappeville, GISORS. T. (10-32) 405, m. dim.

BEAUGENCY Maison bourgeoise absolum. impecc., entr., C., sél., salon, bur., 4 ch., sal. bns, tout cft, gar. Jdin en terrasse, clos murs. Px justif., 75.000 F cpt + 250.000 en 15 ans. Ag. Paris, 24, r. Bannier, ORLEANS. T. 87-47-07.

NORMANDIE

130 KM PARIS, SITE EXCEPT. **MANOIR XVe**, gros caractère, tt impec., habit., aucuns frais, conft, mais. gard. au milieu de 2 ha bordé rivière. Etang. Px 950.000, larg. fac., AGENCE DU CENTRE (60) MOUY. T. 456-51-14.

S/JDIN CLOS 2.800 M²

70 km S.-E. Paris. Très belle fermette pierre appar., entièr. rénovée, entr., cuis., gd living, poutres, cheminée, 2 ch., magnif. grenier aménagé, dépendances attenantes. Px total exceptionnel 240.000 F, Crédit. Cab. GUIRAUD avenue Voltaire, NANGIS (77). Tél. 408-03-14 - Ouv. dimanche.

SOREL-MOUSSEL (28) Propriété de 1 ha, superbe vue, récept., 5 ch., maison d'amis, petits travaux à terminer.

EXCLUSIVITE

G. CHEBAT - 622-54-80 - 622-21-00

villas

1.180 m2, St-Maur/La Varenne, villa 8 pièces, tout confort + pavillon indépendant 3 pièces. Prix 520.000. - Tél. : 604-17-23.

SAINT-TROPEZ Domaine de Saint-Claude Lux. villa dans verdure. Liv. [illegible]

[illegible]

FERTE-ALAIS

[illegible]

villégiatures

Domaine LA NARCELLE [illegible]

[illegible]

CROISIERE FLUVIALE

[illegible]

A LOUER

[illegible] Maison avec jardin [illegible]

pensions

[illegible]

viagers

Vendez rapidement en viager. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. [illegible]

Voir la suite de notre immobilier en page 35

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

هكذا من الأصل

L'immobilier exclusivités

appartements vente

Paris

VI°, RASPAIL, N.-D.-des-CHPS, SEJ. DBLE + CH. GD CFT, ASC. SOL. CALME. ODE. 93-10. BONBONNIERE.

XV°-M° Lourmel, dans immble réc., tr. beau 2 P., 53 m² + loggia, tt cft, cave, park., tél. Très calme. - Tél. : 531-98-32.

ALESIA Imm. P. de T. 3 P. tt cft, CHEMINEE. Moquette. 247.000 F. - 331-77-79.

BON 13° Original Duplex, bains, cuis. 40 m², tout aménagé. Rare. Prix 165.000 F. - Tél. 734-98-87.

VAL-DE-GRACE/MOUFFE P. à P., ravissa. petit 3 P., tt cft, 5° ss asc., calme, soleil, jard., cheminee. 195.000. Tél. 336-39-03.

GDE TERRASSE, ASC. Près Contrescarpe, ODE. 42-70, GD SEJ., 3 CH. + pos. gd stud. VUE TOUT PARIS.

VAL-DE-GRACE Imm. P. de T., 3 P., A RENOV. 215.000 F. Téléphone : 331-77-79.

ROLAND-GARROS.- Gd standing Appt de 5 P., 160 m² + ch. récept. serv. pl. soleil, calme, s/bois. Success. Prix à débattre. - 577-29-29.

AV. MARCEAU 7 pièces gd standing 5.250 F le M2, CUIS., 2 BAINS, 3 W.-C., Chbre service, 260 M2. Poss. PROFES. LIBER. 285-46-46

19° STUDIOS tout confort ds bel immeuble rénové. A partir de 60.000 F. Me vr s/pl. de 10 à 19 h, vendredi : 61, rue de ROMAINVILLE

R. Mademoiselle, imm. p. de t., 3 P., entr., cuis., wc. 180.000 F. Téléphone : 874-68-66.

M° LEDRU-ROLLIN. Tr. beau duplex, tt cft, ét. nf, 70 m² env., 5° étage. 172.000 F. - 628-79-40.

MUETTE pr. HENRI-MARTIN 180 m2, très belle récept., 2 bains, 3 chbres, serv. Cpt ou 1/2 viager. - MOL. 27-65.

Région parisienne

SCEAUX CENTRE - PRES PARC - M° - Cçts PART à PART. Très beau 3 P., 92 m². Prix 195.000 F. Vis. ts les JOURS, de 13 à 19 h : 112, rue HOUDAN (2° ét). - 350-02-63.

SCEAUX. M°. 85 m², 4 Pces + balc. s/jard., calme. 250.000 F. T. : 350-72-29, ap. 18 h., av. 9 h.

IVRY. Imm. réc., 90 m², 3 ch., tt cft, 178.000 F. T. : 874-68-66.

Part. vd F5, 2° ét., tout confт, 100 m², Vélizy, près école, commerces, etc. Tél. : 946-48-40.

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS (Près). P. à P., 10 min. gare, agréab. vrai 5 P. dont 1 bureau, bien isolé, cuis. équipée, dans propr. 4 ha. gds arbres. Tr. bien pour jeux enfants, accès facile par train Austerlitz, St-Michel, Orsay et deux autoroutes. 135.000 F + C.F. 235 F mens. Téléphone : 904-33-87.

LA VARENNE (94) Neuf Vente directe - Livré de suite Splendide 3 P., 89 m², hall 8 m², séj. 32 m², 2 ch. 13m², cuis. 9 m², 20 m² de balcon, plein soleil. Gd luxe. 350.000 F. - 283-75-00.

Chatou, 3 min. R.E.R., gd appt ds mais. av. jard., liv., 4 ch., 2 S. de B., tout cft, caves, gar., tél. — Téléphone : 966-24-63.

hôtels-partic.

XVI° ETOILE - 5 niveaux, asc.-desc., monte-charge, somptueux. Conv. à Ambassade, Avocats de groupe et Médecine de groupe. EXCLUSIVITE G. CHEBAT - 622-54-80/622-21-00.

locations meublées

Offre

VILLIERS 3 pièces, entrée, cuis., salle d'eau, wc. 1.200 F mensuel. - 874-03-97.

locaux commerciaux

900 m² entrepôts à louer bail 3, 6, 9. Droit au bail 200 mètres du périphérique PORTE DE SAINT-OUEN. PROGESCO : 522-24-83.

14° A LOUER LOCAL 120 m2 en duplex avec terrasse. Actuell. cabinet architecte. Poss. photograp.-dessinat. Tél. 2.500 F mens. + 10 % ch. Tél. 734-98-87.

locations non meublées

Offre

5°, P à P., 15, rue Berthollet, studio, entr., cuis. équipée, S. de B., wc, chauff. centr., 730 F charges compr. S/pl., ce jour.

Versailles - « Grand Siècle », loc. direct. C.F.I. : 950-84-01, 3, 4 P., av. park., s.-sol et tél.

St-Cloud, proxim. gare Val-d'Or, calme, living double, immeuble grand standing, grande loggia, vue panoramique, garage. Téléphone : 967-3-818.

Demande

Couple, 1 enfant, ch. 2 P., tél., Paris, prox. M° Pont de Sèvres à République, pour le 15 septembre. Tél. : 987-78-07, le soir.

terrains

90 km. Paris, 15 km. d'Evreux, terrain à bâtir, résident., toute viabilité, 1 hectare, à débattre. Téléphone : 969-16-25.

CROISSY-SUR-SEINE CALME BEAU TERRAIN 847 m2 Tle viabil. Prix T.T.C. 210.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

viagers

Vendez rapidement en viager, Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Tél. : 355-61-58. Rente indexée. Expertise et grande discrétion.

constructions neuves

SCEAUX. Gd standing, gare de Robinson, livr. déc. 74, STUD., 3-5-6 P., terras. SUD. Tous les jours, 14-18 h., sauf dimanche. 140, RUE HOUDAN. - 520-45-45.

VANVES (92)

A 2 pas de la porte de Brancion A 8' de Montparnasse

LA RESIDENCE 41, RUE JEAN-BLEUZEN

Petit imm. neuf, 7° ét. 16 appts. Cuis., s. bains équipées, chauff. électrique intégré individuel.

VTE DIR. PAR PROMOTEUR 3 p., 74 m²; 2 p., 68 m²; studio, 48 m². Livrables immédiatement.

Sur place tous les jours, samedi et dim., 13 - 19 h (sauf mardi). Tél. 736-33-21 et 359-69-28.

INVESTISSEURS

15° ARRDT - STUDIOS TEL. 924-75-16 ou sur place 62-64, RUE DE JAVEL

IMMOBILIER en SUISSE En toute propriété. Possibilité offerte exceptionnellement à tous investisseurs même non helvétiques. Ecr. n° 301, MURATET, 15, r. Taitbout, Paris-9°, qui tr.

villas

OZOIR-LA-FERRIERE 23 KILOMETRES EST

Domaine « Brèche aux Loups », VILLA DE STYLE, 170 M2, habit., sél. av. duplex, 5 chbres, cuis., bns, intér. rustique, état EXCEPT., jard. 600 m², Av. cpt 150.000 F. Prix 350.000 F. Voir samedi, dimanche, 11, r. Corot, ou téléphoner au : 324-17-63.

PROVENCE SUD - LUBERON 30 km. AIX, belle villa provenç., tout confort, vue panor., 120 m², P. P. + gd garage, tr. beau jardin de 1.800 m², Prix : 400.000 F. AUTRE, PERTUIS : 20 km. AIX. 260.000 F. Agence CATIER. 84360 Lauris. T. : 46.

villégiatures

COTE D'AZUR

Saint-Cyr-sur-Mer - Les Lecques (Var). 2° embranchement plage, résidence de vacances : PUNTA MARINA. Locat. à la sem. ou au mois de STUDIOS et T2 NEUFS 4 ou 6 personnes, entièrement meublés, cuisine et s. de bains équipées, vaste loggia. S/place, ts les jrs, sam. et dim. compr.

BOURRISSON Sce Marina, LES TERRASSES, 25, AVENUE MIREILLE, 13009 MARSEILLE TEL. : (91) 41-24-34

pavillons

Pav. 5 P., pr. Rosny, calme, agr., gd s.-sol, potag., jard., tél., 1.174 m² terrain. Prix 360.000 F. Téléphone : 858-79-67.

PLESSIS-ROBINSON. Part. vd pav nf. gd stdg. 250 m² habit. + ch. serv., 600 m² terr. Pr vis., 86, rue Malabry. T. : 350-41-33.

ANTONY

PLUS QUE 3 VILLAS NEUVES

Livrables mai 1975 165 m² surface utile. Prix 422.180 F Chauffage électrique intégré Cheminée dans salon Jardin - Garage - Parking Tél. 350-33-31, ou sur place : 146 bis, av. François-Molé Samedi, lundi de 14 h à 18 h 30.

FONTENAY-AUX-ROSES Pr. M° Résident. Entrée, 3 p., cuis., wc + 2 chb. enfants, sous-sol total, gar., chff. cent., jard. Px 160.000 facilités. - 589-24-34, même dim.

maisons de campagne

90 KM. PARIS - OUEST FERMETTE 4/5 P., cft, poutr., chemin., terrain, parfait état : 130 000, poss. créd. Cab. Delachey, Chartres. T. (37) 21-22-38.

propriétés

Pr. Cergy-Pontoise. Partic. vd gde propr., bon état, 12 P. + 2 cuis., 1 S. de B., 2 cab. toil., chff. cal maz., tr. b. parc boisé 3.200 m², dépendances, garage. Téléphone : 466-71-93, le soir.

Près Houdan, endroit calme : très jolie résidence sur grand s.-sol, hall, liv. 28 m², 2 terras., gde cuis. amén., 3 chbres, bns, coul., wc, gd cft, jard 1.300 m² clos de hauts thuyas, nombreux beaux arbres. Le tout impecc. Prix 295.000 F. Mme MARTIN, TEL : 487-28-62 et 484-07-38.

Part. à Part., 30 km. Sud Paris, rare, propriété, gd stdg, 7 P. princ., intér. raffiné, tout confт, plus maison de gardien, parc, rivière. Prix justifié. Téléphone : 490-04-57.

78 km. PARIS-OUEST (autor.), sup. propriété caract., poutres, chem., 6/7 P., cft, parf. état, terr. 2.800 m². 270.000 F. possible crédit. - Cabinet DELUCHEY, CHARTRES. Tél. - (37) 21-22-38.

POUR RETRAITE

Maison plain-pied impeccable 4 p., s. bains, wc, chauff. cent. Terrain 1.010 m², Prix 160.000 F, av. 40.000 F. Cab. LA FALAISE, 76220 NEUFMARCHE Tél. 16 (35) 90-91-11 et demander le 65 à NEUFMARCHE.

LA VIE DE L'INDUSTRIE

EN SEINE-SAINT-DENIS

Avec les chasseurs de fumées

EN Seine-Saint-Denis, la brigade de contrôle technique, plus communément appelée brigade anti-nuisances (1), constate quotidiennement, depuis le mois d'octobre 1973, que les moteurs des véhicules ne sont pas bien réglés ; 78 % des voitures particulières qu'elle surveille émettent trop de monoxyde de carbone et trop d'hydrocarbures non brûlés.

C'est d'une police surtout préventive que sont chargés les six hommes composant la brigade : un brigadier, trois gardiens et deux motards pour intercepter les camions. Aujourd'hui à Montreuil, demain aux Lilas, ils disposent sur la voie publique leurs deux instruments de mesure, l'opacimètre et l'analyseur de gaz.

Premiers clients, mais clients volontaires, les automobilistes. Ils ont appris par voie de presse le lieu et les heures de passage de la brigade. Ils font la queue pour faire vérifier les gaz de leur moteur. Un enregistreur est glissé dans le tuyau d'échappement et les appareils chiffrent la teneur en monoxyde et en dioxyde de carbone. Un taux maximum de 4,5 % est autorisé. En sept mois, la brigade a vérifié 1 852 véhicules de tourisme : 407 étaient bien réglés (teneur de moins de 3 %), 447 étaient considérés comme passables (entre 3 et 4,5 %) et 998 polluaient l'atmosphère (plus de 4,5 %).

Les conducteurs qui se présentent à la brigade ne semblent pas particulièrement soucieux de protection de l'environnement. On trouve l'utilitariste : *« Mon garage ne règle jamais la combustion »* ; le curieux : *« Ça fait tellement longtemps que j'en entends parler ! »* ; ou le maniaque : *« J'aime avoir une voiture en parfait état. »*

Deux fois par mois, les policiers visitent les entreprises qui ont demandé la vérification de leurs camions. Cependant, la répression est de règle pour les poids lourds. Les motards rabattent vers les appareils de mesure ceux qui émettent la fumée la plus apparente. Un tuyau branché sur le pot d'échappement amène les gaz à l'opacimètre. Cet appareil est gradué jusqu'à 100 ; les voitures particulières ne doivent pas dépasser 40 ; les autocars 45 et les poids lourds de plus de 19 tonnes 60.

Un camion stoppe. L'aiguille de l'opacimètre monte jusqu'à 75. Le brigadier rédige un procès-verbal et une note invitant le propriétaire du véhicule à effectuer les réglages nécessaires. Le camion devra être présenté dans un délai de quarante-cinq jours à l'ingénieur en chef du service des mines compétent.

Une autre camionnette est interceptée par les motards qui ont jugé suspectes ses émissions de fumée. Elle ne pourra même pas être contrôlée car sa carrosserie a tellement été bricolée que son tuyau d'échappement est inaccessible... Sur 1 076 poids lourds examinés depuis le mois d'octobre dernier, 216 se sont trouvés en infraction au regard de la législation sur les fumées.

La brigade anti-nuisances participe théoriquement à la recherche et à l'enlèvement des voitures-épaves, mais elle n'en a guère le temps. Par ailleurs, le secrétariat d'Etat à l'environnement a prévu d'équiper cinquante-sept brigades de sonomètres pour traquer les « deux-roues » bruyants (*le Monde* du 14-15 avril 1974). En l'état actuel de la technique ces appareils ne semblent pas très efficaces, car ils ne fonctionnent de façon optimale qu'environnés de silence. En attendant des ustensiles plus perfectionnés, les brigades se contenteront de surveiller les gaz d'échappement.

ALAIN FAUJAS.

(1) Il existe trente-sept brigades de contrôle technique dont quatre à Paris.

L'automobile dans la ville

IL est de bon ton aujourd'hui pour certains de villipender l'automobile, symbole de la société de consommation. Une telle condamnation, sans nuances, est injuste. L'automobile est un instrument très utile et pour les provinciaux indispensable. Ce qu'il faut regretter, c'est la façon dont on a permis qu'elle pénètre dans la ville. On commence aujourd'hui seulement à reconnaître :

1°) Que ce n'est pas à la ville de s'adapter à l'automobile mais à l'automobile de s'adapter à la ville.

2°) Que les transports en commun, s'ils sont entretenus, modernisés et étendus, peuvent répondre à la plupart des besoins des citadins.

Ces deux constatations si elles sont officiellement prises en compte permettront, par exemple, d'éviter les malentendus révélateurs qu'ont provoqués à Paris et même à New-York — cette cité de l'automobile — les projets de voies express urbaines.

L'USAGE des automoibles particulières dans les villes doit être reconsidéré. Telle est l'une des conclusions auxquelles est arrivée la commission d'aménagement du territoire du Conseil économique et social. Ces sages, que l'on a consultés sur le problème des transports et de l'environnement pour la préparation du VII[e] Plan, ont émis un avis qui rejoint celui de tous les véritables défenseurs de la ville.

Après avoir souligné l'insuffisance des actions de sauvegarde de l'environnement menées au cours des trois dernières années, ils ont souhaité que parmi les objectifs prioritaires de demain on place la lutte contre les nuisances des transports terrestres.



(Dessin de Pessin.)

Les conseillers voudraient que le bruit des véhicules, mesuré en bordure des voies de circulation, soit limité à 50 ou 60 décibels. Nous sommes loin du compte puisque la réglementation actuelle autorise 80 décibels. La commission estime qu'il faudra dix ans, compte tenu de la cadence de renouvellement des véhicules, pour abaisser leur tapage de 10 décibels.

Au chapitre de la pollution de l'air la situation n'est guère plus encourageante. Etant donné que la circulation automobile va augmenter de 55 % d'ici à 1985 les conseillers estiment que les émissions de gaz devraient diminuer d'autant pour que la situation ne s'aggrave pas. Là encore il est douteux que l'on y parvienne. La conclusion s'est imposée d'elle-même : c'est le véhicule privé roulant à l'intérieur de nos cités que, bon gré, mal gré, il faut remettre en question.

L'amélioration de l'environnement urbain passe donc par la substitution des transports collectifs au transport privé. Les citadins accepteront-ils ce transfert ? Oui, pensent les conseillers, si l'on augmente le confort et la rapidité du métro et des autobus. On bute alors sur le problème de l'encombrement. Quoi qu'on fasse, on continuera à voyager debout dans les transports en commun si le flux de ceux qui travaillent au centre se mêle aux mêmes heures au flux de ceux qui se rendent en banlieue. Situation similaire lors des départs en week-end.

Il faudrait donc, d'abord, rapprocher les travailleurs de leur emploi. La commission lance une idée originale mais difficile à concrétiser : créer une bourse d'échange habitat-emploi. Elle demande aussi, à l'instar de certains pays étrangers, l'institution d'un système d'horaires à la carte. Les entreprises échelonneraient leurs heures d'ouverture et de fermeture. De même, pour les congés hebdomadaires : elles fermeraient tantôt une journée, tantôt trois jours, selon la semaine.

On voit que le souci d'un meilleur environnement peut mener fort loin. De proche en proche et avec une logique quasi implacable, il aboutit à une remise en cause de tout un mode de vie. S'ils veulent vraiment prendre en compte cette fameuse qualité de la vie, nos planificateurs vont être obligés de mettre de l'imagination dans leurs ordinateurs.

MARC AMBROISE-RENDU.

POINT DE VUE

Les autobus sont en retard

Par NICOLAS PICCINEDU-SECONDI (*)

A un moment où l'on ne cesse de promettre des améliorations des transports en commun dans les villes, il n'est peut-être pas inutile de se pencher sur l'importance et la nature de l'effort à entreprendre. On constate, en effet, qu'en France le retard des systèmes de transport en milieu urbain est considérable et que ce retard n'a cessé de s'accroître ces dernières années.

Compte tenu de la mauvaise qualité du service des transports collectifs, la plus grande partie des déplacements dans les villes françaises de province se font en véhicules individuels ; de ce fait, les conditions de circulation sont pendant certaines heures à la limite même de la paralysie (la vitesse moyenne dans le centre des villes a diminué de 20 % en dix ans). Cela a provoqué une baisse très nette de la demande totale de déplacements et a freiné d'autant le développement et l'activité socio-économique des grandes villes françaises. Pour les transports en commun seuls on a constaté une diminution de la fréquentation entre 1964 et 1971 de 10 à 25 % selon les villes.

La cause est bien sûr imputable au retard considérable pris par les investissements pour les transports collectifs urbains. Au cours de ces dix dernières années, les investissements totaux par voyageur transporté étaient presque trois fois plus élevés en Allemagne qu'en France (1).

C'est ainsi que le montant total de l'aide de l'Etat fédéral allemand pour les investissements de transport en milieu urbain atteint actuellement près de 4 milliards de francs par an. Cela correspond à 60 % du financement total, le reste étant obtenu par une participation de 30 % des régions et de 10 % des collectivités locales. Au total, plus de 7 milliards de francs seront dépensés en Allemagne chaque année pour les investissements de transport (voirie et transports collectifs).

En France, le total des investissements de transport en milieu urbain s'est élevé à environ 95 F par habitant et par an au cours du V[e] Plan, à 145 F par habitant et par an au cours du VI[e] Plan, et il est proposé de porter ce chiffre à 240 F par habitant et par an pour le VII[e] Plan. Ce dernier chiffre correspondrait à environ 1 % du P.N.B.

Ainsi, en France, si globalement on en arrive maintenant à des montants globaux d'investissements annuels comparables à ceux de l'Allemagne, il convient de faire quelques remarques :

— Compte tenu du retard actuel des transports urbains, est-ce que le montant estimatif des investissements prévus au VII[e] Plan sera suffisant ?

— Ce n'est pas 10 % du montant total des investissements de transport que les collectivités locales devront fournir, mais de 40 à 60 %.

— Enfin, étant donnés les développements prévisibles des structures urbaines, est-ce que cet effort prévu au VII[e] Plan et poursuivi au VIII[e] sera suffisant et effectivement mené à bien ?

En 1985, pour 85 % la population (c'est-à-dire près de cinquante millions de personnes) sera urbaine. La tendance à l'extension des grandes agglomérations va se confirmer et entraîner un accroissement considérable des besoins de déplacements (qui doubleront d'ici à 1985) ; or la part des déplacements en transports en commun augmente rapidement avec la taille des villes.

Dans une analyse récente réalisée par un cabinet d'études (2), les diverses composantes de l'économie des transports urbains sont étudiées en détail; nous nous contenterons de citer quelques coûts sociaux des déplacements individuels en milieu urbain.

— *Coût de congestion* (perte subie par l'ensemble des automobilistes) : il est de 1 F par kilomètre parcouru en auto lors de la saturation de la voirie, il est de vingt-cinq à trente fois inférieur par passager-kilomètre des bus ;

— *Pollution atmosphérique* (effets sur les personnes, les végétaux, les matériaux, les bâtiments) : ces effets ont été évalués à plus de 7 milliards de francs aux U.S.A. en 1968. Pour supprimer cette pollution, il faudrait augmenter de 90 à 100 % le prix du passager-kilomètre en auto :

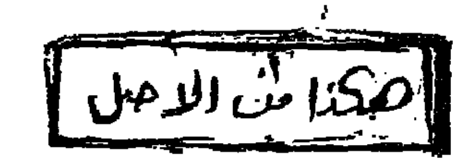
— *Les accidents* : le coût pour la collectivité des accidents de la circulation dans les agglomérations de plus de cinq mille habitants a pu être évalué en France à 7 milliards de francs (1 % du revenu national en 1971), soit 0,06 F par usager-kilomètre.

Tout cela montre l'importance et l'intérêt de l'effort qui doit être consenti pour promouvoir les transports collectifs en milieu urbain ; la démonstration de la rentabilité en est faite. Mais il est clair que cet indicateur est bien insuffisant, que les résultats mêmes qu'il donne sont sous-évalués par rapport à la réalité des gains potentiels. Il y a bien longtemps que, à l'instar de l'Allemagne, la France aurait dû, même sans calculs de rentabilité préalables, procéder à de larges investissements de transports collectifs en milieu urbain.

(*) Ingénieur économiste des transports.

(1) Source : rapport Waldman, Union allemande des transports publics (*Feschäftsberichts* 1971).

(2) *Les Transports collectifs en milieu urbain*. Cabinet Godard, éditions Ociss.



Les New-Yorkais ont aussi leur voie express

LES *New-Yorkais ont eux aussi* leur voie express. Quoique l'enjeu urbanistique et esthétique semble moindre qu'à Paris, ce projet attire l'attention générale et se heurte à l'opposition résolue d'une grande partie de la population.

La stricte logique du développement routier exige, nul ne le nie, que la voie soit construite. Elle ne constituerait pas, comme notre voie rive gauche, une intolérable mutilation de la ville. Elle ne présenterait pas, comme le périphérique de Londres (1), d'insurmontables difficultés pratiques. Ce qui fait défaut soudain, c'est la soumission à l'automobile et à ses exigences.

Le long de la rive ouest de l'île de Manhattan, entre le pont George Washington qui la relie, au nord, au New-Jersey et au réseau d'autoroutes *joignant les principales villes du* continent (2), et la Battery à l'extrémité sud, passe une voie express délabrée, sans doute la plus ancienne au monde (son premier tronçon fut terminé en 1937).

Occupant la berge au nord, elle est interrompue au sud pour permettre l'accès aux quais et aux jetées du port de New-York. La chaussée est usée, disloquée par le gel, sinueuse, étroite ; les accès ne sont adaptés ni aux dimensions ni à la vitesse des véhicules d'aujourd'hui, la chaussée s'est effondrée sur plus de 20 mètres sous le poids d'un camion, pendant des travaux de rénovation en décembre dernier, ce qui a provoqué sa fermeture partielle. Enfin et surtout, la capacité de la voie est très en deçà des besoins actuels. Aussi les autorités de la ville et de l'Etat de New-York ont-elles songé à la reconstruire.

Or il existe un fonds routier fédéral, qu'alimente une taxe sur l'essence, consacré à la construction et à l'amélioration de l'Interstate Highway System (des autoroutes inter-Etats). Ce fonds est pratiquement inépuisable, et il suffit aux autorités régionales de présenter un projet susceptible d'être intégré à ce réseau pour obtenir le financement d'une étude préliminaire et, éventuellement, de la construction elle-même, à raison de 90 % tirés du fonds et 10 % fournis par la localité.

Des auditions publiques

En avril 1972 a été créé à New-York le West Side Highway Project (W.S.H.P.), organisme public chargé d'étudier la construction d'une voie express conforme aux normes modernes.

Tout projet de ce genre est soumis depuis quelques années aux Etats-Unis à une très stricte réglementation.

D'une part l'organisme responsable *du projet doit soumettre aux autorités* et au public une étude exhaustive, l'*Environmental Impact Statement*, démontrant que l'ouvrage projeté est socialement et économiquement justifié, qu'il n'aggravera ni la pollution ni le bruit, qu'il n'endommagera pas les espaces verts existants. D'autre part, les habitants des quartiers affectés doivent être pleinement associés aux études préliminaires et entendus avant la décision finale, notamment au cours d'auditions publiques, les « publics hearings » (3).

Les conseils des trois principaux quartiers (4) que la voie traverse ont donc décidé de se donner les moyens d'intervenir. Ils ont créé un comité, le COMBO, chargé d'analyser les différentes versions du projet et l'impact qu'elles auraient sur les quartiers et sur la ville, d'informer le public sérieusement, de contraindre les autorités à respecter rigoureusement la réglementation, et enfin d'exercer la plus grande pression possible pour que la solution retenue soit conforme aux vœux de la population.

Le comité a obtenu une première allocation de 100 000 dollars de la municipalité de Manhattan et s'est assuré le concours d'un bureau d'architectes et d'urbanistes, Beyer Blinder & Belle, qui lui fournit une assistance tant juridique que technique.

Les autorités n'entendent pas lésiner. Les dimensions du projet justifient les grands moyens comme elles imposent une démarche politiquement irréprochable. Cinq projets ont été retenus, après de longues consultations, et sont présentés dans l'*Environmental Impact Statement* qui vient de paraître.

C'est un impressionnant volume de plus de trois cents pages grand format, qu'on peut acquérir au prix de 230 F environ ou bien consulter en divers endroits. Le projet le plus ambitieux coûterait près d'un milliard et demi de dollars, les travaux s'étendent sur plus de dix ans : au kilomètre ce serait l'autoroute la plus chère du monde. On immergera de vastes portion de la voie s'il le faut, on est prêt à créer un terre-plein le long de la rive actuelle en comblant le fleuve en partie, on songe à rénover toute la bordure occidentale de l'île de façon à accroître les espaces verts, à redonner vie aux quais et aux jetées actuellement à demi abandonnés et isolés des parties vivantes de la ville par la zone délabrée et peu sûre que traverse l'actuelle voie express. Bref, on fera ce qu'il faut pour rendre acceptable l'idée de départ.

Que font le COMBO et ses experts ? Ils remettent en question les prévisions du W.S.H.P. concernant l'évolution démographique, économique, urbanistique de la région new-yorkaise, les déplacements d'hommes et de marchandises, les rôles respectifs des différents modes de transport. Le COMBO oblige le W.S.H.P. à envisager les conséquences du nouveau programme anti-pollution qui entre progressivement en application et qui, *loin d'être compatible avec* une augmentation de la circulation, pourrait bien lui imposer de sensibles restrictions. Il exige autre chose qu'une allusion polie aux transports en commun : il obtient des hauts responsables de la ville des garanties, des engagements précis quant à la procédure de décision. Il examine de près l'ensemble des études en cours, intervenant sans cesse pour obtenir des précisions, préparant les choix à venir ; fait retarder les « public hearings », de façon à permettre l'étude sérieuse des documents et l'information du public.

L'*Environmental Impact Statement*, et le rapport technique, encore plus volumineux, qu'a publiés le W.S.H.P., sont d'étranges documents : on y trouve un merveilleux déploiement de considérations générales, auxquelles nulle discipline n'est étrangère : ce n'est pas là, semble-t-il, le travail de froids techniciens, d'étroits spécialistes. D'autre part, aucun détail technique, aucun tableau comparatif des divers systèmes de ventilation ou des diverses essences qui boiseront les nouveaux parcs, aucun plan d'architecte, ne manque (n'oublions pas qu'il s'agit de cinq projets entièrement distincts, sans compter les variantes !). Il y a même de-ci de-là quelques paragraphes intitulés « Méthodologie ».

Sortir du cadre naturel

Quoi qu'il en soit, le professeur Dan Brand, de Harvard, spécialiste numéro un de la prospective des transports, consulté par Beyer Blinder & Belle, a pu montrer que les études du W.S.H.P. ne tenaient pas compte de l'effet rétroactif que la nouvelle voie exercerait sur les habitudes de la population en matière de déplacements. Encore ne s'agit-il là que de l'erreur la plus grossière que Beyer Blinder & Belle aient relevée dans les rapports, qui semblent en regorger.

Mais le COMBO ne se bat pas seulement sur le plan technique : il fait éclater le cadre « naturel » du débat en posant avec le plus grand sérieux les questions suivantes : pourquoi construire une nouvelle voie express ? Pourquoi ne pas se contenter de remettre l'ancienne en état ? Pourquoi ne pas consacrer une partie des fonds alloués à améliorer les transports en commun ? (5). Et si on démolissait, au contraire, l'ancienne voie pour créer à sa place de nouveaux parcs, de nouveaux espaces libres d'automobiles (plutôt que d'obliger les gens à aller les chercher au diable, en voiture naturellement) ? Et si on interdisait les voitures à Manhattan ?

Les « publics hearings » ont été repoussés à juin et septembre 1974. Beyer Blinder & Belle, dont le contrat avec le COMBO expirait fin 1973, ont été réengagés par l'Etat de New-York, mais ils ont choisi de se faire, en cette capacité, les avocats résolus du COMBO et de la collectivité (ce qui leur vaut du reste, des menaces de poursuites pour rupture de contrat). Ils préparent, pour juin, une critique détaillée des rapports existants, et pour septembre un éventail de solutions radicalement différentes. Le W.S.H.P. formulera ensuite une proposition définitive. Enfin, c'est le Board of Estimate (6) qui prendra la décision.

Quels sont les intérêts en jeu ? L'aspect immobilier semble peu important, puisqu'il s'agit de reconstruire une voie existante, quitte à créer une surface complémentaire. Le « lobby » du bâtiment, syndicats inclus, et celui des transports routiers, en particulier l'American Trucking Association, manquent rarement de faire pression en faveur de tout projet d'extension du réseau routier, notamment à coups de campagnes publicitaires et de contributions électorales.

Mais, dans le climat actuel, la marge de manœuvre de tels groupes est étroite, et ce n'est sans doute pas un hasard si le nouveau maire de New-York, M. Beame, et le nouveau gouverneur de l'Etat de New-York, M. Wilson, se cantonnent dans un silence prudent, quoiqu'ils feraient bon accueil à l'énorme subvention fédérale qui viendrait fortifier à point nommé la mégapole en crise. Le président du « borough » de Manhattan, ainsi que de nombreux élus, s'oppose maintenant au projet. Même le conservateur A.I.A. (American Institute of Architects) lui est défavorable. Bref, jusqu'à preuve du contraire, les parties en présence sont l'administration, d'une part, et l'opinion publique, le COMBO en tête, de l'autre... ou encore la bureaucratie et la collectivité.

L'issue ? Un haut responsable du W.S.H.P. explique en privé que s'il pousse tant au projet le plus coûteux, c'est pour qu'on puisse obtenir, tous devis faits, le transfert des fonds fédéraux correspondants aux transports en commun ! J'interroge un urbaniste, diplômé de Harvard, New-Yorkais de toujours, militant anti-automobile, qui a travaillé pour Beyer Blinder & Belle. Selon lui, le projet ne passera pas : l'opinion lui est trop résolument hostile, et elle est bien armée. Sans doute l'interdiction totale des voitures à Manhattan n'est-elle pas pour demain. Mais l'âge des concessions est révolu. L'espoir a changé de camp. New-York est, peut-être, en passe de gagner la guerre contre l'automobile. Un exemple à méditer.

DANIEL ANDLER,

assistant à l'Université de Paris-VII.

(1) L'importance des expropriations qu'aurait exigées ce projet a finalement amené le gouvernement travailliste à le condamner.

(2) L' « Interstate Highway System ».

(3) Toute décision importante concernant la ville ou la région, à New-York comme à San Francisco et dans bien d'autres villes, est précédé d'auditions publiques (« public hearings »), au cours desquelles les habitants, sans aucune restriction, peuvent être entendus par les autorités responsables.

(4) Ces conseils (« Community Boards ») sont des organismes officiels composés de citoyens participant de près à la vie publique du quartier et choisis à ce titre par le président de la commune (« borough ») de Manhattan, qui est lui-même élu.

(5) Les Chambres (fédérales) viennent justement de voter une mesure permettant en certaines circonstances d'affecter une fraction du Fonds routier fédéral à l'étude des transports en commun. Si modeste qu'en soit le début, il s'agit là d'une révision fondamentale des priorités à l'échelon national.

(6) Conseil restreint, composé d'élus, où prédominent le maire (quatre voix) et les présidents des cinq « boroughs » de New-York (deux voix chacun).



LE PLAN D'AUSTÉRITÉ

Précisions et illustrations

Le plan de « refroidissement de l'inflation » suscite des réactions plutôt modérées. Cet accueil s'explique, semble-t-il, par le soulagement : beaucoup de Français craignaient — comme producteurs ou comme consommateurs — d'être plus sévèrement mis à contribution. Le projet d'une taxe conjoncturelle inquiète le patronat.

Le nouveau ministre de l'économie et des finances a réuni jeudi 13 juin le comité national des prix ; à cette occasion, M. Fourcade a expliqué que le gouvernement n'avait pas retenu le blocage des prix industriels, car cette formule aurait pu avoir des conséquences « extrêmement graves » sur le niveau d'activité économique et de l'emploi.

M. Fourcade a précisé également qu'il n'était pas partisan de toucher à l'impôt sur les successions, et que l'impôt sur le capital n'était pas le type de mesure adaptée pour faire baisser la tension inflationniste et, mieux, orienter la croissance. L'après-midi du même jour, M. Fourcade a réuni une centaine d'industriels et de commerçants auxquels il a demandé une participation active à son plan. Fait significatif : les revendeurs d'engrais, qui refusaient de réduire volontairement leur marge, voient celle-ci taxée. Enfin, comme prévu, les résultats du commerce extérieur ont été très mauvais en mai, avec un déficit de 2,43 milliards de francs.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Important déficit en mai : 2,5 milliards de francs

En mai, les exportations de la France (19 805 millions de francs) n'ont couvert les importations (22 239 millions de francs) qu'à concurrence de 89,1 %. Ce déficit de 2,4 milliards de francs est un peu moins important que celui qui avait été enregistré en avril (2,5 milliards de francs), mais plus lourd que les déficits des mois précédents : 1,9 milliard en mars, 1,6 milliard en février, 811 millions en janvier.

En mai, les importations ont progressé de 2 % par rapport à avril et de 59,5 % par rapport à mai 1973 ; les exportations, elles, ont augmenté de 2,7 % en un mois et de 39,4 % en un an.

Ces chiffres sont les données brutes enregistrées par les douanes. Si on les corrige des variations saisonnières, pour connaître la tendance, le déficit apparaît beaucoup plus important (14,1 %), atteignant 3,08 milliards de francs, contre 1,9 milliard en avril et 1,3 milliard en mars. Ainsi calculées, les importations s'inscrivent en effet à 21 782 millions de francs (+ 7,4 % en un mois, + 57,8 % en un an) et les exportations à 18 702 millions de francs (+ 2 % en un mois, + 38,1 % en un an).

La Rue de Rivoli a publié jeudi soir un communiqué déclarant que, *« pour l'essentiel, le déficit enregistré en mai est imputable à l'augmentation des prix du pétrole brut. Celle-ci explique une réduction du solde un peu supérieure à 2,5 milliards. Néanmoins, la baisse du taux de couverture observée depuis six mois correspond également à une croissance très rapide de la valeur des importations des autres produits ; les importations de biens d'équipement enregistrent notamment une forte progression, et les échanges portant sur ces biens se traduisent en mai par un déficit d'environ 500 millions, alors qu'il était sensiblement équilibré au début de l'année »*.

Aggravation du déficit britannique

De son côté, le déficit commercial de la Grande-Bretagne a de nouveau été très élevé, augmentant de 30 % en un mois : 481 millions de livres (5,67 milliards de francs), contre 391 millions en avril et 460 millions en mars. Les importations ont atteint 1 759 millions de livres (20,73 milliards de francs) et les exportations ont atteint 1 278 millions (15,06 milliards de francs). Ce déficit provient à raison de 304 millions de livres des achats de pétrole (308 millions en avril) et pour 177 millions — contre seulement 83 millions en avril — est dû aux autres marchandises.

Compte tenu des résultats « invisibles » (banques, assurances, frets, etc.), totalisant 103 millions de livres, le déficit des comptes courants est ramené, en mai, à 378 millions contre 288 millions en avril et 357 millions en mars. Pour les cinq premiers mois de 1974, il s'élève à 1 621 millions de livres (19,11 milliards de francs), ce qui correspond au rythme annuel à près de 4 milliards de livres (47,16 milliards de francs).

● LES USINES CITROEN DE RENNES fermeront les 17 et 18 juin. Cette décision, annoncée au comité d'entreprise, résulte notamment du souci de la direction d'écouler totalement les stocks « anormaux » et d'éviter une surproduction dans un marché européen généralement en baisse — bien que l'on ait enregistré récemment une augmentation des ventes Citroën à l'étranger.

TRANSPORTS EN COMMUN

La stabilisation des tarifs couvre aussi les autocars et les taxis...

La stabilisation pendant les prochains mois des tarifs des transports en commun, décidée par le gouvernement, vise non seulement les chemins de fer, le métro et les autobus parisiens, mais aussi les services d'autocars, les taxis et les autres entrepreneurs assurant des transports en commun. La baisse du taux de T.V.A. qui leur est appliqué (il revient 17,6 % à 7 %) compense, en effet, et au-delà, la hausse des prix des carburants qu'ils vont avoir à supporter.

Rappelons enfin, comme nous l'indiquions hier, qu'aucun relèvement des vitesses-limites existantes (90 km-h sur route ; 120 km-h sur route à quatre voies avec terre-plein central ; 140 km-h sur autoroute) n'interviendra pendant la législature actuelle. M. d'Ornano en a donné l'assurance formelle au cours de sa conférence de presse de jeudi.

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES DEMANDENT LE BLOCAGE DES LOYERS

Le groupe communiste à l'Assemblée nationale a déposé le 6 juin une proposition visant à prolonger le blocage des loyers jusqu'au 31 décembre 1974. Les auteurs de ce texte soulignent l'augmentation constante de la charge financière que constitue le logement pour des milliers de familles et demandent que des mesures immédiates soient prises pour que ces familles puissent faire face à ces dépenses, dans l'attente d'une réglementation des loyers et des charges tenant compte des ressources des locataires.

PRIX DE L'ESSENCE : LA FRANCE AU QUATRIÈME RANG EN EUROPE

A compter du 1er juillet, l'essence et le supercarburant vaudront respectivement 1,66 F et 1,80 F le litre. Après cette nouvelle majoration de 5 centimes, la France occupe la quatrième place dans la hiérarchie des prix européens, quasiment à égalité avec l'Allemagne, l'Italie tenant largement la première place.

	Essence	Super
Italie	1,88 F	1,98 F
Belgique	1,79 F	1,86 F
Pays-Bas	1,76 F	1,81 F
FRANCE	1,66 F	1,80 F
Allemagne ..	1,63-1,71	1,77-1,85
Suisse	1,53 F	1,59 F
Espagne	1,50 F	1,80 F
Gde-Bretagne	1,37 F	1,42 F

Depuis le 1er juin 1973, les prix de l'essence et du supercarburant sont passés respectivement de 1,15 F à 1,66 F et de 1,25 F à 1,80 F.

FISCALITÉ

La nouvelle taxe conjoncturelle vise à frapper les gains nominaux des entreprises

C'est peut-être la taxe conjoncturelle qui inquiète le plus les milieux patronaux. *« Cette taxe sera basée sur la taxe à la valeur ajoutée et visera à s'assurer que les gains de productivité réalisés par les entreprises sont effectivement répercutés au consommateur. Cet instrument de régulation de la conjoncture permettra de lutter contre la hausse des prix, de favoriser l'exportation tout en maintenant le plein emploi »*, a déclaré le ministre de l'économie et des finances jeudi 13 juin au micro d'Europe N° 1.

Il est encore trop tôt pour savoir de façon précise comment fonctionnera cette taxe. Un groupe de travail, comprenant notamment les rapporteurs des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat, travaillera sur ce projet dans le courant de l'été. Cependant, le principe est dès maintenant connu.

La valeur ajoutée par les entreprises est représentée par la différence entre ses achats et ses ventes, investissements non compris ; la contrepartie comptable de cette valeur ajoutée est constituée par les salaires distribués et les profits. La valeur ajoutée de l'entreprise augmente en fonction de l'accroissement réel de son activité : effectifs plus importants, temps de travail allongé, productivité améliorée. Tous ces progrès sont des gains en volume qui se traduisent par une production physiquement plus importante.

Mais la valeur ajoutée se gonfle aussi en termes nominaux : du fait des hausses de prix, par exemple, quand celles-ci n'ont pas de contrepartie en volume ; des hausses de salaires dépassant les gains de productivité entraînent également un gonflement nominal de la valeur ajoutée.

L'idée, pour le gouvernement, serait de comparer la valeur ajoutée par une entreprise à l'entrée et à la sortie, sur une période déterminée (six mois ou un an), et de taxer les seuls gains nominaux. Il sera intéressant de savoir comment seront traités les progrès de la productivité, qui peuvent, soit permettre des baisses de prix, soit améliorer les profits distribués aux actionnaires, soit améliorer les investissements, soit enfin permettre des hausses de salaires non inflationnistes. — Al. V.

IMPOT SUR LE REVENU

La majoration de 5 % commence à s'appliquer à partir de :

	GAIN mensuel	IMPOT actuel	L'impôt supplémentaire sera de :	Le remboursement en juillet 1975 sera de :
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
1) POUR LES SALARIES (salaire brut)				
Célibataire (1 part)	1 870	2 000	100	100
Marié sans enfants (2 parts)	3 720	4 000	200	200
Marié deux enfants (3 parts)	5 600	6 000	300	300
2) POUR LES NON-SALARIES (revenus nets)				
Célibataire	1 350	2 000	100	100
Marié sans enfants	2 680	4 000	200	200
Marié deux enfants	4 100	6 000	300	300

La majoration de 10 % commence à s'appliquer à partir de :

	GAIN mensuel	IMPOT actuel	L'impôt supplémentaire sera de :	Le remboursement en juillet 1975 sera de :
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
1) POUR LES SALARIES (salaire brut)				
Célibataire (1 part)	2 900	5 000	500	250
Marié sans enfants (2 parts)	5 800	10 000	1 000	500
Marié deux enfants (3 parts)	8 700	15 000	1 500	750
2) POUR LES NON-SALARIES (revenus nets)				
Célibataire	2 100	5 000	500	250
Marié sans enfants	4 200	10 000	1 000	500
Marié deux enfants	6 300	15 000	1 500	750

La majoration de 15 % commence à s'appliquer à partir de :

	GAIN mensuel	IMPOT actuel	L'impôt supplémentaire sera de :	Le remboursement en juillet 1975 sera de :
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
1) POUR LES SALARIES (salaire brut)				
Célibataire (1 part)	4 300	10 000	1 500	500
Marié sans enfants (2 parts)	8 700	20 000	3 000	1 000
Marié deux enfants (3 parts)	13 000	30 000	4 500	1 500
2) POUR LES NON-SALARIES (revenus nets)				
Célibataire	3 200	10 000	1 500	500
Marié sans enfants	6 300	20 000	3 000	1 000
Marié deux enfants	9 400	30 000	4 500	1 500

Dans le tableau ci-dessus, les gains des salariés sont indiqués « bruts », avant les déductions de 10 % et de 20 % auxquelles ont droit les travailleurs (avant également les déductions supplémentaires dont bénéficient quatre-vingt-dix professions environ). En revanche, les gains des non-salariés sont indiqués en revenus « nets » : il s'agit donc de revenus imposables. Les chiffres du tableau correspondent aux limites exactes à partir desquelles un revenu est taxable à 5 %, 10 % ou 15 %.

Voici quelques exemples intermédiaires. Un salarié célibataire gagnant 150 000 F par an (12 500 F par mois tout compris) paie actuellement 45 950 F d'impôts ; sa majoration sera de 6 900 F, et il sera remboursé dans un an de 2 300 F. Un célibataire non salarié gagnant 150 000 F par an (mais en revenu net) et payant 71 150 F d'impôts, acquittera une majoration de 10 700 F ; il sera remboursé dans un an de 3 570 F. Prenons maintenant le cas de contribuables disposant de revenus encore plus élevés. Soit un salarié marié, sans enfant, gagnant 250 000 F par an de salaire brut (20 800 F par mois). Il paie un impôt de 70 725 F ; sa majoration sera de 10 600 F. Il sera remboursé dans un an de 3 530 F. Un non-salarié, également marié sans enfant et gagnant 250 000 F par an de revenu net, paie actuellement 112 300 F d'impôts. Sa majoration atteindra 16 800 F et il sera remboursé dans un an de 5 600 F.

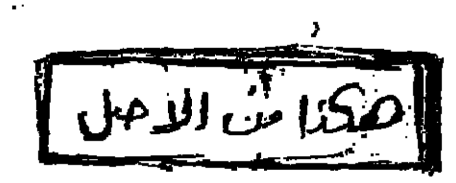
LES CAISSES D'ÉPARGNE : le relèvement des taux est « un moyen insuffisant »

Interrogé par France-Inter, le président de l'Union des caisses d'épargne, M. Edmond Bischoff, a déclaré : *« Un relèvement du taux de l'épargne est toujours bienvenu, mais j'estime que c'est un moyen insuffisant compte tenu du taux effrayant de la dépréciation monétaire. Je pense qu'il est bon d'avoir une possibilité d'indexation sans qu'on soit obligé d'y recourir, comme cela se fait dans certains pays étrangers. »*

LES CADRES ET TECHNICIENS : trop et pas assez

L'Union des cadres et techniciens (U.C.T.) estime que *« le gouvernement semble aller trop, et pas assez loin. Trop, puisque seuls les revenus connus, dont ceux des salariés, font les frais de l'effort fiscal. Pas assez, car rien de précis n'est décidé pour pénaliser les fraudeurs »*.

En ce qui concerne l'emploi, l'U.C.T. exprime ses craintes quant aux mesures de restrictions énergétiques pour l'industrie pétrolière, les entreprises sous-traitantes et d'ingénierie.



Les réactions

LE PLAN D'AUSTÉRITÉ

DANS LES MILIEUX POLITIQUES

LE P.S. : l'illusionnisme.

Le parti socialiste déclare : « *Compte tenu des conditions politiques, économiques et sociales de la France d'aujourd'hui, le plan gouvernemental présenté par M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, est un plan d'illusionniste qui masque son véritable objet : survivre à l'inflation en conservant les inégalités sociales. En effet, ce plan ne s'attaque pas à l'inflation et ne prévoit rien de neuf pour contrôler les prix.*

» *Il s'efforce de dissimuler le fait que la politique déflationniste mise en place est fondée essentiellement sur la limitation du pouvoir d'achat des salariés.*

» *En révisant une politique fiscale véritablement sélective, et qui tient compte des dimensions de la fraude et de l'évasion fiscale, en continuant à encadrer le crédit d'une manière indifférentielle et en recourant à des mesures de rationnement de l'énergie domestique difficiles à mettre en œuvre, le plan gouvernemental expose de plein fouet les petites et moyennes entreprises aux conséquences d'une crise que le gouvernement combat aussi mal qu'il l'a prévue.* »

LE P.S.U. : restructurer le capitalisme.

Le bureau national du P.S.U. déclare :

« *Le président de la République, M. Giscard d'Estaing, a retrouvé le langage du ministre des finances. La continuité est assurée dans le ton et aussi dans la politique.*

» *L'inflation nous est présentée comme un monstre sorti d'on ne sait où pour en masquer les causes objectives telles que le contrôle du marché par les firmes multinationales, le capitalisme sauvage dans les secteurs les plus rentables, la pression des intérêts américains, les inégalités sociales qui dénaturent les mécanismes de la consommation.*

» *Au lieu de s'attaquer aux causes, le pouvoir préfère limiter certains effets. La politique Giscard a deux phases : d'une part, assurer à l'Etat de nouvelles rentrées fiscales pour faire taire les revendications les plus criantes ; d'autre part, permettre la restructuration du capitalisme sur la base des grandes sociétés, notamment multinationales.* »

M. FILIPPI : aucune imagination.

M. Jean Filippi, sénateur de la Corse, ancien secrétaire d'Etat au budget, membre du bureau national des radicaux de gauche, a ainsi commenté pour notre journal le programme de « désinflation » de M. Giscard d'Estaing et de son gouvernement : « *Nous retrouvons le « pointillisme » chez l'ancien ministre de l'économie et des finances, adversaire non seulement de toute planification mais de tout plan d'ensemble. L'augmentation des impôts sur les sociétés et les ménages, dont il n'y a pas besoin de dire qu'elle pourrait être empruntée au programme commun, car elle ne requiert aucune imagination, constitue la première violation par le président de la République des engagements pris au cours de la campagne.* »

[« Hostilité à l'accroissement de la charge fiscale et parafiscale (prélèvements sociaux), ainsi qu'à la majoration de l'impôt sur les sociétés. Les allégements apportés cette année aux droits de succession sont suffisants. Abaissement progressif des taux de la T.V.A. en direction des taux européens. Pas d'impôt sur le capital (*Investir*, 29-4) ».]

» *La lutte contre la fraude a toujours été une tarte à la crème de tous les ministres des finances de tous les régimes. En ce qui concerne les signes extérieurs, j'ai eu l'occasion d'employer l'arme qu'ils constituaient avec le plus de moyens que j'ai pu, lorsque j'étais Rue de Rivoli, il y a dix-sept ans. Depuis cette époque, M. Giscard d'Estaing a fait des signes extérieurs une « présomption irréfragable », c'est-à-dire que nul n'a le droit de prouver qu'il a vécu au-dessus de ses moyens en dépensant son capital. Cette nouvelle arme, qui tend à asseoir l'impôt sur le revenu des personnes physiques non plus sur une déclaration contrôlée, mais sur des signes extérieurs, nous ramène au temps de l'impôt sur les portes et fenêtres. Elle ne peut évidemment être employée que dans des cas assez peu fréquents, et il va de soi que le choix des victimes présumées pourrait être fait selon des critères politiques.*

» *Le relèvement des taux versés à l'épargne liquide me paraît une mesure dérisoire au moment où la cadence de hausse des prix est de plus de 17 % par an. La Rue de Rivoli recule toujours devant l'indexation dont le principe tend à faire l'unanimité des économistes à l'étranger et même en France. Il lui faudra bien un jour sauter le pas.*

» *J'espérais qu'en matière de prix, le gouvernement comprendrait qu'il ne suffit pas d'édicter des règles, fussent-elles concertées, mais qu'il faut aussi veiller à leur application. Il n'en a pas les moyens et il a au surplus tendance à s'en remettre à la bonne volonté des citoyens qui seront flattés de cette confiance, mais ne la justifieront pas.* »

M. BOULLOCHE : les mesures ne sont pas à la hauteur du problème

M. André Boulloche, député du Doubs, porte-parole du groupe socialiste à la commission des finances :

« *Les mesures annoncées ne sont pas du tout à la hauteur du problème. Rien de précis n'a été proposé sur les prix. Rien n'est prévu pour modifier le rapport entre les impôts directs et les impôts indirects. Il y a sans doute une certaine recherche de justice, mais les dispositions envisagées sont insuffisantes pour mettre les plus défavorisés à l'abri des à-coups de la crise. Une fois de plus, les équipements collectifs sont les grands sacrifiés.* »

M. PAPON : embrayer sur les causes structurelles de l'inflation.

M. Maurice Papon, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale (U.D.R.), a déclaré, mercredi 12 juin, devant la commission :

« *Les seize mesures annoncées représentent un ensemble cohérent. Je regrette que l'orientation qu'elles traduisent n'ait pas été engagée dès l'an dernier : elles auraient été d'autant plus efficaces qu'elles se seraient appliquées à un terrain moins miné et moins altéré qu'aujourd'hui. Un point me paraît essentiel : celui du financement des entreprises. Etant données les difficultés de ce financement, on ne pourra pas tout faire à la fois : des priorités sont à établir, des arbitrages à rendre, des contraintes à imposer. L'instrument d'une telle politique de choix devrait être un plan intérimaire. Je déplore l'abandon d'un tel plan qui aurait permis de passer d'actions ponctuelles et d'une navigation à vue à des actions à long terme et d'embrayer sur les causes structurelles de l'inflation.* »

DANS LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET PROFESSIONNELLES

L'UNION RÉGIONALE PARISIENNE C.G.T. : journée d'action et de protestation le 14 juin.

L'Union syndicale de la région parisienne (U.S.R.P.)-C.G.T. annonce que « *pour protester contre cette politique de vie chère et d'austérité, contre les mesures antisociales qu'elle entraîne, contre les mesures fiscales prévues envers les salariés, pour exiger la garantie du pouvoir d'achat et sa progression (...) l'U.S.R.P.-C.G.T. appelle les salariés de la région parisienne à agir sous des formes multiples dans les entreprises au cours d'une journée régionale d'action et de protestation, le vendredi 14 juin, et à se rendre ce jour-là en de larges délégations, porteuses de revendications, au ministère des finances, rue de Rivoli, de 15 h. à 17 h. 30* ».

C.F.T.C. : un point faible... l'épargne.

« *La C.F.T.C. considère que l'ensemble des mesures proposées par le gouvernement demande un examen attentif. En première impression elle observe qu'un des points faibles de ce plan est de ne pas encourager suffisamment l'épargne. (...) S'il faut reconnaître que l'effort demandé aux salariés par l'impôt tient compte des ressources et des charges de famille, la contribution attendue des autres catégories dépendra d'un renforcement de la lutte contre la fraude fiscale, dont les moyens n'ont pas été précisés.*

» *La C.F.T.C. estime que la plus grande vigilance s'impose pour que l'ensemble (des mesures) ne provoque pas un ralentissement d'activité au lieu d'un accroissement des exportations.* »

M. GEORGES SÉGUY : les salariés seront doublement victimes.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a commenté jeudi soir 13 juin le plan d'urgence présenté par M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances. « *Il est évident*, a déclaré M. Séguy, *que par crainte de la réaction populaire, le gouvernement a hésité à aller aussi loin dans l'austérité qu'il ne l'avait prévu et laissé entendre. Il n'en reste pas moins évident que les décisions du conseil des ministres laissent entiers les problèmes économiques fondamentaux. Par voie de conséquence, elles ne peuvent répondre aux principaux besoins sociaux actuels.* »

En effet, selon le secrétaire général de la C.G.T., non seulement le gouvernement ne s'attaque pas à l'inflation, « *mais il la stimule* », et « *les maigres majorations de salaires, du SMIC et des différentes allocations susceptibles d'intervenir dans les prochains jours se trouveront presque immédiatement submergées par la vague de hausses de prix* ».

M. Séguy a d'autre part annoncé qu'il pensait pouvoir apporter avant la fin du mois « *de nouvelles informations sur les relations entre la C.G.T. et la C.F.D.T.* ».

M. Berteloot, secrétaire de la C.G.T., a, pour sa part, attiré l'attention sur « *le renforcement des organisations cégétistes. (...) Depuis janvier 1974, nous avons enregistré deux cent vingt mille nouvelles adhésions, dont plus de soixante-dix mille depuis les élections présidentielles* ».

* *

Quant à M. Krasucki, il a adressé un « *nouvel avertissement* » au gouvernement à propos de l'affaire de la C.F.T., « *que certains ont tendance à présenter comme un règlement de comptes entre des organisations syndicales qui seraient comparables, alors que tout le monde sait fort bien que la C.F.T. n'est qu'une officine du patronat, de la police et de certains hommes politiques.* »

C.N.P.F. : un risque grave pour l'investissement.

Après avoir été reçu avec plus d'une centaine de patrons et de dirigeants d'organisations patronales par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), a constaté que « *les mesures gouvernementales frappent essentiellement les entreprises* ».

« *On prélève immédiatement 5 milliards de francs sur les possibilités d'investissements des entreprises, donc sur la modernisation et le renforcement de leur capacité de production. Ceci est d'autant plus grave que les investissements ne cessent de baisser depuis trois ans. Ils ont été insuffisants en 1973, par rapport aux objectifs du VI° Plan, et ils le seront aussi en 1974. C'est pourtant d'un développement des investissements que dépend la compétitivité de l'économie française* », a déclaré M. Ceyrac, précisant : « *Les mesures fiscales concernant l'amortissement des équipements et la création sous le titre de taxe conjoncturelle d'un nouvel impôt inconnu de nos partenaires européens vont encore aggraver la difficulté d'investir.* »

Le président du C.N.P.F. a déploré en outre le manque d'« *éléments mobilisateurs d'une politique de l'exportation* » dans le plan du gouvernement. Il a jugé positif l'effort de rigueur budgétaire. Enfin, il a dit : « *Nous prenons acte de la volonté du gouvernement d'établir entre les particuliers une meilleure justice fiscale, d'autant plus nécessaire que les cadres vont être plus lourdement touchés.* »

P.M.E. : un élément diabolique

A l'issue de son entrevue avec M. Fourcade, M. Gustave Deleau, délégué général des P.M.E. (petites et moyennes entreprises), a déclaré craindre « *une nouvelle réduction des capacités d'investissement des entreprises* » et il a émis de sérieuses réserves sur la taxe conjoncturelle projetée par le gouvernement qui lui paraît être « *un élément diabolique* ».

Selon M. Chirac

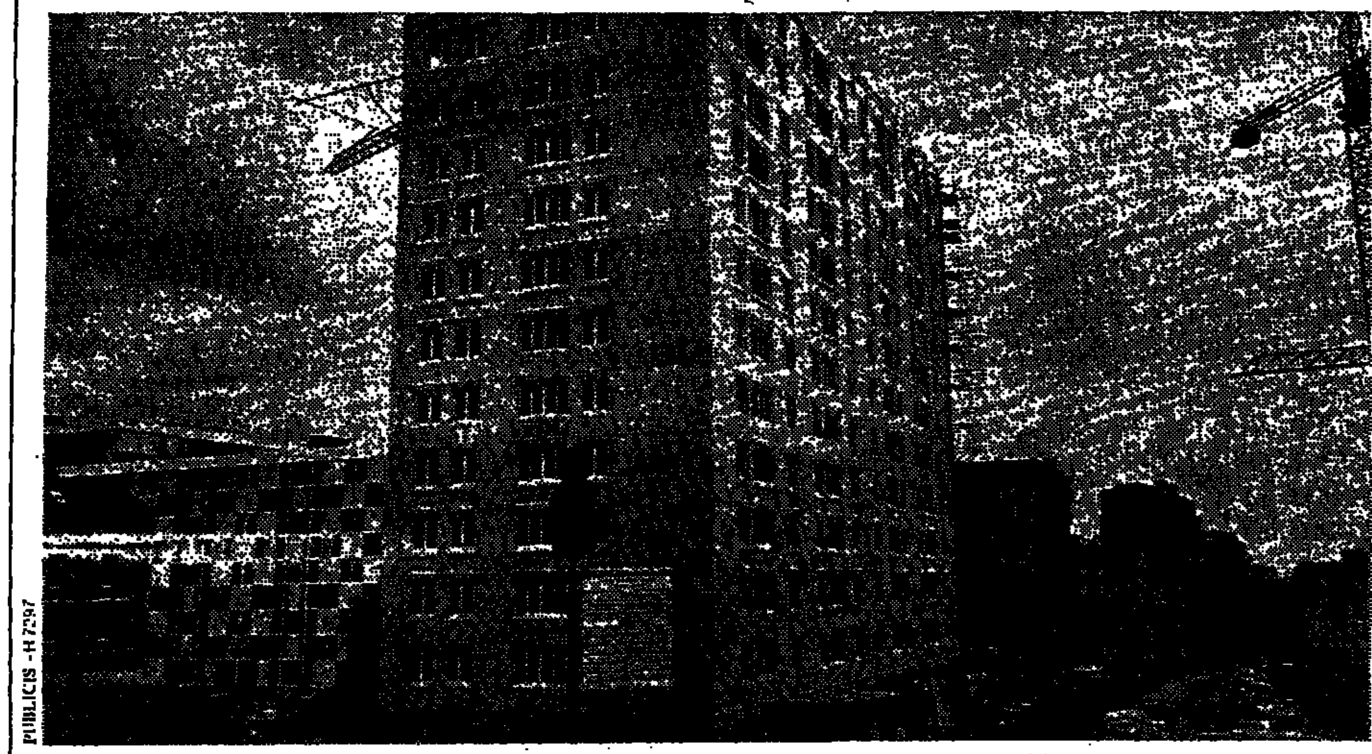
Des aménagements fiscaux seraient apportés en faveur des cadres

M. Jacques Chirac, premier ministre, devait recevoir vendredi, à 11 h. 30, les Petites et moyennes entreprises. En revanche, l'audience qui était prévue pour le C.N.P.F. dans l'après-midi a été reportée à mardi prochain, M. Chirac devant se rendre au congrès national de l'Association des maires de France.

Jeudi, le premier ministre s'est entretenu avec M. André Malterre, président de la C.G.C. Il a été surtout question de la fiscalité. « *Je crois*, a précisé le président de la C.G.C., *que le premier ministre admet que certains aménagements peuvent être apportés aux dispositions décidées hier, dans le sens d'un allégement, que nous demandons.* »

« Des raccordements en sifflets » seraient prévus afin que la majoration de l'impôt sur le revenu de 5 %, 10 % ou 15 % selon les tranches, ne pénalise pas les personnes dont le revenu est supérieur de quelques francs seulement aux seuils séparant ces tranches ; un système comparable à celui de la décote pourrait être adopté.

Le premier ministre a également reçu une délégation de la C.F.T.C. conduite par son président, M. Jacques Tessier. Selon ce dernier, « *si les mesures économiques ont pu paraître un peu légères à la lumière de ce qui nous a été dit* », la C.F.T.C. est néanmoins persuadée que « *dans un délai de six mois on leur découvrira une assez grande efficacité.* »



OPHLM du 13° arrondissement à Paris



ROYAL CONTRIBUABLE

Stockholm. — *Après s'être vu retirer par la nouvelle Constitution les quelques pouvoirs qui lui restaient, le roi Karl Gustaf vient d'être privé d'un des derniers privilèges attachés à la Couronne.*

Le Riksdag (Parlement) a, en effet, décidé, par 251 voix contre 48 et 2 abstentions, que la cour paiera désormais l'impôt sur le capital et des droits de douane sur les vins, alcools et tabacs dont elle était jusqu'à présent exemptée, comme le personnel diplomatique en poste à Stockholm. En compensation, la liste civile de la maison royale sera augmentée.

Le projet présenté par le ministre des finances, M. Gunnar Sträng, a donné lieu à un échange de répliques acerbes entre M. Bohman, chef des modérés, et les sociaux-démocrates. M. Bohman a accusé les auteurs du projet de mesquinerie, de manque de tact et d'insolence.

« Vous n'auriez jamais osé faire une telle proposition du temps de Sa Majesté Gustaf VI Adolf, s'est *écrié M. Bohman.* Le roi Karl XVI Gustaf devra-t-il déclarer le nombre de cartouches de cigarettes qu'il rapporte de l'étranger en passant à la douane ? C'est une concession dérisoire et lamentable aux jeunes socialistes de l'aile gauche de votre parti. »

M. Sträng a défendu son projet en affirmant qu'il s'agissait d'une réforme naturelle conforme à la politique d'égalité et à la tradition de la démocratie suédoise. La nouvelle loi implique que le roi devra se soumettre aux mêmes contrôles que ses sujets, ses revenus dépassant certainement 54 000 couronnes (une couronne égale 1,10 F), et qu'il figurera désormais dans le célèbre taxeringskalender *où sont consignés les revenus déclarés de tous les contribuables. La seule consolation du jeune roi est que sa liste civile restera exemptée d'impôts. Pour combien de temps ?* — G. de F.

● LES PRIX DE DETAIL DU BŒUF ONT BAISSE dans trois pays de la Communauté européenne au cours des quatre premiers mois de l'année, a annoncé M. Soames, vice-président de la Commission de Bruxelles, devant le Parlement européen : ces prix ont diminué de 0,5 % en Grande-Bretagne, de 1,5 % en Allemagne fédérale et de 2 % aux Pays-Bas. Dans le même temps, ils ont augmenté de 2 % en France, de 1 % en Belgique, et ils se sont accrus d'un quart à un demi-point en Italie.

LE PLAN D'AUSTÉRITÉ

Les réactions

Dans les organisations professionnelles

CHAMBRES DE COMMERCE : peu d'effet à bref délai

« Les mesures annoncées par le gouvernement n'auront qu'un effet immédiat limité et ne permettront pas de modérer rapidement la hausse des prix ni de rétablir à bref délai l'équilibre de nos comptes extérieurs », estime l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. *« L'effort risque donc d'être de longue haleine pour les entreprises, alors que les mesures fiscales immédiates vont lourdement peser sur elles au moment où un encadrement plus sévère du crédit est confirmé. »*

Les chambres de commerce et d'industrie craignent, enfin, que *« la taxe conjoncturelle, nouveauté dans le dispositif fiscal, au lieu d'entraîner la disparition de toutes les contraintes de contrôle des prix, n'aboutisse qu'à superposer l'ensemble de ces mesures, aggravant ainsi la situation des entreprises »*.

Cette nouvelle taxe inquiète également M. Francis Combe, président des chambres de métiers (artisanat). M. Fourcade aurait toutefois donné l'assurance qu'elle ne s'appliquera pas aux artisans.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE : approbation réservée

M. Louis Perrin, président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, déclare :

« Les agriculteurs souscrivent aux objectifs de freinage de l'inflation, de réduction du déficit du commerce extérieur et de sauvegarde de l'emploi définis par le président de la République. Les dispositions retenues entrent dans le cadre des moyens dont dispose le gouvernement pour atteindre ces objectifs.

» Par contre, les difficultés spécifiques de l'agriculture restent à résoudre. Les agriculteurs n'y trouvent pas encore une réponse aux questions qu'ils se posent concernant la réduction de leurs charges d'exploitation qui croissent plus vite que l'érosion monétaire, la stimulation des exportations agricoles et les menaces d'une diminution moyenne de 15 % en 1974 de leur pouvoir d'achat.

» Des mesures de réduction d'énergie sont annoncées. Il est essentiel qu'elles ne compromettent pas le développement des activités productrices, surtout de celles qui, comme l'agriculture, peuvent exporter sans exiger préalablement des importations de matières premières. L'agriculture remplit déjà un rôle considérable à l'exportation puisqu'elle réalise 20 % des ventes françaises à l'étranger et que depuis le début de l'année, cette part s'accroît. »

LE MODEF : on ne retrouve pas le flot des promesses.

Le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux) estime que le plan anti-inflation ne correspond pas *« au flot de promesses d'avant l'élection »*.

« Au lieu d'une réduction des prix des produits nécessaires à l'agriculture (...) c'est une nouvelle augmentation des coûts de production qui intervient du fait de la hausse du carburant », estime le MODEF. En ce qui concerne l'augmentation des impôts, le Mouvement remarque que celles que vont supporter les sociétés *« sont loin de compenser leurs privilèges fiscaux et ne représentent qu'une infime partie des profits que la hausse des prix a permis et permet à ces sociétés »*.

Dans la presse quotidienne

L'AURORE : un risque.

Dans la précipitation de ces premiers jours du règne, tout se passe un peu comme si l'on assistait à la mise en place d'une VIe République tout autrement présidentielle et tout autrement autoritaire. Avec prise en main par le président lui-même de décisions qui, normalement, devraient dépendre de ses ministres, à commencer par le premier (...).

» On a toujours besoin, sous tous les régimes, d'un « recours », d'un arbitre situé au-dessus des partis et des éventuels échecs politiques des partis.

» Ce n'est pas sans appréhension que l'on voit le chef de l'Etat, d'entrée de jeu, se jeter si joyeusement dans la mêlée. Alors que la Constitution ne l'y oblige nullement, au contraire.

» Il n'est pas seul à prendre un risque. Il le fait prendre aussi à la fonction présidentielle. »

(ANDRE GUERIN.)

LE FIGARO : désacralisation.

« ...A multiplier ainsi les apparitions sur le petit écran à propos de toutes les mesures que sera amené à prendre le pouvoir, le président de la République risque de donner peu à peu l'impression qu'il n'est plus que l'homme à tout faire du gouvernement et qu'il n'a pas réellement pris la dimension de ses fonctions (...) On aboutit très rapidement à une espèce de désacralisation de la fonction présidentielle qui se traduira inévitablement un jour ou l'autre par sa mise en cause par le Parlement.

» Certes, il est possible, sinon probable, que M. Giscard d'Estaing veuille se prémunir contre ce risque en prononçant, le moment venu, la dissolution de l'actuelle Assemblée nationale : la valse des préfets à laquelle le conseil des ministres de mercredi a procédé donne à penser que cette hypothèse est loin d'être exclue. Mais c'est un pari. »

(PIERRE THIBON.)

LA NATION : la régulation des prix et des salaires.

« Qu'entend le ministre des finances par le projet de « taxe conjoncturelle de lutte contre l'inflation » ? « Elle doit permettre de stériliser les plus-values nées de l'inflation et de régulariser le développement des entreprises. » Le Parlement en délibérera en octobre. Mais on peut se demander si elle ne porte pas en germe un mécanisme de régulation des prix et des salaires.

» Ce n'est pas illogique. L'effet mécanique des mesures déjà prises ne jouera que progressivement sur les prix. Si ceux-ci continuent sur leur lancée, le gouvernement ne sera peut-être pas mécontent de disposer à l'automne d'armes dont il n'a pas voulu se doter tout de suite. »

(PIERRE CHARPY.)

L'HUMANITE : la saignée.

« Un plan d'austérité, un plan inefficace, mais aussi un plan dangereux. Car la réduction de la consommation intérieure ne peut que poser des problèmes de débouchés à l'industrie. Problèmes aggravés par toutes les difficultés que vont connaître les petites et moyennes entreprises. L'ombre d'un chômage massif se dessine à l'horizon.

» M. Giscard d'Estaing parle de « guérir » l'économie française. Mais il en est resté à la méthode de la saignée. »

(JACK DION.)

LIBERATION : la justice appliquée à l'injustice.

« Si la note est salée pour notre économie, à tel point qu'il faille recourir à un « plan d'assainissement », elle l'est aussi pour les Français, bien plus qu'il n'y paraît au premier abord. Certes, les mesures proposées pourraient séduire par leur justice apparente, si justement cette justice n'était pas appliquée à un système dont la principale caractéristique se trouve être... l'injustice. Et, dans ce domaine, Giscard ne nous apporte guère de changement. »

(B. LALLEMANT.)

LE PROGRES : des Bastilles toujours à prendre.

« Des flons-flons et des gadgets en série n'assureront pas à eux seuls la conquête des cœurs populaires. Il y faudrait des décisions autrement plus progressistes que celles qui figurent dans le plan d'austérité. Les « économiquement forts » ont certes été touchés plus durement que les « économiquement faibles ». Mais, si l'on y regarde bien, les titulaires de revenus modestes seront tout de même les grands perdants, puisque les employeurs seront fortement incités à ne pas augmenter les salaires. (...) C'est une chose d'allumer des lampions place de la Bastille, et d'y danser au son de l'accordéon. C'en est une autre d'entamer les bastilles économiques d'aujourd'hui, qui sont toujours à prendre. »

(JEAN-MICHEL ROYER.)

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONSTRUCTION

AU CONGRÈS DES H.L.M.

REDITES MINISTÉRIELLES ET CRISE DU LOGEMENT

Les ministres passent, les discours restent. L'allocution ministérielle de clôture du congrès annuel des H.L.M. appartient au répertoire.

Le nouveau responsable de l'équipement, M. Robert Galley, n'a pas failli à la tradition. Alternant compliments, bonnes intentions et exhortations, il a fait penser à ses prédécesseurs, tantôt à M. Olivier Guichard, tantôt à M. Albin Chalandon.

Les thèmes classiques ont été repris : créer un habitat « *à l'échelle humaine* » ; améliorer la « *qualité de la vie* » par le logement, faire en sorte que les villes ne soient plus vouées aux habitations de luxe, aux bureaux et aux automobiles ; « *reconquérir* » les centres urbains ; développer la construction locative intermédiaire entre les H.L.M. et le secteur privé ; lutter « *en première urgence* » contre la hausse des coûts...

Aucun de ces problèmes « *gigantesques* », selon sa propre expression, auxquels va être confronté le nouveau ministre ne manquait à l'appel. Il fut aussi rendu l'hommage traditionnel aux organismes d'H.L.M., à leur « *compétence* », à leur « *sens du bien public* ». « *Si les H.L.M. n'existaient pas, il faudrait les inventer* », avait déjà dit en son temps M. Chalandon.

Il restait à préciser comment rétablir la « *cohésion sociale de nos cités* », plus ou moins livrées à la spéculation foncière et immobilière, à l'intérieur d'un système si bien verrouillé que chacun en devient tôt ou tard victime et complice. « *Encore faut-il se donner les moyens de le faire, tant financiers que réglementaires* », a ajouté M. Galley, qui n'en dit guère plus parce qu'il se défend d'arriver « *avec une politique définie dans sa poche* ».

Aucune précision n'a été fournie en ce qui concerne le problème des terrains, matière première essentielle de la construction, sinon pour annoncer l'intention gouvernementale de « *poursuivre la mise en place d'une réelle politique foncière et surtout en donner les moyens aux collectivités locales* ». Des études seront, une fois encore, entreprises sur le sujet, et pendant ce temps les prix des logements neufs continueront à galoper qui, selon les agents immobiliers, ont augmenté dans la région parisienne de 20 à 30 % en 1973 et de 10 à 15 % depuis le début de 1974 (ceux de l'ancien suivant à peu près ceux du neuf). En province, la hausse est encore plus forte : 10 à 30 % en six mois (10 % à Rennes, Nancy et Auxerre, 18 % à Tours, 20 % à Strasbourg et au Havre, 20 à 30 % à Lyon et même 40 % à Metz). Ainsi le prix moyen d'un logement neuf à Paris était à la fin de l'année dernière supérieur à 4 000 francs le mètre carré habitable.

La ségrégation par l'argent se fait ainsi de plus en plus sentir dans le domaine du logement. Et il est à craindre qu'en matière de location les « *recommandations* » gouvernementales visant à limiter la hausse des loyers à celle du coût de la construction ne soient guère suivies d'effet. Le temps des villes ouvertes à tous n'est pas encore venu. Et l'Union des H.L.M., à laquelle il est demandé de faire preuve de « *rigueur* » et d' « *imagination* », ne peut suffire à la tâche.

Le nombre de logements en location commencés dans ce secteur a diminué de 27 % au premier trimestre 1974 par rapport à la même période de 1973 (27 500 contre 37 700). En revanche, les mises en chantier d'appartements dans le secteur libre ont augmenté de 15 % (66 300 contre 57 700). La main est ainsi passée aux établissements financiers et aux banques qui, même s'agissant de celles qui sont « *nationalisées* », recherchent avant tout la rentabilité des capitaux et le profit.

En trois ans, les crédits publics ont peut-être augmenté de 40 % en valeur (23,2 milliards de francs contre 16,6 milliards), en raison surtout du renchérissement de la construction. Les prêts privés ont, eux, plus que doublé (40,7 milliards contre 18,1 milliards). Le logement des Français est pourtant une affaire trop grave pour être laissée aux banquiers.

MICHEL BOYER.

FAITS ET CHIFFRES

Conflits et revendications

- **L'ARRET DE L'ACTIVITE A USINOR-DUNKERQUE** touche à présent la moitié des effectifs de l'entreprise, soit plus de quatre mille ouvriers, après l'accident mortel survenu le 2 juin dans un haut fourneau (*le Monde* du 12 juin). La réunion du comité d'établissement, qui a eu lieu le jeudi matin 13 juin, n'a pas permis d'aboutir à un accord entre la direction et les représentants

Économies étrangères

- **AU CANADA,** le coût de la vie a augmenté de 1,7 % en mai. Cette hausse, qui correspond à un rythme annuel de 20 %, provient d'une forte majoration (+ 3 %) des produits alimentaires et du relèvement — tardif — des tarifs pétroliers.

Industrie

- **THOMSON-C.S.F. FOURNIRA A L'U.R.S.S.** sept cars de reportage et une trentaine de caméras pour la télévision en couleurs. Cette commande — l'une des plus importantes reçues par la firme française — porte à trente-trois le nombre de chaînes de prises de vues couleur demandées à Thomson-C.S.F. depuis le début de l'année.

- **MERLIN-GERIN EN SUEDE** — Une nouvelle commande de cent quatre-vingt-dix-huit disjoncteurs magnétiques haute tension a été passée pour les deux centrales nucléaires suédoises Runghals et Formak. Cette commande portera à cinq cents le nombre de ces matériels livrés par la firme française à la Suède.

- **DOW CHEMICAL EN ARABIE SAOUDITE.** — La société américaine vient de signer avec Petromin, compagnie nationale pétrolière saoudienne, un protocole d'accord pour la construction d'un complexe pétrochimique. L'investissement sera de l'ordre de 400 millions de dollars. Les conditions de l'association et le site choisi seront précisés ultérieurement. — *(A.F.P.)*

Logement

- **LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL** a adopté le 12 juin un projet d'avis sur l' « *évolution de la politique d'habitation* » par 118 voix contre 4 et 16 abstentions. Dans ce texte, présenté par M. Yves Salaun (*le Monde* du 12 juin), il est indiqué que pour faire face à l'augmentation prévisible du nombre des ménages et remplacer à un rythme suffisant les immeubles désaffectés, il faudrait construire environ 700 000 logements par an.

LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

LA FIN DE LA RÉUNION DES « VINGT »

Un petit pas vers la réforme du système monétaire international

De notre envoyé spécial

Washington. — Pas d'assignats pour les gueux. Jusqu'à nouvel ordre, la monnaie de papier internationale, constituée par les droits de tirage spéciaux, continuera à être distribuée en fonction des quotas des pays membres du Fonds monétaire, c'est-à-dire pratiquement en fonction inverse de leur pauvreté. Tel est l'un des résultats les plus clairs non seulement de l'ultime session du comité des Vingt chargé de la réforme monétaire, mais aussi de presque deux années de travaux et de discussions.

C'est que la manœuvre dilatoire tentée par les Américains, mercredi soir, a finalement réussi. Comme nous l'annoncions hier, les Américains avaient accepté que le problème du lien (le link) à établir entre les D.T.S. et l'aide au tiers-monde puisse faire l'objet d'un projet d'amendement aux statuts du Fonds. Mais pour que ce projet puisse être présenté en février 1975, date à laquelle d'autres amendements, en principe, seront discutés et les quotas du Fonds révisés, il faut que ce projet soit de nouveau examiné et débattu par les ministres. Soit encore huit mois de négociations.

Or ce que voulaient les représentants du tiers-monde, c'était que le comité des Vingt, en terminant ses travaux, admette une fois pour toutes le principe du lien, quitte à discuter par la suite de ses modalités.

Jeudi, l'atmosphère était si tendue que les ministres ont dû se réunir à huis clos, sans leurs conseillers. La main sur le cœur, M. Simon, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, a dit à ses collègues : « *Je reste opposé au link par principe, parce que j'estime qu'il n'est même pas dans l'intérêt des pays pauvres de financer leur développement par une inflation de papier-monnaie, et aussi parce que le Congrès américain ne l'accepterait pas. Mais je vous assure que je suis prêt à reconsidérer notre position sur l'ensemble des problèmes dans les prochains mois.* »

Que pouvaient répondre les représentants du tiers-monde ? Sous l'impulsion de l'Algérie, qui préside le groupe dit des Vingt-Quatre, ils avaient manifesté au cours de ces journées, face aux puissants de ce monde, une cohésion inhabituelle. Devaient-ils rejeter dès maintenant les autres aspects de la réforme ? Il était sans doute trop tard pour le faire. Après avoir participé pendant des mois à ces négociations, ils ne pouvaient pas, au dernier moment, se dégager. Aussi, acceptèrent-ils de repousser jusqu'en février 1975 l'ultimatum qu'ils avaient formulé mardi dernier (*le Monde* du 13 juin).

Les Américains sont-ils sincères quand ils disent qu'ils vont reconsidérer leur position ? On peut en douter. De toute façon, avec les voix dont ils disposent au Fonds monétaire, et appuyés par les Allemands de l'Ouest, ils peuvent facilement bloquer tout amendement. Mais d'un autre côté, le groupe des pays pauvres a, lui aussi, suffisamment de voix pour se constituer en minorité de blocage — si du moins il conserve sa cohésion. D'où un marchandage possible entre les deux parties.

Sur le fond du problème, la position des Américains et des Allemands, tout isolés qu'ils soient (les autres pays industrialisés, la France notamment, soutiennent l'idée du link, l'Angleterre est cependant beaucoup plus tiède), ne manque pas de logique. Ce n'est pas avec des assignats que l'on vaincra la pauvreté dans le monde, mais, comme nous le faisait remarquer M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., nous sommes encore dans ce domaine à un stade prélogique qui rappelle ce qui s'est pratiqué autrefois dans les pays industrialisés : on distribuait aux pauvres des rations alimentaires, des billets de chemin de fer gratuits, etc.

En vérité, sommes-nous en 1788 ? La réforme tant réclamée n'est-elle pas escamotée au profit du *statu quo*, c'est-à-dire des privilégiés ? Sans doute, le tiers-état a-t-il pu présenter son cahier de doléances au sein du comité des Vingt. Il pourra continuer à le faire, puisque le comité intérimaire qui lui succède aura la même composition et le même nombre de membres. Il se réunira, prévoit-on, trois à quatre fois par an. « *Vous voyez*, a encore dit M. Simon à ses collègues du tiers-monde, *que vous aurez la possibilité d'infléchir le cours des événements, puisque vous participez directement aux décisions.* »

Le secrétaire américain, qui avait plaidé jusqu'alors pour la constitution d'un organe beaucoup plus restreint, voulait mettre en valeur la « concession » qu'il avait faite en admettant que le comité intérimaire soit composé, comme celui des Vingt, de quelque cent soixante à cent quatre-vingts personnes, comme le demandaient les représentants du tiers-monde. Mais on sait bien, et les quatre journées de Washington l'ont encore montré, que les grandes décisions sont prises par quelques ministres représentant les grandes puissances.

Que reste-t-il d'autre de la grande ambition de réforme monétaire manifestée il y a deux ans ? Un projet cryogénisé, si l'on peut dire, et dont personne ne sait quand on pourra le ressortir du réfrigérateur : et, d'autre part, une série d'actions immédiates *(voir encadré)*. Il est banal de dire que la montagne a accouché d'une souris, mais on est forcé d'ajouter que l'animal en question a un air louche et une démarche claudicante.

Ainsi, les nouveaux droits de tirage spéciaux, dits intérimaires, sont-ils définis non plus par rapport à l'or mais par rapport à un panier de monnaies. La relativité généralisée des monnaies est consacrée *(il manque encore un Einstein pour en faire la théorie)* : l'or devrait donc être chassé du centre du système monétaire. Mais les Dix ont pris la décision que l'on sait, et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est ambiguë quant au statut futur du métal jaune. Il faudra pourtant trancher dans les prochains mois, car, *en février 1975*, les quotas devront être révisés ; certains seront augmentés et, par conséquent, aussi la tranche or correspondante ; d'où la question non encore résolue : à quel prix les pays concernés apporteront-ils leur or au F.M.I. ?

De même, on refuse d'imprimer du papier monnaie pour aider les pays pauvres, et en même temps, on prévoit que le F.M.I. leur accorde de nouvelles facilités (plus d'argent à plus long terme), ainsi d'ailleurs qu'aux pays riches les plus touchés par la crise du pétrole : ces dernières, dites facilitées pétrolières, seront praticables immédiatement.

De même encore, on cherche à établir un code de bonne conduite pour le flottement des monnaies, dont la première rédaction est d'une complexité telle qu'on se demande comment il pourra jamais être appliqué. D'ailleurs, on insiste aussitôt sur son caractère non impératif, conscient que ce code serait emporté comme un fétu de paille à la première tempête monétaire. Tout le dispositif ressemble à ce parapluie percé qui ne sert à rien quand il fait beau et encore moins quand il pleut. En fait, c'est une sorte de législation avant la lettre du régime des changes flottants, illégal rappelons-le, selon la charte de Bretton-Woods.

Pour les Américains, ce premier pas vers la légalisation des changes flottants, qui figure d'ailleurs dans les projets d'amendements, est un succès tactique de plus.

De même enfin, on invite les pays membres qui le voudraient bien à souscrire une déclaration dans laquelle ils s'engageraient à ne pas prendre des mesures de restriction commerciales ou autres sans consulter le Fonds monétaire. Le serment de l'O.C.D.E. est plus vigoureux, et il a été signé par l'ensemble des pays membres de l'Organisation.

Le comité des Vingt est mort. Vive le comité intérimaire, mais l'avènement s'est fait dans le désenchantement.

PHILIPPE SIMONNOT.

LES MESURES INTÉRIMAIRES

Le comité des Vingt a adopté les mesures intérimaires suivantes :

— Evaluation provisoire des droits de tirage spéciaux à partir d'un groupe de monnaies. Leur taux d'intérêt est relevé à 5 %.

— Création d'un comité intérimaire des ministres des finances chargé d'encadrer les activités du F.M.I. Composé de cent quatre-vingts membres, il devrait se réunir trois ou quatre fois par an.

— Adoption d'un code de bonne conduite donnant des conseils aux banques centrales pour un fonctionnement ordonné des marchés des changes en cette période de flottement généralisé.

— Engagement des pays membres du F.M.I. de ne pas recourir à des pratiques commerciales restrictives pour réduire leur déficit de paiements.

— Mission donnée au F.M.I. d'étudier tous les problèmes concernant l'or, y compris la possibilité pour le Fonds lui-même de vendre du métal en vue d'aider les pays pauvres.

Toutes ces mesures entreront en vigueur dès leur ratification dans les prochains jours par le conseil d'administration du F.M.I.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	11	12	8 1/2	9 1/2	8 1/2	9 1/2
1 mois	11 5/8	12 1/8	8 7/8	9 3/8	10	10 1/2
3 mois	11 5/8	12 1/8	8 7/8	9 3/8	9 3/4	10 1/4
6 mois	11 3/8	11 7/8	9 1/8	9 5/8	9 7/8	10 7/8

EUROPE

MALGRÉ L'OPPOSITION FRANÇAISE

LA C.E.E. ADMET LE PRINCIPE d'une aide financière en faveur des pays sous-développés non associés

De notre correspondant

Communautés européennes (Luxembourg). — La réunion des Neuf, consacrée le 12 juin à Luxembourg aux orientations de la politique d'aide au développement de la Communauté, n'a guère permis de rapprocher les points de vue en présence. Les Anglais persistent à plaider en faveur d'un redéploiement de l'aide communautaire, les Français insistent pour que les pays associés d'Afrique et de la Méditerranée continuent à bénéficier d'un statut nettement privilégié. Le conseil, en dépit des réserves de la France, s'oriente vers une solution de compromis entre ces deux thèses.

Les Anglais, appuyés par les Néerlandais et les Danois, auraient souhaité que les Neuf fixent le montant global de l'aide financière de la Communauté pour les cinq prochaines années, puis qu'ils procèdent à une répartition entre associés africains, méditerranéens et pays non associés. Mrs Hart expliqua qu'elle ne serait pas en mesure de prendre des décisions concernant le futur Fonds européen de développement (FED) en faveur des pays A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique) qui négocient leur association à la Communauté, ou encore le montant de l'aide à accorder aux pays du Maghreb, tant qu'elle n'obtiendrait pas l'assurance que l'aide communautaire serait bientôt élargie aux non-associés.

Ce point de vue a été vivement combattu par la France, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et par la Commission européenne. Les uns et les autres ont insisté pour que soient d'abord respectés les engagements pris en faveur des pays d'Afrique et de la Méditerranée. C'est ensuite seulement, dans les limites de ses disponibilités financières, que la Communauté pourra envisager d'étendre son concours à des pays d'Asie ou d'Amérique latine.

Les Belges présentèrent alors un projet de résolution qui apparaît comme une voie moyenne. En voici le texte : « *Le conseil convient du principe d'une aide financière et technique de la Communauté à des pays en voie de développement non associés. Le montant et les modalités de cette aide seront définis à un stade ultérieur. En se prononçant sur ce principe, le conseil confirme son intention de s'acquitter par priorité des engagements financiers à prendre dans le cadre d'associations en cours de négociation (...).* »

Un succès britannique

M. Abelin, ministre français de la coopération, sans partir en guerre contre ce projet de compromis, indiqua qu'il n'était pas en mesure de s'y rallier et qu'il lui fallait en référer à son gouvernement.

Qui a marqué le plus de points jeudi, des avocats de la politique d'association ou des « mondialistes » ? La balance semble pencher en faveur des seconds. Certes, Mrs Hart ne pose plus de condition préalable à l'adoption des décisions financières concernant les futures conventions d'association, mais ce geste de bonne volonté apparente ne fait que confirmer, sans plus, un engagement auquel les Anglais avaient formellement souscrit en signant le traité d'adhésion. En contrepartie, Londres voit reconnaître par le conseil le principe tout à fait nouveau d'une aide financière aux non-associés. C'est là un succès indéniable. On voit mal comment les Français, qui, malgré les atouts tactiques dont ils disposaient, se sont laissé isoler, pourront maintenir leurs réserves sur un texte en apparence équilibré, et surtout déjà approuvé par leurs huit partenaires.

Les perspectives pour les pays associés — et en particulier pour les Etats signataires de la convention de Yaoundé, qui, par choix politique, ont décidé de jouer la carte de l'Europe depuis plus de dix ans — ne sont pas riantes. Le processus de mondialisation — c'est-à-dire aussi de dépolitisation — de l'aide européenne de développement, est désormais résolument engagé. En dépit des priorités reconnues à l'association, il est clair, maintenant que le conseil a cédé sur le principe, que les Anglais et les Néerlandais, lorsqu'il faudra arrêter le montant du futur Fonds européen de développement, auront en tête de réserver une partie des ressources disponibles pour pouvoir les affecter ensuite aux pays sous-développés non associés.

Par ailleurs, les Neuf ont confirmé leur intention de participer au Fonds exceptionnel que se propose de créer l'ONU en faveur des pays du tiers-monde dont l'équilibre économique est le plus gravement menacé par le renchérissement des prix des matières premières. Cependant, en raison d'une réserve allemande, ils n'ont pas été en mesure d'approuver la lettre à adresser avant le 15 juin à M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, pour lui indiquer que la Communauté était disposée à contribuer pour 500 millions de dollars à ce fonds de 3 milliards de dollars.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **M. EMILE VAN LENNEP** a été réélu secrétaire général de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) pour une nouvelle période de cinq ans, à dater du 30 septembre 1974. Agé de cinquante-neuf ans, M. Van Lennep occupe ce poste depuis le 1er octobre 1969, après avoir été trésorier général des Pays-Bas. Le secrétaire général est aussi le représentant officiel de l'Organisation auprès des vingt-quatre pays membres, des pays non membres et des autres organisations internationales. — *(A.F.P.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE

POINT DE VUE

Les idées de Léontieff et la gauche

Par JEAN-PIERRE FAYE

A l'heure où les commentateurs s'interrogent sur l'efficacité du plan d'austérité présenté aux Français par M. Giscard d'Estaing, nous revient à l'esprit l'accueil fait au « plan d'urgence » de la gauche par les deux plus grands économistes vivants, tous deux prix Nobel d'économie.

Deux étrangers : deux arbitres impartiaux de la campagne. L'un est hollandais, l'autre américain.

L'un Tinbergen, un des grands pionniers de l'économétrie, a construit le concept d'*horizon économique* : il devrait intéresser ceux qui prétendent se préoccuper de l'avenir.

L'autre, Léontieff, est l'homme d'une recherche décisive encore : le fondateur, à Harvard, *de la méthode* des analyses par tableaux d'*échanges inter-industriels*.

***

Cette double intervention nous paraît avoir une portée décisive.

L trajectoire de Léontieff est, en effet, extraordinairement significative. Elle commence, vers le milieu des années 20, dans l'équipe des premiers planificateurs soviétiques, autour de Préobrajensky. Il s'agissait de bâtir sur l'idée primitive de la planification, réduite à des commandes *en gros*, par secteurs, des quantités de matières premières ou de produits finis et semi-finis. Les théoriciens nouveaux du plan ajoutent à cela une question fondamentale : qu'en est-il des échanges *entre* secteurs ? Comment la production dans l'un d'entre eux va-t-elle conditionner celles des autres, ou réagir sur elles ?

Quand la répression stalinienne s'abattra sur les premiers compagnons de Lénine — Préobrajensky sera fusillé dix ans plus tard, — quand le bâton va se substituer à l'analyse et à la théorie, Léontieff choisira l'occasion d'un exil. On le retrouve, après la seconde guerre mondiale, à Harvard, occupé à l'enseignement et à l'exploration des *« matrices de Léontieff »*, formes mathématisées des *« tableaux d'échanges inter-industriels »*.

Est-ce un paradoxe ? Le brillant jeune économiste de la révolution russe s'est-il rallié au capitalisme américain ? Mais nous laisserons pareille interprétation de sa démarche aux idéologues et apologistes dudit capitalisme : elle laisse échapper précisément l'enjeu captivant du vingtième siècle et de celui qui suivra. Le fait fondamental de ce siècle, c'est qu'il existe une méthode mondiale de l'*analyse économique*. Et qu'entre économistes chinois et américains, soviétiques et allemands, à travers la différence des perspectives et des choix, la discussion méthodologique est praticable : toutes les fureurs de l'idéologie ne peuvent rien contre cela. Dans cette perspective, la méthode de Léontieff a un pouvoir de généralisation accru, qui tient justement à sa provenance. Issue des besoins de la planification, elle s'est ensuite développée sur le terrain d'une économie de capitalisme à la fois concurrentiel et monopolistique, si l'on peut dire. Le fait qu'elle puisse s'appliquer à ce terrain-là, à ce régime économique, ne veut nullement dire qu'elle le « justifie », pas plus que le vaccin de Pasteur ne justifie la rage : il la traite, bien au contraire, parce qu'il en est l'analyse et l'expérimentation.

Une chose est le domaine des *méthodes* d'analyse économique, autre chose est la *critique* de l'économie politique. Or c'est cela même qu'a été — et qu'est toujours à nos yeux — le travail d'un certain Marx. Non pas la « science » positiviste qu'a présentée sous son nom le stalinisme, conçue à l'image d'une théorie astronomique ; ni l' « idéologie infâme » qu'y a vu, du fond des camps staliniens, Alexandre Soljenitsyne. Le titre véritable (et oublié) du *Capital* est bien *Critique de l'économie politique*. C'est à cette « critique » que cet homme étonnant a travaillé de 1857 à sa mort, en 1883, et non à l'établissement d'un dogme idéologique ou de « lois » positivistes.

Or ce que fait apparaître cette critique est comparable à ce que faisait voir parallèlement Darwin pour les formes et les transformations de la vie. C'est la même *technique* d'analyse biologique qui est applicable à la circulation du sang dans le corps du crocodile et celui de l'homme : il ne s'ensuit nullement que mieux vaut demeurer crocodile. Même si l'homme est sujet à des maladies nouvelles, inconnues de son prédécesseur — sa *forme* d'organisation n'en est-elle pas moins un bond vers moins d'asservissement, aux yeux d'une *critique* des formes de la vie ?

La transformation des formes sociales est soumise aux mêmes rigueurs et aux mêmes évidences. Que la *démocratie politique* en France commence en même temps que le pouvoir de Marat ou de Couthon ne *signifie pas* qu'elle ne pourra jamais fonctionner sans les massacres de Septembre et la guillotine en permanence — et qu'en conclusion la *propriété* du pouvoir politique doive être conservée héréditairement entre les mains d'une famille. De même façon, mettre fin à l'appropriation familiale et héréditaire de moyens de production immenses ne signifie pas qu'inévitablement surgisse et s'installe un système pathologique de pouvoir et de gestion, du type stalinien. Ce long et infâme accident dans l'histoire du socialisme est à mettre au musée, avec Fouquier-Tinville et les Septembriseurs. Et il n'est pas plus une pièce à conviction contre le socialisme que ces derniers contre la démocratie tricolore.

***

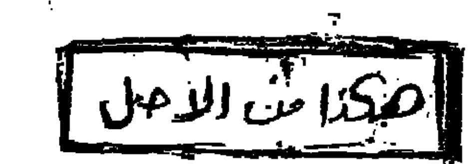
Mais précisément l'intervention du grand économiste russo-américain dans la campagne électorale française nous a appris quelque chose de décisif. C'est que le *plan d'urgence* présenté par François Mitterrand était une machine bien pensée, cohérente, capable de permettre l'accès sans malheur à une forme d'organisation sociale supérieure : moins primitive, moins grossière, moins incohérente que la vieille économie de la propriété capitaliste. Car le conservatisme est aussi le pire des risques. Conserver le pouvoir autocrate des Romanov au vingtième siècle a rendu possible, peu après, le pouvoir de Staline. Conserver tel quel le capitalisme rendait possible la grande crise économique de 1929 et le pouvoir hitlérien qui en fut la conséquence.

La question de notre époque est donc celle-ci : trouver, dans la perspective d'une *critique* des formes anciennes, grossières, injustes de la vie économique, les *méthodes* qui permettront de passer avec cohérence à des formes supérieures, plus rationnelles, plus justes. A cette question, le plan d'urgence de la gauche a donné une réponse pensée, forte, cohérente : c'est l'économiste Léontieff qui s'en porte garant. La grande pensée théorique de notre temps, capable de saisir à l'échelle mondiale les transformations des formes, capable de percevoir dans toute son ampleur *le mouvement de l'échange et du changement des formes* dans les rapports économiques et sociaux, celle-là nous l'atteste : oui, là étaient bien construites les prévisions en vue d'un bond en avant vers des formes de vie plus libre, moins asservie pour le plus grand nombre, en déjouant les deux pièges redoutables de l'économie occidentale : stagnation et inflation.

Aussi, dans le combat politique qui vient d'avoir lieu, mieux vaut être le vaincu provisoire qui représente cette perspective et cette chance-là. Plutôt que les provisoires vainqueurs dont les seuls noms, comme jadis celui de M. Antoine Pinay, ont redonné automatiquement « confiance » aux vieux mécanismes serviles et inhumains : la Bourse, la cote, ses hauts et ses bas. Ecritures aveugles où s'inscrivent en 1929, d'avance, l'irruption nazie, la guerre mondiale, environ cinquante millions de morts. Courbes aveugles qui « remontent » à la seule nouvelle de l'assassinat d'Allende.

La victoire de ces mécanismes-là confirme les plus vieilles, les plus dangereuses forces du passé, quelles que soient les qualités intellectuelles de leur représentant. L'autre perspective, avec honnêteté et précision, dessine l'avenir.

Si les travailleurs et les créateurs, si les économistes les mieux informés et les plus lucides ont approuvé le plan de la gauche, c'est pour cette raison et cet avenir-là.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
13 JUIN

Nouveau fléchissement des valeurs françaises
Légère reprise de l'or

La Bourse de Paris a accueilli sans joie les mesures fiscales du gouvernement, qui frappent plus particulièrement les entreprises, et les valeurs françaises ont à nouveau fléchi.

Mais ce fléchissement s'est effectué dans le plus grand calme, et le volume des échanges, déjà faible les jours derniers, s'est encore contracté.

Dans la majorité des cas, les écarts de cours sont restés limités, à l'exception d'une vingtaine de titres qui se sont franchement repliés, notamment dans le secteur du crédit.

Bien que le tour de vis fiscal ait été escompté, et même largement anticipé, son ampleur dans le domaine de la fiscalité frappant les sociétés a surpris.

En outre, la perspective d'une taxe frappant les plus-values nominales, dont le principe sera discuté en octobre, inquiète les opérateurs.

Tassement de Cetelem, Compagnie bancaire, Pretabail, Moët-Hennessy, Pernod, Ricard, Bouygues, Thomson-Brandt, Creusot-Loire, L'Oréal, skis Rossignol.

Avance d'Auxiliaire d'entreprises, Poclain, La Redoute, L.M.T. et C.F.P.

Sur le marché de l'or, les cours sont un peu remontés sur les indications de Londres. Le lingot a regagné 295 F à 25 345 F, le kilo en barre 400 F à 25 350 F et le napoléon 0,90 F à 255,50 F (après 254,10 F). La rente 4 1/2 % 1973, qui est indexée sur la pièce française de 20 F, a été, elle aussi, mieux orientée.

Le volume des transactions a diminué revenant à 19,03 millions de F contre 25,05 millions.

Les valeurs étrangères ont été étroitement irrégulières. Bonne tenue des pétroles internationaux. Les américaines, les allemandes et les mines d'or ont faiblement oscillé dans les deux sens.

LONDRES

Nouvelle baisse

Le dernier bulletin de la Banque d'Angleterre ayant annulé tout espoir d'une nouvelle réduction du loyer de l'argent, le marché s'enfonce dans la baisse. Vendredi, à l'ouverture, les fonds d'État sont particulièrement déprimés. Recul des banques et des pétroles. Tassement des industrielles, des mines d'or et des immobilières.

OR (ouverture) dollars : 158 .. contre 157 ..

VALEURS	CLOTURE 13/6	COURS 14/6
War Loan 3 1/2 % ..	24 3/4	24 1/2
Beechams	214 ...	214 3/4
British Petroleum ..	428 ...	422 1/2
Shell	193 ...	192 ...
Vickers	110 ...	94 ...
Imperial Chemical ..	217 ...	217 ...
Courtaulds	91 ...	91 3/4
De Beers	239 ...	237 ...
* Western Holdings ..	24 ...	23 5/8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	144 ...	139 ...
* West Driefontein ..	34 ...	33 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 28 déc. 1973.)

	12 juin	13 juin
Valeurs françaises ..	91,9	91,6
Valeurs étrangères ..	97,8	98

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	77,7	77,1

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics..	....	..
Effets privés....	....	13 1/4 %
Moyen terme....	....	5 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/6	14/6
1 dollar (en yens) .	282 45	283 ..

NOUVELLES DES SOCIETES

CIMENTS LAFARGE. — Les résultats du premier semestre 1974 s'annoncent satisfaisants et en avance sur les prévisions si la tendance se maintient, les résultats de l'exercice en cours seront supérieurs au taux de l'inflation.

L'OREAL. — En 1974, le chiffre d'affaires du groupe devrait s'accroître de 18 %. A fin mai, le bénéfice était en accroissement de 17 %.

NEW YORK

Indécis

D'abord en hausse, Wall Street a reperdu jeudi, durant la seconde moitié de la séance, la plus grosse partie de son avance initiale. L'indice des industrielles s'est finalement établi à 852,08, soit à 3,52 points au-dessus de son niveau de la veille.

Ce renversement de tendance est imputable à deux facteurs : la forte hausse des prix de gros en mai et le nouveau gonflement des crédits bancaires durant la semaine qui s'est achevée jeudi.

On notera cependant que le marché n'a montré aucun dynamisme particulier, comme en témoigne le faible volume des transactions : 11,54 millions de titres ont changé de mains contre 11,15 millions précédemment. En raison des incertitudes économiques, les opérateurs, dans leur grande majorité, restent l'arme au pied, et il suffit de quelques ordres d'achats ou de ventes pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Sur 1 730 valeurs traitées, 671 ont baissé, 648 ont monté et 411 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 175,33 (+ 1,39) ; services publics, 73,72 (— 0,38).

VALEURS	COURS 12/6	COURS 13/6
Alcoa	42 3/4	42 1/2
A.T.T.	47 5/8	47 5/8
Boeing	18 ...	18 1/4
Chase Manhattan Bank ..	42 ...	41 3/4
Du Pont de Nemours	170 1/2	172 1/2
Eastman Kodak	115 1/4	115 5/8
Exxon	77 1/8	75 1/8
Ford	53 3/4	53 3/4
General Electric	50 1/2	50 1/4
General Foods	25 3/8	25 1/2
General Motors	52 3/4	52 1/2
Goodyear	17 7/8	17 1/2
I.B.M.	224 3/4	227 1/2
I.T.T.	20 3/4	20 5/8
Kennecott	35 3/4	35 7/8
Mobil Oil	43 5/8	42 3/4
Pfizer	38 5/8	39 ...
Schlumberger	197 3/8	197 3/4
Texaco	27 ...	25 7/8
U.A.L. Inc.	29 ...	29 3/8
Union Carbide	41 3/8	41 1/4
U.S. Steel	43 1/2	44 5/8
Westinghouse	16 1/2	15 7/8
Woolworth	16 ...	16 3/8

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C.A.M.E., c. 14	7 p. 5	1 ..
Den. N.-E. Longwy, c. 8	1 p. 10	7 05

BOURSE DE PARIS — 13 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	40	2 10
5 %	64 40	1 82
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)......	485 ..	498
Préservatrice S.A.	329 ..	331
Séquanaise Banq.	288 ..	288
SLIMINCO......	156 10	158 10
Acier Investiss.	103 ..	103 ..
Gestion Sélect.	201 ..	201 ..
E.D.F. parts 1950.	...	338 ..
— parts 1959	...	326 ..
Ch. France 3 %..	98 10	98
Abeille-I.G.A.R.D..	482	490
Abeille (Vie)......	330	330
A.G.P........	401	401
Concorde........	370	370
Epargne France..	389	388
Fonc. T.I.A.R.D...	95 70	95
Foncière (Vie)...	380	381
France (I.A.R.D.).	385	394
Financière Sofal.	148 50	146
Finextel........	125	125
Foncia-Crédit....	230	220
Fr. Cr. et B. (Cie).	90 10	91
France-Bail......	235	236
Génér. accident..	284	280
Hydro-Energie...	..	71
Immobanque....	141	140
Immoffice	125	125
Interbail.......	136	131
Locafinancière...	...	131 50
Lyon-Alemand...	133	128 50
Soc. Mars. Crédit	260	260
Voitures à Paris.	365	360
Cogifi..........	122 80	123
Foncina........	112 20	111 50
Gr. Fin. Constr..	119 90	119
Immindo........	...	113 50
Imminvest.	91	91
Cie Lyon. Im. ...	106	110
Sagimo	107 50	107
UFIMEG	99	98
U.G.I.M.O.	113	113
Union Habit.	128	127
Un. Imm. France.	122	121
Fin. Bretagne	44 80	44 70
Fin. Haussmann .	43	42
Financière Lens .	160	160
Gaz et Eaux	460	392
La Mure	..	80
Lebon et Cie	240	237
(Ny) Lordex	..	113
Cie Marocaine ..	30 10	31
O.V.A.L.M.	55 20	55 30
OPB-Paribas	185	184
Ouenza	32 50	32 30
Providence S.A. .	386	380
Révillon	518	521
Air-Industrie	89	89
Applic. Mécan. ..	148 80	147
Arbel	183	182
Asc. Westingh. ..	48	48
Ateliers G.S.P....	59	58 80
Av. Dass.-Breguet	202	203
Bernard-Moteurs.	96	94
B. S. L.........	263 50	260
Cie des Compt. ..	126	130
C. M. P.	226 50	227
Cape All. Europe	252	250 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
498	4,50 % 1973	461 10	467 90	468	466 50
1030	C.N.E. 3 %..	1050	1031 50	1031 50	1031 50
225	Afrique Occ..	236 50	236 50	235 90	231 80
290	Air Liquide..	298 30	297 ..	295	297 ..
73	Als. Part. Ind	72	71 80	71 80	71 15
640	Cie Gle Eaux	633	638	615	628
106	Electro-Méc.	100	98 10	98 10	100
255	Eng. Matra..	275	277 90	277 90	279
220	E. J. Lefebvre	209	208	209	207
103	Esso S.A.F...	98	97	95 50	96 10
186	Euratrance...	189	180	177	182
325	Europe n° 1.	321 70	321 70	321 70	320
138	Paris-France	138	135	135	132 40
135	Part. Etudes	136	134 50	134 50	134
165	Patern. S.A..	165	164 10	164 50	165 50
70	Pechelbronn.	71	71	70 80	71
132	P.U.K.......	136 30	135 20	135	135
80	Penarroya..	79 50	79	78 80	78 80
345	Peugeot....	343	341 50	341	342 80
210	Thomson Br.	200	[illegible]	[illegible]	[illegible]
165	U.I.S.......	167	[illegible]	[illegible]	[illegible]
345	U.C.B......	350	[illegible]	[illegible]	[illegible]
205	Un. Fr. Bques	193	[illegible]	[illegible]	[illegible]
70	U.T.A......	67	[illegible]	[illegible]	[illegible]
110	Usinor.....	113	[illegible]	[illegible]	[illegible]
130	— (obl.)...	132	[illegible]	[illegible]	[illegible]
199	Chase Manh.	218	208 90	208 40	210
455	C.F. Fr.-Can.	444	444	441	436
24	De Beers (S).	21 95	21 55	21 70	21 50
705	Dome Mines.	722	714	728	726
810	Du Pont Nem	844	842	842	828
515	East Kodak..	568	562	563	562
123	East Rand...	121 50	121	119	118
280	Ericsson....	284	284	264	c260
355	Exxon Corp..	376 50	380	383	381 30
240	★Ford Motor	261 50	261	260 80	260
146	Free State..	150	148	148 80	146
445	Siemens A.G.	447	446	448	447 50
65	Sony.......	40 40	39 80	39 90	39 30
20	Tanganyika..	18 60	18 25	18 25	18 30
205	Unilever....	215	214	213	211 50
32	Union Corp..	28 65	28 60	28 50	29
181	U. Min. 1/10	179	177 20	179	180 70
295	West Drief..	291	293 30	294 20	293 90
141	West Deep..	140	139 50	138 20	137
230	West Hold...	204	206 20	205 50	204 10
5 20	Zambia Cop.	5 20	5 20	5 20	5 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 917	4 917	4 91
Canada ($ can. 1)......	5 086	5 089	5 95
Allemagne (100 DM)	195 280	195 ...	194 50
Belgique (100 fr.)......	12 977	12 965	12 35
Danemark (100 Krd.)....	82 570	82 600	82 60
Espagne (100 pes.)......	8 627	8 625	8 80
Grande-Bretagne (£ 1)....	11 785	11 785	11 83
Italie (100 lires).......	8 754	8 759	8 70
Norvège (100 krs.)......	90 920	91 200	91 10
Pays-Bas (100 fl.)......	186 025	185 650	184 50
Portugal (100 esc.)	19 930	19 950	20 25
Suède (100 krs.)	113 120	112 750	112 ..
Suisse (100 fr.).........	164 650	163 950	163 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/6
Or fin (kilo en barre) ..	24950 ..	25350 ..
Or fin (kilo en lingot)..	25050 ..	25345 ..
Pièce française (20 fr.)..	254 60	255 50
Pièce française (10 fr.)..	188 50	191 50
Pièce suisse (20 fr.)....	255 ..	264 50
Union latine (20 fr.)....	231 ..	234 40
Souverain	245 ..	250 50
Pièce de 20 dollars.....	1244 ..	1264 80
Pièce de 10 dollars.....	640 ..	655 ..
Pièce de 5 dollars.....	382 ..	393 ..
Pièce de 50 pesos	1090 50	1085 ..
Pièce de 10 florins	220 ..	225 ..

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 juin 1974 a été tiré à 600 534 exemplaires.

A B C D F G H

LE CONGRÈS DE TOULOUSE

Vers une plus grande ouverture de Force ouvrière ?

De notre envoyée spéciale

Toulouse. — La troisième journée du congrès de Force ouvrière à Toulouse a été à peu près totalement consacrée aux travaux des commissions et à la mise au point des résolutions sur lesquelles les mille huit cents congressistes devaient se prononcer ce vendredi 14 juin avant la clôture des débats. La motion d'orientation présentée par M. Ventejol s'opposera aux contre-propositions ou aux amendements émanant des anarcho-syndicalistes, dont l'attitude est cependant assez voisine de celle de l'appareil directeur, et du courant socialiste favorable à l'ouverture de F.O.

Le comité confédéral national, constitué par les secrétaires des fédérations et des unions départementales, se réunira samedi 15 juin pour élire la commission exécutive et le bureau confédéral. Un certain rajeunissement est à prévoir. Il n'exprimera cependant pas de véritables modifications dans la composition politique des instances dirigeantes.

Jeudi, les délégués ont décidé que les assises confédérales se tiendraient désormais tous les trois ans. Chaque congrès, a précisé M. Bergeron, coûte environ un million de francs lourds.

Le rapport financier a été adopté par 95,84 % des mandats, ce qui est considéré comme un succès personnel pour M. Tribié, trésorier et ancien responsable des fédérations de la fonction publique. Sur la base de huit timbres « mensuels » payés par chaque adhérent, les recettes relatives à 1972 équivalent à environ six cent soixante mille cotisants. Dans son rapport général, M. Bergeron avait fait état de huit cent cinquante mille adhérents, retraités compris.

M. Bergeron et ses amis parlent d'un rythme d'accroissement rapide du nombre des adhérents et assurent que, dans l'ensemble du secteur public et nationalisé, F.O. devance la C.F.D.T. et se classe ainsi seconde centrale syndicale française, après la C.G.T. M. Maire, on le sait, déclare que son organisation réunit six cent cinquante mille adhérents, chiffre qui est certifié rigoureusement exact, et la C.G.T. en revendique plus de deux millions trois cent mille.

Faute de statistiques contrôlées et contrôlables, on ne peut donc retenir que des résultats partiels. F.O. exerce son influence prépondérante dans la fonction publique, où elle compte environ 50 % de ses membres, 25 % se trouvant dans le secteur nationalisé et le dernier quart dans le secteur privé. D'une façon générale, l'audience de F.O. est plus sensible géographiquement dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne, le Sud-Ouest, le Midi, alors qu'elle est plus faible dans l'Est ou la région lyonnaise. — J. R.

Les physiciens soviétiques pensent avoir créé l'élément lourd 106

Dans une communication à un séminaire scientifique, le physicien soviétique G. Flerov a annoncé qu'il avait réussi à fabriquer l'élément le plus lourd jamais créé en laboratoire, l'élément 106. La nouvelle a été accueillie avec un certain scepticisme dans les milieux américains.

Depuis longtemps, les physiciens essaient de créer des éléments chimiques nouveaux de plus en plus lourds qui n'existent pas dans la nature. Au-delà de l'uranium, qui porte le numéro 92 dans la classification de Mendeleev, les physiciens ont réussi à créer, depuis 1940, treize éléments nouveaux. Le dernier fut l'élément 105, en 1970. Une théorie voudrait, en effet, que des éléments super-lourds, notamment les éléments 112, 114 et 126 puissent exister et même être stables, alors que les éléments lourds sont très souvent instables et émettent des particules alpha.

Deux laboratoires sont en compétition dans le monde, celui de Flerov à Doubna, en Union soviétique, et celui de A. Ghiorso à Berkeley, aux Etats-Unis. Flerov a souvent annoncé le premier la création d'un nouvel élément, ce que Ghiorso réfutait faute de preuves scientifiques suffisantes. Quelques mois plus tard, Berkeley annonçait à son tour la vraie naissance de l'élément, suscitant une nouvelle controverse sur le nom à donner.

Tohu-bohu sexologique

*Les policiers ont eu le dernier mot à la réunion publique organisée, le jeudi 13 juin à Paris, par la jeune Société française de sexologie clinique (*le Monde *du 29 mai). Pour les médecins qui ont créé cette association, il devait s'agir de la première réunion mensuelle destinée à faciliter les échanges entre les praticiens qui sont confrontés aux demandes de thérapie sexuelle de la part de leur clientèle. L'occasion était trop belle, et les militants de la révolution sexuelle ne l'ont pas manquée : il fallait interdire aux « spécialistes » de s'exprimer et, selon la formule d'un groupe d'enseignants contestataires de Vincennes, les empêcher de* « mettre le plaisir en coupe réglée », *de* « récupérer à leur profit les luttes de libération ».

Dès l'entrée, des tracts donnaient le ton : « A la niche les glapisseurs du sexe ! » *proclamait le Front homosexuel d'action révolutionnaire. Une salle, deux publics, un dialogue impossible : cent personnes chevelues costumées à la vincennoise, cinquante médecins en cravate et leurs épouses. Des militants de la révolution tous azimuts, des spécialistes qui veulent fonder une science. D'un côté l'injure et la dérision, de l'autre la courtoisie et la stupeur.*

« Nous voulons nous limiter à l'étude des cas cliniques », *risque le secrétaire général de la société.* « Vous entérinez la répression sexuelle », *rugit déjà un contradicteur.* « Soigner, *crie un autre,* c'est intégrer, ce qu'on veut c'est changer tout ! ». *Puis,* crescendo : « Vous voulez la mort de l'érotisme ! », « Vous êtes des fossoyeurs ! », « A bas la médecine ! », « A bas la science ! », « Salope ! » *Le tout ponctué de rires et de gloussements. Coups de sifflets, roulades, youyous.* « Rendez-moi mon chromosome ! » *chante un jeune homosexuel.*

Au milieu du tohu-bohu un responsable des laboratoires Roussel — qui ont prêté la salle — viendra naïvement au micro rappeler qu' « il est interdit de fumer dans la salle ». *Un peu partout des cigarettes sont allumées... Le visage un peu pâle, déçus, les responsables de la Société française de sexologie clinique décident, après trois quarts d'heure, d'abandonner la place. Sur le terrain du hurlement ils ne font, en effet, pas le poids. Un à un ils quittent la salle, tandis que les hortensias rougissent de confusion au spectacle d'un jeune homme qui, tout nu, va répétant :* « Une réunion de sexologues ça se passe à poil et pas autrement. »

Maîtres du terrain, les contestataires se divisent. Il y a les « gauchistes », qui contestent la manière dont l'« ultra-gauche esthétique » a contesté. Les voici moqués à leur tour et traités, suprême injure de la soirée, de « sexologues ». *Après l'intervention de la police, venue vers 23 heures, des groupes de Vincennois plus réduits se réuniront dans les cafés environnants et se diviseront encore en autant de tendances qu'il y a d'individus. Tant il est vrai qu'être d'accord avec un autre c'est déjà, pour certains, être réprimé par lui.*

BRUNO FRAPPAT.

A l'Élysée

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT A DÉJEUNER M. LIEBERMANN ET LES INTERPRÈTES DE « COSI FAN TUTTE »

M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir à déjeuner, vendredi 14 juin, au palais de l'Élysée, M. Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra de Paris, et les interprètes de *Cosi fan tutte*. Le président de la République, qui avait donné audience, dans la matinée, à M. Bernard Clappier, nouveau gouverneur général de la Banque de France, devait s'entretenir, dans l'après-midi, avec MM. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture.

Les Jeux olympiques d'échecs

LA LUTTE POUR LA QUALIFICATION

Il reste, à Nice, deux rondes à jouer avant que l'on connaisse les qualifiés pour le premier groupe de ce Tournoi des nations. Sur les huit têtes de liste, sept sont d'ores et déjà assurées de figurer parmi les seize finalistes : l'U.R.S.S., les Etats-Unis, la Yougoslavie, la Hongrie, l'Allemagne, la Tchécoslovaquie, l'Argentine. Seule la Bulgarie est actuellement, dans son groupe, devancée par les Philippines, la France et Israël : elle peut cependant espérer se qualifier, car ses derniers matches contre Chypre et les îles Vierges sont plus faciles. La France n'est peut-être pas aussi bien placée que les chiffres actuels l'indiquent et aura de la difficulté à conserver la seconde place qu'elle occupe, car elle doit affronter l'Indonésie, puis Israël. Une qualification pour la poule B, qui rassemblera les troisième et quatrième de chaque groupe, serait déjà une grande satisfaction pour les échiquéistes français.

Voici le classement dans chaque groupe après la septième ronde. Chaque équipe a joué vingt-huit parties, mais, comme on le constatera, certaines ne sont pas achevées. C'est ainsi, par exemple, que, dans le groupe 7, la France compte trois parties ajournées :

Groupe 1 : U.R.S.S. 23/26 ; Pays de Galles 18,5/24.
Groupe 2 : Etats-Unis 20/24 ; Angleterre 18,5/23.
Groupe 3 : Yougoslavie 23/28 ; Cuba 20/24.
Groupe 4 : Hongrie 22/23 ; Espagne 19/24.
Groupe 5 : Allemagne 23,5/28 ; Suède 16/22.
Groupe 6 : Tchécoslovaquie 21/24 ; Norvège 21/27.
Groupe 7 : Philippines 19/26 ; France 18/25 ; Israël 18/28 ; Bulgarie 17,5/26.
Groupe 8 : Argentine 22/24 ; Autriche 22/28.

NOUVELLES BRÈVES

● *Séquestration de deux directeurs* à l'usine de caoutchouc synthétique de la Polysar, à La Wantzenau, près de Strasbourg (Bas-Rhin), qui emploie six cents salariés. Cette séquestration fait suite à plusieurs arrêts de travail auxquels la direction avait répondu par une mise en chômage technique d'une partie du personnel. Les syndicats protestent contre ce qu'ils estiment être une mesure de lock-out. Les deux directeurs qui ont été retenus dans leur bureau dans la nuit de jeudi à vendredi s'y trouvaient encore vendredi, à 10 heures du matin.

● *Fils d'un ancien harki et résidant en France depuis plusieurs années*, M. Abdelkader Zitouni, ressortissant algérien, s'est vu notifier un arrêté d'expulsion. Sans papiers pour quitter la France, il a été condamné à plusieurs reprises à des peines d'emprisonnement ferme pour non-exécution de cet arrêté d'expulsion. Ne voulant pas rejoindre l'Algérie, M. Zitouni vient de demander au tribunal de Chalon-sur-Saône, mercredi 12 juin, par l'intermédiaire de son avocat, Me Casanova, l'abrogation de l'arrêté d'expulsion ou la possibilité de posséder des papiers de son pays d'origine. Le tribunal suivit partiellement le défenseur de M. Zitouni qui demandait les plus larges circonstances atténuantes pour son client. Le tribunal a condamné celui-ci à trois mois d'emprisonnement ferme.

LES TRAVAUX DU CONSEIL PERMANENT

Les évêques français examinent la manière de renouveler l'exercice de leurs responsabilités

Le conseil permanent de l'épiscopat français s'est réuni à Paris, du 11 au 13 juin, à huis clos comme d'habitude. Du compte rendu fort sommaire qui en a été donné par le porte-parole des évêques, il ressort que le conseil s'est surtout préoccupé des répercussions des mutations du monde et de la réflexion théologique post-conciliaire sur la manière dont l'Eglise devait accomplir sa mission.

Les évêques estiment qu'ils doivent réexaminer la façon dont ils conçoivent leur propre responsabilité dans une Eglise où diverses formes de participation ont vu le jour (promotion des laïcs, indépendance accrue du clergé). Il a été décidé que la prochaine assemblée plénière (du 9 au 15 novembre, à Lourdes) aurait deux thèmes : 1° la responsabilité épiscopale ; 2° la vie matérielle de l'Eglise.

Le conseil a exprimé, d'autre part, son attachement aux « intuitions fondamentales » de l'Action catholique : « *prise en considération des réalités collectives ; lien entre la foi et la vie ; responsabilité des laïcs ; liens avec les évêques* ». Les diocèses, les régions et les commissions épiscopales étudieront comment les appliquer en tenant compte des différences des situations locales et des mouvements catholiques.

Après deux communications du cardinal Gouyon, président du comité pour l'œcuménisme, et de Mgr Bossuyt, président du comité de la Mission de France, Mgr Gand, président du bureau d'études doctrinales, a annoncé la préparation de deux études, l'une sur la « spécificité » de la morale chrétienne, l'autre sur l'exégèse moderne.

Enfin, le conseil a jugé opportun de renforcer l'organisation de la pastorale du tourisme, de prendre, dans ce but, davantage de contacts internationaux et de désigner prochainement deux ou trois évêques qui seraient chargés de cette forme de ministère.

Des assistants en droit et sciences économiques font la « grève administrative » dans une vingtaine d'U.E.R.

Un mouvement de protestation a été lancé par l'Association des assistants en droit, sciences économiques et politiques depuis le début du mois, soit sous forme de grève « administrative » des examens (refus de communiquer les notes), soit, dans quelques cas, sous forme de refus d'organiser, de surveiller ou de corriger les examens. Ce mouvement toucherait aujourd'hui, selon l'association, une vingtaine d'unités d'enseignement et de recherche, notamment celles de Dijon, Besançon, Pau, Brest, Paris-X (Nanterre) ; il est mené aussi en certains cas par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup affilié à la Fédération de l'éducation nationale) et le syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T. Les grévistes veulent obtenir le maintien dans leurs fonctions de tous les assistants de droit et de sciences économiques, théoriquement renouvelables chaque année dans la limite de cinq ans. Or beaucoup d'assistants nommés en 1968 ou en 1969, en particulier dans les universités parisiennes, arrivent actuellement au terme de leur « mandat ». L'association a décidé de prolonger la grève jusqu'à ce qu'elle puisse être reçue par le nouveau secrétaire d'Etat aux universités. Elle demande que soient engagées des négociations pour un statut des assistants, fixant sur le plan national les modalités de leur recrutement et de leur carrière. Elle proteste aussi contre les propositions d'un rapport remis à M. Fontanet en avril dernier.

A Nanterre, où la décision de grève a été prise le 6 juin par des assemblées réunissant plus de la moitié des assistants, le mouvement paraît particulièrement « dur » : en sciences économiques, les assistants, dont beaucoup appartiennent à la tendance « Ecole émancipée » du SNE-Sup, demandent la « *titularisation immédiate* » de tous les assistants ; en droit, le mouvement se double d'un conflit avec le directeur de l'U.E.R., M. Dominique Carreau. La commission de spécialistes avait, en effet, décidé de ne pas renouveler dix assistants, mais la décision a été annulée par le conseil d'université.

● RECTIFICATIF. — C'est M. Alex Grall, ancien directeur d'Hachette-Littérature, qui remplace M. Charles Orengo à la direction des Editions Fayard, et non pas M. Xavier Grall, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 14 juin.

Le Monde
publiera demain son supplément hebdomadaire
LE MONDE AUJOURD'HUI
AU SOMMAIRE :

